

# UN COUP DE DÉS

Cahier de culture française, francophone et maghrébine

7

*sous la direction de*  
Denis Fadda et Carmen Saggiomo



## UN COUP DE DÉS 7

Cahier de culture française, francophone et maghrébine

### *Comitato direttivo:*

Denis Fadda (Président international de La Renaissance Française); Pierre Masson (Université de Nantes); Carolina Diglio (Università degli Studi di Napoli «Parthenope»); Carmen Saggiomo (Università degli Studi della Campania *Luigi Vanvitelli*).

### *Comitato scientifico:*

Koffi Ganyo Agbefle (University of Ghana); Giovanni Agresti (Università degli Studi di Napoli «Federico II»); Ruth Amar (University of Haifa); Mohammed Zakaria Ali-Benchérif (Université Aboubekr Belkaid de Tlemcen); Annalisa Aruta Stampacchia (Università degli Studi di Napoli «Federico II»); Graziano Benelli (Università degli Studi di Trieste); Isabella Camera d'Afflitto (Università degli Studi di Roma «La Sapienza»); Romain Colonna (Università di Corsica Pasquale Paoli); Gonzalo Fernández Parrilla (Universidad Autónoma de Madrid); Amélie Hien (Université Laurentienne); Gabrielle Le Tallec-Lloret (Université Paris 13); Francis Marcoin (Université d'Artois); Giulia Papoff (Università degli Studi del Sannio); Maria Giovanna Petrillo (Università degli Studi di Napoli «Parthenope»); Manuela Raccanello (Università degli Studi di Trieste); Abderrahman Tenkoul (Université de Kénitra); Marie-Jeanne Verny (Université Paul Valéry - Montpellier 3); Alain Viaut (Université de Bordeaux); Claudio Vinti (Università degli Studi di Perugia); Paola Viviani (Università degli Studi della Campania *Luigi Vanvitelli*); Jean-Michel Wittmann (Université de Lorraine); Maria Teresa Zanolà (Università Cattolica del Sacro Cuore).

Il presente volume adotta il sistema di valutazione *double blind peer review*.

Con il patrocinio di La Renaissance Française, del Dipartimento di Scienze Politiche «Jean Monnet», del Centro-Osservatorio sul Mezzogiorno d'Europa (COSME), della Società Italiana dei Francesisti (S.I.De.F.).

*Redazione:* Dipartimento di Scienze Politiche «Jean Monnet»

### *Comitato di redazione:*

Claudio Grimaldi, *Coordinatore* (Università degli Studi di Napoli «Parthenope»)  
Vincenza Conte (Università degli Studi della Campania *Luigi Vanvitelli*)  
Sergio Piscopo (Università degli Studi della Campania *Luigi Vanvitelli*)  
Silvia Domenica Zollo (Università degli Studi di Verona)

### *Impaginazione:*

Foto copertina: Antonio Davide, *Calce viva/Mediterraneo*, tempera su foto digitale, 2019.  
Direzione artistica a cura di Franco Cipriano

FADDA, Denis; SAGGIOMO, Carmen (*sous la direction de*)

Un coup de dés, 7

Napoli: Edizioni Scientifiche Italiane, 2019

pp. 264; 23 cm

ISBN 978-88-495-4106-9

---

© 2019 by Edizioni Scientifiche Italiane s.p.a.

80121 Napoli, via Chiatamone 7

**Internet:** [www.edizioniesi.it](http://www.edizioniesi.it)

**E-mail:** [info@edizioniesi.it](mailto:info@edizioniesi.it)

I diritti di traduzione, riproduzione e adattamento totale o parziale e con qualsiasi mezzo (compresi i microfilm e le copie fotostatiche) sono riservati per tutti i Paesi.

Fotocopie per uso personale del lettore possono essere effettuate nei limiti del 15% di ciascun volume/fascicolo di periodico dietro pagamento alla siae del compenso previsto dall'art. 68, comma 4 della legge 22 aprile 1941, n. 633 ovvero dall'accordo stipulato tra siae, aie, sns e cna, confartigianato, casa, claii, confcommercio, confesercenti il 18 dicembre 2000.

## INDICE

### *La copertina*

- 11 MARIA DE VIVO  
*«Nello spazio leggiamo il tempo»: alcune riflessioni sull'opera di Antonio Davide, oggi*

### *Discours du Président International de La Renaissance Française M. Denis Fadda*

- 21 *Remise de la médaille d'or de La Renaissance Française 2018 pour l'ensemble de son œuvre à Akira Mizubayashi*
- 27 *Remise du prix littéraire de La Renaissance Française 2018 à Hoai Huong Nguyen*
- 31 *Installation du Chancelier Gabriel de Broglie dans ses fonctions de Président d'honneur de La Renaissance Française le 14 mars 2019*

### *I saggi*

- 41 RUTH AMAR  
*Le «trop-plein» de l'espace urbain ou l'écriture de la violence dans Désert, La Guerre et Les Géants de Le Clézio*
- 53 TERESA ARMANNO  
*Algeria-Cuba: Terzo mondo, rivoluzione e solidarietà*
- 61 RICCARDO BENEDETTINI  
*«Le monde est plein... d'animaux de toutes sortes». Bestiaires de Blaise Cendrars*
- 79 CAMILLA CAFIERO  
*Il ricongiungimento familiare: la Direttiva dell'Unione europea e il diritto francese*

- 97 FRANCESCA CANALE CAMA  
*Jean Jaurès, una coscienza lacerata: la pace, la nazione, la guerra*
- 111 ALESSANDRA DELLA PENNA  
*Utilisation terminologique des adjectifs dénominaux marqués par «-eux»:  
le cas des bulletins climatiques de Météo France*
- 125 GEORGES FRERIS  
*Francophonie et dialogue interculturel. Le cas d'Adonis et d'Analis*
- 137 SERAFINA GERMANO  
*La terminologie en jurilinguistique: nouvelles perspectives de la terminologie juridique*
- 149 ANTONELLA GUARINO  
*Enjeux dialogiques et procédés linguistiques dans le roman Les Intranquilles d'Azza Filali*
- 161 NICLA MERCURIO  
*Pierre Henry et le parler jurassien: analyse discursive et terminologique de chroniques de langue*
- 175 CLAUDIA MIGNOLA  
*L'enjeu du théâtre: déchirure et réunion dans Trois Partitions de Jacques Brault*
- 185 SILVIA MODENA  
*Du sécessionisme à la nation italienne: le cas du nom de la Lega*
- 199 SARAH NORA PINTO  
*La terminologie des instruments de laboratoire dans les catalogues commerciaux*
- 213 SERGIO PISCOPO  
*Vestiges d'antan et tendances d'aujourd'hui: trois traductions italiennes de La Dame aux Camélias*
- 229 CARMEN SAGGIOMO  
*Le affiches di guerra in Francia, lingue di una comunità*

*Sezione recensioni*

- 255 Laurent Demoulin, *Robinson*, Paris, Gallimard, 2016, 256 pp. (par MARIA GIOVANNA PETRILLO)

- 257 Frédérique Toudoire-Surlapierre, *Le fait divers et ses fictions*, Paris, Les Éditions de Minuit, 2019, 192 pp. (par NICLA MERCURIO)
- 259 Pierre Bayard, *La vérité sur «Dix petits nègres»*, Paris, Les Éditions de Minuit, 2019, 168 pp. (par ANTONELLA GUARINO)
- 262 Actes de la XIV<sup>e</sup> Journée scientifique REALITER (2-3 juillet 2018) *Convergences et divergences dans la pratique terminologique. De la terminologie spontanée à la terminologie aménagée*, Laval, Presses d'Art & Caractère, 2019, 180 pp. (par NICLA MERCURIO)



*A Giovanni Bogliolo*



LA COPERTINA  
di  
MARIA DE VIVO



MARIA DE VIVO

«NELLO SPAZIO LEGGIAMO IL TEMPO»:  
ALCUNE RIFLESSIONI SULL'OPERA  
DI ANTONIO DAVIDE, OGGI<sup>1</sup>

«Uno dei più probabili etimi di mare, e proposto come tale da Curtius, – scrive negli anni quaranta Alberto Savinio nella *Nuova Enciclopedia* – è il sanscrito Maru che significa deserto e propriamente cosa morta, dalla radice Mar, morire»<sup>2</sup>. Tuttavia, il mare, prosegue più avanti Savinio, «è tutt'altro che infecondo: è fecondissimo invece, anche se di mostri [...]. E una maniera di fecondità è di essere foriero di ricchezze materiali e spirituali. Una maniera di fecondità è di *traghetare* le cognizioni, le idee, la civiltà, l'*intelligenza*; l'essere il grande ausiliatore del progresso umano...»<sup>3</sup>.

L'acuta quanto poetica visionarietà di Alberto Savinio, a suo modo piena di ironico disincanto, permette di introdurre, con passo pindarico eppure possibile, le storie e le immagini che nel corso dei decenni si sono rispecchiate nel mare di Antonio Davide, un mare che di volta in volta ha cambiato co-

<sup>1</sup> «Nello spazio leggiamo il tempo» è una frase del geografo ed etnologo tedesco Friedrich Ratzel (1844-1904) precorritore di un'idea di spazio relazionale. Lo storico Karl Schloegel che l'ha presa in prestito come cornice del volume «Im Raume lesen wir die Zeit» (letteralmente «Nello spazio leggiamo il tempo», tradotto in italiano con *Leggere il tempo nello spazio*, Milano, Bruno Mondadori, 2009), ne ha fatto un paradigma, restituendo il suo ruolo a Ratzel – noto suo malgrado per l'uso distorto del concetto di «Lebensraum» – in quella genealogia del «pensiero dello spazio», portato avanti, sostiene l'autore, da «Alexander Von Humboldt, Carl Ritter, Friedrich Ratzel e Walter Benjamin». Attraverso numerosi esempi, Schloegel ha risposto ad una domanda semplice ancorché fondamentale: «cosa succede se “pensiamo insieme” la storia e i suoi luoghi?». Osservare l'esperienza storica attraverso i luoghi, recuperarne la dimensione spaziale rinunciando nella ricostruzione alla sola successione lineare degli eventi, mi sono sembrate azioni essenziali, ben più di semplici suggestioni, da accostare ad Antonio Davide che nel paesaggio naturale e urbano, nelle sue stratificazioni così come nei suoi conflitti, ha intessuto la sua opera e il suo percorso intenso e diramato.

<sup>2</sup> A. Savinio, *Nuova Enciclopedia*, Milano, Adelphi, 1977, p. 250. Il corsivo è nel testo.

<sup>3</sup> *Ibidem*.

lore evocando tante cose diverse: l'orizzonte familiare all'artista e la fecondità del mito, il fascino delle sirene e il viaggio di Ulisse, i luoghi di Citera memori di Baudelaire ma anche il naufragio e la morte.

L'uomo è stato pesce. Il mare è la complessità: il luogo degli uomini. Il mare è il Mediterraneo: il mare della mia storia. Il Mediterraneo è anche terra: materialità liquida che si stende al largo per incontrare altra terra. È luogo di ascolto, di meditazione. È il paesaggio fatto di storie e di acqua, di approdi e di lontananze. Il Mediterraneo è il paesaggio del tempo che rifiuta di solidificarsi nello stato attuale della conoscenza. È spazio fluido, elusivo: un'interrogazione perenne dove parola e ascolto coincidono. Se lo ascolti il mare ti racconta. Sono suoni antichi, ascolti primigeni profondi come i suoi abissi, sono parole della lontananza, come il suo tempo<sup>4</sup>.

*Mediterraneo calce viva*, realizzata nel 2019, è una delle propaggini visive degli appunti appena citati risalenti agli inizi degli anni Settanta. È la messa *in opera* dell'ascolto, è l'approdo, vibrante di materia, del suo sguardo addolorato sul presente. Ad esservi raccontati sono la crisi migratoria e il vuoto politico dell'Europa di fronte alle morti nel Mediterraneo, una tragedia davanti alla quale, negli ultimi tempi, molti artisti si sono variamente confrontati<sup>5</sup>. Se nei lavori più spettacolarizzanti di alcune star internazionali, il dramma ha talvolta alimentato una sinistra «estetica del migrante», qui si è lasciato spazio ad altro. Davide è intervenuto pittoricamente su di una carta geografica, inondandola di bianco calce, tumulando ciò che nelle acque, che si estendono e lambiscono le nostre coste, è stato sovraesposto senza essere adeguatamente considerato, riconosciuto, affrontato.

I luoghi degli sbarchi, degli annegamenti, dei mancati soccorsi a donne, uomini e bambini, sono stati ricoperti da una materia rugosa, memore di antichi rituali di sepoltura e purificazione; le terre europee, invece, pensate come un tutto respingente e intransitivo, sono state rese nere non dal puro pigmento, ma dal carbone derivante dalla combustione di arbusti, poi trattato con solventi e vinilico. L'artista ha in tal modo recuperato la sua consolidata pratica

<sup>4</sup> A. Davide, *Documenti di poetica. Sul mare 1972-1974*, in M. Bignardi, F. Chezzi, E. Cri-spolti (a cura di), *Antonio Davide. Un immaginario analitico ironico*, Cinisello Balsamo, Silvana Editoriale, 2008, pp. 117-118.

<sup>5</sup> Una lettura della crescente attenzione riservata dal mondo dell'arte alla crisi migratoria si trova in M. Armiero, *L'arte e gommoni*, in «Gli Asini», agosto 2017, e in <<http://www.womenews.net/arte-e-gommoni/>>. Più di recente *Barca Nostra* di Christoph Buechel, il relitto che dal naufragio nel canale di Sicilia il 18 aprile del 2015 è approdato a Venezia, in occasione della Biennale 2019, *May you live in interesting times* ha suscitato un ampio e acceso dibattito.

di modificazione dell'immagine «creando un'inquietudine» – per dirlo con le sue parole – sulla rappresentazione cartografica del territorio europeo. Disattivando ogni neutralità d'uso e di visione nella contrapposizione insistita e netta dei materiali, Davide ha fornito al dispositivo l'evidenza di un'allerta, trasformandolo, da strumento di potere e di controllo, in agente di riflessione.

«Le carte – d'altronde – non sono solo ausili per gli storici, ma figurazioni e proiezioni del mondo che permettono di indagare e suggerire istanze critiche, ideologiche, esistenziali»<sup>6</sup>, ha scritto Lorenza Pignatti quando ha rilevato che nell'immaginario visivo contemporaneo è sempre più cresciuta la presenza di mappe, atlanti, topografie.

Già nel 2016, comunque, in occasione di «Stazione creativa» presso lo Spazio Mil di Sesto San Giovanni<sup>7</sup>, Davide aveva affrontato la crisi del Mediterraneo nella video installazione *Migranti 2016 d.C.*

Mentre il video proiettava su di una grande superficie le immagini di sbarchi e annegamenti, l'artista si è inserito performativamente tra la fonte di emissione della luce e lo schermo. Attraverso la manipolazione virtuale di quelle immagini, Davide ha istoriato un'anfora di terracotta dalle forme arcaiche che su di un tavolo prendeva forma, divenendo egli stesso artefice della narrazione e insieme naufrago tra i naufraghi. Si è così configurata una relazione dinamica tra la sfera del racconto e dell'invenzione e la sfera critica dell'autoanalisi: «Durante il mio esercizio di riporto raccontavo la mia condizione di artista, oggi naufrago del destino e del senso dell'arte. In quella cronaca istoriata sulla creta c'era il naufragio stesso del linguaggio dell'arte»<sup>8</sup>. Tale scambio è stato realizzato «mettendo in tensione la temporalità degli eventi nella connessione di piani eteroclitici della rappresentazione: immagine video, materia oggettuale, pittura, spazio, gesto, voce...»<sup>9</sup>.

L'intervento sulla carta geografica da una parte e la scelta performativo-installativa dall'altra appena esaminate, rientrano nelle modalità emblematiche del suo lavoro, ascrivibili alle «due prospettive analitiche»<sup>10</sup> con le quali Enrico Crispolti ha sapientemente descritto le linee guida di un percorso pluridecennale. Il critico ha fatto riferimento ad un indirizzo «attinente all'espe-

<sup>6</sup> L. Pignatti (a cura di), *Mind the map*, Milano, Postmedia Books, 2011, p. 5.

<sup>7</sup> La video installazione è stata concepita per il cantiere progettato da Di.st.urb per «Stazione creativa», piattaforma di iniziative che si sono svolte collateralmente alla retrospettiva a Palazzo Reale dedicata a Studio Azzurro. Antonio Davide vi ha partecipato con Francesca Capasso, Franco Cipriano, Pier Paolo Patti, Ciro Vitale.

<sup>8</sup> Testimonianza di A. Davide, luglio 2019.

<sup>9</sup> A. Davide, Scheda critica, Milano 2016.

<sup>10</sup> Cfr. E. Crispolti, *Analitico perché ironico*, in M. Bignardi, F. Chezzi, E. Crispolti (a cura di), *op. cit.*, pp. 8-12.

rienza di rilettura inventiva, concettualizzata, del paesaggio (“processo paesaggio”)»<sup>11</sup> attraverso cui, all’insegna molto spesso dell’ironia, è possibile «operare modificazioni critiche nella contestualità data»<sup>12</sup> e favorire una consapevolezza conoscitiva. E a una seconda prospettiva dal «carattere fenomenologico, orientata alla extramedialità» e ad attitudini «comportamentali-sceniche».

In un costante equilibrio o, piuttosto, in un perenne e volutamente irrisolto dissidio, il lavoro «in immagine» e quello «in azione» di Davide, per usare un’ulteriore semplificazione critica<sup>13</sup>, si dipana senza sosta dagli anni Sessanta. Anche così sintetizzato, lascia intuire gli stretti legami con il contesto napoletano nel quale è maturato situandosi, nello stesso tempo, al centro delle principali linee di sviluppo artistico nazionale ed internazionale.

Dopo il diploma in Scenografia all’Accademia di Belle Arti e un esordio sotto il segno delle ricerche post informali, Davide diviene con Renato Brancaccio, Antonio Conzo, Crescenzo Del Vecchio, Giuseppe Desiato, Edoardo Ferrigno, Giuseppe Maraniello, Gabriele Marino, Giuseppe Pappa, Quintino Scolavino, Riccardo Trapani, uno dei protagonisti del Gruppo Studio P.66, un nucleo di giovani artisti provenienti prevalentemente dall’Accademia di Belle Arti di Napoli sedotti, come accadde a tanti in quegli anni, «dal fuoco delle agitazioni di LUCA»<sup>14</sup>.

L’atto di congedo dalla tradizione artistica locale iniziato con il Gruppo 58, l’impegno per la trasformazione delle strutture della società e del linguaggio sostenuto nelle riviste «Documento Sud» prima e «Linea Sud» dopo, il sabotaggio dei mass media e la controinformazione del gruppo Operativo Sud 64, sono le tappe – seguendo la lunga linea rossa della storia dell’avanguardia napoletana<sup>15</sup> – che precedono la costituzione del gruppo succitato, nato a ridosso della mostra *Proposta '66 Rassegna-Documento d'Arte Nuova*<sup>16</sup>, che si tenne nella Sala Alicata della Federazione provinciale del PCI di Napoli,

<sup>11</sup> *Ivi*, p. 8.

<sup>12</sup> *Ivi*, p. 9.

<sup>13</sup> La distinzione, sempre proposta da Enrico Crispolti risale al 1981, quando presso gli Antichi Arsenali di Amalfi il critico cura la sua prima mostra retrospettiva. Si veda *Antonio Davide. Progetto paesaggio. 1970-1980*, catalogo della mostra, Amalfi, aprile 1981.

<sup>14</sup> F. Cipriano, *Contestazioni*, in *Napoli Frontale. Documenti, immagini e suoni sul Sessantotto a Napoli*, catalogo della mostra, Napoli, Complesso Monumentale S. Maria La Nova, 10-25 giugno 1998, s.l., s.n., 1998, p. 6.

<sup>15</sup> *La lunga linea rossa* è il titolo dell’editoriale di LUCA pubblicato nel terzo ed ultimo numero della rivista «NO», Napoli, maggio-novembre 1971.

<sup>16</sup> *Proposta '66 Rassegna-Documento d'arte nuova*, Napoli, Sala di Via dei Fiorentini [sede della Federazione Provinciale di Napoli del PCI], 20 dicembre 1966-8 gennaio 1967.

riaperta a dicembre del 1966 per l'occasione, proprio grazie all'impeto strategico-organizzativo di LUCA.

Mentre si individuano luoghi di fruizione artistica alternativa, si cerca, insieme, di trovare «una storia per l'arte contro la sistemazione prevedibile degli schemi dettati dalla critica, dai mercanti, dalle ideologie culturali “dominanti”, quelle della ristrutturazione neo-capitalistica e quelle della sinistra di “sistema”»<sup>17</sup>. Un impegno arduo ma forse, proprio perché condotto in una città quasi priva di strutture culturali, in grado di produrre soluzioni non addomesticabili, da subito, dall'industria culturale e dal mercato<sup>18</sup>.

Il lavoro di gruppo, nella condivisione di temi e di strategie di apertura verso l'esterno, sollecita l'emancipazione dall'oggetto e dal quadro e il superamento della dimensione privata dell'operazione artistica. Sulla soglia di questo cambiamento, le riflessioni di Davide sono particolarmente significative:

Il quadro non basta più, la realtà è articolata e complessa. L'esercizio della pittura è solitario e distaccato, incapace in questo momento storico, di farsi portatore delle nuove energie del mondo. Il sociale è il supporto creativo dove operare? Bisogna pensare a nuovi strumenti espressivi, a pratiche creative capaci di sollecitare partecipazioni ampie e «culturalmente democratiche» al fine di promuovere una diversa e più diretta riappropriazione della realtà.

Il lavoro dell'arte dovrà uscire dalla marginalità dei luoghi mistificanti e asfittici del mercato e posizionarsi all'interno delle dinamiche sociali e antropologiche del territorio rinunciando, se occorre, alle specificità linguistiche fin qui assunte.

Uscire dal quadro significa amplificare lo spazio della visione per entrare con la propria fisicità sociale nello spazio e farsi oggetto della rappresentazione. [...]

Lavorare a micro-eventi, ad accadimenti consumati in luoghi occasionali, a storie dentro spazi improbabili, ad allestimenti e installazioni di oggetti estorti al sociale, a parole e ad ascolti decontestualizzati ad attraversamenti urlanti ma anche silenziosi della città<sup>19</sup>.

L'uscita dal quadro, una necessità condivisa in questo frangente da un'intera generazione di artisti a diverse latitudini, vuol dire per Davide incrociare anche le pratiche teatrali.

<sup>17</sup> F. Cipriano, *Contestazioni*, cit., p. 6.

<sup>18</sup> Si veda L. Caruso, *Ipotesi Per il Gruppo Proposta 66*, in *Proposta 66*, catalogo della mostra, Padova, Galleria 1+1, aprile 1967, ripubblicato in M. Bignardi, F. Chezzi, E. Crispolti (a cura di), *op. cit.*, p. 91.

<sup>19</sup> A. Davide, *Appunti di lavoro. Amplificare lo spazio della visione*, settembre 1967, in M. Bignardi, F. Chezzi, E. Crispolti (a cura di), *op. cit.*, p. 90.

È una smaterializzazione via via più chiara in cui viene esaltata non tanto la dimensione concettuale quanto quella partecipativa con l'immersione nello spazio della vita e in ciò che, successivamente, verrà identificato con il «sociale».

Ma poco dopo, quasi nello stesso arco temporale, pur legando ancora la sua storia a quella di LUCA e alla compagine più allargata dei collettivi con la partecipazione alle vicende della rivista «NO» (attiva dal '69 al '71), Davide prende a lavorare alle *Modificazioni*, coltivando uno spazio di ricerca individuale che argina il furore politico e la dissipazione dell'impegno, cambiandone il segno.

Il mio linguaggio è una specie di sillabario di segni, una segnaletica, un alfabeto che mi permette di formulare delle proposizioni che mi sottraggono a qualsiasi idea visualizzata del paesaggio, sostituendolo con un sistema di segni e con una sorta di codice che mi offre la possibilità di oscillare dalla Progettazione di un paesaggio alla Modificazione di un paesaggio, nel senso dominante che la Natura non c'è più<sup>20</sup>.

Le *Modificazioni* sono un esercizio di riscrittura di un frammento di ambiente o di paesaggio che Davide attiva prima per via progettuale su immagini preesistenti – si pensi agli interventi sulle cartoline di Palinuro o Paestum – e poi agendo direttamente su paesaggi urbani, o più spesso naturali, in cui vengono aggiunte piccole tracce, lievi scarti o piccole alterazioni dei profili con una modalità che ha diverse assonanze, a mio avviso, con le operazioni condotte proprio a cavallo dei decenni Sessanta-Settanta da Ugo La Pietra racchiuse nella definizione di «Sistema disequilibrante», dove l'artista in un continuo travaso di arte, architettura e progettazione, introduce elementi di disturbo che generano nuove percezioni e possibilità di cambiamento attraverso il linguaggio<sup>21</sup>.

L'inserimento di elementi perturbanti è presente, anche, in numerose azioni realizzate con il Gruppo Salerno 75, che si costituisce appunto a Salerno nel 1975 grazie all'incontro con Ugo Marano e Giuseppe Rescigno. Memorabile sia l'operazione nello spazio urbano *Errata Corrige*, sperimentata per la prima volta a Salerno, affiggendo in città manifesti con la locuzione latina indicante

<sup>20</sup> A. Davide, in *Antonio Davide. Le morfologie del naturale*, catalogo della mostra, Galleria Inquadrate, Firenze, 1973.

<sup>21</sup> Si veda S. Fontana, «La ricerca della differenza». *Interventi e progetti fuori dal «sistema» nell'attività di Ugo La Pietra tra il 1967 e il 1973*, AOFL XII (2017), 2, pp. 159-185. Fontana si è occupata del tema anche nella monografia dedicata ad *Arte e antropologia negli anni Settanta*, Milano, Postmedia Books, 2018.

la necessità di una correzione che *A proposito del Mulino Stucky*, quando il gruppo si fa artefice di un dettagliatissimo e ironico progetto di trasmigrazione dell'antico mulino in disuso nelle terre pugliesi della Capitanata, agitando il sonno dell'ente Biennale di Venezia e delle diverse amministrazioni coinvolte nell'impossibile impresa.

Anche questa rapida incursione nella pratica artistica di Davide che, peraltro, ha ritrovato nei decenni successivi nuove declinazioni all'utilizzo del medium pittorico, come testimoniano soprattutto le serie dei lavori *Le carte da viaggio* (1986-87) o *I luoghi di Cytera* (1988-1989), rende legittima un'affermazione. Che si possa legare l'intera evoluzione della sua ricerca al paesaggio, come forma dello spazio da interrogare e da attivare, o di cui disvelare la memoria che in esso si è stratificata.



DISCOURS DU PRÉSIDENT INTERNATIONAL  
DE LA RENAISSANCE FRANÇAISE M. DENIS FADDA



DENIS FADDA

REMISE DE LA MÉDAILLE D'OR DE LA RENAISSANCE  
FRANÇAISE 2018 POUR L'ENSEMBLE DE SON ŒUVRE  
À AKIRA MIZUBAYASHI

«Je me considérerai comme mort quand je serai mort en français. Car je n'existerai plus alors en tant que ce que j'ai voulu être, par ma souveraine décision d'épouser la langue française». Cette phrase que vous avez prononcée, Daniel Pennac, votre ami, la rappelle dans sa très belle préface à votre ouvrage «Une langue venue d'ailleurs».

Répondant à Maurice Pinguet qui, comme tant d'autres, s'étonnait de n'entendre aucun accent lorsque vous parlez en français, vous avez ces mots: «Le japonais n'est pas une langue que j'ai choisie. Le français, si. Heureusement, on peut choisir sa langue ou ses langues. Le français est la langue dans laquelle j'ai décidé, un jour, de me plonger. J'ai adhéré à cette langue et elle m'a adopté... C'est une question d'amour. Je l'aime et elle m'aime si j'ose dire...».

Vous avez commencé à apprendre le français à l'âge de dix-neuf ans, à l'université. Dès lors, votre vie s'est divisée en deux portions. Il y a les dix-huit premières années «monolingvistiques», comme vous dites, et la suite de votre existence placée sous la double appartenance du japonais et du français; le français, langue vers laquelle vous avez cheminé «avec patience et impatience». Je vous cite: «Je me suis déplacé vers elle; c'est elle que je suis allé recueillir tandis qu'elle m'a accueilli en elle». Elle vous est venue de loin cette langue qui, tout autant que le japonais, est devenue vôtre parce que vous vous l'êtes appropriée pour vous y «installer», pour la vivre en pleine conscience.

Un peu avant, à dix-huit ans, vous alliez par les rues de Tokyo avec un sentiment d'étouffement, vous vous sentiez emmuré, «l'espace de la prison n'en finissait pas de s'étendre... Il fallait que j'entreprene une tentative d'évasion», dites-vous; il fallait, d'une certaine façon sortir de la langue maternelle «malmenée jusqu'à l'usure», je vous cite, après les années 68-69, sortir de la

langue de l'inflation verbale qui vous «prenait en otage». Vous souffriez d'un «malaise linguistique»; le français vous apparaissait comme le seul choix possible ou plutôt la seule parade; encore faudra-t-il un choc pour y conduire.

C'est la lecture d'un texte «extraordinairement puissant» qui va constituer ce choc, un texte du philosophe japonais Arimasa Mori extrait de *Notre-Dame dans le lointain*: «L'essentiel, c'est de pénétrer dans les profondeurs de l'expérience. Hors de là, il n'y a aucune solution, aucune issue. C'est le seul chemin possible [...]. La parole, pour devenir authentique, doit remplir au moins une condition. C'est l'existence préalable de l'expérience qui lui correspond. Et – je continue – qu'est-ce que l'expérience? C'est [...] l'histoire de la conscience qui cherche à résister aux obstacles surgis lorsqu'une chose s'impose à elle [...]. Mon intention n'est pas, loin de là, de faire l'éloge, d'un point de vue moraliste, de l'expérience vécue, dit Mori. Ce que j'appelle ici l'expérience ne ressemble en rien à une simple expérience superficiellement vécue à titre personnel».

La conception de l'expérience de Mori n'a rien à voir avec une accumulation de faits vécus et d'actes accomplis.

Par ailleurs, un passage d'une autre œuvre de Mori, *Sur les fleuves de Babylone*, insistait sur l'humilité nécessaire dans l'apprentissage de la langue française.

Mori eut la force de tout abandonner, de tout perdre, y compris son poste de professeur à la prestigieuse Université de Tokyo, pour s'installer en France et renaître à une langue qui n'était pas la sienne et à la culture qui en est indissociable.

L'expérience, telle que Mori la définit, l'expérience fondatrice de la parole authentique, vous est apparue d'emblée, Monsieur, comme présupposant une «dimension sacrificielle» – ce sont vos mots – exigeant un effort ascétique, sans concession.

Apprendre le français n'était donc pas, pour vous, l'affaire de quelques années d'université mais, au contraire, «le projet invraisemblable, hallucinant et gigantesque qui engage toute une existence».

Cela supposait de vous imposer une discipline de fer, de vous livrer à un terrible exercice d'endurance. Vous l'avez fait et ce fut pour vous, comme pour Mori, une nouvelle naissance.

Mais, avant que ne commencent les cours à l'université, c'est une voix ou plutôt deux qui vous avaient mené vers la langue française. Des voix entendues à la radio nationale japonaise, dans le cadre des leçons de langue française. Leur présence était, pour vous, avant tout et presque exclusivement, celle de la vibration sonore des énoncés qu'elles portaient et véhiculaient; vous dites: «C'était pour moi comme un récital à deux voix, un concert retransmis

en différé où la voix de l'homme et celle de la femme se cherchaient, se répondaient, se confondaient, s'entrelaçaient dans leur mouvement phonique délicat et soigneusement défini».

Vous avez une grande sensibilité à la voix dont vous avez précocement découvert la puissance prodigieuse; «un instrument de musique à part entière», écrivez-vous. Car vous aimez énormément la musique – une passion vitale – et notamment l'opéra. Je pourrais parler de l'importance qu'a eu pour vous Mozart au début de votre cheminement et particulièrement *Les noces de Figaro* – et dans cette œuvre, le rôle de Suzanne – *Les noces de Figaro* constituent le fil narratif de votre roman *Un amour de Mille-ans*.

La musique fait totalement partie de votre vie et traverse toute votre œuvre. Pas un seul de vos ouvrages qui n'en soit imprégné. N'avez-vous pas donné le nom de «Mélodie» à votre chienne tant aimée? Cet être non humain qui vous a accompagné pendant douze années, et auquel vous avez consacré un livre bouleversant, d'ailleurs composé comme un opéra, en trois actes, avec prélude. N'avez-vous pas donné aux chiots qu'elle a mis au monde, par deux fois, des noms puisés dans des opéras?

Vous êtes aussi un musicien, certes pas à l'égal de votre frère, violoniste consacré, mais il vous arrive tout de même de faire partie d'un quatuor en tant qu'altiste. Vous aimez beaucoup la musique de chambre.

Cette virtuosité, tant vous-même que votre frère, vous la devait à votre père. Un père merveilleux qui, toute sa vie n'a reculé devant aucun sacrifice, aucun effort, pour l'éducation et l'épanouissement de ses fils. Il est même allé jusqu'à vous apprendre à nager à l'un et à l'autre alors que lui-même ne savait pas nager.

Vous manifestez le désir d'avoir un magnétophone pour enregistrer et ainsi pouvoir réécouter les leçons de français données à la radio. Dans les jours qui suivent, un énorme appareil vous est livré, ce qui représente un gros effort financier pour vos parents.

Pour votre père, la musique représente la modernité et la démocratie fondées sur la valeur suprême de l'individu. Il avait vécu l'époque où la musique occidentale, considérée comme relevant de la culture des ennemis, était prohibée et pourtant il l'aimait. Il lui fallut un certain courage pour garder toute sa place à Beethoven. À l'opposé du fanatisme ambiant, la musique occidentale incarnait aux yeux de votre père, je cite: «l'expression de la volonté de construction rationnelle (les symphonies) mais aussi celle de la douceur attendrissante (les deux petites Romances pour violon et orchestre qu'on lui offrit en cadeau de mariage)».

C'est grâce à la *Symphonie pastorale* que vos parents se sont unis.

Votre mère a fait la connaissance de votre père alors que recherchant d'où

pouvait venir ce morceau de musique occidentale d'une résonance feutrée, étouffée qu'elle entendait, elle aperçut votre père sortant d'un placard.

Est-ce ce goût paternel qui a aiguïté votre passion pour Beethoven et, particulièrement pour le premier mouvement du concerto pour violon?

Dans le domaine de la musique, l'abnégation de votre père a été particulièrement grande.

Il a voulu que votre frère apprenne le piano et il s'est empressé de faire l'acquisition d'un Kawai dont le prix était très élevé, sans craindre les critiques acerbes des gens du quartier. Il était prêt à aller jusqu'au bout, à faire l'impossible pour son enfant, pour ouvrir son esprit.

Un peu plus tard il n'hésita pas, tous les quinze jours, à conduire votre frère à Tokyo pour y prendre une leçon de violon; il y arrivait après un très inconfortable voyage en train de quatorze heures!

Dans votre œuvre dominant la fidélité, la constance, la sensibilité et la compassion ainsi que le goût de la transmission.

Ce goût de la transmission est, à coup sûr, un héritage de votre père. Votre père, avant d'être ingénieur, a été un remarquable professeur, permettant à son lycée des résultats qu'il n'avait jamais obtenus avant son arrivée et qu'il n'a plus jamais eus après son départ.

Il avait un insatiable désir d'apprendre, une soif de connaissances et une inépuisable passion pédagogique. Il apprenait sans cesse pour pouvoir enseigner, transmettre. Lui qui n'était pas musicien, ne s'est-il pas imposé d'absorber – pour comprendre à la place de son fils l'art du violon – le très volumineux manuel de Carl Flesch, *L'Art de jouer du violon*?

Vous avez le sentiment d'avoir bénéficié, en tierce personne, du face-à-face de votre père et de votre frère pour vous éveiller à la musique. Et c'est peut-être cette musique-là, dites-vous, qui vous a acheminé vers cette autre musique qu'est la langue française.

Vous écrivez: «Quand je parle cette langue étrangère qui est devenue mienne, je porte au plus profond de mes yeux l'image ineffaçable de mon père; j'entends au plus profond de mes oreilles toutes les nuances de la voix de mon père. Le français est ma langue paternelle».

Professeur des universités passionné, après avoir fait des études à Tokyo et à Montpellier qui vous ont conduit rue d'Ulm et au doctorat à Paris VII, vous réussissez parfaitement à conjuguer la rigueur de la pensée à l'extrême délicatesse des sentiments.

Vous êtes un homme de stabilité – contrairement à ce que le titre de votre si beau livre *Petit éloge de l'errance* pourrait faire croire – or, la stabilité facilite grandement l'approfondissement de la pensée et de l'expression.

Ainsi, dans votre œuvre, vous qui avez trouvé à Tokyo, près du parc de

la Philosophie, le lieu «acceptable», comme dirait Raymond Depardon, vous parvenez à une précision, une clarté, un niveau d'élucidation – portant l'empreinte des 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles français dont vous êtes un spécialiste – qui vous permet l'expression d'une grande sensibilité personnelle.

Cette sensibilité, ce penchant naturel pour la compassion, on les trouve dans tout ce que vous écrivez et notamment dans ce livre si passionnant qu'est *Dans les eaux profondes*.

La fidélité, la constance, c'est peut-être ce qui vous caractérise le mieux. Je ne parlerai pas de la fidélité à tous les membres de votre famille, à vos amis, à vos idées; elles sont évidentes. Je ne parlerai que de votre fidélité à l'égard de votre chienne Mélodie.

Il est d'usage de parler de la fidélité des êtres non humains, bien peu de l'infidélité des maîtres qui abandonnent ceux qu'ils avaient le devoir de protéger et encore moins de la fidélité des humains à l'égard des animaux.

Comme exemple de fidélité de l'animal, vous évoquez, notamment, Hachi, chien du Professeur Ueno de l'Université impériale de Tokyo, qui souvent l'accompagnait à la gare de Shibuya lorsque celui-ci partait pour son université. Une fois le Professeur Ueno décédé, Hachi est venu chaque soir l'attendre à la descente du train et ce pendant dix ans, jusqu'à sa propre mort. Une statue de Hachi, en position d'attente, a été édiflée dans la gare de Shibuya.

Mélodie était capable de la même fidélité; sa vie a consisté à attendre celui auquel elle se sentait attachée.

Mais le maître le lui a bien rendu. Vous avez veillé sur elle jour et nuit; vous raccourcissiez vos voyages pour réduire la souffrance que lui causait votre absence; vous ne manquiez à aucun de vos devoirs, obsédé par l'idée que vous pouviez lui faire du mal.

Mélodie est décédée le 2 décembre 2009; comme votre père, elle continue à habiter vos nuits.

Le livre que vous lui avez consacré, vous avez voulu qu'il soit pour elle une sorte de tombeau. Il est une réflexion sur la singularité de la condition humaine au miroir de la condition animale. Vous dites les leçons que vous avez reçues de Mélodie et concluez qu'en somme elle a été votre Maître.

Un hymne merveilleux, merveilleux comme toute votre œuvre; une œuvre profonde, empreinte de lucidité et de sensibilité écrite dans une langue admirable.

Il était juste que vous soit attribuée, Monsieur, la Médaille d'or de La Renaissance Française 2018 pour l'ensemble de votre œuvre.



DENIS FADDA

REMISE DU PRIX LITTÉRAIRE  
DE LA RENAISSANCE FRANÇAISE 2018  
À HOAI HUONG NGUYEN

Madame,

Vous avez trouvé la langue vietnamienne dans votre berceau, et vous êtes née plus tard à la langue française; elle vous a conquise. Votre amour pour cette langue est perceptible tout au long de ce très beau roman *Sous le ciel qui brûle* qui nous réunit ce soir, puisqu'il vous a valu le Prix littéraire de La Renaissance Française 2018.

Le héros de votre livre, Tuân, à l'école communale, tombe amoureux du français. Alors qu'il est en classe de huitième il découvre la Comtesse de Ségur et lit ses ouvrages avec passion. Tout lui semble d'un grand exotisme; les enfants occidentaux boivent du lait, cueillent des fraises, jouent du piano et font du théâtre... Il aime sans mesure ces histoires d'enfance. Plus tard il comprendra que c'est surtout la langue admirable de la Comtesse, une étrangère comme lui, qui l'avait touché. Si cette femme russe a pu écrire en français, peut-être le pourra-t-il aussi.

Le narrateur n'a que 14 ans, et il enseigne déjà le français à sa cousine Tiên âgée de huit ans. De ces leçons va naître une grande complicité. «Le français devient pour eux un terrain de jeu partagé».

Et c'est en français que sera scellée leur amitié au moment où le père de Tiên décidera du départ pour le Nord en guerre: «Votre père vous emmène là où il y a la guerre, il veut se battre et je ne comprends pas ce qu'il veut faire de vous, il ne faut pas vous inquiéter, nous nous retrouverons».

C'est à cette époque que Tuân commence à écrire et que, tout naturellement, il le fait en français quitte à passer pour un traître.

La langue française, l'écriture, la poésie vont lui permettre de traverser les épreuves terribles qui l'attendent.

Lorsqu'après les horribles massacres de la fête du têt, en Annam, à Huê,

en 1968, il doit tout seul enterrer des êtres infiniment chers, il se récite le poème de Rimbaud à Ophélie, persuadé que la magie des vers rendra leur disparition moins définitive:

«Sur l'onde calme et noire où dorment les étoiles...» ou bien  
 «Les saules frissonnants pleurent sur son épaule  
 Sur son grand front rêveur s'inclinent les roseaux...» ou encore  
 «Un chant mystérieux tombe des astres d'or».

Ces vers l'ont préservé de la folie.

Pour lui, la poésie française exerce une fonction salvatrice. Seule la poésie «pouvait raviver la flamme de regards éteints, rosir les traits d'un vieillard, et rendre justice à une petite fille volée à l'avenir».

Il aime la musique des poèmes de Mallarmé, même s'il avoue ne pas toujours en comprendre le sens mais c'est à la poésie de Gérard de Nerval qu'il s'attache passionnément. Dès qu'il se met à l'écriture, il recherche une forme qu'il veut aussi pure que celle des *Odelettes* découvertes dans le recueil des *Poésies* de Nerval, toujours près de lui. Lorsqu'il lit pour la première fois *Les Filles du feu*, il est transporté.

Il s'enthousiasme non seulement pour les personnages mais aussi pour les lieux de la jeunesse de Nerval: «Les forêts du Valois, sa campagne verdoyante, ses rivières limpides, ses fleurs sauvages, ses châteaux aux vitraux vermeils, ses nuits éclairées de mystère... et il se passionne pour leurs noms: Oise, Thève, Senlis...»

Ce n'est évidemment pas un hasard si votre livre commence par une promenade dans la forêt de Chantilly, route de Sylvie, et se termine aussi dans cette forêt, route des Tombes et Château de la Reine-Blanche, étangs de Comelles.

La nature, les arbres, les plantes, les fleurs, les couleurs tiennent une large place dans votre ouvrage.

Vous écrivez: «Son cœur ressemblait aux impatientes de Balfour, ces fleurs communes du Valois dont les pétales roses sont couronnés d'un casque blanc renfermant le pollen. Sur les tiges, les fruits ont la finesse de fils de lin, qui s'épaississent à mesure que leurs gousses se gonflent de graines...».

Un plaqueminière, arbre centenaire, joue un rôle important. Il se trouve dans le jardin du grand-père tant aimé de Tuân. Haut de vingt mètres, «il avait un énorme tronc entrelacé d'orchidées blanches; à l'automne, son feuillage devenait écarlate et se chargeait de fruits sucrés», «chaque nuit, il semblait s'animer, ses branches craquaient et murmuraient sous le vent». La puissance de cet arbre impressionne. Aussi le dit-on habité par les esprits errants et la fa-

mille qui le possède est enviée et aussi jalousée; on murmure qu'«elle a réussi à apprivoiser les morts»!

L'ouvrage est fort bien construit et rédigé dans un style sobre, d'une écriture fluide et souvent poétique; vous êtes d'ailleurs auteur de deux recueils de poésie: *Parfums* et *Déserts*.

Un exemple: «L'averse s'était soudain remise à tomber. Tuân se réfugia sous un aulne près du château. À ses pieds les feuilles de l'automne formaient un tapis de dentelles et de déchirures qui verrait bientôt la naissance de nouvelles pousses. Sur l'étang le reflet des arbres était troublé par mille gouttes qui s'abattaient avec force. Elles jouaient une musique végétale dont le rythme accompagnait le mouvement des oiseaux qui s'y étaient posés et glissaient en laissant derrière eux un sillon argenté. Tout cela formait un tableau vivant d'où il s'élevait une joie qui avait l'odeur fraîche d'un cahier aux pages blanches».

Votre livre a déjà reçu un prix. Votre premier roman avait aussi reçu des prix amplement mérités; pas moins de cinq. *L'ombre douce*, est un ouvrage bouleversant.

*Sous le ciel qui brûle* dont le fil conducteur est la marche du narrateur dans la forêt de Chantilly est, en réalité, un pèlerinage dans la mémoire où se mêlent mémoire collective, mémoire intime et mémoire littéraire. Comme dans la grande œuvre proustienne, le narrateur connaît, *in fine*, le salut. C'est le moment où il croise le regard souriant et confiant d'une petite fille sautillant sur le chemin, une jonquille à la main.

Lui qui demeure hanté par l'image des derniers instants passés avec sa jeune cousine partant pour le nord dont elle ne reviendra jamais, lui qui a vu «les étoiles se décrocher les unes après les autres» en perdant tragiquement tous les êtres qu'il aimait, il voit son désespoir se métamorphoser en un devoir à accomplir, celui de «raccrocher les astres au ciel pour rendre la vie à ceux qui l'(ont) perdue». Ce devoir est celui de l'écriture, de l'écriture rédemptrice; celle qui permet de transformer la révolte en acceptation, la dérélition en joie; «la joie est la fleur du courage», nous dit Marguerite Yourcenar.

Dans cette tonalité empreinte de douceur et irriguée par l'esprit de poésie, *Sous le ciel qui brûle* est une œuvre de paix, d'apaisement, de pacification avec soi-même et avec le monde.

Je souhaite longue vie à ce roman si touchant, en même temps livre d'histoire, car il nous fait traverser de la guerre d'Indochine à la guerre du Vietnam en nous faisant vivre la partition du pays et sa réunification.

Je remercie les éditions Viviane Hamy qui l'ont publié. On ne remercie jamais assez les éditeurs.

Et je félicite vivement le jury – dont certains des membres sont présents ce soir – et son président René Lebars pour le choix très judicieux qui a été fait.



DENIS FADDA

INSTALLATION DU CHANCELIER GABRIEL DE BROGLIE  
DANS SES FONCTIONS DE PRÉSIDENT D'HONNEUR  
DE LA RENAISSANCE FRANÇAISE LE 14 MARS 2019

Mesdames les ambassadrices,  
Messieurs les ambassadeurs,  
Madame la Représentante de la Secrétaire générale de la Francophonie,  
Madame le Ministre,  
Monsieur le Ministre,  
Monsieur le Directeur de cabinet du Grand Chancelier de la Légion d'honneur,  
Mesdames et Messieurs les Membres des académies,  
Monsieur le Président de la Fédération Maginot,  
Messieurs les officiers généraux,  
Mesdames, Messieurs,

Je vous remercie d'être si nombreux ce soir pour assister à l'installation du Chancelier Gabriel de Broglie dans ses fonctions de Président d'honneur de La Renaissance Française.

Le Président Abdou Diouf m'a chargé de transmettre ses vives félicitations au Chancelier de Broglie et aussi de saluer très amicalement les membres de La Renaissance Française ainsi que toutes les autres personnalités participant à la cérémonie de ce soir. Je le fais donc.

Vous me permettrez d'adresser un salut tout particulier à Maître Jean Veil et à Maître Pierre-François Veil.

Votre mère, Simone Veil, a été notre présidente d'honneur durant de longues années; attentive, toujours à l'écoute, elle n'était pas seulement respectée, elle bénéficiait au sein de La Renaissance Française d'une grande affection.

À l'occasion du centenaire de notre institution, en 2015, nous avons voulu l'honorer en faisant naître, pour elle, une rose qui devait porter son nom.

La couleur de cette rose, rouge, marque – au-delà de l’admiration – cette affection que nous lui portons.

Cette rose a été baptisée à Paris le 21 septembre 2015, dans le Jardin du Luxembourg, en présence de sénateurs et de vous-mêmes, ses fils, qui lui avez aussitôt porté le premier bouquet.

Très vite, des rosiers *Simone Veil* ont été plantés dans des communes de France, à l’initiative de délégations de La Renaissance Française ou d’édiles, dans des lieux publics, des jardins privés, et hors de France dans différents pays. Leur nombre ne cesse de croître.

En ce jour de baptême de la rose *Simone Veil*, je disais, parlant de votre mère: «Résister, construire, poursuivre; sa vie est un combat, un long combat, un combat exemplaire». Je le dis de nouveau aujourd’hui, sa vie a été un combat exemplaire.

Je vous remercie très chaleureusement d’être ici ce soir.

Nous allons maintenant entendre le Quatuor Thalia. Ce quatuor a un lien fort avec notre organisation. Nous l’avons entendu le 3 mai 2018 dans le cadre de l’un des *jeudis parisiens de La Renaissance Française*; il a été très apprécié au point que vous avez pu l’entendre devant le Panthéon le jour où Simone et Antoine Veil y sont entrés.

\* \* \*

Monsieur le Chancelier,

La Renaissance Française a une longue histoire.

À l’origine, il y a le Président Raymond Poincaré. En 1915 il fonde notre institution et la place sous le haut patronage du Chef de l’État.

Homme de paix qui dut faire la guerre – Ah! *Impardonnable XX<sup>e</sup> siècle*, pour reprendre le titre de l’un de vos essais Monsieur le Chancelier – Poincaré, lorrain né en 1860, a dix ans lorsque la guerre éclate. Il est témoin de la défaite. La Lorraine est amputée, la frontière avec l’Allemagne est déplacée; il voit arriver en grand nombre les réfugiés d’Alsace et de Moselle et découvre leur détresse; jusqu’en 1874 il connaît l’occupation prussienne et les humiliations qui l’accompagnent. Il en sera marqué à vie.

Président de la République de la Guerre, il est profondément habité par l’idée de construire la paix.

Visionnaire, il croit fermement en la victoire mais la victoire ne suffit pas; ce qu’il veut, de toutes ses forces, c’est bâtir la paix entre la France et l’Allemagne. Il faut donc vaincre sans humilier. Il est opposé à des sanctions extrêmes contre l’Empire. Il ne sera malheureusement pas entendu.

Le Président Poincaré a confié une double mission à La Renaissance Française: apporter de nouveau la langue et la culture françaises aux régions libérées et contribuer à la pérennisation de la paix par la promotion de la culture, en Europe et au-delà.

À l'expiration de son mandat de Président de la République, Poincaré en devient le premier Président d'honneur. Après lui, il y aura, notamment, le Recteur Paul Appell, Lyautey, le Professeur Arsène d'Arsonval, Louis Madelin, Georges Risler, Maurice Schumann. À Maurice Schumann succédera Simone Veil.

Depuis sa fondation, La Renaissance Française est donc placée sous le haut patronage du Président de la République ainsi que sous celui des ministres des Affaires étrangères, de l'Éducation nationale, de la Défense et de l'Intérieur.

Le Président Emmanuel Macron a donné son accord à votre nomination, Monsieur le Chancelier, ajoutant dans son courrier, je cite, «des vœux chaleureux de succès dans la poursuite de vos actions de promotion de la culture francophone et des valeurs de paix à travers le monde». Le Président de la République devrait s'adresser à nous dans quelques mois.

Vous êtes ainsi devenu, le 1<sup>er</sup> janvier 2019, le douzième Président d'honneur de La Renaissance Française ce qui, pour nous, constitue une grande joie.

Votre lien avec les deux derniers Présidents d'honneur était très fort. Vous avez appartenu au cabinet de Maurice Schumann et vous étiez très proche de lui. Vous étiez lié d'amitié avec Simone Veil – qui, comme Maurice Schumann occupait à l'Académie le treizième fauteuil – et vous siégiez à côté d'elle sous la coupole. Une continuité dont nous sommes très heureux.

Au fauteuil de Pierre Loti et de Paul Claudel, Simone Veil avait succédé à Pierre Messmer; Pierre Messmer a été notre confrère à l'Académie des Sciences d'Outre-Mer.

Pour votre part, à l'Académie française, vous avez succédé à Alain Peyrefitte qui avait lui-même remplacé Paul Morand. À ce propos, vous racontez cette chose étonnante. Trois semaines avant son décès, Morand avait convié à déjeuner Peyrefitte qu'il ne connaissait pas; au déjeuner participaient aussi Claude Lévy-Strauss et Jean Guitton. Peyrefitte fut élu au onzième fauteuil et succéda ainsi à Morand avec le ferme appui de Lévy-Strauss et de Guitton. Morand avait-il choisi son successeur?

L'auteur de *Le Mal français* et de *Quand la Chine s'éveillera*, était un réformateur. Il a créé l'ORTF, mis en place les régions. Dans les années 1970, devant les menaces que le développement de l'informatique faisait courir aux libertés, il a été amené à réfléchir à la protection des citoyens. Dans cette

fonction, il a eu pour principal collaborateur le Préfet inspecteur général de l'administration Roger Dumoulin, qui a été Président international de La Renaissance Française.

Monsieur le Chancelier, déjà Membre de l'Académie des Sciences morales et politiques, vous avez succédé à Alain Peyrefitte en 2001, devenant ainsi le cinquième membre de votre famille à siéger sous la Coupole. Conseiller d'État honoraire, Chancelier de l'Institut de France de 2006 à 2018, vous en êtes désormais le Chancelier honoraire et présidez la Fondation Simone et Cino Del Duca.

Historien, essayiste, auteur d'ouvrages couronnés par des prix prestigieux et devenus des classiques, tels que *Histoire politique de la Revue des deux mondes de 1829 à 1879*, *L'Orléanisme ou la ressource libérale de la France*, *Madame de Genlis*, *Guizot*, *Mac-Mahon*, vous avez été directeur général adjoint de l'ORTF, directeur général de Radio-France, président de l'Institut national de l'audiovisuel (INA), membre de la Haute autorité de l'audiovisuel, président de la Commission nationale de la communication et des libertés.

Ainsi, vous êtes, à la fois, un homme qui scrute le passé, agit dans le présent et regarde vers l'avenir.

La culture de l'historien spécialiste du XIX<sup>e</sup> siècle nourrit la constante réflexion de l'homme du XXI<sup>e</sup> siècle que vous êtes. L'omniprésence et je dirais même l'omnipotence de l'image dans nos sociétés, vous conduisent à une analyse des enjeux qu'elle soulève. N'écrivez-vous pas un ouvrage qui s'intitule *Une image vaut dix mille mots?* Cela ne vous détourne en rien de l'écrit, bien au contraire.

En effet, la langue française vous habite, vous nourrit et surtout vous inspire. Vous éprouvez un ardent amour pour cette langue que vous maniez de façon admirable. Dans votre discours de réception à l'Académie, vous écriviez: «Le service de la langue française a ceci de commun avec la religion qu'il n'est pas nécessaire d'y réussir pour s'y consacrer, ni d'y briller pour s'y plaire. C'est un culte...». Chacun de vos livres vibre de cette passion.

Vous êtes l'auteur du remarquable essai *Le français pour qu'il vive*, et vous avez fait graver ce titre sur la lame de votre épée d'académicien; c'est dire l'importance que vous donnez au combat que vous menez.

Dans cet ouvrage paru en 1986 et qui n'a rien perdu de sa pertinence, vous avez ces mots: «Aussi loin que je me souviens, j'ai toujours ressenti le français comme une fibre de mon être. L'amusement de mes jeux d'enfant, l'impression de mes premières lectures, la force de mes premiers sentiments n'ont jamais été séparés de la découverte des mots et des phrases qui les traduisaient. Langue maternelle, mais davantage langue d'enfance, langue d'adolescence, langue de maturité. Et aussi langue gardienne, langue heureuse, langue

laborieuse» et plus loin: «J'ai vécu du français comme on respire le bon air». Cela se sent à chacune de vos pages.

Limpidité, précision et énergie sont la marque de votre écriture, une écriture qui mobilise le lecteur, l'interroge, l'élève en l'invitant, dans le plus grand respect, à une pensée nuancée, circonspecte, bien que ferme et sûre. On pourrait lui appliquer le bel oxymore forgé par Maurice Schumann et repris par Maurice Druon voulant l'un comme l'autre faire l'éloge de votre personnalité; votre écriture est «invinciblement tempérée».

Tout naturellement, vous avez été appelé à participer aux différentes instances ayant pour mission la défense de la langue: le Haut Comité de la langue française, le Conseil supérieur, la Commission générale de terminologie et de néologie dont vous avez assuré la présidence. Mais vous aviez dû certainement déjà veiller à la santé de notre langue dans les cabinets ministériels auxquels vous avez appartenu, ceux d'André Malraux, de Jean-Marcel Jeanneney, de Maurice Schumann, de Maurice Couve de Murville, d'Edmond Michelet, d'André Bettencourt.

Avec nous, vous allez poursuivre votre engagement, la première mission de notre institution étant de «contribuer au rayonnement de la langue française et de la culture française et francophone». Certes, elle n'est pas la seule de ses missions.

La Renaissance Française agit pour la paix par la promotion du savoir, de la culture et des valeurs francophones; elle s'attache à la protection des patrimoines (y compris les patrimoines immatériels, notre environnement, nos paysages), à la mise en valeur des cultures régionales, des métiers d'art et de l'artisanat, à la sauvegarde des langues minoritaires et au soutien de ce que nous avons appelé les «communautés francophones dispersées». Ceci, dans un esprit de dialogue, d'échange et de partage avec les autres cultures.

Car notre institution n'est évidemment en rivalité avec aucune autre langue et aucune autre culture. Bien au contraire, La Renaissance Française s'emploie aussi à protéger et à faire mieux connaître les cultures autres, à les faire dialoguer avec la nôtre. Les délégations de La Renaissance Français hors de France facilitent la rencontre de la culture française et francophone avec celle du pays où elles opèrent.

Il faut souligner que, outre celles de France, notre institution dispose de délégations dans une quarantaine de pays dont, la plupart, ne sont pas des pays francophones. La francophonie de La Renaissance Française – historiquement première instance francophone – comprend l'ensemble des personnes qui, dans le monde, où qu'elles se trouvent, se reconnaissent dans la culture du monde francophone ou veulent la découvrir. Cette diversité se retrouve

dans son conseil d'administration qui compte des personnalités de différentes nationalités.

La Renaissance Française s'emploie chaque jour à rapprocher les hommes et les peuples. Elle y parvient par des initiatives multiples prises tant par son siège que par ses délégations. Ainsi, en Bretagne a été lancé le projet «Aquamater» qui, sur trois continents, sensibilise les lycéens au problème de l'eau. En Guinée, notre délégation a été la cheville ouvrière et le porte-parole de «Conakry capitale mondiale du livre 2017-2018». En Italie, avec l'appui de l'O.I.F., a été fondée une petite université, l'Université francophone de l'Italie du sud, l'U.F.I.S., en milieu franco-provençal, ceci pour contribuer à la sauvegarde de la langue franco-provençale parlée en deux communes depuis près de huit siècles et qui ne veut ni ne doit mourir.

Le combat pour la diversité linguistique est intimement lié au combat pour la diversité culturelle, parce que les langues sont, tout autant que les cultures, des patrimoines de l'humanité tout entière que nous devons préserver.

La Renaissance Française a conclu des accords avec différentes universités, entre autres l'Université Senghor d'Alexandrie, l'Université de Naples «Federico II», l'Université internationale de Rabat, et fondé «les rencontres méditerranéennes de Matera», qui, avec vous, Monsieur le Chancelier, réuniront des intellectuels de tout le bassin méditerranéen. Pour sa part, le Cercle universitaire international de La Renaissance Française, cercle interdisciplinaire, va rassembler des universitaires de différents pays et offrir des formations.

Notre institution décerne chaque année le prix littéraire de La Renaissance Française pour couronner une œuvre en français d'un auteur dont le français n'est pas la langue maternelle. Ont ainsi reçu ce prix une Italienne, un Vénézuélien, une Vietnamiennne. Par ailleurs, elle remet annuellement sa Médaille d'or pour l'ensemble de son œuvre à un écrivain reconnu: l'Algérien Boualem Sansal, l'Écossais Kenneth White, le Belge Jacques de Decker, le Grec Vassilis Alexakis et, en octobre dernier le Japonais Akira Mizubayashi.

En vertu de conventions, elle attribue d'autres prix, comme le prix «La Renaissance Française» dans le cadre de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer (le dernier lauréat était algérien), des prix de thèse ou de mémoire.

La Renaissance Française rassemble francophones et non francophones au cours de colloques ou de tables rondes diverses, au Maroc, au Japon, aux États-Unis, au Sénégal, au Liban, en Russie, en Serbie, au Luxembourg, en Italie, à Naples, à Rome, au Palais Farnese, ou sur le Palatin.

Sous votre impulsion, très bientôt, à Thessalonique, des universitaires de l'ensemble des pays des Balkans se retrouveront pour traiter du thème «La Première guerre mondiale dans la littérature balkanique d'expression française»; d'autres se retrouveront à Szeged. Le beau projet que nous avons conçu

autour de l'arbre, «Mon ami l'arbre», trouvera sa concrétisation et peut-être, à Fès, «le jardin du paradis» verra-t-il le jour?

En 1957, à Stockholm, dans son discours de réception du prix Nobel de littérature, Albert Camus nous a dit: «Chaque génération, sans doute, se croit vouée à refaire le monde. La mienne sait pourtant qu'elle ne le refera pas. Mais sa tâche est peut-être plus grande. Elle consiste à empêcher que le monde ne se défasse». À La Renaissance Française, nous avons ces mots à l'esprit, constamment.

À la proue du navire, Monsieur le Chancelier, Monsieur le Président, vous allez désormais montrer la route à une institution résolument tournée vers l'avenir et qui, malgré ses 104 ans, veut encore grandir, se développer au service de la langue française, de la culture du monde francophone et de la paix.

Qui mieux que vous, aujourd'hui, pouvait le faire?



## I SAGGI



RUTH AMAR

LE «TROP-PLEIN» DE L'ESPACE URBAIN  
OU L'ÉCRITURE DE LA VIOLENCE DANS *DÉSERT*,  
*LA GUERRE ET LES GÉANTS DE LE CLÉZIO*

Les «Trente glorieuses» (ou la «Révolution invisible» selon Jean Fourastié) qui désignent la période de forte croissance économique qu'a connue la France de 1945 à 1974, ont été célébrées comme une période idéale. Toutefois, il s'est avéré dans les décennies suivantes que la prospérité et le développement de la technologie de l'époque se sont faits aussi au dépend des relations humaines<sup>1</sup>. Cette évolution a mené finalement à l'aveuglement sur les racines de la crise contemporaine.

À rebours d'une histoire consensuelle de la modernisation, l'écrivain J.-M.G. Le Clézio, fameux pour avoir reçu le Nobel de littérature 2008 (l'Académie a fait le choix d'un «écrivain de la rupture, de l'aventure poétique et de l'extase sensuelle, l'explorateur d'une humanité au-delà et en-dessous de la civilisation régnante») est un grand voyageur, romancier de la solitude et de l'errance. Auteur d'une œuvre prolifique perçue comme une critique de la civilisation urbaine agressive et de l'Occident matérialiste, l'œuvre de Le Clézio atteste d'une proximité avec les mondes premiers et dévoile l'autre face, noire, du rouleau compresseur des cerveaux par la croissance et la technologie. Les conséquences sociales et environnementales des prétendues «Trente Glorieuses», de leur mythologie savamment construite par les «modernisateurs» eux-mêmes, de leurs choix technico-économiques et de leurs modes de vie, se révèlent dans les écrits de Le Clézio, néfastes pour l'être humain. Faisant resurgir la voix des vaincus et estimant à sa juste valeur le «progrès», Le Clézio par son «écriture prophétique» et sa «tentative de dépasser l'épistémè moderne» dévoile les méfaits du progrès européen surtout décrit dans les espaces urbains.

<sup>1</sup> Voir à ce sujet le livre de C. Bonneuil, *Une Autre histoire des «Trente Glorieuses»*, Paris, La Découverte, Broché, 2013.

Dans *L'inconnu sur la terre*, il écrit:

Je voudrais vivre dans un endroit tel que je pourrais voir sans cesse la mer, le ciel, les montagnes [...]. Les villes des hommes me gênent, les mots des hommes me gênent [...]. Je voudrais retrouver les pays où personne ne parle, [...] où tout est silencieux, dans le vent et la lumière<sup>2</sup>.

Le Clézio, invité à l'émission de Bernard Pivot, *Apostrophes*, affirme: «Les villes telles qu'elles sont conçues en Europe sont trop angoissantes»<sup>3</sup>. Les villes européennes sont trop pleines de fumée, de bâtiments, de monuments et ne présentent aucun espace libre, vide, ce qui crée un sentiment d'angoisse. Le Clézio accentue le fait que le «trop-plein» urbain anéantit la vision des lieux naturels et en même temps crée une déshumanisation de l'être. Il semble que la société consumériste<sup>4</sup> est remise en question dans *Désert*, *La Guerre* et *Les Géants*. Le consumérisme propagé dans l'espace urbain européen, dans ses grands magasins, dans ses supermarchés, semble être relié à une réification des relations humaines exprimée surtout par la figure du «trop-plein» urbain.

À partir de ces trois récits, Le Clézio exprime sa protestation en accentuant le fait que le consumérisme est un surplus qui finit par dominer la société; ce phénomène est la conséquence d'un développement dû à la société du spectacle telle que l'a définie Guy Debord:

Le monde à la fois présent et absent que le spectacle *fait voir* est le monde de la marchandise dominant tout ce qui est vécu. Et le monde de la marchandise est ainsi montré *comme il est*, car son mouvement est identique à l'*éloignement* des hommes entre eux et vis-à-vis de leur produit global<sup>5</sup>.

Les hommes sont donc finalement séparés et sont ainsi contrôlés. Les hommes dont l'aspect de compétition est de plus en plus significatif devien-

<sup>2</sup> J.-M.G. Le Clézio, *L'inconnu sur la terre*, Paris, Gallimard, 1978, p. 158.

<sup>3</sup> B. Pivot, *Apostrophes*, interview télévisée avec J.-M.G. Le Clézio, Paris, France II, 1982.

<sup>4</sup> Jean De Munck pose la question du consumérisme et indique qu'on ne passe de la consommation au consumérisme qu'en ajoutant des dimensions symboliques à la dimension bioéconomique de la consommation: «On désigne par "consumérisme" un mode de vie, des normes et standards de désir légitime de la vie réussie [...]. Il s'agit d'un mode de consommation individualiste, dépendant du marché, quantitativement insatiable, envahissant, hédoniste, axé sur la nouveauté, faisant usage des signes autant que des choses». (I. Cassiers, *Redéfinir la prospérité*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, 2011, p. 103).

<sup>5</sup> G. Debord, *La Société du Spectacle*, Paris, Gallimard, 1992 (3<sup>e</sup> édition), p. 23.

ment finalement violents. À propos de la marchandise, Lukàcs dans *Histoire et conscience de classe* attestait également des mêmes méfaits:

[...] ce n'est que comme catégorie universelle de l'être social total que la marchandise peut être comprise dans son essence authentique. Ce n'est que dans ce contexte que la réification surgie du rapport marchand acquiert une signification décisive, tant pour l'évolution objective de la société que pour l'attitude des hommes à son égard, pour la soumission de leur conscience aux formes dans lesquelles cette réification s'exprime... Cette soumission s'accroît encore du fait que plus la rationalisation et la mécanisation du processus de travail augmentent, plus l'activité du travailleur perd son caractère d'activité pour devenir une attitude contemplative<sup>6</sup>.

Le récit le clézien met en scène ces caractéristiques suggérant que le monde de la marchandise domine le vécu. Les affiches de publicité et l'excès des marchandises dissimulent la réalité:

Les boutiques illuminées avaient de grandes affiches pour séduire, des affiches qui disaient doucement: 'Achetez! Achetez-moi! Achetez-moi! Soyez toujours jeune et belle! C'est *extra*! Achetez-moi!' Il y avait partout des éclairs de lumière rouge orange, ou ultra-violette, qui vous frappaient droit au fond de l'œil au moment où vous alliez peut-être voir. Pour cacher les bruits de la guerre, on avait inventé des musiques tonitruantes, faites de tam-tams et de gongs, des musiques douces et fracassantes qui vous hypnotisaient au moment où vous alliez peut-être entendre la voix de Monsieur X. en train de crier: au secours! Tout était lisse et doux. Il y avait des parfums si délectables, des tapis si moelleux, des liqueurs, des mets si bons pour les papilles, des eaux si pures jaillissant des robinets, que c'était difficile de croire à la faim, à la soif, au froid, aux sols de boue et d'ordures<sup>7</sup>.

Dans les récits qui font l'objet de notre interrogation, je m'arrêterai, dans un premier mouvement, sur la construction d'une figure du «trop-plein» de la ville qui va à l'encontre du vide si cher à Le Clézio. Puis, j'analyserai la notion du trop-plein exprimée par une mise en relation avec un phénomène violent: l'excès et le dépassement des limites. L'excès entraîne une déshumanisation de la société urbaine dont l'individu est finalement rejeté.

<sup>6</sup> G. Lukàcs, *Histoire et conscience de classe, Essai de dialectique marxiste*, Paris, Éditions de Minuit, 1960, p. 88.

<sup>7</sup> J.-M. G. Le Clézio, *La Guerre*, Paris, Gallimard, 1970, p. 273.

1. *Le trop-plein de l'espace urbain et sa relation avec le vide*: Désert, La Guerre et Les Géants

La figure du trop-plein (ou de la saturation) dans l'espace urbain apparaît dans l'œuvre de Clézio et plus spécifiquement dans *La Guerre et Les Géants*, deux récits où la ville évoque un dédale. En effet, c'est bien d'une écriture qui dénonçait l'agression de la ville que Le Clézio parlait: «Dans tous les livres que j'ai écrits, jusqu'à *La Guerre et Les Géants*, j'ai ressenti comme une nécessité d'écrire le monde de la ville, le monde mécanique, l'agression du langage et celle des formes. C'était une nécessité pour m'en débarrasser»<sup>8</sup>.

Dans le développement des récits considérés, une figure du trop-plein de la ville se construit engendrée par la profusion de tout ce qui encombre l'espace urbain. Or, de manière paradoxale, quand la présence du trop-plein anéantit la vision des lieux naturels, il finit par se confondre avec le vide. Ce phénomène est exprimé par le fait que la matière, les bâtiments, les murs, les routes deviennent invisibles. Le Clézio exprime la relation entre le vide et le plein dans *L'Extase matérielle*: «Être vivant est une perpétuelle incertitude. Et l'oscillation continue entre le plein et le vide, entre ce qui m'appartient et ce qui est négation de toute propriété»<sup>9</sup>.

Le vide tel qu'il existe dans le désert n'est pas une menace pour l'homme, qui se joint à lui de manière naturelle. Aucun effort n'est exigé de lui et il est possible d'y trouver le calme et la sérénité alors que dans l'espace du trop-plein l'homme est souvent menacé par son entourage saturé d'objets technologiques, artificiels, inhumains. Dans ce cas, le vide est conçu de manière métaphorique et se traduit par l'excès et le trop-plein, signe de violence.

Dans sa déambulation à travers Marseille, la violence s'exprime par un vide qui paraît «abstrait», négatif (mais qui, paradoxalement, est décrit de manière concrète) créé à partir d'une sensation négative, un sentiment de néant<sup>10</sup>, qui s'attache peu à peu à tout ce qui forme l'entourage de Lalla et qui littéralement la *remplit*. Elle perd ses sensations: elle ne voit plus, ne sent plus, n'entend plus: un vide se fait autour d'elle, reflété par l'image du vent glacial. Au vide positif et au vent chaud du paysage désertique se substitue un

<sup>8</sup> P. Boncenne, *Le Clézio s'explique*, in «Lire», vol. 32, 1978, p. 26.

<sup>9</sup> J.-M. G. Le Clézio, *L'Extase matérielle*, Paris, Gallimard, 1967, p. 50.

<sup>10</sup> Nous entendons le néant tel qu'il apparaît dans *La Nausée*: «C'était impensable: pour imaginer le néant il fallait déjà qu'on se trouve déjà là, en plein monde et les yeux grands ouverts et vivant; le néant, ça n'était qu'une idée dans ma tête, une idée existante flottant dans une immensité: ce néant n'était pas venu avant l'existence, c'était une existence comme une autre et apparue après beaucoup d'autres» (J.-P. Sartre, *La Nausée*, Paris, Gallimard, 1938, p. 171).

tourbillon glacial, vertigineux qui accompagne le trop-plein/le vide de la ville. Le «vide» personnifié réapparaît de façon obsessionnelle durant la description de Marseille: «Lalla ferme les yeux pour résister, pour ne plus voir le vide qui tourne sur la place...»<sup>11</sup>. Les individus sont perdus dans l'anonymat des chambres-cellules où ils fuient l'agressivité du milieu urbain. Le vent du mal «fait le vide sur la ville [...] qui creuse ces tourbillons sur les places et qui fait peser le silence dans les chambres solitaires»<sup>12</sup>. Les hommes n'ont plus aucune intimité dans les grandes foules. Les êtres humains qui ont créé eux-mêmes ces espaces urbains, se retrouvent en position d'antagonisme: les villes ne permettent plus à l'homme la place qu'il avait cru s'octroyer: «...et c'est encore ce vide terrible qui cause son tourbillon ici»<sup>13</sup>. Il semble que le *ici* ne désigne pas seulement Marseille mais qu'il s'agit plutôt d'un *ici* général, désignant toutes les villes où les hommes se perdent en une foule marquée par l'anonymat, la solitude et l'abandon.

Le vide négatif de l'espace urbain, ou la sensation de néant, concept d'absence absolue, ou de nullité absolue est directement et indissociablement lié à la notion de non-existence. Il est exprimé dans Marseille par la peur et l'angoisse de tous les habitants de l'espace urbain. Ce vide est décrit en termes de faim: «C'est la solitude, peut-être, et la faim aussi, la faim de douceur, de lumière, de chanson, la faim de tout»<sup>14</sup>, en termes de mort: «Lalla [...] est vide comme si elle n'existait plus réellement»<sup>15</sup>. Le tourbillon glacial souffle sur la ville, transforme le trop-plein en vide et finit par s'emparer de Lalla qui «...sent le vertige continu du vide qui entre en elle»<sup>16</sup>. Toutes les femmes de Marseille et des autres villes modernes ressentent le vide qui s'empare d'elles: «Alors dans tous ces ventres de femmes naît le vide, le vide intense et glacé qui s'échappe d'elles et qui souffle comme un vent le long des rues et des ruelles, en lançant ses tourbillons sans fin»<sup>17</sup>. Lalla, fille du désert n'acceptera pas les conditions de vie urbaines européennes et elle retournera dans les étendues de son désert natal, là où elle retrouve l'autre vide, le vide positif, découlant du paysage naturel, essentiel à la vie des hommes du désert.

C'est un peu à la même ville monstrueuse que le narrateur du *Livre des Fuites* s'adresse: «Ville de fer et de béton, je ne te veux plus. Je te refuse.

<sup>11</sup> J.-M. G. Le Clézio, *Désert*, Paris, Gallimard, 1980, p. 305.

<sup>12</sup> *Ivi*, p. 313.

<sup>13</sup> *Ibidem*.

<sup>14</sup> *Ibidem*.

<sup>15</sup> *Ibidem*.

<sup>16</sup> *Ibidem*.

<sup>17</sup> *Ibidem*.

Ville à soupapes, ville de hangar, j'y ai assez vécu. Les éternelles rues cachent la terre, les murs sont des paravents gris, et les affiches et les fenêtres»<sup>18</sup>.

De même, *La Guerre* est imprégnée d'une violence urbaine, une guerre totale et sans merci. Le rythme haletant de l'écriture lié au ton volontairement détaché, laisse percevoir la figure poétique de l'accumulation des images organisées en une vision qui sert de base à la représentation de la violence urbaine:

Au centre du terrain vague, il y a une sorte d'usine de ciment, avec deux cheminées qui rejettent des colonnes de fumée... Elle regarde chaque détail, chaque repli mat, chaque boule de peaux et de papiers, chaque paquet d'entrailles. Elle sent l'odeur fade et terne qui entre en elle, elle écoute aussi les bruits de la décomposition qui s'allume au centre de la montagne. À côté de la montagne, l'usine travaille, souffle ses nuages noirâtres... Les cités ouvrent et referment les vannes de leurs cimetières. Il y en a tant! Cimetières des ordures, cimetières des chiens et des rats, cimetières des voitures<sup>19</sup>.

Béa B. voit une ville «se former autour de sa tête»<sup>20</sup>. Elle repense la construction de la ville, une sorte de genèse, une ville dont le trop-plein est entièrement et uniquement créé par le vide:

Le premier jour, il y avait eu cette chambre d'hôtel [...] Le vide était allé, moitié en volant, moitié en nageant, et il s'était répandu dans l'air froid, il avait couru dans la rue, il avait levé la chambre en haut d'une espèce de trou, par-dessus la mer des bruits et des mouvements<sup>21</sup>...

L'image du vide *nageant* et *volant* évoque celle du tourbillon glacial de Marseille dans *Désert*, qui souffle et crée la ville avec ses innombrables rues, boulevards, visages. La jeune fille cherche à comprendre l'origine et le sens de la guerre; elle rencontre son double sombre, Monsieur X., qui n'a pas de nom, autre forme de la violence et de destruction.

La figure du trop-plein de la ville se construit par la profusion de tout ce qui encombre l'espace urbain. Le lieu du trop-plein où naît le récit le clézien est bâti sur des contradictions et se confond souvent avec le vide. Les diffé-

<sup>18</sup> J.-M. G. Le Clézio, *Le Livre des Fuites*, Paris, Gallimard, 1969, p. 63.

<sup>19</sup> J.-M. G. Le Clézio, *La Guerre*, Paris, Gallimard, 1970, p. 271.

<sup>20</sup> J.-M. G. Le Clézio, *Les Géants*, Paris, Gallimard, 1973, p. 23.

<sup>21</sup> *Ivi*, pp. 23-24.

rents aspects de ses représentations le concrétisant, nous ont menés à réaliser que ce vide devient néant dès qu'il est relié à l'espace urbain.

## 2. *Le trop-plein et sa relation à l'excès et au dépassement des limites*

Dans les trois récits considérés, la notion du trop-plein est également exprimée par une mise en relation avec l'excès et le dépassement des limites, ce qui entraîne finalement la déshumanisation de la société urbaine qui rejette l'individu. Ceci reflète la théorie de Guy Debord qui dans *La Société du spectacle* décrivait dans les années soixante les excès d'un monde devenu étranger où le progrès de la technologie, les rêves, les images, la célébrité, les héros, sont nébuleux. Les liens avec la réalité sont poreux et indéfinis. La culture de l'excès permet alors par exemple à la publicité, technique employée à inciter à acheter de plus en plus de produits, d'être beaucoup plus efficace que les autres types de communication aujourd'hui. Il affirme: «La prolifération des 'pseudo-événements' préfabriqués [...] découle de ce simple fait que les hommes, dans la réalité massive de la vie sociale actuelle, ne vivent pas eux-mêmes des événements»<sup>22</sup>. Nous constatons que ce phénomène qui engendre la violence est manifesté dans les récits le cléziens à l'aide d'un processus d'anéantissement, se manifestant de deux manières: celle du surgissement de couleurs ternes, grises – des couleurs «incolores» et celle de la parité (la non-différence).

### 2.1. *Les couleurs blafardes*

Nous noterons tout d'abord la répétition de couleurs ternes et blafardes dans *Les Géants*:

Il y avait tellement de lumière, tellement d'énergie, partout, tellement de couleurs, de formes, de bruits, d'odeurs, que les gens n'existaient pas. Ils étaient devenus de drôles de fantômes, avec leurs visages *pâles*, leurs yeux *pâles*, leurs vêtements *gris* et leurs cheveux *ternes*<sup>23</sup>. La jeune fille passait au milieu d'eux sans les voir, elle les traversait, vague après vague, et c'étaient toujours *les mêmes*<sup>24</sup>.

<sup>22</sup> G. Debord, *op. cit.*, p. .

<sup>23</sup> C'est nous qui soulignons.

<sup>24</sup> J.-M.G. Le Clézio, *Les Géants*, cit., p. 47.

Les formes, les bruits, les odeurs s'annulent pour se *vider* de leur contenu et les couleurs deviennent «décolorées», les vêtements *gris*, les cheveux *ternes*. Nous nous arrêterons sur le gris, la couleur à laquelle, selon Kandinsky, il manque:

[...] une possibilité vivante [...] parce qu'il résulte de deux couleurs (le blanc et le noir) qui ne possèdent aucune force purement active (en mouvement), mais procèdent, d'une résistance immobile et d'autre part, d'une immobilité incapable de résistance (comme un mur infini, infiniment épais et un trou infini, sans fond)<sup>25</sup>.

Le gris, dans l'espace urbain le clézien, suggère, de fait, un effacement de couleurs. Dans *La Guerre*, la couleur grise domine tout le récit:

La jeune fille marche très tôt le matin. Elle voit les corridors de ciment où traîne une sorte de brume grise. L'ombre est encore accrochée aux portes. Les fenêtres fermées sont couvertes de buée. Les voitures roulent silencieusement sur l'asphalte du trottoir. La jeune fille aperçoit un grand camion gris qui roule lentement le long du trottoir... Elle suit longtemps le camion gris à travers les rues, ensuite elle monte dans un autobus et elle voyage jusqu'à l'autre bout de la ville, jusqu'au grand terrain vague où règne une drôle d'absence, une drôle de fumée noire<sup>26</sup>.

Les avatars de la couleur grisâtre se répercutent dans *Désert*, dans la ville de Marseille, qui est à l'opposé du désert où règnent le bleu et le soleil. Marseille *pleine* de cette couleur ou de ses mutations désignées par les adjectifs, tels que «blafardes», ou par des images telles que les *villes couleur de suie*<sup>27</sup> la lueur *mauvaise* des ampoules<sup>28</sup> des yeux bleus d'aveugle, presque *transparents*<sup>29</sup>. La seule fois où surgit le blanc, il est accompagné du mot «taie», sorte d'enveloppe qui ne permet pas de voir le ciel: «ils ne pourraient pas la voir à travers cette taie blanche, qui sépare cette ville du ciel»<sup>30</sup>. Ces couleurs contribuent à anéantir le trop-plein pour ne laisser apparaître qu'une atmosphère de dégénération et de tristesse.

Ce n'est que lorsque Lalla s'esquive du trop-plein urbain pour regagner le

<sup>25</sup> V. Kandinsky, *Du spirituel dans l'art et dans la peinture en particulier*, Paris, Denoël, 1989, p. 147.

<sup>26</sup> J.-M.G. Le Clézio, *La Guerre*, cit., p. 271.

<sup>27</sup> J.-M.G. Le Clézio, *Désert*, cit., p. 310.

<sup>28</sup> *Ibidem*.

<sup>29</sup> *Ibidem*.

<sup>30</sup> *Ivi*, p. 311.

port, qu'elle quitte l'espace violent afin de rejoindre un lieu apaisant où règnent la lumière du soleil et les couleurs du blanc, du bleu et même du rouge:

Ici, tout d'un coup, c'est le silence, comme si elle était vraiment arrivée dans le désert. Devant elle, il y a l'étendue *blanche* des quais où la lumière du soleil brille avec force, [...] les rangées de containers *rouges*. Il n'y a pas d'hommes ici, ni de moteurs d'auto, rien que la pierre blanche, [...] l'eau sombre des bassins. Alors elle choisit une place entre deux rangées de chargements recouverts d'une bâche *bleue*, et elle s'assoit [...] les oiseaux de mer passent [...] et Lalla pense à sa place entre les dunes, et à l'oiseau *blanc*<sup>31</sup> qui était un prince de la mer<sup>32</sup>.

En s'esquivant de l'espace encombré du centre-ville pour retrouver le port, Lalla atteint un lieu de repos de calme et de sérénité: *un petit désert* est reconstruit simultanément dans le texte et dans l'esprit de Lalla à partir du soleil, du silence, du vide positif, des couleurs évoquant celles du désert natal. Les deux rangées de chargement recouvert d'une bâche bleue, ne sont autres que l'image des dunes et de la mer; l'oiseau blanc, prince de la mer évoque immédiatement le personnage du Hartani, compagnon du désert perdu, comparé à plusieurs reprises (au début du récit) à un épervier.

## 2.2. *L'image de la parité*

D'autre part, la figure de l'anéantissement s'exprime dans les récits, par une manifestation de parité qui produit un phénomène de destruction réciproque, de perte d'identité. La différence est nécessaire à l'essence, ainsi que l'exprimait Nâgârjuna:

If there is no essence,  
How can there be difference in entities?  
The essence of entities  
Is what is called the entity of difference<sup>33</sup>.

<sup>31</sup> C'est nous qui soulignons.

<sup>32</sup> J.-M.G. Le Clézio, *Désert*, cit., p. 294.

<sup>33</sup> J.L. Garfield, *The Fundamental Wisdom of the Middle Way, Nâgârjuna's Mâlamadhya-makârikâ*, New York, Oxford, Oxford University Press, 1995, p. 39.

Notre traduction:

S'il n'y a pas d'essence

Comment peut-il y avoir une différence dans les entités?

L'essence des entités

Est ce qui est nommé l'entité de la différence.

Selon la théorie de Nâgârjuna, la *différence* présuppose des essences *individuelles*; or, les cas où il n'y aurait pas de différence, déboucheraient sur le vide. En effet, au fur et à mesure que le récit des *Géants* progresse, nous remarquons que s'établit un principe de parité: les passants côtoyés par Tranquilité sont tous les *mêmes*, ne possédant aucune individualité notable, aucune différence. Les hommes si nombreux, identiques les uns aux autres, engendrent une masse anonyme, à la limite identifiable au vide. Le phénomène du trop-plein se reproduit à travers les éléments qui composent l'espace urbain. Il est traduit par les déterminants «toutes» et «tous» et se transforme en vide, exprimé par les adverbes de négation «ni... plus»:

La jeune fille Tranquilité regardait *toutes* les rues, et *tous* ces comptoirs, ces signes écrits, et elle pensait qu'elle n'existait plus vraiment. *Plus* personne autour d'elle n'existait. La masse anonyme, compacte, n'avait *plus* de vie, *ni* de passé, *ni*<sup>34</sup> de parole<sup>35</sup>.

Ainsi, le trop-plein s'infilte-t-il, marqué linguistiquement à l'aide d'adverbes d'intensité: «Je vois *beaucoup* de femmes et *beaucoup*<sup>36</sup> d'hommes, tout le temps, dans la lumière du jour, et ce sont des sourds-muets»<sup>37</sup>. Les sourds-muets impliquent un grand silence. De même, dans cet autre passage: «il y avait *tellement* de noms, *tellement* de prénoms, et *tellement*<sup>38</sup> de mots qu'on ne savait plus lesquels entendre»<sup>39</sup>. La surabondance des bruits cause leur annulation, les transformant en silence. De l'excès naît la masse anonyme silencieuse (cette fois le silence négatif). Le même phénomène est renouvelé sous forme de pléthore de papillons de nuit étranges qui survolent la ville sans bruit: «Mais on ne pouvait pas les tuer. Il y en avait trop [...]. Ou bien c'étaient des milliers de chauve-souris qui se bouscuaient [...]. Mais ce qui était terrible surtout, c'était le silence. Tout ça se faisait sans bruit, sans cris»<sup>40</sup>. Le processus d'anéantissement par l'excès est réitéré quand Tranquilité échoue dans sa tentative de lire les innombrables panneaux en ville, qui sont si abondants que la distinction entre les mots s'avère impossible. Elle pensait: «Si je peux voir quelques lettres [...] mais c'était difficile. Il y en avait trop»<sup>41</sup>. L'ex-

<sup>34</sup> C'est nous qui soulignons.

<sup>35</sup> J.-M.G. Le Clézio, *Les Géants*, cit., p. 51.

<sup>36</sup> C'est nous qui soulignons.

<sup>37</sup> J.-M.G. Le Clézio, *Les Géants*, cit., p. 19.

<sup>38</sup> C'est nous qui soulignons.

<sup>39</sup> J.-M.G. Le Clézio, *Les Géants*, cit. p. 27.

<sup>40</sup> *Ivi*, p. 85.

<sup>41</sup> *Ivi*, p. 87.

cès des mots implique une pollution d'idées incompréhensibles qui intensifie encore le vide.

Le trop-plein et l'image de la parité se retrouvent dans *La Guerre*, récit à la fois dénonciateur, condamateur et apocalyptique. Encombré d'images violentes, le texte se déroule creusant sa route dans le même mouvement du trop-plein de l'espace urbain. Bea B., le personnage central, n'a pas de visage, elle n'est que l'intermédiaire sans nom qui nous permet de saisir les images du monde en guerre. L'excès est traduit cette fois sous forme d'objets maudits dans les rayons surchargés des supermarchés:

Il y a tellement de richesses stockées dans les magasins que le désir n'existera plus, et que des peuples entiers mourront dans les rues [...]. Ils sont là les objets maudits. Alignés le long des corridors des supermarchés, venus de tous les coins de l'univers, avec tous leurs noms criés à la fois<sup>42</sup>.

La surabondance marquée par l'adverbe d'intensité «tellement» implique un processus de déshumanisation (dépouillant les relations avec autrui de tout sentiment) au cours duquel «le désir n'existera plus». Le principe de la non-différence est mis en relief par l'expression «à la fois», l'adverbe d'intensité «tellement», le pluriel du déterminant «tous», dont le récit est saturé.

Après *Les Géants* et *La Guerre*, *Voyages de l'autre côté* est un récit où apparaissent encore des structures de la ville violente et inhumaine, bien que le malaise y soit moins accentué. Un excès de mobilité et de vitesse y est encore exprimé: «Il y a vraiment *beaucoup* de choses. Certaines bougent vite, les vélocycles, les voitures, les autobus, les reflets, les mots écrits sur les papiers»<sup>43</sup>. Cette profusion en mouvement permet tout comme dans le cas des *Géants*, la présence des bruits excessifs fourmillants du trop-plein qui finissent par s'annuler les uns les autres: «On marche au milieu de tous les bruits qui résonnent et qui font mal, les bruits des autos, les bruits des radios, les bruits des bouches à paroles. Et puis petit à petit les bruits se mettent à se battre les uns contre les autres, ils s'annulent»<sup>44</sup>. L'anéantissement des bruits conduit cette fois à un silence négatif qui engendre le néant.

Pour conclure cette étude, il faut souligner que l'écriture le clézienne se nourrit d'une quête continue d'une figure du vide positif tel qu'il est représenté dans le désert. Il en résulte que l'espace des récits se présente surtout comme celui de transferts métaphoriques. L'écriture tente de recueillir

<sup>42</sup> *Ivi*, p. 232. C'est nous qui soulignons.

<sup>43</sup> J.-M.G. Le Clézio, *Voyages de l'autre côté*, Paris, Gallimard, 1975, p. 112.

<sup>44</sup> *Ivi*, p. 26.

le vide, de lui donner forme. Or ce mouvement s'avère impossible dans l'espace du trop-plein urbain qui, lui, est un espace de violence exprimée par le phénomène de l'excès et le dépassement des limites. En mettant en scène le trop-plein, Le Clézio tient par là un véritable discours implicite sur la violence.

TERESA ARMANNO

## ALGERIA-CUBA: TERZO MONDO, RIVOLUZIONE E SOLIDARIETÀ

«Terzo mondo» è l'espressione usata, per la prima volta nel 1952 da Alfred Sauvy, demografo francese, in un articolo su «L'Observateur»<sup>1</sup> per indicare quelle nazioni che, nel pieno della Guerra Fredda, cominciavano a disegnare una terza via politica, economica, sociale e militare, distaccata dalle politiche egemoniche sostenute da Stati Uniti e Unione Sovietica.

Sauvy si riferiva ai Paesi ignorati, sfruttati e disprezzati che avevano il bisogno di contare qualcosa a quegli Stati che, nel linguaggio delle Nazioni Unite, erano definiti i Paesi Sottosviluppati<sup>2</sup>. Terzo mondo che fu assimilato, attraverso un'analogia, al Terzo Stato protagonista della Rivoluzione francese, una specificazione tesa a restituire il senso del potenziale rivoluzionario che traeva ispirazione dalla rivendicazione di un peso, di una rilevanza, nel contesto internazionale da parte di questi attori<sup>3</sup>.

Dopo la fine della Seconda Guerra Mondiale, la decolonizzazione, soprattutto in Africa ed in Asia, aveva lasciato o stava lasciando vuoti di potere che in più riprese sia gli Stati Uniti che l'Unione Sovietica avevano cercato o cercavano di riempire. Allo stesso tempo, il desiderio di affrancamento dalle potenze coloniali e la voglia di esprimere la propria identità, come espressione

<sup>1</sup> «Nous parlons volontiers des deux mondes en présence, de leur guerre possible, de leur coexistence, etc., oubliant trop souvent qu'il en existe un troisième, le plus important, et en somme, le premier dans la chronologie. C'est l'ensemble de ceux que l'on appelle, en style Nations Unies, les pays sous-développés», A. Sauvy, *Trois Mondes, une planète*, in «L'Observateur», 14 agosto 1952, n.118.

<sup>2</sup> «Car enfin ce Tiers Monde ignoré, exploité, méprisé comme le Tiers Etat, veut, lui aussi, être quelque chose», *Ibidem*.

<sup>3</sup> «Che cos'è il Terzo Stato? Tutto. Cos'è stato finora nell'ordine politico? Nulla. Che cosa chiede? Di divenire qualche cosa», dal celebre testo di Emmanuel Joseph Sieyès. URL: <<http://www.homme-moderne.org/societe/demo/sauvy/3mondes.html>>.

dell'attuazione del principio di autodeterminazione, alimentava il fuoco delle Rivoluzioni del Terzo Mondo.

Alla luce delle Grandi Guerre, dei cambiamenti geopolitici, economici, ed ideologici, il '900 è stato un secolo intriso di avvenimenti, il «secolo breve», come lo definisce Hobsbawm, schiacciato tra rallentamenti ed accelerazioni storiche. È il secolo che guarda alla caduta degli imperi coloniali e alla rivendicazione della libertà, dell'indipendenza e dell'identità dei popoli soggiogati dai colonizzatori e che, grazie alla loro ricostruzione istituzionale, sociale e personale, hanno fornito e forse forniranno un'alternativa al mondo contemporaneo. La storia del Novecento, come afferma Geoffrey Barraclough:

[...] è contrassegnata contemporaneamente dall'influenza dell'Occidente in Asia e in Africa e dalla rivolta dell'Asia e dell'Africa contro l'Occidente. [...] la rivolta fu la reazione all'imperialismo che raggiunse il suo culmine negli ultimi venticinque anni del XIX secolo. All'inizio del XX secolo in Asia e in Africa la potenza dell'Europa era al culmine; sembrava che nessuna nazione potesse resistere alla superiorità delle armi e del commercio europeo. Sessanta anni dopo, della dominazione europea rimanevano solo le vestigia. Fra il 1945 e il 1960 si rivoltarono al colonialismo e conquistarono l'indipendenza non meno di quaranta paesi, con una popolazione di 800 milioni, più di un quarto della popolazione mondiale. Non era successo mai, durante tutta la storia dell'umanità, un rovesciamento così rivoluzionario in un tempo così breve<sup>4</sup>.

Barraclough mette in evidenza quanto gli studiosi si siano concentrati esclusivamente sulla problematica legata alla seconda guerra e successivamente alla Guerra Fredda, trascurando l'elemento storico legato a questi Paesi che fornivano una sostanziale carica e colore in quegli anni di ripensamento e ristrutturazione del sistema mondiale, egli infatti sostiene che:

Questo cambiamento di posizione dei popoli asiatici e africani nei confronti dell'Europa fu il sintomo più sicuro del sorgere di una nuova era, e quando la storia della prima metà del XX secolo – che, per la maggior parte degli storici, è tuttora dominata dalle guerre europee e dai problemi europei, dal fascismo e dal nazionalsocialismo, da Mussolini, Hitler e Stalin – verrà scritta in una più ampia prospettiva, è difficile che un solo tema si riveli più importante della rivolta contro l'occidente<sup>5</sup>.

Sebbene la decolonizzazione trovi origine negli anni precedenti la Seconda

<sup>4</sup> G. Barraclough, *Guida alla storia Contemporanea*, Roma-Bari, Gius. Laterza & Figli Spa, 2007, pp. 101-102.

<sup>5</sup> *Ibidem*.

Guerra Mondiale è solo a metà del Novecento che matura e produce i suoi effetti, con l'evidente tramonto degli imperi coloniali al collasso e la conquista dell'indipendenza da parte dei popoli sino ad allora soggetti alle potenze (soprattutto) europee o per meglio dire «Occidentali».

Il colonialismo aveva condensato il potere politico ed economico in alcuni Stati europei che avevano represso identità, diritti e formazione della nazione nei paesi vittime del loro giogo, sfruttandone energia e risorse materiali. In realtà, c'è da chiedersi se proprio tutti questi paesi di nuova costituzione fossero pronti per affermare la propria indipendenza, considerata l'arretratezza in termini economici e l'impreparazione della nuova classe dirigente in formazione nello strutturare le istituzioni che avrebbero dovuto esercitare la propria forza di governo. La decolonizzazione portò alla formazione di un elevato numero di Stati indipendenti, consapevoli e non, che risultavano essere i nuovi soggetti dell'ordinamento internazionale, pronti a rivendicare diritti e spazi nel contesto globale, oltre che locale, anche al di là delle aspettative dei paesi ex colonizzatori<sup>6</sup>. Rivendicazioni che trovavano linfa proprio nell'Occidente conquistatore che non aveva perseguito negli anni una politica di vero sviluppo ma una politica favorevole esclusivamente alla madrepatria:

L'Occidente conquistò il mondo non grazie alla forza delle proprie idee, dei propri valori o della propria religione (ai quali ben pochi esponenti delle altre civiltà furono convertiti), ma in virtù della superiore capacità di scatenare violenza organizzata. Gli occidentali dimenticano spesso tale circostanza; i non occidentali non la dimenticano mai<sup>7</sup>.

Gli incontri tra i delegati dei Paesi del Terzo Mondo videro, in particolare, nelle esperienze che vanno dalla Conferenza di Bandung nel 1955 alla Conferenza Tricontinentale organizzata all'Avana nel 1966, la costruzione ed il consolidamento della rete di Solidarietà dei Popoli Afro-Asiatici prima e Afro-Asiatici-Latinoamericani poi.

Un forte contributo alla crescita delle speranze, alla partecipazione a tali eventi e all'irrobustimento della rete solidaristica fra i tre continenti, arrivò dagli esperimenti rivoluzionari di successo quali la Rivoluzione Algerina (1954-1962) e la Rivoluzione Cubana (1959). Proprio fra Cuba ed Algeria fu stabi-

<sup>6</sup> G. Calchi Novati, *L'anomalia storica di Bandung*, in *Atti del Convegno. La Conferenza di Bandung 50 anni dopo: Eredità e Attualità*, 12 ottobre 2005, Bologna, p. 3, URL: <<http://www.centrocabral.com/adon.pl?act=Attachment&id=ae7aede611404d1461a762b3ff07ca13>>.

<sup>7</sup> S.P. Huntington, *Lo scontro delle civiltà e il nuovo ordine mondiale. Il futuro geopolitico del pianeta nell'analisi più discussa di questi anni*, trad. S. Minucci, Milano, Garzanti Editore, 1997, p. 62.

lita una *special relationship*, documentata nei fatti non solo dai contatti fra gli esponenti politici dei due paesi ma anche dai rapporti della CIA del tempo, interessata al fuoco rivoluzionario antimperialista che si stava diffondendo fra i paesi del Terzo Mondo poggiando saldamente sui principi teorizzati da Che Guevara e dai rivoluzionari a questi allineati. Il Paese più «vicino» a Cuba era proprio l'Algeria. Nel rapporto *Cuba's relations with Africa*, del 4 giugno 1965<sup>8</sup>, per esempio, l'Agenzia di Intelligence statunitense sottolineava l'esistenza di un rapporto particolarmente profondo fra Algeria e Cuba e sottolineava la volontà di Cuba di allargare il suo coinvolgimento nei paesi africani a sostegno dei regimi socialisti e dei movimenti di liberazione attuando tale proposito sia praticamente attraverso l'invio di aiuti utili alla lotta in favore dei governi e dei movimenti di liberazione, sia attraverso un'azione propagandistica che aveva come obiettivo la volontà di mettere in evidenza le similitudini fra la situazione cubana e le diverse condizioni africane. Il valore aggiunto che spingeva alla solidarietà tra il popolo cubano e i popoli africani, accomunati dallo stesso destino di dominazione sulla propria terra da parte di popoli stranieri, si ritrovava, in modo evidente, nelle radici e negli antenati comuni<sup>9</sup>.

Alla luce del nuovo approccio storiografico volto a guardare la storia da prospettive nuove, non fossilizzate esclusivamente sui grandi eventi o lungo la direttrice di studio attraverso l'occhio dei «vincitori» della storia, è stata riscoperta una grande rilevanza storica in riferimento al ruolo cubano in Africa a sostegno delle varie lotte di liberazione contro il dominio coloniale in Africa. Un ruolo che si è scoperto essere senza precedenti. Piero Gleijeses nel suo lavoro *Conflicting Mission Havana, Washington and Africa, 1959-1976*, realizzato grazie ad un approfondito e lungo studio sugli archivi cubani che custodiscono dati relativi agli eventi successivi al periodo rivoluzionario del 1959, scrive: «gli interventi extracontinentali sono stati appannaggio dei superpoteri, di alcuni paesi dell'Europa occidentale e della Cina, che hanno inviato istruttori militari e aiuti in Africa. Ma il ruolo della Cina in Africa è impallidito rispetto a quello di Cuba»<sup>10</sup>. Nonostante le difficoltà, soprattutto economiche, successive all'inasprimento dei rapporti con gli Stati Uniti, Cuba seppe offrire supporto tanto in denaro quanto in prodotti come lo zucchero ed altri generi di utilità, nonché uomini, combattenti, medici e personale specializzato nella formazione sia militare che civile ai popoli africani.

<sup>8</sup> CIA, Special Report, *Cuba's relations with Africa*, 4 giugno 1965.

<sup>9</sup> *Ibidem*.

<sup>10</sup> P. Gleijeses, *Conflicting Missions Havana, Washington, And Africa, 1959-1976*, Chapel Hill, The University Of North Carolina Press, 2002, p. 7.

L'internazionalizzazione del socialismo e dei principi rivoluzionari cubani che videro la loro personificazione in Ernesto Che Guevara, una delle due figure di spicco della Rivoluzione Cubana e fonte di ispirazione sia per i cubani che per il mondo intero<sup>11</sup>, si materializzarono in aiuti militari e assistenza umanitaria quale doppia spinta in favore della diffusione dello spirito solidaristico quale supporto dei Paesi del Terzo Mondo. Che Guevara, di origine argentina, aveva abbracciato la causa cubana perché vedeva nella liberazione dell'isola il punto di inizio di un percorso che avrebbe portato alla liberazione di tutta l'America Latina dall'imperialismo statunitense e dallo sfruttamento capitalista<sup>12</sup>. Ma non c'era solo la liberazione dell'America Latina nella mente del Che. Il Terzo Mondo avrebbe potuto assimilare e mettere in pratica l'esperimento cubano ed il continente africano era per Che Guevara l'area in cui poter esportare con successo e in tempi brevi il suo programma rivoluzionario.

Con il ruolo di ambasciatore itinerante e con il compito di avviare relazioni con altri paesi il 12 giugno del '59 Che Guevara lasciò Cuba e iniziò il suo viaggio facendo tappa a Il Cairo, dove incontrò Nasser con il quale ebbe la possibilità di confrontarsi sulle reciproche visioni del processo rivoluzionario nel mondo<sup>13</sup>.

Tuttavia la grande avventura cubana, la messa in pratica dei principi solidaristici, ebbe inizio con i collegamenti che l'isola caraibica cominciò a costruire con il Fronte di Liberazione Nazionale algerino attraverso un'operazione segreta promossa da Che Guevara e coordinata da Ricardo Masetti. A breve distanza temporale dalla vittoria dei rivoluzionari cubani ai danni del dittatore Batista, infatti, Fidel Castro, secondo il piano del Che, inviò una nave, la Bahía de Nipe, con un carico di armi, 1.500 fucili, più di trenta mitragliatrici, quattro mortai da 81 mm fabbricati negli Stati Uniti e una grande quantità di munizioni, a sostegno dei rivoluzionari algerini. Lo scarico fu effettuato a Casablanca e i materiali trasportati nel gennaio 1962 al campo del Fronte di Liberazione Nazionale algerino a Oujda, vicino al confine con l'Algeria. Al ritorno la Bahía de Nipe, che aveva rifornito i combattenti tornò all'Avana con settantasei guerriglieri feriti e venti bambini, molti dei quali orfani, che si trovavano nei campi profughi algerini<sup>14</sup>. Nell'idea dei rivoluzio-

<sup>11</sup> J. Cormier, *Che Guevara. Utopia e Rivoluzione*, Parigi, Electa Gallimard, 1996, pp. 66-70.

<sup>12</sup> R.L. Harris, *Cuban Internationalism, Che Guevara, and the Survival of Cuba's Socialist Regime, Latin American Perspectives*, in «Latin American Perspectives», vol. 36, n. 3, pp. 27-42.

<sup>13</sup> J. Cormier, *op. cit.*, pp. 66-70.

<sup>14</sup> P. Gleijeses, *Conflicting Missions Havana, Washington, And Africa*, cit., p. 7.

nari cubani e nell'idea di Che Guevara la lotta all'antimperialismo che Cuba aveva portato avanti sin dalle rivoluzioni di José Martí, Antonio Marceo e Simon Bolivar prima ancora di seguire il sentiero tracciato da Marx e Lenin doveva essere portata sul piano internazionale. Dal 1959 in poi il governo cubano fu impegnato nella creazione di una fitta rete di relazioni con gli Stati, con le organizzazioni intergovernative, con quelle non governative e con i movimenti sociali progressisti in tutto il mondo.

In diverse occasioni Che Guevara aveva mostrato il suo interesse per l'Africa e in Algeria, interesse confermato in un'intervista rilasciata a Josie Fanon, moglie di Franz Fanon, pubblicata sul magazine *Révolution Africaine*, nella quale confermò che l'Africa rappresentava uno dei «più importanti campi di lotta contro tutte le forme di sfruttamento esistenti nel mondo – contro l'imperialismo, il colonialismo e il neocolonialismo». Un continente con grandi possibilità di successo alla luce dei disordini esistenti e al tempo stesso esposto a tanti pericoli che trovavano la loro genesi nelle problematiche e nelle divisioni create dal potere coloniale su quelle terre<sup>15</sup>.

Nonostante l'interesse per tutto il continente africano fu con l'Algeria che Cuba continuò a sviluppare il suo rapporto speciale. Difatti i contatti fra i due Stati, anche dopo l'indipendenza dell'Algeria nel '62, continuarono ad essere coltivati ed utilizzati anche a fini propagandistici per allargare la rete tricontinentale.

Fidel Castro, Che Guevara e Ben Bella, il leader rivoluzionario algerino, ebbero modo di conoscersi, confrontarsi e darsi pubblicamente sostegno in più occasioni consapevoli di perseguire gli stessi obiettivi e di essere mossi dagli stessi ideali.

Nell'ottobre 1962, alla vigilia della Crisi dei missili a Cuba, Ben Bella, premier della Repubblica algerina da poco indipendente, arrivò all'Avana e qui confermò la stima e l'amicizia che nutriva per i fratelli cubani: «Non dimenticheremo mai come voi [cubani] avete curato i nostri orfani e i nostri feriti»<sup>16</sup>. Prima del suo rientro in Algeria firmò una dichiarazione di fraternità rivoluzionaria con Cuba<sup>17</sup> e appoggiò la richiesta di Castro ai sensi della quale gli Stati Uniti avrebbero dovuto rinunciare alla base navale di Guantanamo<sup>18</sup>.

Nel maggio del 1963 arrivò ad Algeri una missione medica cubana di cinquantacinque persone per fornire assistenza sanitaria al popolo algerino.

Che Guevara agli inizi di Luglio del '63 si recò in Algeria per partecipare

<sup>15</sup> J.L. Anderson, *Che Guevara. A revolutionary life*, New York, Grove Press, 1997, p. 251.

<sup>16</sup> P. Gleijeses, *Conflicting Missions Havana, Washington, And Africa*, cit., p. 7.

<sup>17</sup> J.L. Anderson, *op. cit.*, p. 226.

<sup>18</sup> CIA, *op. cit.*

alla celebrazione del primo anniversario dell'indipendenza algerina; al ritorno a Cuba per i festeggiamenti del 26 luglio Che Guevara portò con sé il ministro della difesa algerino Houari Boumédiène, per un'ulteriore dimostrazione pubblica dell'alleanza tra Algeria e Cuba nella lotta antimperialista dei popoli Afro-asiatici e latinoamericani<sup>19</sup>.

Nell'ottobre 1963, nel mentre era in atto la Guerra delle Sabbie fra Algeria e Marocco, i cubani decisero di sostenere i fratelli algerini fornendo uomini e armi, pur nella consapevolezza che questa azione avrebbe messo a rischio la relazione diplomatica con il Marocco e un sostanzioso contratto commerciale con Rabat che aveva ad oggetto una fornitura di zucchero cubano per un valore di 184 milioni di dollari, soldi fondamentali per Cuba in un periodo di difficoltà legate alle contingenze storiche che vedevano una paralisi dell'economia cubana vista la difficile relazione fra l'isola caraibica e gli Stati Uniti<sup>20</sup>.

Nel 1964, Ben Bella fu nominato presidente onorario del centro del Comitato di amicizia algerino-cubano e approfittò della cerimonia di inaugurazione sia per elogiare pubblicamente il regime castrista sia per denunciare la politica degli Stati Uniti nei confronti dell'isola caraibica<sup>21</sup>. Nell'aprile dello stesso anno Che Guevara continuò ad insistere nelle sue dichiarazioni pubbliche in Algeria, così come in altri paesi africani, sulla prospettiva di una lotta antimperialista tricontinentale in preparazione della Conferenza che si sarebbe tenuta a L'Avana nel '66.

La solidarietà promossa e rappresentata da Che Guevara, Ben Bella ed altri leader rivoluzionari non bastò al cambiamento che questi avevano immaginato. Negli anni a venire il rapporto speciale nato fra i leader delle «rivoluzioni sorelle», prodotto delle ingiustizie ad opera delle potenze coloniali e destinate a cooperare per diffondere la rivoluzione nel mondo, restò invariato pur dinnanzi ai cambiamenti a cui fu soggetto il Terzo Mondo, soprattutto in ambito economico, con l'introduzione della variabile petrolio e all'inevitabile tramonto della stagione delle rivoluzioni terzomondiste.

<sup>19</sup> J.L. Anderson, *op. cit.*, p. 234.

<sup>20</sup> P. Gleijeses, *Visions of Freedom Havana, Washington, Pretoria, and the Struggle for Southern Africa, 1976-1991*, Chapel Hill, The University of North Carolina Press, 2013, p. 23.

<sup>21</sup> CIA, *op. cit.*



RICCARDO BENEDETTINI

«LE MONDE EST PLEIN... D'ANIMAUX DE TOUTES SORTES».  
BESTIAIRES DE BLAISE CENDRARS\*

Car le sort des fils de l'homme et celui de la bête sont pour eux un même sort;  
comme meurt l'un, ainsi meurt l'autre, ils ont tous un même souffle,  
et la supériorité de l'homme sur la bête est nulle; car tout est vanité.  
Tout va dans un même lieu; tout a été fait de la poussière, et tout retourne à la poussière.  
Qui sait si le souffle des fils de l'homme monte en haut,  
et si le souffle de la bête descend en bas dans la terre?  
Ecclésiaste 3, 19-22

Sans l'appui de l'égoïsme, l'animal humain ne se serait jamais développé.  
L'égoïsme est la liane après laquelle les hommes se sont hissés  
hors des marais croupissants pour sortir de la jungle  
Blaise Cendrars, *Hors la loi!*

Dans son *Anthologie nègre*<sup>1</sup>, Blaise Cendrars met en valeur des histoires associant l'être humain et l'animal. À différentes reprises, ces récits mentionnent des événements qui ont le mérite de remettre l'animal au cœur des relations entre les hommes, le Créateur et les bêtes. Dans «ce gros bouquin de compilation»<sup>2</sup>, annoncé depuis 1919 et paru en 1921 chez La Sirène<sup>3</sup>, Cen-

\* Une première version abrégée de cette contribution a été présentée lors de la Journée d'études *Blaise Cendrars entre Suisse, France et Afrique* qui a eu lieu à l'Université de Vêrone le 31 mai 2018.

<sup>1</sup> Dans B. Cendrars, *Œuvres complètes*, Paris, Denoël, tome I, 1963, pp. 209-499.

<sup>2</sup> Id., *Le Lotissement du ciel* (= LC), in C. Leroy, J.-C. Flückiger, C. Le Quellec Cottier (éds.), *Œuvres autobiographiques complètes*, tome II, Paris, Gallimard, coll. «Bibliothèque de la Pléiade», 2013, p. 634.

<sup>3</sup> Cette maison d'édition avait été créée en 1917 par Paul Laffitte, l'homme au «petit chien», un «chou à la crème» dont Cendrars nous parle dans *Jéroboam* et *La Sirène*. Cendrars y avait publié *La Fin du monde filmée par l'Ange Notre-Dame*, avec des compositions en couleur de Fernand Léger, en 1919, la même année du *Bestiaire* ou le *Cortège d'Orphée* de Guillaume Apollinaire, une œuvre qui avait été déjà publiée en 1911 chez Deplanche mais que

drars raconte comment l'homme a été créé d'un lézard, pourquoi les hommes ont choisi le chien et la poule comme des animaux de compagnie, mais aussi la motivation pour laquelle le caméléon a le pouvoir de changer de couleur à volonté ou pourquoi le crocodile ne mange pas de poule. Dans ces «histoires nègres»<sup>4</sup>, Cendrars décrit les pouvoirs magiques des animaux (l'oiseau qui fait du lait); il évoque leurs chants (du crocodile), leurs danses (celle des poissons, des oiseaux, des singes...), leurs discours (les mots de l'aigle, du martin-pêcheur, du héron, du vautour, de la grue, du minuscule *katuitui*). Nombreux sont ainsi ceux qui l'accompagneront au fil des différents chapitres qui composent cette *Anthologie*: l'éléphant a la sagesse, le léopard a la force et la ruse, le singe a la malice et la souplesse; puis l'antilope, la tortue et les cigales; plus tard le gorille, les nains de la forêt et tous les autres animaux qui vivaient ensemble dans le même grand village, l'ensemble formant non pas une faune mais un véritable *bestiaire*, celui que l'homme européen s'est forgé au cours du temps et dont il a fait le lieu privilégié de ses pulsions symboliques<sup>5</sup>.

Cendrars – qui depuis sa mutilation s'identifie au phénix, l'oiseau légendaire gravé même à l'intérieur de la chevalière de Suter, le protagoniste de *L'Or*<sup>6</sup> –, sait qu'en ce domaine tout est symbolique. Cendrars remet en question l'anthropocentrisme et les «valeurs» chrétiennes d'altruisme. Dans cette optique, l'histoire naturelle doit être considérée en tant que forme d'histoire culturelle d'un type particulier et il faut replacer l'animal dans une problématique plus large dont le point focal, bien évidemment, n'est pas la bête mais l'homme; non pas l'homme individuel mais l'homme vivant en société<sup>7</sup>.

Cendrars réussit à obtenir pour en faire une édition populaire chez la «femme-poisson». Le texte de *Jéroboam* et *La Sirène*, dont la préface intitulée «Pro Domo» date de 1949, est aujourd'hui inclus dans B. Cendrars, *Œuvres romanesques I précédées des Poésies complètes*, C. Leroy, J.-C. Flückiger, C. Le Quellec Cottier (éds.), Paris, Gallimard, coll. «Bibliothèque de la Pléiade», 2017 (= *ŒPC I*), pp. 351-372.

<sup>4</sup> C'est la définition utilisée par Cendrars dans *LC*, p. 635.

<sup>5</sup> «Le commerce des Européens sur cette côte et leur libertinage ont fait une nouvelle race d'hommes qui est peut-être la plus méchante de toutes», comme nous le lisons dans le poème *Continent noir*, écrit en 1916 et qui, avec *Les Grands Fétiches*, fait partie des *Poèmes nègres*. Voir *ŒPC I*, pp. 87-88.

<sup>6</sup> B. Cendrars, *L'Or. La merveilleuse histoire du général Johann August Suter*, Paris, Denoël, 1960, p. 87. Le roman est aujourd'hui réuni dans *ŒPC I*, pp. 375-469, suivi par des suggestions «Autour de *L'Or*», pp. 471-496. Voir aussi *Claude Leroy présente L'Or de Blaise Cendrars*, Paris, Gallimard, 1991.

<sup>7</sup> Sur cette problématique, voir *Animots. Carnet de zoopoétique* (<<https://animots.hypotheses.org/>>). Le texte de présentation, sous la signature d'Anne Simon, indique l'étendue et l'ambition de la problématique en se concluant ainsi: «La zoopoétique veut montrer que la lit-

L'intérêt pour l'Afrique au début du XX<sup>e</sup> siècle est bien connu: c'est surtout après la Première guerre mondiale que le voyage se transforme de passion privée en mythe collectif (pensons à Artaud, Leiris, Aragon, Michaux, Malraux, Céline, Nizan, Gide...)<sup>8</sup>. Comme dans le *Voyage d'Urien* de Gide, Cendrars transforme le mythe en allégorie en l'interprétant à la lumière des changements qui sont en cours: attiré par les nouveaux langages de la modernité – cinéma, photographie, ballets, publicité, affiches... –, l'écrivain voit dans l'Afrique et dans les Primitifs une contre-modernité à rechercher et dans les animaux une manière de lier le passé au présent (pensons à l'interprétation que Suter donne de la bête de l'Apocalypse qui «erre maintenant dans la contrée et tout le monde est plein d'agitation»<sup>9</sup>), dans une sorte de *petite cosmogonie portative*, comme le dira Raymond Queneau en 1950: grand connaisseur de la culture allégorisante du Moyen Âge, Cendrars semble créer dans son œuvre des véritables *bestiaires*, où l'animal est le prélude à l'histoire des humains<sup>10</sup>. La poésie moderne (et Cendrars a été d'abord un poète) aspire à une nouvelle primitivité pour mettre en évidence, dans la pensée poétique, la partie instinctive, immédiate, le «corps» de la poésie<sup>11</sup>. L'Afrique cendrarsienne – un continent de pacotille, bien sûr, une *cosa mentale*, comme l'a dit Christine Le Quellec Cottier<sup>12</sup>, une affaire d'image, de langage et d'écriture: le

térature, par sa capacité à l'individuation d'une bête, sa fascination (parfois métalinguistique) pour les organismes hétérogènes, les hybridations ou les symbioses, son attention aux partages sensibles et affectifs entre animaux et humains, son souci pour des milieux singuliers et des écosystèmes complexes et fragiles apporte un savoir – et non pas simplement une représentation – spécifique et novateur sur le vivant. La zoopoétique est une zoopolitique et une zoopoétique». Voir aussi: *Zoosemiotica 2.0. Forme e politiche dell'animalità*, in G. Marrone (a cura di), Palermo, Edizioni Museo Pasqualino, 2017; G. Marrone, *Addio alla natura*, Torino, Einaudi, 2011; V. Despret, *Quand le loup habitera avec l'agneau*, Paris, Les Empêcheurs de penser en rond, 2002.

<sup>8</sup> Voir notre article *Il «viaggio» di Cendrars nell'Africa nera. Dalla «foire aux chimères» agli «idoles» identitari*, in G. Benelli, C. Saggiomo (éds.) *Un coup de dés. Cahier de culture française, francophone et maghrébine*, Napoli, Edizioni Scientifiche Italiane, 2018, pp. 61-87. Voir aussi C. Leroy, *Mort et renaissance de Blaise Cendrars 1915-1917*, in «Revue italienne d'études françaises», n. 5, 2015, pp. 1-10, consultable en ligne: <<http://journals.openedition.org/rieff/1013>>.

<sup>9</sup> B. Cendrars, *L'or*, cit., p. 123 et p. 162.

<sup>10</sup> Voir D. Lestel, *Les origines animales de la culture*, Paris, Flammarion, 2001; A.-S. Darmaillacq, F. Lévy (éds.), *Éthologie animale. Une approche biologique du comportement*, Louvain-La-Neuve, de Boeck, 2015.

<sup>11</sup> Voir J. Meizoz, *Posture et poétique d'un boulingueur: Blaise Cendrars*, in «Poétique», n. 147, septembre 2006, pp. 297-315. Pour un 'bestiaire' poétique, voir *Le Panama ou Les Aventures de mes sept oncles*, in *CEPC I*, pp. 33-49.

<sup>12</sup> Voir la «Préface» de C. Le Quellec Cottier à B. Cendrars, *Anthologie nègre*, Paris, Denoël, TADA, tome X, 2005.

«bourlingueur» Cendrars ne s'est en effet jamais rendu en Afrique, si l'on exclut un arrêt à Dakar en 1924 sur le chemin du Brésil<sup>13</sup> –, retient la plupart des fables de l'Antiquité et du folklore, «grisgris d'un usage général»; c'est ici que chaque animal est lié aux origines d'une famille ou d'un clan, «chaque homme part, emmenant avec lui sa famille, et personne ne reste au village, et chaque famille a son animal; c'est en lui qu'entre, après la mort, la vertu de la race»<sup>14</sup>; de même chaque animal a une signification totémique, comme c'est le cas de l'*Histoire de Tangalimilingo*, où un élan qui a mangé tout le gibier devient animal sacré et par conséquent intouchable aux chasseurs<sup>15</sup>.

Si l'animal est partout présent dans les souvenirs personnels et dans l'œuvre de Blaise Cendrars, ce même animal vise à produire chez le lecteur aussi bien un effet de réel que d'exotisme, en présupposant au moment de la lecture deux conceptions distinctes du fonctionnement référentiel et cognitif du texte. Nos exemples sont tirés essentiellement de l'*Anthologie nègre* et des œuvres autobiographiques de l'écrivain. Le terme «bestiaire» – que Cendrars utilise deux fois dans *Le Lotissement du ciel* au sens dérivé de «bête»<sup>16</sup> – se rapporte à la fois à la représentation littéraire sur les bêtes qu'à la mise en scène d'animaux qui apportent des questions essentielles et complexes sur l'animal humain: d'une part, l'attitude de l'homme à l'égard des animaux a suscité depuis l'Antiquité une constante réflexion philosophique; de l'autre, en particulier dans les textes moralisants, les animaux se plaignent de l'espèce humaine, car les hommes ne visent qu'à profiter de l'animal<sup>17</sup>. On pourra aussi parler de l'utilisation des animaux du point de vue purement linguistique: l'animal est indiqué pour montrer des comportements humains, ses sens renvoient aux sens des hommes et sa présence dans les proverbes confirme les différences culturelles exprimées par la langue<sup>18</sup>. L'œuvre de Cendrars apporte un savoir

<sup>13</sup> *Dakar* est aussi le titre d'un poème des *Feuilles de route*. Voir *ŒPC I*, p. 138. Sur ce recueil de 1924, voir D. De Pieri, *Les «feuilles» de Blaise Cendrars*, in R. Benedettini (éd.), *Feuillages francophones. Dire et écrire le végétal dans les Pays francophones*, Atti della IX Giornata della Francofonia (Vérone, 12 mars 2015), Verona, Gruppo di Studio sul Cinquecento Francese, *Feuillages*, 3, consultable en ligne: <<http://www.cinquecentofrancese.it>>.

<sup>14</sup> B. Cendrars, *op. cit.*, p. 228.

<sup>15</sup> *Ivi*, pp. 331-332.

<sup>16</sup> *LC*, pp. 637-638.

<sup>17</sup> Voir: B. Cassin, J.-L. Labarrière, G. Romeyr Dherbey (éds.), *L'animal dans l'Antiquité*, Paris, Vrin, 1997; J. Berlioz, M.A. Polo de Beaulieu (éds.), *L'animal exemplaire au Moyen-Âge. V<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles*, Rennes, Pur, 1999; J.-P. Digard, *L'homme et les animaux domestiques. Anthropologie d'une passion*, Paris, Fayard, 2009; T. Gontier, *La question de l'animal. Les origines du débat moderne*, Paris, Hermann, 2011; J.-C. Bailly, *Le parti pris des animaux*, Paris, Bayard, 2013.

<sup>18</sup> D'un côté, nous avons le renvoi à des proverbes ou dictons tels: «Quel genre de perles

– et non pas simplement une représentation – spécifique et novateur sur le vivant, homme ou animal. Témoin attentif et curieux, l'écrivain est en syntonie avec les animaux depuis son enfance: dans ce croisement entre la biographie personnelle et culturelle de Cendrars, toutes les manières de renvoyer aux rapports avec l'animal sont proposées pour mieux comprendre les problèmes que notre époque pose, en partant des inquiétudes morales.

1. «*Les animaux ont tant de manies!*» (B. Cendrars)

Dans *Le Lotissement du ciel*, quatrième partie du quatuor autobiographique des années 1940, Cendrars évoque la genèse de cette *Anthologie nègre*: son entrée dans la bibliothèque du père (moment topique de la littérature enfantine<sup>19</sup>), lui fait découvrir la *Nouvelle géographie universelle* d'Élisée Reclus: c'est en particulier le tome IX, l'*Afrique équatoriale*, le volume qui attire davantage l'enfant qui n'était «pas plus haut qu'une botte», un volume qui semble s'ouvrir toujours à la même page, celle où l'on trouve représentée la gravure d'une grande idole de bois noir.

Comme toute gravure, cette image donnée par Reclus était arrangée au goût de l'époque. Ce n'était pas un document. L'idole était au centre, mise en page. Des feuilles de bananiers, des palmes, des lianes l'encadraient, faisant clairière dans la forêt. L'arbre géant, en avant duquel elle était accroupie et sur le tronc duquel elle se détachait, s'élançait d'un seul jet comme le fût lisse d'un pallissandre, mais en haut, ses branches étaient emmêlées et noueuses, trapues, tronquées, contorsionnées, ramifiées comme celles d'un baobab surchargées de pain de singes, et de chaque nœud, de chaque coude, de chaque aisselle pendaient des plantes, des fleurs parasitaires, des mousses, des touffes qui retombaient à mi-hauteur. Ses racines aériennes étaient celles d'un palétuvier entre

jetées aux cochons mes hommes épiluchaient-ils au fond de leur âme avilie» (*L'Homme foudroyé*, in C. Leroy, M. Touret (éds.), *Œuvres autobiographiques complètes*, tome I, Paris, Gallimard, coll. «Bibliothèque de la Pléiade», 2013, p. 184; = *HF*), «J'en donne ma langue au chat» (*HF*, p. 210), «flâner, bayer aux corneilles, avoir l'air de ne rien faire» (*HF*, p. 220); de l'autre, des renvois plus exotiques tels «Comme dit un proverbe nègre: "Le léopard meurt avec ses couleurs"» (*HF*, p. 228) et «Comme dit un proverbe nègre: "Un jour de plus ne fait pas pourrir l'éléphant"» (p. 829). Pour «Quelques proverbes fan», voir l'*Anthologie nègre*, p. 301. Voir aussi B. Cyrulnik (éd.), *Si les lions pouvaient parler. Essais sur la condition animale*, Paris, Gallimard, 1998.

<sup>19</sup> Voir F. Orlando, *Infanzia, memoria e storia da Rousseau ai romantici*, con una postfazione di Sergio Zatti «Raccontare la propria infanzia», Pisa, Pacini editore, 2007.

lesquelles bâillaient des gueules de crocodiles dans une flaque d'eau noire ou marigot. On ne voyait pas le ciel bouché par les verdure, il n'y avait donc pas d'oiseaux, mais des papillons en l'air ou se posant sur les corolles et des lézards et des crapauds au sol. Un serpent crotale était lové entre les pieds carrés du fétiche monstrueux étroitement engagé de cactus cièrges et à raquettes. La fantaisie botanique et zoologique du graveur n'arrivait pas à nous distraire de l'étonnante Présence<sup>20</sup>.

Comme souvent chez Cendrars, l'écrivain déconstruit le discours «savant» en l'imitant et l'on assiste à la coexistence d'une érudition sûre et d'une grande inventivité liée à sa mythomanie. Nous savons désormais qu'il n'existe pas de tome IX de cet ouvrage consacré à l'Afrique équatoriale, pas plus qu'il n'existe, dans les dix-neuf volumes de l'œuvre (non point vingt-quatre, comme il l'écrit), une gravure d'«idole nègre» répondant à sa description voulue pourtant précise, et dont, à l'adolescence, il constatera d'ailleurs que quelqu'un (pas lui) l'avait arrachée du volume en question<sup>21</sup>. L'écrivain rappelle aussi d'autres textes qui ont contribué à sa connaissance de l'Afrique: *Le Totémisme* de Frazer, considéré comme un maître-livre, et les nombreux écrits d'Henri Trilles, missionnaire à la Congrégation du Saint-Esprit. Quelques-uns de ces textes, extraits de la première partie «Légendes cosmogoniques», serviront de canevas pour l'argument de *La Création du monde*<sup>22</sup>, et, en particulier, un conte d'origine fang tiré du recueil d'Henri Trilles, *Contes et légendes fang du Gabon*, paru à Neuchâtel en 1905: le savant père, comme Cendrars l'écrit, avait compris la conscience des Primitifs et avait su pénétrer l'«âme nègre»<sup>23</sup>. L'écrivain semble avoir tout lu de l'ethnologue et anthropologue suisse Henri-Alexandre Junod, de l'ethnologue allemand Leo Frobenius, d'Édouard Jacotet et de l'africaniste Maurice Delafosse. À propos des animaux, il n'ignore sans aucun doute la *Physique de l'amour. Essai sur l'instinct sexuel* de Remy

<sup>20</sup> LC, p. 632.

<sup>21</sup> Voir C. Le Quellec Cottier, «Préface», cit. Voir aussi J. Jamin, *L'Afrique en tête*, in «L'Homme», n. 185-186, 2008, pp. 401-439, consultable en ligne: <<http://journals.openedition.org/lhomme/24210>>.

<sup>22</sup> Voir M. Touret, *Un texte à voir, autour de La Création du monde*, in M.T. de Freitas, C. Leroy et E. Nogacki (éds.), *Cendrars et les arts*, Valenciennes, Presses Universitaires de Valenciennes, 2002, pp. 233-245.

<sup>23</sup> LC, p. 634. Voir L. Colombo, «Orfeo nero» visto da Carlo Bo: l'Antologia di poeti negri, in F. Gambin, R. Benedettini (a cura di), *Carlo Bo e la letteratura del Novecento. Da Valéry a Garcia Lorca*, Alessandria, Edizioni dell'Orso, 2015, pp. 47-66. Sur les livres consacrés à l'Afrique, voir aussi une lettre de Cendrars datée de 26 septembre 1945, in B. Cendrars, J.-H. Lévesque, *Correspondance 1922-1959. «Et maintenant veillez au grain!»*, texte établi, annoté et présenté par M.-P. Berranger, Carouge-Genève, Zoé, 2017, pp. 417-418.

de Gourmont, un auteur qui occupe une place éminente dans la cartographie des goûts littéraires de Blaise Cendrars<sup>24</sup>.

Lors des nuits d'insomnie, en se référant aussi à d'autres civilisations (les Incas, les Égyptiens, les Peaux-Rouges du Labrador, les Mongols, les Polynésiens), Cendrars souligne l'importance de l'image et en particulier de l'image animale:

[...] partout où l'IMAGE se manifeste, l'homme ne dort pas la nuit, subissant l'angoisse de l'identité du moi et du soi, l'inquiétude de l'atavisme, déchiffrant, comme on tire des augures de l'état du ciel et fait des horoscopes selon la position des astres à l'heure de la naissance, les marques, les brûlures, les cicatrices, les tatouages pour connaître l'âge et l'origine du prototype du Grand Ancêtre, n'hésitant pas à se mutiler au nom d'un Tabou ou à s'orner de plumes et d'écaillés et d'un bec et d'une queue pour se camoufler en Bête, pensant échapper ainsi, et par la danse frénétique et l'ivresse irresponsable, à sa condition humaine de misérable semence épanchée à profusion dans l'immensité de l'Univers<sup>25</sup>.

2. «*L'homme n'est pas au sommet de la nature; il est dans la nature*» (R. de Gourmont)

De nombreux exemples attestent et mettent en scène la relation symbolique privilégiée qui unit Cendrars aux animaux. Dans un entretien<sup>26</sup>, Cendrars explique sa passion pour les animaux: l'écrivain évoque des souvenirs à propos d'un éléphant qu'il avait possédé lorsqu'il tournait un film<sup>27</sup>; il parle de

<sup>24</sup> R. de Gourmont, *Physique de l'amour. Essai sur l'instinct sexuel*, avant-propos de Fernand Lot, Paris, Le Club français du livre, 1962 (1903). Voir D. Martens, *D'un Gourmont l'autre. Le premier des masques de Blaise Cendrars*, in «Fabula-LhT», n. 4, *L'Écrivain préféré*, mars 2008, consultable en ligne: <<http://www.fabula.org/lht/4/martens.html>> (page consultée le 07 juin 2019). Sur Remy de Gourmont, voir aussi B. Cendrars, *Bourlinguer*, in *Œuvres autobiographiques complètes*, tome II, cit., p. 176 (= B).

<sup>25</sup> *LC*, pp. 638-639.

<sup>26</sup> L'interview, avec le journaliste François-Achille Roch, date de 08 septembre 1954, et elle est audible sur RTS: <<https://www.rts.ch/archives/radio/divers/emission-sans-nom/4802546-les-animaux.html>>.

<sup>27</sup> Voir A. Masson, *Cendrars, le cinéma et les films*, in J.-M. Debenedetti (éd.), *Blaise Cendrars*, Paris, Veyrier, 1984, pp. 123-142. Voir J.-C. Flückiger, *Cendrars et le cinéma*, Paris, Les Nouvelles éditions, 2017. Pour le cinéma, voir aussi B. Cendrars, *Une nuit dans la forêt*, in *Œuvres autobiographiques complètes*, tome I, cit., pp. 93-137. Pour ce texte, voir aujourd'hui la première traduction italienne R. Benedettini (a cura di), *Una notte nella foresta*, traduzione

l'ours pour le qualifier comme un animal auquel l'homme ne peut pas se fier (et nous ne pouvons que renvoyer encore à *Les Ours*, deuxième partie du quatuor *Rhapsodies gitanes*<sup>28</sup>, où l'on décrit longuement le dressage, tragique, de ces animaux par Marco, le patron des petits Tziganes); Cendrars donne aussi son opinion à propos du dressage d'autres animaux (les lévriers qui font des performances «sportives» en essayant de rejoindre des petits lièvres mécaniques) ou des animaux qui prennent des habitudes intellectuelles (Volga, sa chienne samoyède, qui avait l'air de tout comprendre quand l'écrivain lui lisait des pages de son livre *L'Or* et qui aura un rôle central dans *L'Homme foudroyé*, ainsi que son récit lorsqu'il nous rappelle sa rencontre avec le chien-loup de Rilke<sup>29</sup>); il exprime son désir de posséder un pingouin impérial. En lisant ses *Mémoires* nous connaissons aussi son amour pour les abeilles, ses jeux enfantins avec les lézards<sup>30</sup>, sa grande passion pour le dressage des escargots<sup>31</sup> qu'il ramassait partout, accompagné par Leone, un mâtin jaune et noir que son père lui avait donné<sup>32</sup>. Souvent les protagonistes des romans de Cendrars sont accompagnés par un chien: Suter, qui se présente sur la scène annoncé par un chien noir qui pisse contre une fontaine, se souvient aussi de Beppo, ou Beppino, «un affreux chien jaune... une espèce de chien mouton, le chien de Maria»<sup>33</sup>, et Moravagine qui, à l'âge de quinze ans, en plein délire, tue cette «pauvre bête de chien qui [lui] courait toujours dans les jambes»<sup>34</sup>, sa crainte des mouches, une réminiscence d'Égypte, où elles sont toujours une plaie<sup>35</sup>, ces mêmes insectes qui, avec les taons, tourmentent et mettent en sang des pauvres chevaux<sup>36</sup>, une crainte qui établit un lien ultérieur avec la folie de Moravagine, «c'est la nuit. Une mouche métallique m'agace. Je crie. Des

di F. Cremaschi, Brescia, Lamantica Edizioni, 2018, et en particulier notre introduction «*Roma non è più Roma*». *Blaise Cendrars, libertino e illusionista*, pp. 5-18.

<sup>28</sup> Sur ce roi des animaux, l'ours et non pas le lion, voir M. Pastoureau, *L'Ours. Histoire d'un roi déchu*, Paris, Seuil, 2007.

<sup>29</sup> Sur le chien et ses rapports avec Cendrars, voir J.-C. Flückiger, *Les Chiens de Cendrars*, in J. Réda, J. Berchtold, J.-C. Flückiger (éds.), *Chiens et chats littéraires chez Cingria, Rousseau et Cendrars*, Genève, la Dogana, 2002. Sur l'ambivalence des rapports que les hommes entretiennent avec les chiens, voir V. Servais (éd.), *La science (humaine) des chiens*, Lormont, Le bord de l'eau, 2016.

<sup>30</sup> *B*, p. 93.

<sup>31</sup> *Ivi*, p. 114 sq.

<sup>32</sup> *Ivi*, p. 94.

<sup>33</sup> *B*. Cendrars, *op. cit.*, p. 43.

<sup>34</sup> *Moravagine*, Paris, Grasset, 2013, p. 43 (= *M*). Ce roman de 1926 est aujourd'hui inclus dans *CEPC I*, pp. 497-703.

<sup>35</sup> *B*, p. 169.

<sup>36</sup> *B*, p. 145; *LC*, p. 616.

sueurs froides m'inondent. C'est tout. Je m'allonge comme un élastique»<sup>37</sup>. Cendrars renvoie aussi aux baleines, ces musiciennes des profondeurs marines souvent présentes dans son œuvre car elles permettent de mentionner l'épisode biblique de Jonas (chez Cendrars, les fanons bien réels se mélangent avec l'ivoire fossile, les dents de narval, de mammoth ou des dents d'animaux mythiques, comme l'unicorne ou la licorne<sup>38</sup>) ainsi que des images de chasse intensive (les baleiniers souvent mentionnés par le général Suter), un phénomène d'envahissement par l'homme d'un espace propre aux animaux.

À côté de ces souvenirs personnels, l'œuvre littéraire de Cendrars doit donc à l'animal et à sa représentation diffuse une grande importance. Elle prouve une fois de plus que l'écrivain s'attarde sur la faune, ainsi que sur la flore, pour en tirer parti: le fait d'aller surprendre les animaux chez eux – Cendrars qui va à *La chasse à l'éléphant*, comme il l'écrit dans un poème qui fait partie du recueil *Kodak*, aujourd'hui réuni dans *Du monde entier au cœur du monde*, et comme il le rappellera en 1945 dans *Le Vieux-Port*, «j'arrivais d'Égypte et du Haut-Soudan. Avant de faire le tour du Vieux-Port»<sup>39</sup> – et de les mettre sur la scène lui permet souvent d'offrir au lecteur un amusement gratuit, telle la bague enchantée des contes (ce qui obtiendra son maximum dans *Petits contes nègres pour les enfants des Blancs*<sup>40</sup>), et en même temps de présenter de nombreux détails qui se prêtent à l'exotisme. Comme le personnage de Lathuille dans *Moravagine*, Cendrars nous donne l'impression de tout connaître: «Les maisons par leur numéro, les montagnes par leur altitude, les enfants par leur date de naissance, les bateaux par leur nom, les femmes par leurs amants, les hommes par leurs défauts, les animaux par leurs quali-

<sup>37</sup> *M*, 38.

<sup>38</sup> *LC*, p. 644. Pour les baleines (mais aussi pour le tigre, le crocodile, le boa, le becfigue, etc.), voir en particulier B. Cendrars, *D'Oulremer à Indigo*, aujourd'hui inclus dans B. Cendrars, *Œuvres romanesques II*, C. Leroy, M.-P. Berranger, M. Boucharenc, J.-C. Flückiger, C. Le Quellec Cottier (éds.), Paris, Gallimard, coll. «Bibliothèque de la Pléiade», 2017 (= *ŒPC II*), pp. 369-503; ce texte de 1940, qui aborde en même temps l'«amour» de la chasse, se révèle aussi intéressant pour les rapports entre l'écrivain et Remy de Gourmont. Voir aussi B. Krause, *Le grand orchestre animal*, Paris, Flammarion, 2013.

<sup>39</sup> *HF*, p. 207 et p. 905. Sur la chasse aux animaux, vraie ou fausse, voir B. Cendrars, *Chasse à l'éléphant*, in *ŒPC II*, pp. 825-829, et *Mes chasses*, in *L'Eubage*, cit., p. 400 sq. Pour un développement sur la chasse, voir Y. Bozon-Scalzitti, *Blaise Cendrars ou La Passion de l'écriture*, Lausanne, L'Âge d'homme, 1977, pp. 297-309. Voir aussi C. Grivel, *Cendrars éléphant photographe*, in *Blaise Cendrars au carrefour des avant-gardes*, RITM (Université Paris X-Nanterre), n. 26, 2002, pp. 99-114.

<sup>40</sup> Voir I. Weber Henking, *Blaise Cendrars: Petits contes nègres pour les enfants des blancs. Le transfert littéraire et culturel des traductions*, in «Feuille de routes. Bulletin de l'Association internationale Blaise Cendrars», n. 53, automne 2015, pp. 14-37.

*tés*, les étoiles par leur influence»<sup>41</sup>. Les animaux ont donc des qualités que l'homme a perdues: ils ne sont ni gloutons ni ivrognes et savent borner leurs appétits, ne prenant que ce qui leur est nécessaire pour la conservation, ils n'ont pas besoin des docteurs pour se soigner («ici je soigne les bêtes», écrit Cendrars à son ami Jacques-Henry Lévesque des Ardennes en août 1938<sup>42</sup>), mais surtout ils sont capables de collaborer, de s'entraider et de ne pas se combattre.

Quant à la source de cet intérêt de Cendrars pour les animaux, qu'ils soient aussi bien réels qu'imaginaires, elle est à chercher non seulement dans les livres, dans la littérature de l'Antiquité, mais aussi ailleurs, dans la vie réelle. D'un côté, l'«errant des bibliothèques» semble exploiter de la meilleure façon l'héritage des classiques<sup>43</sup>, comme lorsqu'il évoque un traité consacré aux démons pour aborder la théorie curieuse de Jean Cassien à propos de «l'identité de certains animaux et de certains démons et possédés»:

Les Évangiles attestent qu'il y a des démons sourds et muets. Le prophète Osée nous apprend qu'il y a des esprits de libertinage et de luxure. L'autorité des Écritures nous enseigne qu'il existe des démons de nuit, de jour et de midi. Mais il serait sans fin, si l'on voulait parcourir toutes les Écritures, de donner une énumération complète des espèces indiquées par les prophètes: onocentaures, poilus, sirènes, lamies, hiboux, autruches, hérissons, aspics, basilics, lions, dragons, scorpions, et ceux que l'Apôtre appelle 'le prince de ce monde', 'les régents de ces ténèbres', 'les esprits de malice'. Et il ne faut pas croire que ces noms soient pris au hasard. Nous devons les considérer comme symboliques, en ce sens que ces diverses bêtes fauves, plus ou moins dangereuses ou nuisibles, nous indiquent les variétés de férocité et de rage qui distinguent, dans la similitude de méchanceté, les divers degrés des démons<sup>44</sup>.

De l'autre, il discrédite le discours scientifique, comme lorsqu'il écrit, toujours dans le chapitre sur *Les Ours* et à propos de l'ethnologie qui «n'est pas son fait»<sup>45</sup>, que tout ce qu'il a appris il le sait pour avoir traîné sur les routes:

Les diableries des bêtes, quelle révélation pour quelqu'un qui, comme moi, devait subir l'appel de la forêt vierge et qui, avec l'œil inhumain, insensible de

<sup>41</sup> *M*, p. 168.

<sup>42</sup> B. Cendrars, J.-H. Lévesque, *Correspondance 1922-1959*, cit., p. 128.

<sup>43</sup> «Ce thème classique, que l'on retrouve sur des fragments de poteries antiques dédiées à Esculape et qui figure aussi parmi les "graffiti" catalogués de Pompéi, d'un serpent sortant des fesses» (B. Cendrars, *Dans le silence de la nuit*, in *HF*, p. 173).

<sup>44</sup> *B*, pp. 81-82.

<sup>45</sup> *HF*, p. 374.

sa caméra mais dont l'objectif gradué enregistre et fixe tout à n'importe quelle échelle, a pu surprendre des animaux sauvages qui n'avaient encore jamais senti l'homme<sup>46</sup>.

Et c'est ainsi que Cendrars rapproche l'Afrique d'autres pays exotiques, comme, par exemple quand il mentionne son intention d'aller au Brésil tourner un documentaire sur les boas<sup>47</sup>, où lorsqu'il décrit le tamanoir du Brésil, le *tamandua bandeira* ou porte-drapeau<sup>48</sup>, l'ornithorynque de la Tasmanie, muet d'étonnement devant l'œuf qu'il vient de pondre<sup>49</sup> et le paresseux de l'Amazonie suspendu par les quatre pattes la tête en bas à la cime d'un arbre, qui mange les feuilles à portée de ses babines à gauche et à droite de sa tête, sans doute un bradype<sup>50</sup>, que Cendrars décrit comme un troisième larron qui a les yeux implorants de Marie-Madeleine. Si tout est symbolique – et Cendrars décrit longuement les pompes à essence qui ressemblent tant aux fétiches des sauvages<sup>51</sup> – la description de l'animal permet ici de parler de l'homme et de son Créateur, ou mieux encore de la terreur que l'homme a envers Dieu<sup>52</sup>. Comme nous l'avons indiqué dans l'exergue – «Sans l'appui de l'égoïsme, l'animal humain ne se serait jamais développé. L'égoïsme est la liane après laquelle les hommes se sont hissés hors des marais croupissants pour sortir de la jungle», *Hors la loi!* –, c'est grâce à l'égoïsme que l'animal humain est sorti de la jungle: Cendrars remet ici en question les notions de civilisation, d'*agapè* chrétienne et il considère l'égoïsme, plutôt que la charité, comme progrès de l'humanité.

3. «*L'homme est un animal, soumis aux mêmes instincts essentiels qui gouvernent toute l'animalité*» (R. de Gourmont)

Micromégas était doué d'un microscope qui lui faisait à peine discerner une baleine; Cendrars, quant à lui, ne se trompe pas sur les apparences et ses animaux ne sont moins modestes que ceux de Voltaire. L'animal confirme à

<sup>46</sup> *B*, p. 82.

<sup>47</sup> *HF*, pp. 220-221.

<sup>48</sup> *B*, p. 82.

<sup>49</sup> *Ibidem*.

<sup>50</sup> Voir sur ce sujet C. Leroy, *Portrait de l'artiste en Lémurien*, in P. Brunel (éd.), *Le Roman du poète*, Mont-de-Marsan, Éditions Interuniversitaires, 1995.

<sup>51</sup> *LC*, p. 640.

<sup>52</sup> *Ibidem*.

Cendrars les possibilités énormes de l'écrivain: les détails descriptifs lui permettent d'orner, de *broder* son texte, grâce à une remise en question de l'écriture. La description de l'animal nous laisse découvrir le goût cendrarsien pour l'amplification du détail: les animaux n'ont pas un rôle accessoire mais un rôle plus important dans cette écriture de la déviation, dont la structure rythmique est souvent obtenue par la répétition, l'accumulation et l'énumération. Un seul exemple suffira:

*Mon père [de Picasso] peignait des tableaux pour salle à manger, ceux où l'on voit perdrix et pigeons, lièvres et lapins: poil et plume... Ses spécialités étaient les oiseaux et les fleurs. Surtout les pigeons et les lilas. Lilas et pigeons. Il peignait aussi d'autres animaux. Ainsi, un renard. Je le vois encore. Un jour, il fit une toile immense représentant un pigeonnier garni de pigeons juchés sur leur perchoir... Figure-toi une cage avec des centaines de pigeons. Avec des milliers de pigeons. Avec des millions de pigeons... Des milliers et des millions, dit-il... Des centaines de pigeons par files. Des centaines de milliers de pigeons. Des millions de pigeons...<sup>53</sup>.*

La démesure du nombre des oiseaux donne à la narration un sens d'irréalité et le lecteur en reste presque abasourdi: ici ce sont des animaux, ailleurs des plantes<sup>54</sup>, des pierres précieuses<sup>55</sup> ou le ciel étoilé<sup>56</sup>, où les étoiles ont souvent des noms de bêtes, «La Baleine, Le Dauphin, Le Sextant, dans l'hémisphère boréal; La Baleine, Le Poisson austral, Le Navire dans l'hémisphère austral; plus Les Poissons et Le Verseau du Zodiac»<sup>57</sup>, comme les mandarins chinois aussi l'ont voulu pour le zodiac: «Le Dragon, Le Serpent, Le Cancer, Le Scorpion, La Licorne, Le Paon, La Grue, etc.»<sup>58</sup>. L'effet de réel – pour

<sup>53</sup> *Le Démon de la peinture*, in *B*, p. 26 (italique dans le texte).

<sup>54</sup> *B*, pp. 75-76.

<sup>55</sup> *LC*, p. 657. Rappelons que les deux versions de *Moganni Nameh* et d'*Aléa* s'achèvent sur la citation *in extenso* d'un bref paragraphe emprunté au *Latin mystique*; au terme d'une énumération des pierres dont, à son sens, le poète médiéval latin Marbode aurait encore pu parler dans son *Livre des gemmes*, Remy de Gourmont écrit qu'«il resterait encore à nommer la Pierre qui n'est pas une pierre, la Pierre par excellence fixe et inévaporable, la Pierre fermentative, qui transmue les formes, les couleurs et les densités, la Pierre essentielle et philosophale!». Sur ce texte et ses rapports avec l'écriture poétique des *Pâques* et de la *Prose du Transsibérien*, voir P.-F. Mettan, *Les Pâques ou la banale violence du réel*, in «Continent Cendrars», n. 12, 2006, pp. 177-188.

<sup>56</sup> *LC*, p. 616.

<sup>57</sup> *Ivi*, p. 618.

<sup>58</sup> *Ibidem*. Sur cet «itinéraire pour se rendre dans les parages du ciel» en compagnie des animaux, voir aussi B. Cendrars, *L'Eubage. Aux antipodes de l'unité*, in *ŒPC I*, pp. 751-770.

utiliser la célèbre formule de Roland Barthes<sup>59</sup> – n'est pas ici le «connotateur de mimésis» (comme le dira Genette<sup>60</sup>), mais une manière de jouer avec la perspective de la narration: le référentiel devient le centre d'une écriture à la loupe, où l'on exalte la *minutie* (Leiris) et l'articulation du détail dans une sorte d'inventaire qui peut renvoyer non seulement aux bestiaires mais aux encyclopédies.

Je veux qu'un conte soit fondé sur la vraisemblance, et qu'il ne ressemble pas toujours à un rêve. Je désire qu'il n'ait rien de trivial ni d'extravagant. Je voudrais surtout que, sous le voile de la fable, il laissât entrevoir aux yeux exercés quelque vérité fine qui échappe au vulgaire

avait dit la belle Amaside au Serpent du *Taureau blanc*<sup>61</sup>. À côté du principe de l'accumulation selon une esthétique hyperréaliste et néobaroque<sup>62</sup>, à côté de la contamination de l'écriture par des effets photographiques et cinématographiques réalisés à travers l'agrandissement du détail, à côté de l'animal utilisé sous plusieurs formes<sup>63</sup>, le recours à l'animal témoigne de la capacité qu'a Cendrars à rendre l'exotique dans un récit qui se veut vraisemblable mais dont le raffinement repose sur un côté fabuleux, souvent confondant pour le lecteur, où le poète veut donner l'impression d'appartenir au monde entier. Dans ses «mémoires qui ne sont pas des mémoires», Cendrars offre son portrait du *conteur*:

Quand il vous le récite, il y ajoute des détails de son cru selon sa facilité d'élocution et son émotion et pour donner plus de passion à la chose, il insiste et revient mille fois sur ces *détails vrais* qu'il a trouvés en cours de route.

<sup>59</sup> Dans «Communications», n. 11, 1968, maintenant in *Littérature et réalité*, Paris, Seuil, 1982.

<sup>60</sup> *Figures III*, Paris, Seuil, 1972, p. 186.

<sup>61</sup> Voltaire, *Le Taureau blanc*, in R. Groos (éd.), *Romans et contes*, Paris, Gallimard, coll. «Bibliothèque de la Pléiade», 1954, p. 635.

<sup>62</sup> Sur cet aspect, nous voulons renvoyer aux pages de Carlo Emilio Gadda sur la défécation des poules dans *Quer Pasticciaccio brutto de Via Merulana*, Milano, Garzanti, 1957 (*L'affreux Pastis de la rue des Merles*, trad. de l'italien par L. Bonalumi, Paris, Seuil, 1963).

<sup>63</sup> Cendrars évoque l'animal fondateur de la race humaine, l'animal qui parle, l'animal philosophe, mais aussi l'animal exploité par les hommes, pour se faire transporter, pour s'habiller jusqu'à son utilisation dans les recettes de cuisine, dès les calamars à la napolitaine préparés dans *Bourlinguer*, et que Cendrars appelle *calamaio*, jusqu'aux recettes un peu snob des poèmes *Menus*, dans *Documentaires* de 1967, ou même au «cri des canards que l'on étrangle dans un lupanar. Cela pue la cuisine et la charogne et cette odeur de purin humain, de poux», in *LC*, p. 643.

La parole est beaucoup plus vivante que l'écrit. Et à son tour quand on raconte, *on brode sur du déjà brodé*<sup>64</sup>.

Et parmi ces détails vrais, que le conteur semble trouver en cours de route, nous retrouvons aussi les animaux. Comme voyageur *En Transatlantique dans la Forêt vierge* (1937), Cendrars reconnaît dans l'Amazonie «un monde à part, unique, inédit par rapport aux autres zones de la planète, un monde sans pareil, et le plus exotique»<sup>65</sup>. Mais ce voyage veut être une *Histoire vraie* (comme l'indique le titre du recueil), et Cendrars s'amuse ici à se perdre dans les solitudes, troublé par l'appel de la forêt et de la grande nature sauvage, toujours attentif à la description de ces «apparitions extraordinaires [qui] ne durent qu'un clin d'œil»<sup>66</sup>: un essaim de colibris comparé à une «poussière de diamant» et un étrange poisson à mamelles que l'on appelle le «poisson-vache». Il est clair qu'il ne s'agit là que de simples beaux mots et que, de son point de vue, le principal intérêt du récit est de montrer la beauté singulière d'un lieu exotique.

Nous avons déjà indiqué quel fut l'enthousiasme de l'écrivain-voyageur pour la photographie et le cinéma depuis la Première guerre mondiale. Cependant, cet intérêt n'est pas dû à la nature mimétique de ces deux arts (la *reproductibilité technique de l'œuvre d'art* dont parlera Walter Benjamin en 1935) mais à leur pouvoir de révélation: «Fixez l'objectif sur la main, le coin de la bouche, l'oreille et le drame se profile, s'agrandit sur un fond de mystère lumineux»<sup>67</sup>. Il est clair donc que Cendrars veut agrandir le détail, «un infiniment petit devient un infiniment grand», un aspect qui donne à son œuvre un côté davantage allégorique que référentiel, ce qui lui permet de renverser le grand et le petit:

[...] et ainsi de proche en proche et d'image en image, à l'infini, le microcosme se mire dans le macrocosme et, dans un mouvement contraire, le macrocosme dans le microcosme, et ce jusqu'à la notion de Dieu<sup>68</sup>,

écrit Cendrars à propos du *Codex du Yucatan* que la millionnaire Paquita, «une petite fourmi industrielle, luisante, corsetée de noir... une fourmi noire

<sup>64</sup> HF, p. 334. Nous utilisons l'italique.

<sup>65</sup> Dans B. Cendrars, *op. cit.*, tome III, p. 439.

<sup>66</sup> *Ivi*, p. 443.

<sup>67</sup> *L'ABC du cinéma*, in *CEPC I*, pp. 744, suivi par «Autour de *L'ABC du cinéma*», pp. 749-750. Pour le cinéma, qui «a doté l'homme d'un œil plus merveilleux que l'œil à facettes de la mouche» (*Ivi*, p. 749), voir aussi *Une nuit dans la forêt*, cit.

<sup>68</sup> HF, p. 416.

et pas plus haute que ça! Active, industrielle, ayant l'œil à tout»<sup>69</sup>, lui a permis de lire depuis des années de recherches<sup>70</sup>.

Nature et modernité technique, donc, comme toujours chez Cendrars (nous l'avons vu à propos de la pompe à essence...). En 1924, dans son *Éloge de la vie dangereuse* (1926)<sup>71</sup>, Cendrars raconte comment la nouvelle machine technique procède à la variation de la distance:

Oh! vous tous, foules des grandes villes qui allez tous les soirs au cinéma, regardez, faites attention. Cet arbre qui envahit l'écran à 75 mètres de hauteur. Sa couronne bouche le ciel et ses rameaux sont un monde de petits singes gambadants et de perruches criardes. Chaque branche saigne sous l'aisselle quand le soleil se lève, ce sont les orchidées et d'autres fleurs parasites et de soufre qui prennent feu. Remarquez au pied de l'arbre, à main droite, une toute petite tache blanche. C'est moi, gros comme un pou habillé de blanc. En renchaînant, vous me verrez grossir à vue d'œil et vous tomber dessus. Fixe. Me voici en gros plan. Voici le couteau de l'assassin. J'éventre une boîte de crackers. Je me coupe une tranche de venaison. Depuis, je coupe mon pain avec. Je coupe mes livres. Je coupe mon livre. Ce livre<sup>72</sup>.

Notre écrivain part de l'arbre, des fleurs et des singes qui habitent sur ses branches, pour arriver à l'homme, Cendrars lui-même, qui est devenu désormais petit comme un pou. C'est un voyage virtuel entre le macrocosme et le microcosme, premier moment d'un renouvellement de l'écriture où tout doit changer de proportion:

Le geste des infusoires est plus tragique que l'histoire d'un cœur de femme. La vie des plantes plus émouvante qu'un drame policier. La musculature du dos en action est un ballet [...] et cette boîte de conserve est un poème. [...] Tout change de proportion, d'angle, d'aspect<sup>73</sup>.

Et encore:

Je ne sais plus si je regarde un ciel étoilé à l'œil nu ou une goutte d'eau au microscope<sup>74</sup>.

<sup>69</sup> *Ivi*, p. 411.

<sup>70</sup> Parmi les projets de Cendrars dans les années 1920 il y avait aussi une *Anthologie aztèque, inca, maya*, un projet d'écriture qui est donc parallèle à l'*Anthologie nègre*.

<sup>71</sup> Dans B. Cendrars, *Œuvres complètes*, cit., tome IV, pp. 153-159.

<sup>72</sup> *Ivi*, p. 158. Sur ces aspects, voir aussi *L'ABC du cinéma*, cit.

<sup>73</sup> *Profond aujourd'hui*, in B. Cendrars, *op. cit.*, tome IV, p. 142.

<sup>74</sup> *Ibidem*.

On peut donc observer que le monde animal est partout dans l'écriture. En particulier, il faut reconnaître qu'il constitue un type spécial de performance de l'œuvre, une performance qui a des implications considérables sur les plans allégorique, psychologique et personnel<sup>75</sup>. Un bon exemple de cette façon de performer une œuvre est dans l'*Anthologie nègre* et dans le passage de l'écriture à la danse, comme nous l'avons vu. Les peuples africains croient aux esprits animaux et l'animal est à la fois ancêtre et totem. Dans la danse, les humains revêtent les peaux des animaux concernés (par exemple les ours, les oiseaux ou les crocodiles), se comportent et crient comme eux, entament des danses frénétiques, entrent dans un état voisin de la possession, quittent leur nature humaine et finissent par atteindre le monde des esprits.

[...] l'homme se sent vivre en étroite communion avec un esprit, un être ou une chose. On évoque les ombres et l'on pratique la nécromancie du *shaman* ou griot et des *medicine men* ou collège des sorciers et l'on consulte 'ses' poisons. Chacun a son esprit particulier, la brousse, le marais, la prairie, le bled, la forêt, la panthère, l'aigle, l'antilope, le serpent, telle et telle phase de la lune, une étoile, l'eau, le pélican, un poisson, un crustacé, le crocodile, le loup, une fleur qui chante, une herbe de la solitude, une certaine pierre, l'arbre, l'oiseau, la puce, l'épine. Le totem auquel on s'identifie est l'origine de la chose qui engendre l'être<sup>76</sup>.

L'Afrique fut d'un coup haussée au niveau d'une fable, d'une utopie, d'un mythe dont Roland Barthes rappelait qu'une des caractéristiques était de priver l'objet dont il parle de toute histoire: «il n'y a plus qu'à jouir sans se demander d'où vient ce bel objet. Ou mieux, il ne peut venir que de l'éternité: [...] de tout temps, les 'primitifs' ont préparé leurs danses en vue d'une réjouissance exotique»<sup>77</sup>. L'animal participe à cette réjouissance exotique et à cette performance de la lecture.

On pourrait en dire autant pour les personnages cendrarsiens: selon une tradition qui remonte à l'Antiquité, l'on assiste à plusieurs comparaisons de caractère morale entre les hommes et les bêtes. On a déjà mentionné le cas de Paquita, la «fourmi noire»:

Les mensonges aussi font partie de la personnalité. [...] Il y a bien des ani-

<sup>75</sup> «Les animaux, les plantes, les minéraux représentent des idées, des sentiments, des chiffres, un nombre. Comme au Moyen Âge le rhinocéros est le Christ; l'ours, le diable; le jaspe, la vivacité; la chrysoprase, l'humilité pure 6 et 9», in *op. cit.*, p. 750.

<sup>76</sup> *LC*, p. 640.

<sup>77</sup> R. Barthes, *Mythologies*, Paris, Seuil, 1957, p. 239.

maux qui se mimétisent! Et pourquoi pas la psychologie d'une femme? Que dis-je d'une femme, d'une vierge, et d'une vierge folle!<sup>78</sup>

et

[...] Aujourd'hui, après tant d'années, quand je pense à lui [à Jicky, Jean Lheaulme] je ne puis le comparer qu'à ce grand singe du nord du Brésil, ce dandy des clairières de la forêt vierge<sup>79</sup>...

Mais la présence animale semble avoir exercé une influence considérable non seulement sur le contenu du texte – la performance de l'œuvre – mais aussi sur l'écriture elle-même, comme nous le rappelle la scène où l'écriture est comparée aux mouvements des poissons et du poulpe, dans le *Lotissement du ciel*, où Cendrars nous montre un autre pays qui est *cosa mentale*, la Chine:

[...] comme un bocal dans lequel nageraient de monstrueux poissons rouges dont les mouvements de queue et des nageoires tracent des calligrammes et dont la gueugueule inlassable et à succion recrache, non pas un nuage d'encre comme le poulpe qui n'a qu'un orifice qui lui sert à la fois d'anus et de bouche, mais un univers d'infusoires, dont les plus gros sont des vermisseaux et des larves de moustiques aussi déliés que les signes fiévreux d'une sténographie mnémographique, tracés ondulatoires, vibratiles, tremblés, nerveux, évanescents, crayonnés, gris, laiteux, se coagulent finalement en une masse floconneuse en suspension, trouble et épaisse comme un papier buvard, plancton d'un immense et trop vaste rêve d'opium<sup>80</sup>.

#### 4. *La planète Afrique: «un pachiderma planetario abitato e percorso da insetti lievissimi e provvisori»* (G. Manganelli)

Dans les cartes géographiques conservées dans la bibliothèque paternelle, l'enfant Blaise (ou Freddy) avait retrouvé une connaissance qui était symbolique et artificielle, mais qui était surtout à la fois une simplification de la réalité et une absorption du chaos dans des formes claires et nettes. Comme pour l'idole nègre, que l'adulte Cendrars va rechercher pendant toute sa vie, l'Afrique des cartes de son enfance renferme dans une création artistique la chaleur réelle et tous ses animaux, ses monstres, ses chants et ses danses:

<sup>78</sup> *HF*, p. 225.

<sup>79</sup> *Ivi*, p. 229.

<sup>80</sup> *LC*, p. 642.

c'est comme si l'enfant Blaise, après des années, constatait finalement sa présence dans le lieu lointain indiqué sur les cartes par le titre *hic sunt leones*.

L'analyse de la présence animale dans l'œuvre de Blaise Cendrars permet de reconstruire les présupposés qui assurent cette présence: d'une part, l'animal se donne à lire comme une représentation de la réalité, dans un fonctionnement référentiel et cognitif du texte littéraire; d'autre part, l'animal, accompagné par d'innombrables contes, anecdotes, paroles et danses, joue un rôle culturel qui permet l'existence d'une symbolique universelle.

Dans l'*Anthologie nègre*, par exemple, l'animal est central parce qu'il est le début de l'ordre voulu par le Créateur. Il est apparu que ces deux genres de représentation du monde animal présupposent deux pactes de lecture distincts: d'une part, un réel; de l'autre, un réel familier, où l'animal permet une reconnaissance de problématiques chères à l'écrivain. Des sources antiques aux problèmes identitaires, de la modernité à la contre-modernité à rechercher dans les Primitifs (ou dans les Martiens, comme cela arrive à Moravagine<sup>81</sup>) pour passer finalement à la création d'un nouveau langage poétique. Le renvoi au monde animal permet donc un renvoi à l'écriture, ainsi que cela s'était déjà vérifié avec les pierres précieuses qui, ayant permis de «dessiner le ciel en mosaïque», étaient une ébauche d'écriture: écriture par les pierres. Ce qui est essentiel dans cette recherche, c'est que la présence animale est importante pour l'histoire de la performance de l'œuvre, parce qu'elle met l'accent sur le corps en établissant un rapport primordial entre l'écrivain, son texte et le lecteur.

<sup>81</sup> J. Denogent, *Au cœur de la «sauvagerie»*. Rencontre avec les «primitifs» de Moravagine, in «Constellation Cendrars», Paris, Classiques Garnier, 2018, n. 2, pp. 89-100.

CAMILLA CAFIERO

IL RICONGIUNGIMENTO FAMILIARE:  
LA DIRETTIVA DELL'UNIONE EUROPEA  
E IL DIRITTO FRANCESE

1. *Introduzione*

I flussi migratori spesso provocano il disgregamento delle famiglie per periodi più o meno lunghi. Le migrazioni forzate, al pari di quelle regolari, possono portare a una separazione obbligata dei membri di un nucleo familiare<sup>1</sup>.

L'unità familiare rientra tra i diritti fondamentali dell'individuo ed è tutelata da molteplici norme di diritto internazionale<sup>2</sup>. Il ricongiungimento fami-

<sup>1</sup> Tali situazioni assumono una maggiore gravità quando interessano bambini migranti separati dai propri genitori, definiti, di conseguenza, minori non accompagnati. Vedi M.C. Ciceriello, *Il ricongiungimento familiare come diritto fondamentale del migrante*, in «La Comunità internazionale», n. 1/2006, p. 112.

<sup>2</sup> V. l'art. 16 della Dichiarazione Universale dei diritti dell'uomo del 1948, che individua «la famiglia come nucleo naturale e fondamentale della società», riconoscendole il «diritto ad essere protetta dalla società e dallo Stato»; l'art. 23 del Patto internazionale sui diritti politici e civili del 1966 e l'art. 10 di quello sui diritti economici, sociali e culturali sempre del 1966; gli articoli 8 e 9 della Convenzione di New York sui diritti del fanciullo del 1989; l'art.12 della Convenzione europea sullo status dei lavoratori migranti; l'art. 44 della Convenzione internazionale sulla protezione dei diritti dei lavoratori migranti e dei membri delle loro famiglie; l'art. 7 della Carta dei diritti fondamentali dell'UE.

In particolare, l'art. 8, par. 1, della Convenzione europea dei diritti dell'uomo e delle libertà fondamentali (CEDU) dispone che: «Ogni persona ha diritto al rispetto della propria vita privata e familiare, del proprio domicilio e della propria corrispondenza». La Corte EDU ha elaborato una nozione di «vita familiare» più ampia di quella tradizionale, attribuendo agli Stati contraenti la facoltà di differenziare, in relazione ai diversi modelli della stessa, le varie forme di tutela. Il concetto autonomo di vita familiare include: i coniugi, nonché i figli legittimi dal momento della loro nascita e a prescindere dal requisito della «coabitazione»; la filiazione naturale, essendo il rapporto familiare riconosciuto solo al fatto della nascita, anche in assenza di convivenza tra i genitori; la filiazione adottiva, come stabilito da ultimo dalla sentenza della Corte europea dei diritti dell'uomo del 5 giugno 2014, V sez., *I.S. contro Germania*, C-557/12;

liare rappresenta una garanzia giuridica posta a tutela del diritto all'unità familiare. Permettendo a un soggetto di essere raggiunto dai membri della propria famiglia nel territorio di uno Stato diverso da quello d'appartenenza, infatti, si riconosce il diritto a mantenere o ricompattare il nucleo familiare<sup>3</sup>. L'importanza dell'unità familiare e dei suoi potenziali benefici, sia per gli immigrati regolari sia per le comunità ospitanti, è riconosciuta dall'Unione europea<sup>4</sup>, sebbene gli Stati mantengano il diritto a determinare le condizioni d'ingresso e soggiorno, nonché lo status dei membri della famiglia nel proprio territorio. Successivamente all'entrata in vigore del Trattato di Lisbona, l'art. 79, par. 2, del TFUE, base legale per la costituzione di politiche europee comuni sull'immigrazione<sup>5</sup>, permette l'adozione di misure per regolare le condizioni d'ingresso e soggiorno di cittadini di Stati terzi, anche a scopo di ricongiungimento familiare. Sulla base di tale competenza, nel 2003 l'Unione europea ha adottato la Direttiva 2003/86 che detta norme minime in materia di ricongiungimento familiare<sup>6</sup>. La lunga fase di approvazione della Direttiva rileva la difficoltà per gli Stati membri di trovare un accordo su una materia che rientra nella sfera esclusiva di competenza statale<sup>7</sup>. Inoltre, il diritto al ri-

legami familiari anche solo di fatto; i rapporti di fatto tra partner di diverso sesso, rilevando, a tal fine, indici quali la durata del rapporto, la coabitazione e la presenza di figli; la relazione stabile tra un individuo sottoposto a un intervento di mutamento di sesso, il partner di sesso biologicamente uguale (femminile) e il figlio di quest'ultima, concepito mediante tecniche di procreazione medicalmente assistita; la parentela tra nonni e nipoti e zii e nipoti, purché sia provata l'esistenza di legami personali affettivi come stabilito dalla sentenza della Corte europea dei diritti dell'uomo del 13 luglio 2000, n. 39221, *Scozzari e Giunta c. Italia*.

<sup>3</sup> Per approfondimenti v. E. Canaj, S. Bana, *Il diritto al ricongiungimento familiare e la sua tutela multilivello*, Roma, Nuova Cultura, 2014.

<sup>4</sup> Il Consiglio di Tampere del 15 e 16 ottobre 1999 ha definito gli orientamenti della politica comunitaria in materia di immigrazione e asilo per il periodo 1999-2003, si veda: Conclusioni della Presidenza, Consiglio europeo di Tampere, 15 e 16 ottobre 1999, in <<http://www.lex.unict.it/eurolabor/ricerca/dossier/dossier5/cap3/conclusioni.htm>>.

Vedi anche Consiglio di Laeken del 14-15 dicembre 2001, Conclusioni della presidenza, punto 40: «Una vera politica comune di asilo e d'immigrazione presuppone la creazione dei seguenti strumenti: [...] l'istituzione di norme comuni in materia di procedura d'asilo, accoglienza e ricongiungimento familiare, comprese procedure accelerate, se necessario. Queste norme devono tener conto del fatto che occorre offrire un aiuto ai richiedenti asilo...», in <[http://www.council.europa.eu/ueDocs/cms\\_Data/docs/pressData/it/ec/68836.pdf](http://www.council.europa.eu/ueDocs/cms_Data/docs/pressData/it/ec/68836.pdf)>.

<sup>5</sup> Cfr. P. Boeles, M. Den Hejer *et al.*, *European Migration Law in Ius Communitatis*, Antersia, Inersentia, 2014, p. 127 ss.

<sup>6</sup> Direttiva 2003/86/CE del Consiglio del 22 settembre 2003 relativa al diritto al ricongiungimento familiare, in *GUUE*, L 251/12, 3 ottobre 2003.

<sup>7</sup> P. Boeles, *Directive on Family Reunification: Are the Dilemmas Resolved*, in «European Journal of Migration and Law», volume 3, 2001, pp. 61-65.

coniugamento familiare, anche dopo l'approvazione della Direttiva, sembra destinato a rimanere nell'ambito della sovranità dei singoli ordinamenti, non assumendo una forte garanzia a livello europeo<sup>8</sup>.

Nel diritto francese, il principio dell'unità familiare è contemplato dalla Costituzione del 27 ottobre 1946 che, al par. 10, stabilisce: «La Nation assure à l'individu et à la famille les conditions nécessaires à leur développement». Muovendo dalle previsioni costituzionali, nel 1978 il Consiglio di Stato ha affermato che i cittadini stranieri regolarmente residenti in Francia hanno il diritto di condurre uno stile di vita regolare, come i cittadini francesi, e ha perciò riconosciuto loro il diritto al ricongiungimento familiare<sup>9</sup>. Nel 1993, infine, il Consiglio Costituzionale ha affermato il diritto per lo straniero di condurre un normale stile di vita quale diritto costituzionalmente garantito<sup>10</sup>. La legislazione francese, oltre a riconoscere il diritto al ricongiungimento familiare ai cittadini di Paesi terzi regolarmente residenti in Francia, con la Legge del 29 luglio 2015<sup>11</sup> e il Decreto di applicazione n. 2015-1166 del 21 settembre 2015, riconosce il ricongiungimento familiare dei rifugiati quale diritto specifico. In altri termini, il sistema francese distingue tra ricongiungimento familiare (*regroupement familial*), che concerne l'entrata e il soggiorno dei familiari di cittadini provenienti da Paesi terzi legalmente residenti in Francia, e ricongiungimento familiare di rifugiati, beneficiari di protezione sussidiaria e apolidi (*réunification familiale*), prevedendo requisiti e procedure diverse<sup>12</sup>.

## 2. La Direttiva 2003/86 relativa al ricongiungimento familiare e l'interazione con il diritto nazionale francese

La Direttiva 2003/86 è stata emanata al fine di armonizzare le procedure di ricongiungimento familiare negli ordinamenti degli Stati membri e di assicurare standard minimi di trattamento, nonché un'eguale protezione dei diritti fondamentali durante l'esplicazione di tali procedure.

Nonostante l'abbandono della proposta originaria di istituire un diritto al

<sup>8</sup> G. Sirianni, *Il diritto degli stranieri all'unità familiare*, Milano, Giuffrè, 2006, p. 15.

<sup>9</sup> Conseil d'État, Assemblée du 8 décembre 1978, n. 10097 10677 10679, publié au recueil Lebon.

<sup>10</sup> Conseil Constitutionnel, Décision n. 93-325 DC du 13 août 1993, par. 3.

<sup>11</sup> Loi n. 2015-925 du 29 juillet 2015 relative à la réforme du droit d'asile, «JORF», n. 0174 du 30 juillet 2015, p. 12977, texte n. 1.

<sup>12</sup> Groupe d'information et de soutien des immigré-e-s, *Le regroupement familial*, in «Les cahiers juridiques», Gisti, 2014, p. 3.

ricongiungimento familiare, la Direttiva riconosce a livello di ordinamento europeo un vero e proprio diritto soggettivo al ricongiungimento. Tuttavia tale diritto non è assoluto visto che il suo esercizio è sottoposto a una serie di condizioni, peraltro a volte stringenti<sup>13</sup>.

Nel caso *Parlamento europeo c. Consiglio dell'Unione europea* del 2006, la Corte di giustizia dell'Unione europea ha affermato che «la direttiva impone agli Stati membri obblighi positivi precisi, cui corrispondono diritti soggettivi chiaramente definiti, imponendo loro, nelle ipotesi contemplate dalla direttiva, di autorizzare il ricongiungimento familiare di taluni congiunti del soggiornante senza potersi avvalere di discrezionalità in proposito»<sup>14</sup>. D'altro canto, però, gli Stati membri mantengono il proprio potere discrezionale, potendo, ad esempio, estendere il diritto al ricongiungimento familiare ad altri membri della famiglia oltre che al coniuge e ai figli minori<sup>15</sup>. Allo stesso modo, la Direttiva riconosce agli Stati membri la possibilità di sottoporre l'esercizio del diritto al ricongiungimento familiare al soddisfacimento di determinati requisiti. Gli Stati membri mantengono altresì un certo margine di discrezionalità nel verificare se i requisiti stabiliti dalla Direttiva sono soddisfatti e se sussiste proporzionalità tra gli interessi del singolo e della comunità nel suo insieme, valutando caso per caso<sup>16</sup>.

Nel 2014 la Commissione europea ha pubblicato una Comunicazione per orientare gli Stati membri nell'interpretazione della Direttiva sul ricongiungimento<sup>17</sup>. Richiamando il caso *Chakroun* del 2010, nel quale la Corte di giustizia dell'Unione europea ha stabilito che gli Stati membri devono esercitare i propri margini di discrezionalità in maniera da non minare l'obiettivo della Direttiva e il suo effetto utile<sup>18</sup>, la Commissione europea ha ribadito che le disposizioni della Direttiva che permettono agli Stati membri di limitare il diritto al ricongiungimento familiare devono essere interpretate re-

<sup>13</sup> A. Adinolfi, *Il ricongiungimento familiare nel diritto dell'Unione europea*, in R. Pisillo Mazzeschi, P. Pustorino (a cura di), *Diritti umani negli immigrati, tutela della famiglia e dei minori*, Napoli, Editoriale Scientifica, 2010, p. 129.

<sup>14</sup> CGUE, *Parlamento europeo c. Consiglio dell'Unione europea*, 27 giugno 2006, nr. C-540/03, ECLI:EU:C:2006:429, par. 60.

<sup>15</sup> Cfr. P. Tanzarella, *Il margine di apprezzamento*, in M. Cartabia (a cura di), *I diritti in azione. Universalità e pluralismo dei diritti fondamentali nelle Corti europee*, Bologna, Il Mulino, 2007, pp. 145-181.

<sup>16</sup> *Ivi*, par. 54, 59, 61 e 62.

<sup>17</sup> Commissione europea, Comunicazione della Commissione al Parlamento europeo e al Consiglio concernente gli orientamenti per l'interpretazione della Direttiva 2003/86/CE relativa al diritto al ricongiungimento, COM(2014) 210, 3 aprile 2014.

<sup>18</sup> CGUE, *Rhimou Chakroun c. Minister van Buitenlandse Zaken*, 4 Marzo 2010, nr. C-578/08, EU:C:2010:117, para.43

strittivamente<sup>19</sup>. Allo stesso tempo, la Commissione ha riconosciuto che il diritto al ricongiungimento non è illimitato e, in particolare, che i beneficiari sono obbligati al rispetto della legge del Paese ospitante, come stabilito alla Direttiva stessa<sup>20</sup>.

La Direttiva 2003/86 è stata recepita dal diritto francese con Legge n. 2007-1631 del 20 novembre 2007<sup>21</sup>, che definisce le condizioni per il ricongiungimento e integra la Legge del 26 novembre 2003<sup>22</sup> sulla gestione dell'immigrazione e il soggiorno di cittadini stranieri sul territorio francese, e con la Legge del 24 luglio 2006<sup>23</sup> su immigrazione e integrazione. Infine, il ricongiungimento familiare è codificato nel libro IV del Codice di Ingresso e Residenza degli stranieri e dei richiedenti asilo (CESEDA)<sup>24</sup>, mentre il ricongiungimento dei rifugiati nel libro VII, che ne stabilisce criteri e procedure.

La Direttiva ha apportato solo lievi modifiche alla legislazione nazionale preesistente. Ciò perché il diritto francese, oltre ad essere già completo in materia, non accoglie molte delle restrizioni e delle deroghe contemplate dalla normativa dell'Unione, prevedendo, anzi, una procedura meno restrittiva per i rifugiati, i beneficiari di protezione sussidiaria e gli apolidi<sup>25</sup>.

### 3. *La definizione di «familiare» secondo la Direttiva dell'Unione europea e il diritto francese*

La Direttiva 2003/86 propone una definizione ristretta del concetto di «familiare» e contiene una serie di deroghe che limitano l'insieme dei soggetti qualificabili come familiari ai fini del ricongiungimento familiare.

Con riferimento ai soggetti con cui è possibile richiedere il ricongiungimento, la Direttiva configura in capo agli Stati membri un obbligo che riguarda i membri della famiglia nucleare e soltanto un'opzione in relazione

<sup>19</sup> Commissione europea, Comunicazione della Commissione, cit., p. 3.

<sup>20</sup> *Ibidem*.

<sup>21</sup> Loi n. 2007-1631 du 20 novembre 2007 relative à la maîtrise de l'immigration, à l'intégration et à l'asile, «JORF», n. 270 du 21 novembre 2007, p.18993.

<sup>22</sup> Loi n. 2003-1119 du 26 novembre 2003 relative à la maîtrise de l'immigration, au séjour des étrangers en France et à la nationalité, «JORF», n. 274 du 27 novembre 2003, p. 20136.

<sup>23</sup> Loi n. 2006-911 du 24 juillet 2006 relative à l'immigration et à l'intégration, «JORF», n. 170 du 25 juillet 2006, p. 11047.

<sup>24</sup> Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile, version consolidée au 25 mars 2019.

<sup>25</sup> Groupe d'information et de soutien des immigré-e-s, *La réunification familiale pour les bénéficiaires d'une protection au titre d'asile*, in «Les cahiers juridiques», Gisti, 2016, p. 5.

agli ascendenti e ai figli minorenni<sup>26</sup>. L'ammissione o meno del ricongiungimento familiare degli altri membri della famiglia, dunque, è lasciata alla discrezionalità degli Stati membri.

Infatti, l'art. 4, par. 2, stabilisce che gli Stati sono obbligati ad ammettere nel proprio territorio: il coniuge del soggiornante; i figli minorenni non coniugati del soggiornante e del coniuge, compresi i figli adottati secondo una decisione presa dall'autorità competente dello Stato membro interessato; i figli minorenni non coniugati, compresi quelli adottati, del soggiornante o del coniuge, quando uno dei due sia titolare dell'affidamento e responsabile del loro mantenimento.

Inoltre, i figli minorenni potrebbero essere esclusi dalla definizione di familiare a causa dell'applicazione di due disposizioni derogatorie contenute nella Direttiva. In primo luogo, ai sensi dell'art. 4, par. 2, l'autorizzazione all'ingresso e al soggiorno di minorenni che abbia superato i dodici anni e che giunga in uno Stato membro indipendentemente dal resto della famiglia può essere subordinata al soddisfacimento delle condizioni per l'integrazione richieste dalla legislazione nazionale in vigore al momento dell'attuazione della Direttiva. In secondo luogo, l'art. 4, par. 6, stabilisce che gli Stati membri possono richiedere che le domande riguardanti il ricongiungimento familiare di figli minori debbano essere presentate prima del compimento del quindicesimo anno di età, secondo quanto previsto dalla loro legislazione in vigore al momento dell'attuazione della Direttiva<sup>27</sup>. Benché l'applicazione di tali deroghe sia possibile solo se previsto dal diritto nazionale precedentemente all'attuazione della Direttiva, è chiara la volontà dell'Unione europea di accogliere una nozione ristretta del concetto di familiare in materia di ricongiungimento familiare.

Tale restrizione suscita molte perplessità alla luce della tutela dei diritti fondamentali. Pur mancando una definizione universale di «famiglia» ai fini del ricongiungimento familiare, è inevitabile costatare l'inclusione dei figli minori. Inoltre, una discriminazione in base all'età<sup>28</sup> è priva di una adeguata e ragionevole giustificazione. Se d'altronde si prendono in considerazione le capacità d'integrazione dei minori, queste potrebbero essere superate attraverso

<sup>26</sup> E. Canaj, S. Bana, *op. cit.*, p. 94.

<sup>27</sup> Se presentate successivamente, tali richieste non rientrano nei motivi di ricongiungimento familiare.

<sup>28</sup> Come tale vietata dall'art. 14 della CEDU, il quale stabilisce che: «Il godimento dei diritti e delle libertà riconosciuti nella presente Convenzione deve essere assicurato senza nessuna discriminazione, in particolare quelle fondate sul sesso, la razza, il colore, la lingua, la religione, le opinioni politiche o quelle di altro genere, l'origine nazionale o sociale, l'appartenenza a una minoranza nazionale, la ricchezza, la nascita o ogni altra condizione».

misure *ad hoc*, senza prevedere la loro esclusione dal ricongiungimento, che priverebbe se stessi e i loro familiari di una normale vita familiare<sup>29</sup>.

Inoltre, la Direttiva non impone alcun obbligo in capo agli Stati in relazione all'ammissione dei partner con una relazione stabile duratura, anche se regolarmente registrata, rimettendo una tale decisione alla loro discrezionalità<sup>30</sup>. La scelta di privilegiare il modello tradizionale di famiglia nucleare fondata sul matrimonio, oltre ad essere socialmente inadeguata e criticabile<sup>31</sup>, è chiaramente in contrasto con numerosi strumenti legislativi internazionali ed europei<sup>32</sup>.

L'art. 4, par. 2 della Direttiva stabilisce che il ricongiungimento può essere richiesto sia per gli ascendenti diretti di primo grado a carico del soggiornante o del coniuge che non dispongono di un adeguato sostegno familiare nel Paese d'origine, sia per i figli adulti non coniugati del soggiornante o del suo coniuge, qualora obiettivamente non possano sovvenire alle proprie necessità in ragione del loro stato di salute. Ancora una volta tale possibilità dipende esclusivamente dalla volontà dello Stato membro in cui la richiesta è presentata.

Nella legislazione nazionale francese, conformemente alla Direttiva 2003/86, il diritto al ricongiungimento familiare è riconosciuto in capo al coniuge e ai figli minori<sup>33</sup>. Tuttavia ci sono delle differenze tra i soggetti che possono richiedere il ricongiungimento. Infatti, i rifugiati, i beneficiari di protezione sussidiaria e gli apolidi possono presentare domanda per ricongiungersi con un ascendente diretto di primo grado, se questo è un minore non coniugato<sup>34</sup>. Tale diritto, in relazione alla citata categoria, non è invece riconosciuto ai cittadini di Paesi terzi. Inoltre, mentre il ricongiungimento familiare può essere richiesto per i figli minorenni, il ricongiungimento dei rifugiati è esteso per i

<sup>29</sup> A. Surace, *Il ruolo della Corte di Giustizia nella tutela della vita familiare*, in «Interlegalità e protezione dei diritti fondamentali Un case study: la protezione dell'unità familiare tra normativa comunitaria, CEDU e normativa italiana», 2006, <<http://www.adir.unifi.it/rivista/2006/surace/index.htm>>, consultato il 29/06/2019.

<sup>30</sup> Direttiva 2003/86, art. 4, par. 3.

<sup>31</sup> A. Surace, *op. cit.*, cap. 4.

<sup>32</sup> L'art. 44.2 della Convenzione delle Nazioni Unite per la protezione dei migranti e delle loro famiglie, adottata dall'Assemblea generale del 1990 e in vigore dal 2003, stabilì l'assimilazione tra coppie coniugate e di fatto in materia di ricongiungimento. Inoltre, l'articolo 12 della CEDU garantisce a ognuno non soltanto il diritto di sposarsi, ma anche di fondare una famiglia.

<sup>33</sup> CESEDA, art. L. 411-2 e L. 411-3.

<sup>34</sup> *Ivi*, L. 752-1.

figli non coniugati fino ai diciannove anni di età. Tale limite è, invece, di diciotto anni se i figli provengono da una relazione precedente<sup>35</sup>.

La Legge del 17 maggio 2013<sup>36</sup> autorizza i matrimoni tra persone dello stesso sesso e l'art. 143 del Codice civile francese stabilisce che il matrimonio può essere contratto da due persone di sesso diverso o dello stesso sesso. Sulla base di tali disposizioni, il ricongiungimento familiare, sia di cittadini di Paesi terzi che di rifugiati, è aperto ai coniugi dello stesso sesso.

La legge francese esclude che il diritto al ricongiungimento familiare sia esteso a persone a carico. Inoltre, in relazione alla poligamia, per il ricongiungimento familiare e il ricongiungimento dei rifugiati, l'art. L. 411-7 del CESEDA esclude la possibilità per un altro coniuge, al di fuori del primo, di poter entrare nel territorio francese grazie al ricongiungimento familiare, escludendo anche i figli avuti con altri coniugi in relazioni poligame<sup>37</sup>.

Infine, il soggetto che presenta domanda di ricongiungimento familiare è tenuto a consegnare documenti che attestino il reale grado di parentela, quali, ad esempio, il certificato di nascita o di matrimonio<sup>38</sup>. La Legge del 20 novembre 2007<sup>39</sup> su immigrazione, integrazione e asilo, in caso d'inesistenza dei documenti dello stato civile o in caso di dubbi sull'autenticità di tali documenti, riconosceva al richiedente la possibilità di richiedere il test del DNA per evitare il rigetto della domanda e provare i legami di parentela. Tale procedura, molto criticata, non è mai entrata in vigore a causa della mancata pubblicazione del Decreto contenente le modalità di applicazione.

#### 4. *Le condizioni necessarie all'esercizio del ricongiungimento familiare*

Tra le condizioni necessarie affinché un soggetto possa esercitare il diritto al ricongiungimento familiare rientrano: la durata del permesso di soggiorno;

<sup>35</sup> *Ibidem.*

<sup>36</sup> Loi n. 2013-404 du 17 mai 2013 ouvrant le mariage aux couples de personnes de même sexe, «JORF», n. 0114 du 18 mai 2013, p. 8253, texte n. 3.

<sup>37</sup> *Ibidem.*

<sup>38</sup> In assenza di tali documenti, si tengono in considerazione le dichiarazioni del richiedente. Inoltre, nel caso di ricongiungimento dei rifugiati, il certificato di matrimonio dell'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFRA) ha valore autentico a meno che non sia provato che è stato falsificato o è stato ottenuto in modo fraudolento. In tale caso l'OFRA, facendo richiesta al Tribunal de Grande Instance di Parigi, modifica i relativi documenti. I richiedenti, inoltre, sono chiamati a consegnare qualsiasi prova delle relazioni di parentela.

<sup>39</sup> Loi n. 2007-1631 du 20 novembre 2007.

il periodo di previa residenza nello Stato membro; i requisiti materiali e di accoglienza; l'età minima del coniuge.

Le condizioni citate hanno la caratteristica di non essere obbligatorie per gli Stati membri, i quali sono liberi di applicarle o no. Tale impostazione dimostra la volontà di voler configurare uno strumento di armonizzazione minima, vista anche la difficoltà degli Stati membri di trovare soluzioni condivise in una materia ostica in quanto attinente all'ingresso e al soggiorno di stranieri nel proprio territorio. Tuttavia, la discrezionalità riconosciuta agli Stati membri non permette di introdurre ulteriori condizioni all'esercizio del riconoscimento, oltre a quelle espressamente previste dalla Direttiva<sup>40</sup>.

Secondo le disposizioni della Direttiva 2003/86, per richiedere il ricongiungimento familiare, il soggiornante<sup>41</sup> deve essere in possesso di un permesso di soggiorno rilasciato da uno Stato membro, valido per almeno un anno, e deve avere una fondata prospettiva di ottenere il diritto di soggiornare in modo stabile<sup>42</sup>. Questo criterio comporta un certo grado d'incertezza derivante dal fatto che a livello europeo non esiste una definizione di «fondata prospettiva di ottenere un diritto a soggiornare in modo stabile»<sup>43</sup>. La questione è parzialmente risolta dalla Commissione europea, la quale, nella Comunicazione al Parlamento e al Consiglio del 2014<sup>44</sup>, specifica che l'esistenza di tale condizione dovrebbe essere verificata dagli Stati membri caso per caso<sup>45</sup>.

Gli artt. 3, par. 2, e 3, par. 3, stabiliscono che la Direttiva non è applicabile sia qualora il soggiornante abbia fatto richiesta di protezione internazionale, temporanea o sussidiaria e tale richiesta non sia stata ancora oggetto di una decisione definitiva, sia se questo è un cittadino dell'Unione europea.

Gli Stati membri possono richiedere che il soggiornante, prima di farsi raggiungere dai propri familiari, abbia risieduto legalmente nel proprio territorio per un certo periodo. Secondo l'art. 8, tale periodo non può superare i due anni. In via derogatoria, gli Stati membri, tenendo conto delle proprie capacità di accoglienza, possono prevedere un periodo di attesa, per un massimo

<sup>40</sup> R. Palladino, *Il ricongiungimento familiare nell'ordinamento europeo. Tra integrazione del mercato e tutela dei diritti fondamentali*, Bari, Cacucci Editore, 2012, p. 154.

<sup>41</sup> «Il cittadino di un Paese terzo legalmente soggiornante in uno Stato membro che chiede o i cui familiari chiedono il ricongiungimento familiare» (art. 2, lett. c), Direttiva 3002/86.

<sup>42</sup> Direttiva 2003/86, art. 3, par. 1.

<sup>43</sup> E. Canaj, S. Bana, *op. cit.*, p. 92.

<sup>44</sup> Commissione europea, Comunicazione della Commissione, cit., p. 4.

<sup>45</sup> La Commissione afferma che perché sussista la fondata prospettiva, non è necessario che «al momento della valutazione siano soddisfatte le condizioni per il diritto di soggiornare in modo stabile: basta che si possa prevedere che verosimilmente lo saranno». *Ivi*, p. 4.

di tre anni, dal momento della presentazione della domanda di ricongiungimento al rilascio del permesso di soggiorno ai familiari<sup>46</sup>. Le previsioni dell'art. 8 sono fortemente criticabili dal momento che comporterebbero la disgregazione del nucleo familiare per due o addirittura tre anni. Sulla questione si è pronunciata la Corte di giustizia dell'Unione europea nel già citato caso *Parlamento europeo c. Consiglio*. Riguardo a tali disposizioni, il Parlamento aveva sostenuto che i periodi di attesa di due o tre anni minano l'effettività del diritto al ricongiungimento familiare e che la deroga prevista dal secondo paragrafo dell'art. 8 può portare a trattamenti diversi in casi uguali a seconda che la legislazione dello Stato in questione tenga conto o meno delle capacità di accoglienza. Dal canto suo, il Consiglio aveva puntualizzato che il periodo minimo di residenza ha l'obiettivo di migliorare l'integrazione e assicurare che il ricongiungimento familiare avvenga solo dopo che il soggiornante «si sia creato nello Stato ospitante una base solida, sotto il profilo tanto economico quanto familiare, per potervi installare una famiglia»<sup>47</sup>. Il Consiglio osservava altresì che il periodo minimo di residenza è previsto in molte legislazioni. La CGUE ha accolto la posizione del Consiglio, dichiarando che le deroghe stabilite dall'art. 8 rientrano tra i margini di discrezionalità degli Stati membri e non tra le restrizioni al diritto al ricongiungimento. In particolare, secondo la Corte, il margine di discrezionalità consiste nel permettere agli Stati di stabilire periodi minimi di residenza, in modo da consentire alla famiglia di stabilirsi in modo efficace, solo dopo che il soggiornante abbia già raggiunto un certo livello d'integrazione. Di conseguenza, ha concluso la Corte, le disposizioni dell'art. 8 non sono contrarie ai diritti fondamentali.

Nonostante quanto affermato dalla Corte, le condizioni cui può essere legato l'esercizio di un diritto non dovrebbero rendere il suo godimento difficile<sup>48</sup>. Inoltre, il protrarsi di una separazione forzata dai membri della propria famiglia può avere conseguenze psicologiche e relative al processo d'integrazione, soprattutto durante la crescita dei minori<sup>49</sup>.

La legislazione francese, con l'art. L. 411-1 del CESEDA, definisce il soggiornante come un cittadino straniero legalmente residente in Francia da almeno diciotto mesi, in possesso di un permesso di soggiorno di durata mi-

<sup>46</sup> *Ivi*, art. 8.

<sup>47</sup> CGUE, *Parlamento europeo c. Consiglio dell'Unione europea*, 27 giugno 2006, par. 93.

<sup>48</sup> C.U. de Sousa, *Le regroupement familial au regard des standards internationaux*, in F. Julien-Laferrrière, H. Labayle, Ö. Edström (éds.), *La politique européenne d'immigration et d'asile: bilan critique cinq ans après le traité d'Amsterdam*, Bruxelles, Bruylant, 2005, p. 56.

<sup>49</sup> A. Surace, *op. cit.*, cap. 4.

nima di un anno. Nello specifico, il soggiornante deve possedere uno dei seguenti permessi di soggiorno: temporaneo con validità almeno annuale, pluriennale, decennale, o ricevuta della richiesta di rinnovo di uno dei permessi citati.

Secondo il diritto al ricongiungimento dei rifugiati, invece, il soggiornante è sia il cittadino straniero cui è stato riconosciuto lo status di rifugiato o la protezione sussidiaria<sup>50</sup>, sia l'apolide detenente un permesso di soggiorno temporaneo<sup>51</sup>. Inoltre, per l'esercizio di tale diritto non è previsto alcun previo periodo di residenza del territorio francese.

#### 4.1. (Segue): i requisiti riguardanti le condizioni materiali

La Direttiva 2003/86, all'art. 7, par. 1, individua le condizioni materiali per l'espletamento del ricongiungimento familiare. Al momento della presentazione della domanda, la persona che ha presentato la richiesta deve avere: un alloggio considerato normale per una famiglia analoga nella stessa regione e che corrisponda alle norme generali di sicurezza e di salubrità in vigore nello Stato membro interessato; un'assicurazione contro le malattie che copra tutti i rischi di norma coperti per i cittadini dello Stato membro interessato, per se stesso e la famiglia; risorse stabili e regolari sufficienti per mantenere se stesso e i propri familiari, senza ricorrere al sistema di assistenza sociale dello Stato membro interessato, che gli Stati membri valutano rispetto alla loro natura e regolarità e tenendo conto della soglia minima delle retribuzioni e delle pensioni nazionali, nonché del numero di familiari.

Le condizioni materiali che hanno suscitato maggior dibattito sono quelle relative alle risorse stabili e regolari. Nella loro rigidità tali condizioni sono destinate a incidere negativamente sul diritto al ricongiungimento familiare, privando di tale diritto soggetti quali, ad esempio, individui che, a causa di un'inabilità al lavoro o a cause di forza maggiore, siano impossibilitati a ottenere le risorse richieste<sup>52</sup>. La Corte di giustizia dell'Unione europea nel caso *Chakroun* ha precisato il significato di tali condizioni<sup>53</sup>. Il Sig. Chakroun era un cittadino marocchino residente in Olanda con un permesso di soggiorno dal periodo indefinito e beneficiario di un sussidio di disoccupazione dal 2005. Nel

<sup>50</sup> CESEDA, art. L. 752-11.

<sup>51</sup> *Ivi*, art. L. 812-5.

<sup>52</sup> F Seatzu, *Il Diritto al Ricongiungimento Familiare*, in P. De Cesari (a cura di), *Persona e Famiglia*, Torino, Giappichelli Editore, 2008, p. 277.

<sup>53</sup> CGUE, *Rhimou Chakroun c. Minister van Buitenlandse Zaken*, marzo 2010, nr. C-578/08, EU:C:2010:117, par. 36-37.

marzo 2006, la moglie del Sig. Chakroun sperava di poterlo raggiungere grazie al diritto al ricongiungimento familiare. Tuttavia, la domanda fu rigettata poiché il sussidio di disoccupazione del Sig. Chakroun, pari a 1.322,73 euro netti mensili, era al disotto del reddito standard per la formazione di una famiglia (1.441,44 euro mensili). Va peraltro rilevato che la legge olandese prevedeva somme differenti di *risorse necessarie* a seconda che la famiglia si fosse formata prima o dopo l'arrivo del soggiornante nel territorio olandese e che le risorse del Sig. Chakroun sarebbero state sufficienti nel caso in cui la sua famiglia si fosse formata prima del suo ingresso in Olanda, ma non se si fosse formata dopo, come avvenuto nel suo caso.

A tal riguardo la Corte ha affermato, innanzitutto, che «impiegare come importo di riferimento una soglia di reddito pari al 120% del reddito minimo di un lavoratore di 23 anni, importo oltre al quale qualsiasi ricorso all'assistenza sociale resterebbe escluso in linea di principio, non risulta corrispondere all'obiettivo consistente nel determinare se un individuo disponga di risorse regolari per mantenere se stesso. Infatti, la nozione di *assistenza sociale* ex art. 7, n. 1, lett. c), deve essere interpretata come finalizzata all'assistenza che sopperisce a una mancanza di risorse stabili, regolari e sufficienti e non come l'assistenza che consentirebbe di far fronte a necessità straordinarie o impreviste»<sup>54</sup>. Perciò, la Corte ha concluso che l'art. 7, par. 1, deve essere interpretato in modo da impedire agli Stati membri di adottare leggi che rifiutino il ricongiungimento per un soggiornante che ha introiti sufficienti per coprire le esigenze ordinarie, ma non quelle eccezionali.

La Corte ha inoltre rilevato che nel Preambolo della Direttiva, al punto 6, è stabilito che «al fine di assicurare la protezione della famiglia e il mantenimento o la creazione della vita familiare è opportuno fissare, sulla base di criteri comuni, le condizioni materiali per l'esercizio del diritto al ricongiungimento familiare». In aggiunta, secondo l'interpretazione della Corte dell'art. 8 della CEDU, non è possibile designare alcuna differenza tra le famiglie formatesi prima o dopo l'ingresso del soggiornante nello Stato membro. La CGUE ha concluso che la Direttiva sul ricongiungimento familiare deve essere interpretata in modo da impedire tale distinzione nel diritto nazionale quando si intende applicare i requisiti di risorse stabili e regolari stabiliti dall'art. 7, par. 1, lett. c).

Infine, la Corte ha affermato che «essendo l'autorizzazione al ricongiungimento familiare la regola generale, la facoltà prevista dall'art. 7, n. 1, parte

<sup>54</sup> *Ivi*, par. 49.

iniziale e lett. c), della Direttiva dev'essere interpretata restrittivamente. Peraltro, la discrezionalità riconosciuta agli Stati membri non dev'essere impiegata dagli stessi in un modo che pregiudicherebbe l'obiettivo della Direttiva, che è di favorire il ricongiungimento familiare, e il suo effetto utile»<sup>55</sup>. Tale conclusione non era ovvia prima della pronuncia da parte della Corte ed è applicabile non solo alla disposizione in esame, ma a tutte le restrizioni presenti nella Direttiva. Parte della dottrina, inoltre, ritiene che l'intera Direttiva dovrebbe essere letta alla luce del principio fornito dalla Corte, impedendo alla discrezionalità degli Stati membri di minare all'obiettivo della Direttiva<sup>56</sup>.

Anche nel diritto francese sono previsti requisiti materiali e di accoglienza al fine di esercitare il diritto al ricongiungimento. L'art. L. 411-5, 2° del CESEDA impone al soggiornante di dimostrare di essere in possesso, al momento dell'ingresso dei familiari nel territorio francese, di un alloggio considerato *normale* in comparazione a una famiglia simile residente nella stessa area geografica. Inoltre, secondo l'art. R. 411-5, per essere considerato *normale*, un alloggio deve rispettare le superfici, le attrezzature e i livelli d'igiene stabiliti negli artt. 2 e 3 del Decreto n. 2002-120 del 30 gennaio 2002<sup>57</sup>. Infine, secondo l'art. R. 421-7, se le condizioni dell'alloggio non sono soddisfatte al momento della presentazione della domanda, il soggiornante può presentare una *promessa di alloggio*, garantendo di adeguarsi alle condizioni richieste all'arrivo dei familiari.

Per quanto riguarda, invece, il ricongiungimento familiare dei rifugiati, l'art. 752-1 non prevede alcun requisito in relazione all'alloggio.

L'art. 411-5, 1°, inoltre, prevede che il soggiornante debba avere risorse stabili e sufficienti tali da poter provvedere a se stesso e alla propria famiglia. Le risorse prese in considerazione sono quelle di cui dispongono il soggiornante e il coniuge per contribuire stabilmente al mantenimento della famiglia. Sono valutate sia le risorse al momento della presentazione della domanda sia quelle dell'anno precedente. Inoltre, il Prefetto, per valutarne la stabilità, può tenere in considerazione anche le risorse future<sup>58</sup>.

L'art. R.411-4 stabilisce che le risorse devono rappresentare almeno un im-

<sup>55</sup> *Ivi*, par. 43.

<sup>56</sup> Cfr. J. Hardy, *The Objective of Directive 2003/86 is to Promote the Family Reunification of Third Country Nationals*, in «European Journal of Migration and Law», n. 439, 2012, p. 443.

<sup>57</sup> Décret n. 2002-120 du 30 janvier 2002 relatif aux caractéristiques du logement décent pris pour l'application de l'article 187 de la Loi n. 2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains.

<sup>58</sup> *Ivi*, art. R. 411-4.

porto pari al salario minimo legale<sup>59</sup>. Tuttavia, le risorse provenienti da alcuni benefici sociali<sup>60</sup> o familiari non sono prese in considerazione. Infine, il requisito descritto non è previsto per i soggetti che ricevono una pensione d'invalidità o un'indennità d'invalidità supplementare e per gli over sessantacinque residenti in Francia da almeno venticinque anni e sposati da almeno dieci anni. Al contrario, l'art. L. 752-1, permette ai rifugiati, ai beneficiari di protezione sussidiaria e agli apolidi di fare domanda di ricongiungimento senza dimostrare il possesso di risorse economiche adeguate.

#### 4.2. (Segue): condizioni di accoglienza ed età del coniuge

Proseguendo con l'esame dei requisiti, secondo l'art. 7, par. 1, della Direttiva, gli Stati membri possono prevedere che i cittadini dei Paesi terzi soddisfino le misure d'integrazione, conformemente al diritto nazionale.

Tale requisito, che ha rappresentato uno dei punti maggiormente dibattuti in fase di adozione della normativa europea, non è corredato di alcuna precisazione circa il contenuto e le modalità di applicazione delle misure d'integrazione, che, invero, sono in uso solo in alcuni Stati membri<sup>61</sup>. Inoltre, gli Stati non possono disporre dell'interpretazione della giurisprudenza europea, essendo stato dichiarato il non luogo a procedere da parte della Corte di giustizia su quella che risulta essere l'unica domanda di rinvio pregiudiziale d'interpretazione sulla disposizione in oggetto<sup>62</sup>.

La Commissione europea, nella Comunicazione sugli orientamenti per l'interpretazione della Direttiva, rileva che tale criterio non può essere una condizione assoluta dalla quale fare dipendere il ricongiungimento<sup>63</sup>. Anche se gli Stati sono autorizzati a richiedere ai membri della famiglia di mostrare la propria volontà a integrarsi seguendo, ad esempio, corsi di lingua o d'integrazione nei Paesi di origine, il mancato superamento dell'esame d'integrazione non può essere alla base di un rifiuto da parte dello Stato. Sempre secondo la Commissione, «i corsi di lingua e d'integrazione dovrebbero essere offerti in modo accessibile (disponibilità in diversi luoghi), essere gratuiti o almeno alla portata di tutti e tenere conto delle esigenze individuali, comprese quelle

<sup>59</sup> L'importo minimo richiesto aumenta secondo il numero dei membri della famiglia al fine di assicurare condizioni di accoglienza dignitose.

<sup>60</sup> Ad esempio: pensioni, benefici di solidarietà speciali, benefici di solidarietà per persone anziane, indennità di attesa temporanea.

<sup>61</sup> R. Palladino, *op. cit.*, p. 155.

<sup>62</sup> Ordinanza della Corte del 10 giugno 2001, *Bibi Mohammad Imrac C. Minister van Buitenlands Zaden*, causa C-155/11 PPU, I-5095, par. 15-22.

<sup>63</sup> Commissione europea, *Comunicazione della Commissione*, cit., par. 4.5.

di genere (ad esempio, con strutture di assistenza all'infanzia). Sebbene le misure d'integrazione prima della partenza possano contribuire a preparare i migranti alla loro nuova vita nel paese ospitante fornendo informazioni e formazione prima della migrazione, spesso le misure d'integrazione possono essere più efficaci nel paese ospitante»<sup>64</sup>.

A sua volta, la legislazione francese non stabilisce preve misure d'integrazione. Tuttavia, i membri della famiglia, all'arrivo, devono partecipare a un processo integrativo, necessario al fine del rilascio di un permesso di soggiorno decennale o pluriennale. Il diritto al riconoscimento familiare non è subordinato al superamento di un test linguistico o sull'educazione civica<sup>65</sup>.

La Legge del 7 marzo 2016<sup>66</sup> ha implementato un processo d'integrazione definito «repubblicano» stabilito per tutti i cittadini di Paesi terzi, compresi i beneficiari del ricongiungimento familiare. Le disposizioni vigenti prevedono che i soggetti s'impegnino in un processo d'integrazione al fine di promuovere la propria indipendenza e il proprio inserimento nella società francese<sup>67</sup>. La nuova legge ha, inoltre, stabilito un Contratto di Integrazione Repubblicana (CIR)<sup>68</sup>, richiedendo ai membri della famiglia ammessi per il ricongiungimento di firmarlo, impegnandosi a intraprendere un percorso d'integrazione. Il CIR<sup>69</sup> impone ai firmatari, per un anno, di rispettare i principi e i valori della società francese e della Repubblica e di seguire seriamente e con diligenza il percorso di formazione<sup>70</sup>. Tale procedura non è prevista per i beneficiari di protezione sussidiaria, sebbene questi possano partecipare ai programmi d'integrazione. Al contrario, il CIR può essere firmato dai rifugiati e dagli apolidi dopo il riconoscimento dello status da parte dell'Office français de protection des réfugiés et apatrides e il rilascio del permesso di soggiorno.

<sup>64</sup> *Ivi*, p.18.

<sup>65</sup> Sono però valutate le competenze dello straniero in relazione alla lingua e alla cultura francese e, se necessario, il soggetto beneficerà di corsi gratuiti in tali materie. È bene sottolineare che, il visto è emesso a prescindere dai risultati raggiunti durante i corsi. Soltanto la mancata partecipazione al corso potrebbe comportare imprevisti al rilascio dei visti.

<sup>66</sup> Loi n. 2016-274 du 7 mars 2016 relative au droit des étrangers en France, ORF n. 0057 du 8 mars 2016, texte n. 1.

<sup>67</sup> CESEDA, art. L. 311-9.

<sup>68</sup> In vigore dal 1 luglio 2016.

<sup>69</sup> Presentato ai cittadini stranieri durante l'intervista individuale fatta dall'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII), una volta conclusa la procedura per il rilascio del permesso di soggiorno. Durante l'intervista sono valutate le necessità sociali, professionali e linguistiche del soggetto al fine di dirigerlo presso i servizi locali e le associazioni competenti. I corsi di educazione civica sono obbligatori per tutti; invece, i corsi di lingua sono previsti per coloro che hanno un livello inferiore ad A1.

<sup>70</sup> CESEDA, art. R. 311-20.

Infine, tra i requisiti più importanti richiesti dalla Direttiva 2003/86 al fine del ricongiungimento familiare vi è l'età minima richiesta per i coniugi. L'art. 4, par. 5, prevede che al fine di assicurare una migliore integrazione e di evitare i matrimoni forzati, gli Stati membri possono stabilire un'età minima per i soggiornanti, massimo di ventuno anni, prima che possano essere raggiunti dal coniuge. La Commissione europea ha rimarcato che gli Stati membri devono condurre un esame individuale delle domande di ricongiungimento e che non devono stabilire un'età al di sotto della quale le richieste devono essere automaticamente rigettate. L'età del coniuge, infatti, è solo uno dei fattori da tenere in considerazione, e se la giustificazione per applicare l'art. 4, par. 5, ossia garantire una migliore integrazione ed evitare i matrimoni forzati, non è applicabile, gli Stati membri devono permettere il ricongiungimento familiare anche nei casi in cui la condizione dell'età minima non sia soddisfatta. Ciò può succedere, ad esempio, quando è chiaro dalla valutazione individuale che non vi è abuso o quando i coniugi hanno un figlio comune.

La legislazione francese, a sua volta, prevede che il ricongiungimento familiare possa essere chiesto solo se il coniuge ha già compiuto il diciottesimo anno di età al momento della presentazione della domanda<sup>71</sup>.

## 5. Conclusioni

Le procedure di ricongiungimento familiare esistono in Francia dal 1976. Da allora sono state apportate solo alcune modifiche, lasciando intatti i principi alla base di tale diritto. La legge francese, inoltre, stabilendo disposizioni più favorevoli rispetto a quelle contenute nella Direttiva 2003/86, prevede il godimento di una serie di diritti ai soggetti beneficiari di ricongiungimento familiare<sup>72</sup>.

<sup>71</sup> CESEDA, art. L. 313-13 2°.

<sup>72</sup> Secondo l'art. L. 131-3 del Code de l'éducation, il diritto all'istruzione è garantito ai bambini dai sei ai sedici anni. Dopo i sedici anni, invece, i beneficiari del ricongiungimento, al pari di tutti i cittadini stranieri presenti nel territorio francese, possono frequentare scuole secondarie regolari, tecniche o professionali. Inoltre, l'art. L. 431-1 2° del CESEDA stabilisce che i familiari arrivati in Francia grazie al ricongiungimento familiare e al ricongiungimento dei rifugiati, possono esercitare un'attività professionale come dipendenti o liberi professionisti. Infine, i beneficiari sono coperti dal sistema francese di prevenzione sociale; possono godere, a determinate condizioni (vedi Code de la sécurité sociale (CSS), art. L. 512-1), di benefici familiari; e, secondo l'art. R. 321-1 del CESEDA, hanno libertà di movimento nell'area Schengen per un periodo massimo di tre mesi, mentre per soggiorni superiori ai novanta devono richiedere un visto o un permesso di soggiorno nello Stato in cui intendono permanere.

Quello francese non è un caso isolato, essendo molti gli Stati che hanno previsto procedure diverse, più o meno restrittive, rispetto a quelle della Direttiva esaminata. Infatti, considerando vari aspetti della Direttiva, come per esempio la definizione di «familiare» o i requisiti applicativi, è chiara la netta distinzione tra le legislazioni nazionali. In Spagna il concetto di familiare è ampio, includendo anche i figli adulti e i genitori del soggiornante. In Grecia, al contrario, la definizione di «familiare» include a stento il coniuge e i figli minori. In Germania, i minori che hanno compiuto il sedicesimo anno di età hanno l'obbligo di superare un esame d'integrazione per godere del ricongiungimento familiare, mentre l'art. 36 della legge sulla Residenza permette il ricongiungimento anche a chi non fa parte del nucleo familiare, se è dipendente dal soggiornante<sup>73</sup>. In Italia, invece, i familiari per cui è possibile richiedere il ricongiungimento sono: il coniuge maggiorenne non legalmente separato; i figli minorenni, anche nati al di fuori del matrimonio; i figli maggiorenni nel caso d'invalidità totale; i genitori a carico o ultra sessantacinquenni; i genitori naturali di soggiornanti minorenni; e gli ascendenti di primo grado se il soggiornante è un minore non accompagnato.

Inoltre, in relazione ai requisiti per l'applicazione del ricongiungimento familiare, secondo la Comunicazione della Commissione sull'interpretazione della Direttiva 2003/86<sup>74</sup>, la maggior parte degli Stati, tra cui l'Italia, ha adottato le misure in relazione alle condizioni dell'alloggio. Invece, il requisito dell'assicurazione medica è imposto solo in circa la metà degli Stati membri. In Italia, ad esempio, l'assicurazione medica è richiesta solo se la fattispecie riguarda la richiesta di ricongiungimento di un genitore ultra sessantacinquenne. Alcuni Stati, come la Germania e l'Olanda, prevedono condizioni di accoglienza necessarie al fine dell'applicazione del ricongiungimento familiare. Tra tutti gli Stati, invece, solo l'Austria applica la deroga prevista dall'art. 8, prevedendo un periodo di attesa dal momento della presentazione della domanda di ricongiungimento al rilascio del permesso di soggiorno ai familiari. Inoltre, in alcuni Stati il ricongiungimento può essere chiesto immediatamente, mentre in altri solo dopo un anno di residenza del soggiornante.

Pertanto, è difficile affermare che la Direttiva 2003/86 abbia avuto effetti positivi in relazione all'armonizzazione delle procedure di ricongiungimento familiare. Infatti, la direttiva è definita «camaleontica» per la sua capacità di

<sup>73</sup> V. art. 36, Aufenthaltsgesetz AufenthG (Codice sulla Residenza), 30 ottobre 2017 (Federal Law Gazette I, p. 1106 ff. valido dal 1 agosto 2017).

<sup>74</sup> Commissione europea, *Comunicazione della Commissione*, par. 4.2.

adattarsi allo Stato membro in cui è recepita, tenuto conto della possibilità rimessa ai legislatori nazionali di utilizzare un ampio margine di manovra<sup>75</sup>.

Il tentativo di armonizzazione è stato fallimentare non a causa dello strumento che il diritto europeo ha deciso di utilizzare, la Direttiva, che per sua natura impone soltanto standard minimi comuni. Anzi, tale strumento è risultato idoneo alle procedure di ricongiungimento familiare, permettendo agli Stati membri di adottare disposizioni più favorevoli riguardo alla migrazione delle famiglie. Piuttosto, la ragione è da rinvenire negli standard di protezione previsti troppo bassi<sup>76</sup>. Gli Stati membri, di conseguenza, al fine di garantire un'effettiva tutela del diritto al ricongiungimento hanno preferito o rimanere fedeli alla normativa nazionale previgente, com'è successo in Francia, o comunque elaborare procedure che si distaccassero dalle previsioni della Direttiva. Inoltre, dal 2003 a oggi, l'Unione europea non ha attuato tentativi di modifica o di modernizzazione delle disposizioni in materia di ricongiungimento. Come si è detto, infatti, la Commissione europea si è limitata a emanare la Comunicazione del 2014 contenente chiarimenti interpretativi della Direttiva 2003/86 senza avanzare proposte di modifica. Anche per tale ragione, gli Stati membri, nel corso degli anni, hanno modificato le procure di ricongiungimento familiare, senza una linea comune dettata dall'Unione che andasse a colmare le lacune della Direttiva, finendo per stabilire procedure nettamente diverse tra loro.

<sup>75</sup> R. Palladino, *op. cit.*, nota n. 408, p. 169.

<sup>76</sup> K. Groenendijk, *Family Reunification as a Right Under Community Law*, in «European Journal of Migration and Law», vol. 8, n. 2, 2006, pp. 215-230.

FRANCESCA CANALE CAMA

JEAN JAURÈS, UNA COSCIENZA LACERATA:  
LA PACE, LA NAZIONE, LA GUERRA

1. «*Le dernier jour de la paix en version Belle Époque*»

Al Café du Croissant in rue Montmartre a Parigi, gli avventori possono ancora oggi scorgere una targa che ricorda l'attentato in cui la sera del 31 luglio 1914 morì Jean Jaurès<sup>1</sup>. Ricordando quel giorno, emblematicamente dipinto come la fine del «mondo di ieri», il grande romanziere austriaco Stefan Zweig non esitava a porre sullo stesso piano la morte di Jaurès con le decisioni delle principali cancellerie europee: lo stesso giorno l'Austria aveva dichiarato guerra alla Serbia e la Russia aveva iniziato la mobilitazione generale innescando una reazione a catena che in pochi giorni avrebbe coinvolto tutta l'Europa in guerra con l'improvviso, e per molti versi impreveduto, scoppio della Prima guerra mondiale

Vennero poi – scriveva Zweig – gli ultimi critici giorni del luglio, quando ogni ora recava una notizia contraddittoria, coi telegrammi di Guglielmo allo zar, quello dello zar a Guglielmo, la dichiarazione di guerra dell'Austria alla Serbia, l'assassinio di Jaurès. Si capiva che la situazione si faceva grave. D'un tratto una gelida ventata di paura passò sulla spiaggia spopolandola; la gente fuggì in massa dagli alberghi dando l'assalto ai treni ed anche i più ottimisti cominciarono a preparare i bagagli<sup>2</sup>.

In cosa la morte di un leader politico francese poteva determinare al

<sup>1</sup> Sull'episodio dell'assassinio, le sue conseguenze e le sue interpretazioni si veda E. Poisson, *L'assassinat de Jean Jaurès*, in «Bulletin de la société d'études jaurèssiennes», n. 13, aprile-giugno 1964. Sull'episodio si veda anche H. Goldberg, *The life of Jean Jaurès*, Madison, Univ. of Wisconsin, 1968, pp. 463-464. Sull'assassinio di Jaurès nel contesto più generale della crisi di luglio M. Macmillan, *1914. Come la luce si spense sul mondo di ieri*, Milano, Rizzoli, 2013.

<sup>2</sup> S. Zweig, *Il mondo di ieri*, Milano, Mondadori, 1994, p. 178.

pari della politica delle potenze del concerto europeo la sensazione della fine di un mondo?

Artefice della riunificazione del partito socialista francese nel primo Novecento, fondatore del quotidiano «L'Humanité» e deputato alla Camera ininterrottamente dall'inizio del secolo alla sua morte, Jean Jaurès era stato probabilmente tra i leader socialisti più autorevoli della Seconda Internazionale ed aveva dettato le linee di una rivisitazione sistematica dei principi, dei valori e della politica socialista europea cercando un compromesso tra la fedeltà all'internazionalismo di classe e il rispetto dei valori nazionali che si erano andati affermando ovunque in Europa nei lunghi decenni di pace tra la fine della guerra franco-tedesca (1871) e lo scoppio della Prima guerra mondiale. In questo contesto di riflessione ideale e di prassi politica si era andato rafforzando l'impegno contro il pericolo di una guerra europea soprattutto dopo l'acuirsi delle tensioni internazionali determinato dalle crisi coloniali e dalle guerre balcaniche tra il 1912 ed il 1913 per culminare nella frenetica attività in favore del mantenimento della pace durante la crisi di luglio del 1914.

Si trattava, però, di un'elaborazione teorica e di un impegno politico che venivano da lontano. Fin dagli anni di inizio secolo, Jaurès aveva a lungo lavorato sul problema della pace europea elaborando, per i dilemmi del socialismo nascente, una risposta originale in cui né il criterio ideologico della solidarietà di classe, né quello della fedeltà alla nazione potevano dirsi decisivi. Ponendo la questione della guerra su un piano etico e morale decisamente insolito per un leader politico dell'epoca, il punto essenziale della riflessione jaurèsiana diveniva il progresso umano che soltanto il mantenimento della pace tra le nazioni poteva assicurare. In questo senso, il proletariato, francese e non solo, di cui pure egli magnificava il ruolo nella storia, poteva essere considerato come una vera e propria *force historique* al servizio del diritto, della libertà e del progresso umano. Una lettura, dunque, molto scettica sulla validità di quel nesso guerra/rivoluzione che invece persuadeva la classe più giovane ed emergente di leader socialisti. Ma anche un'interpretazione che, nonostante quella apparente opposizione inconciliabile di internazionalismo e patriottismo racchiusa nel famoso motto socialista della «guerra alla guerra», aveva finito con l'esercitare una profonda influenza sulla politica dei partiti europei aderenti alla Seconda Internazionale<sup>3</sup>.

<sup>3</sup> Sulla questione generazionale della leadership socialista si veda, F. Canale Cama, *Alla prova del fuoco. Socialisti francesi ed italiani di fronte alla Prima guerra mondiale (1911-1916)*, Napoli, Guida, 2007; interessanti sono anche le letture del pensiero jaurèsiano da parte dei futuri leader comunisti, soprattutto di provenienza russa. Cfr., ad esempio, L. Trotsky, *Jaurès*, in «Bulletin Communiste», n. 47, 1923, pp. 845-849.

Estesa in ambito politico, infatti, questa visione aveva portato Jaurès – e con lui tutto il socialismo europeo – a confidare nella pace come sola condizione di civiltà e di virtuoso progresso ancora nel pieno della «crisi di luglio», quando l’ottimistica ma ferma convinzione di una soluzione diplomatica della crisi, unita all’incrollabile certezza sulle attitudini pacifiche del governo francese, avevano spinto il leader socialista a farsi promotore anche sul piano politico di un’estrema speranza di pace.

Per questa instancabile attività Jaurès si era guadagnato l’appellativo di «apostolo della pace» come le più eminenti personalità del pacifismo europeo come Bertha von Suttner, ma anche grande fama di analista figurando tra quanti, come Ivan Bloch e Norman Angell, avevano da tempo ben chiari i rischi di una guerra moderna.

Ma la notorietà del personaggio, soprattutto al di fuori dei confini francesi, la si deve alla tempestività della sua morte «le dernier jour de la paix en version Belle Époque»<sup>4</sup>. Questa singolare combinazione, infatti, legò inscindibilmente la figura del leader alla questione della guerra e della pace in Europa molto più di quanto avessero potuto una vita di pensiero e un’attività politica incessantemente dedicate a risolvere armonicamente uno dei nodi cruciali del pensiero socialista sulla guerra: la scelta – in caso di conflitto – tra la nazione e la classe, tra internazionalismo e patriottismo, pacifismo e bellicismo.

Nell’estate del 1914, la scomparsa di Jaurès costituì per l’opinione pubblica francese e per l’intero mondo della sinistra antimilitarista europea, il simbolo di una catastrofe ormai imminente, la scomparsa di un mondo – quello democratico e liberale – e la simultanea, inarrestabile avanzata di un altro, quello violento e sanguinoso delle masse in guerra.

La notizia della morte di Jaurès, la stessa notte del 31 luglio, raggiunse i ministri francesi riuniti ancora una volta in seduta straordinaria per decidere eventualità, tempi e modalità di una mobilitazione francese. Proprio in virtù del grandissimo ascendente del pensiero jaurèsiano, la scelta non era così scontata perché doveva fare i conti con una nutrita opposizione aggregata intorno alla figura del grande tribuno. Morto Jaurès, fu una sorta di rassegnazione mista ad un richiamo al senso del dovere priva di toni drammatici che condusse la società francese ad optare nel giro di pochissimi giorni per la scelta di un blocco compatto e trasversale in nome della difesa della patria, una *union sacrée*<sup>5</sup> che niente e nessuno avrebbe potuto spezzare. Il 4

<sup>4</sup> L’efficace espressione è di Jean-Pierre Rioux, il più recente biografo di Jean Jaurès. Cfr. J.-P. Rioux, *Jean Jaurès*, Paris, Perrin, 2005.

<sup>5</sup> Si tratta del fronte compatto interclassista e interpartitico favorevole alla guerra di difesa

agosto, lo stesso giorno delle esequie di Jaurès, lo scoppio del primo conflitto mondiale travolgeva senza appello anche Francia.

## 2. *La pace, la guerra e la nazione*

La velocità con la quale l'opposizione socialista alla guerra dell'intera Europa fu spazzata via dopo la morte di Jaurès ha a lungo interrogato la storiografia e ha accreditato anche nel senso comune l'idea di una intrinseca debolezza del suo pensiero unita ad un'inefficacia dell'azione politica della Seconda Internazionale<sup>6</sup>. Tuttavia, a ben guardare, Jaurès era stato voce e forse il più acuto interprete del clima culturale e politico di un'intera epoca.

Nato a Castres nel 1859, Jean Jaurès si formò e divenne insegnante di filosofia proprio in concomitanza con il decennio (1885-1895) che vedeva in Francia l'affermarsi di una nuova collettività politica – gli intellettuali – composta da giornalisti, professionisti, borghesi, giovani impiegati, elementi di ceto piccolo borghese o operaio. Si trattava dei cosiddetti intellettuali liberi del popolo – in una parola medi e piccoli borghesi e aristocrazia operaia – formati grazie all'universalizzazione della scuola primaria<sup>7</sup>.

Il Jaurès che muoveva i primi passi nel mondo accademico e nella politica – eletto deputato alla Camera con i repubblicani nel 1885 – poteva dirsi ad un tempo parte ed interprete di questa collettività perché, come affermò il socialista Oskar Blum nel 1919, egli «veniva dall'altra sponda»<sup>8</sup>. Di estrazione

contro la Germania che raccolse consenso quasi unanime e sostenne lo sforzo bellico della Francia.

<sup>6</sup> Su questa drammatica congiuntura è condivisibile il giudizio di Panaccione che opportunamente nota come «il voto dei crediti di guerra da parte dei deputati socialisti tedeschi e francesi nei rispettivi parlamenti è vissuto da molti esponenti del socialismo internazionale come un terremoto che fa venire meno un terreno che si credeva consolidato, come un'ondata che tutto travolge; le stesse manifestazioni di incredulità con cui viene accolta la notizia sono il segno di una resistenza ma anche del farsi strada di una consapevolezza che il quadro d'azione del movimento socialista è divenuto improvvisamente diverso». Cfr. A. Panaccione, *Il socialismo e le guerre. Politica e conflitti internazionali*, in «Il Ponte», n. 3-4, 2004, pp. 1-3.

<sup>7</sup> Per una visione di insieme del fermento culturale francese di fine Ottocento e per un valido affresco della società di quel momento si veda: J.-P. Rioux, J.-F. Sirinelli, *Le temps des masses. Le XX<sup>e</sup> siècle*, in *Histoire culturelle de la France*, Paris, Le Seuil, 2005 (vol. IV), e C. Prochasson, *Les années électriques (1880-1910)*, Paris, La Découverte, 1991. Per una descrizione più generale delle società europee in questa congiuntura resta sempre suggestivo E. Hobsbawm, *L'età dell'imperialismo*, Roma-Bari, Laterza, 1999.

<sup>8</sup> La citazione si trova in F. Venturi, *Jean Jaurès e gli altri storici della rivoluzione francese*, Torino, Einaudi, p. 14. Benché fosse un tratto comune di tutta la generazione dei capi

borghese, doveva agli studi all'École Normale una preparazione culturale da intellettuale illuminato grazie alla quale poteva vivere e comprendere a pieno queste nuove tendenze culturali destinate a manifestare tutta la loro forza politica soprattutto negli anni dell'affaire Dreyfus. Perché, come ben sottolinea Madeleine Rebérioux, esse erano protagoniste e non figlie di quella specifica circostanza<sup>9</sup>.

La coscienza della sua origine rappresentò per Jaurès sempre un punto fermo, qualcosa di irrinunciabile anche dopo la definitiva conversione politica al socialismo. Come osserva bene Franco Venturi, nell'incontro con il socialismo nei primi anni Novanta, Jaurès non sconfessava ma «ritrovava il nucleo delle sue preoccupazioni ideali, filosofiche, tutto quel mondo di sentimenti e di idee che erano stati la sua vita di giovane *normalien* e poi di professore ad Albi e a Tolosa stessa»<sup>10</sup>.

Si trattava, forse, del primo e più intimo tentativo di sintesi ideale del tribuno francese: come egli stesso affermava, infatti, era arrivato al socialismo dalla democrazia senza aver abbandonato nulla del suo bagaglio sulla strada, senza, in altre parole, aver rinnegato il passato<sup>11</sup>.

Per queste ragioni, da socialista, non interruppe mai il dialogo con gli intellettuali e la borghesia in generale poiché poco credeva nell'istintiva separazione del mondo operaio dalla società circostante, tipica invece della lotta di classe. Certamente, ad esempio, borghese era il pubblico di riferimento della sua attività giornalistica, soprattutto prima della fondazione del quotidiano socialista «L'Humanité». Come è eloquente anche il fatto che per tutta la vita egli abbia continuato a collaborare con la «Dépêche de Toulouse» e, significativamente, con la «Revue d'enseignement primaire», giornale ovviamente rivolto alla classe degli insegnanti.

Del resto, una fortunata circostanza epocale attirava l'interesse della collettività intellettuale di fine Ottocento verso gli esiti sociali provocati dall'irruzione delle masse nella politica e per questo la avvicinava alle vicende del movimento operaio. Questa condizione consentiva a Jaurès di non essere una

della socialdemocrazia, che da Guesde a Kautsky passando per Turati e Labriola avevano origini piccolo-borghesi, in Jaurès la coscienza della provenienza giocò un ruolo maggiore che per gli altri, soprattutto sul piano ideale quando più volte nel corso della sua lunga attività politica, si trovò a dover dirimere la questione preliminare del rapporto tra democrazia e socialismo.

<sup>9</sup> Cf. M. Rebérioux, G. Candar (éds.), *Jaurès et les intellectuels*, Paris, Atelier, 1994.

<sup>10</sup> F. Venturi, *op. cit.*, p. 45.

<sup>11</sup> J. Jaurès, *Discours parlementaires*, Paris, Édouard Cornély et C<sup>ie</sup>, 1904. Nell'introduzione a questo volume si trovano forse le più belle pagine autobiografiche che incrociano l'attività politica con motivazioni biografiche e un originale percorso culturale ed intellettuale.

voce eccessivamente isolata proprio nel momento in cui si andava rafforzando in lui l'idea che nella sintesi delle spinte intellettuali e della forza del proletariato fosse possibile cogliere il reale e più originale potenziale del miglioramento della società.

Alla formazione di questa visione contribuì molto il simultaneo risveglio socialista della metà degli anni Novanta che convinse Jaurès, e la classe intellettuale nel suo complesso, dell'imminenza di un radicale cambiamento della società. «La rivoluzione – affermava all'inizio del nuovo secolo – non è l'organizzazione autoritaria e dittatoriale di una società: è la rimessa in libertà del movimento umano. Il potere umano non deve avere altra funzione che la guardia di questa libertà»<sup>12</sup>.

L'ottimismo dilagante nei primi anni Novanta e la confortante condizione di pace che da anni rassicurava l'Europa intera rappresentavano un buon terreno di ricezione per questo pensiero a-conflittuale. La crescita vertiginosa dei movimenti di massa, il rafforzamento delle classi operaie espresso nelle grandi mobilitazioni così sapientemente messo a profitto dalla Seconda Internazionale per lanciare la sua iniziativa internazionale – si pensi solo, ad esempio, all'introduzione della festa del Primo Maggio – lasciavano presagire un momento di accelerazione storica in direzione di radicali cambiamenti. Inoltre, il moltiplicarsi delle occasioni pubbliche in cui il proletariato mostrava la sua forza politica (elezioni, manifestazioni, agitazioni, comizi, scioperi generali) sembravano dimostrare come tutto questo fosse politicamente possibile.

In questo entusiasmante contesto politico e sociale, i primi elementi eretici del pensiero jaurèsiano trovarono una collocazione rispetto al movimento socialista che si andava affermando. Innanzitutto, c'era l'idea di un proletariato nella nazione e non contro la nazione: Jaurès considerava la forza del proletariato come motore della storia non solo nel momento attuale e non solo con l'obiettivo di operare un rovesciamento di classe, ma piuttosto come una costante ravvisabile, ad esempio, già ai tempi della Rivoluzione francese, e, dunque, fondatrice della nazione moderna allo stesso titolo della borghesia.

Si trattava di uno dei principi-cardine attorno ai quali ruotava la costruzione della sua più imponente opera di interpretazione storica, l'*Histoire socialiste de la Révolution française*. Scritta negli anni tra il 1900 ed il 1908, essa interpretava la frattura epocale della rivoluzione come lo sbocco di un processo di maturazione nato da un'immensa vitalità sociale che vedeva protagonisti, oltre alla classe borghese, in maniera diversa ma partecipativa, anche i ceti popolari<sup>13</sup>.

<sup>12</sup> F. Venturi, *op. cit.*, p. 28.

<sup>13</sup> Sulla difficile interpretazione di quest'opera monumentale resta fino ad ora insuperato lo

Nonostante le inevitabili oscillazioni, il risultato di questa comune fondazione della nazione doveva produrre una società coesa, dove lo sviluppo e il progresso si ponevano come condizione essenziale della pace, sia sociale che militare. Sebbene, dunque, una simile idea non appartenesse tradizionalmente alla riflessione della sinistra ottocentesca, anche in questa circostanza il crearsi di condizioni generali favorevoli, incoraggiò l'assimilazione più o meno cosciente delle idee del giovane deputato francese. È del 1902, lo stesso anno della creazione del partito socialista francese, il primo importante articolo di Jaurès sul tema del proletariato e della pace<sup>14</sup>. Un testo però che costituisce soltanto il momento culminante di un processo di maturazione che aveva visto coinvolta gran parte di quella ormai vasta area della società europea rappresentata dai nascenti partiti socialisti.

In un crescendo di diffuso interesse e di gesti simbolici, infatti, la dedizione alla causa dell'antimilitarismo e della pace divenne uno dei tratti distintivi della socialdemocrazia europea. A livello internazionale, fin dal Congresso di Parigi del 1893, la Seconda Internazionale favorì l'assimilazione non solo teorica di questa nuova identità del socialismo europeo attraverso l'equazione quasi assiomatica socialismo/pace e si impegnò costantemente in azioni politiche organizzate nella direzione di legare il proletariato alla causa antimilitarista<sup>15</sup>.

Sul piano nazionale, invece, una certa pace sociale era favorita dal fatto che, proprio come presagiva Jaurès, il risveglio culturale delle masse coinvolgeva in maniera partecipativa e conciliante gli intellettuali ed il governo all'interno delle principali nazioni europee attraverso, ad esempio, tentativi di cooptazione dei socialisti nel governo e la raccolta di istanze sociali delle classi proletarie come l'allargamento del suffragio.

Come se non bastasse, la straordinaria fase di espansione capitalistica che aveva fatto seguito alla Grande Depressione, infatti, aveva deluso le aspettative di quanti avevano predetto la crisi definitiva del capitalismo e il conseguente instaurarsi di un nuovo ordine sociale. Questo aveva portato i socialisti alla convinzione che non fosse più possibile ripensare tutto e che non con-

studio di F. Venturi, *op. cit.*, In lingua francese si segnalano: V. Lecoulant, *Jaurès, historien de la Révolution française*, Montreuil, Musée de l'histoire vivante, 1993, e il più recente C. Patard, M. Vovelle (éds.), *Héritages de la Révolution française à la lumière de Jaurès*, Aix-en-Provence, Publication de l'Université de Provence, 2002.

<sup>14</sup> Si tratta del noto *Le prolétariat et la paix*, in «La Petite République», gennaio, 1902.

<sup>15</sup> Si vedano a questo proposito le considerazioni di L. Rapone e G. Oliva su guerra e pace, in A. Agosti, *Enciclopedia della sinistra europea nel XX secolo*, Roma, Editori Riuniti, 2000, p. 848 e ss. Sullo slittamento semantico del lemma «pace» nella congiuntura di inizio Novecento, si veda F. Canale Cama, *op. cit.*, p. 18 e ss.

venisse più esasperare nel movimento l'attesa messianica della rivoluzione. Aveva inizio quella fase riformista in cui dappertutto in Europa le dirigenze dei partiti nazionali accrebbero il loro interesse per la strada della conciliazione mirante a rafforzare la posizione della classe operaia all'interno dei quadri politici nazionali.

La piena maturità del percorso politico ed ideale di Jaurès, dunque, avveniva in una società che non era più alle soglie di una rivoluzione sociale. Una condizione che, unita a quella pace militare e sociale così largamente diffusa, che gli permise di rispondere alla classica domanda del «che fare?» in forme più complesse e *nuancées* rispetto a quelle consentite ai russi e a Lenin.

Solo in questo contesto, Jaurès poteva diventare uno degli interpreti più ascoltati del pensiero sulla guerra in tempo di pace; soltanto in questa congiuntura poteva prodursi e persuadere quel tentativo estremo di sintesi tra i più fondanti valori del socialismo e della democrazia: nazione, classe, libertà, progresso, popolo, guerra e pace.

Fu il 1905 l'anno che, per più di un verso, rappresentò il punto di svolta della maturazione degli elementi fondamentali del pensiero e dell'indirizzo definitivo della sua azione politica. Elementi indissolubilmente legati in Jaurès non solo perché, come ebbe a dire Jules Guesde, pieno di ammirazione per l'amico già ai tempi dell'*affaire Dreyfus*, «chez vous l'action suit toujours la pensée», ma anche per il fatto che fu proprio un ragionamento induttivo, favorito dall'osservazione di un insieme di circostanze politiche nazionali ed internazionali, a determinare il balzo in avanti delle riflessioni del leader francese in quel cruciale momento.

Il 1905, infatti, fu per la Francia l'anno dell'unificazione definitiva delle diverse anime del partito socialista che decisero di convergere nella Section Française de l'Internationale Ouvrière (SFIO) e aggregarsi attorno ad un centro costituito dalla fazione di Jaurès.

A livello internazionale, poi, lo sbarco a Tangeri di Guglielmo II di Prussia risvegliava bruscamente le società europee dal torpore generato da anni privi di conflitto. Si trattava di un *coup de théâtre* che rischiava di portare alla rottura i rapporti tra Francia e Germania e che intanto aveva prodotto per conseguenza la fulminea impressione di un rischio serio che si abbatteva sull'Europa, un pericoloso stato d'animo che, come lo stesso Jaurès commentava, «peut surexciter les imaginations et aggraver les périls». Fu a partire da questo momento che Jaurès iniziò a riflettere in maniera più puntuale sul problema della guerra e sul come attuare una politica efficace di conservazione della pace in Europa.

Una questione non semplice che obbligava ad entrare nel merito di problemi di forte attualità che, come in un filo di perle, si scoprivano legati l'uno

all'altro: guerra, pace, patriottismo e fedeltà alla lotta di classe. Si trattava, in realtà, di uno dei temi centrali della riflessione socialista di inizio secolo che, proprio in quegli anni, era venuto a maturazione proponendo uno schema dichiaratamente oppositivo in cui patriottismo ed internazionalismo si fronteggiavano come due concezioni opposte, anzi, come «una la negazione dell'altra»<sup>16</sup>.

Per inclinazione personale e formazione culturale, Jaurès non poteva però condividere un simile assioma, che opponeva due elementi per lui ugualmente imprescindibili: la difesa della nazione e la pace internazionale. Pur condividendo lo spirito del momento, egli iniziò così a lavorare ad una personale elaborazione teorica tesa alla conciliazione gli opposti.

La premessa concettuale, espressa spesso fuor di metafora, era quella di un radicamento ancestrale dello spirito patriottico nell'animo umano, un nesso inscindibile tra nazione e persona che la stessa Rivoluzione francese aveva nutrito: «La patrie – non esitava ad affermare – tient par ses racines au fond même de la vie humaine et, si l'on peut dire, à la physiologie de l'homme»<sup>17</sup>.

Per una via complessa e ricca di sfumature, insomma, l'alternativa Nazione o Proletariato (e la sua declinazione internazionale Nazione o Pace) giungeva ad una magistrale sintesi degli opposti dove il proletariato era non più alternativa ma erede della nazione.

Complice la prolungata condizione di pace europea che non imponeva la necessità di misurare gli ideali alla prova dei fatti di un conflitto armato, tra il 1908 ed il 1910, Jaurès elaborò la versione più sistematica del suo pensiero, legando ancora una volta la teoria alla pratica politica.

L'osservazione delle tumultuose avventure coloniali francesi, che egli stesso con formula efficace non esitò a definire *guêpier marocain*, lo portarono infatti ad interrogarsi lungamente sulla questione della difesa nazionale inaugurando una fase di studio politico-militare che esplorava temi completamente nuovi: l'esercito, la difesa nazionale, l'ipotesi del popolo in armi che, nell'estate del 1910, diede come importante frutto il testo de *L'Armée Nouvelle*. Il voluminoso studio doveva rappresentare una proposta di legge che egli con-

<sup>16</sup> In questo modo, l'idea della pace assumeva per la sinistra europea la forma di un principio assiomatico. Il clima politico diffuso all'interno del mondo socialista è rappresentato, ad esempio, da un'inchiesta promossa nell'autunno del 1905 dal periodico francese «Le Mouvement Socialiste» e ripresa in Italia da «Il Divenire Sociale» che, indagando il rapporto tra patria, antimilitarismo ed internazionalismo, dipingeva un ritratto di sostanziale estraneità del proletariato a concetti quali patria, nazione, esercito, conferendo una marcata specificità antibellica dell'internazionalismo proletario. Questa lettura arriverà praticamente indiscussa a livello teorico fino alla Prima guerra mondiale.

<sup>17</sup> M. Bonnefou (éd.), *L'Armée Nouvelle*, Paris, Rieder, 1932, p. 370.

tava di fare alla Camera sulla riorganizzazione militare della Francia. Si trattava di un testo difficile e tecnico che davvero si proponeva di porre le basi per una riorganizzazione militare della Francia che conducesse a sostituire agli eserciti il popolo in armi con il solo scopo della difesa nazionale. All'interno di quello che si presentava come un circostanziato studio di politica militare, però, l'autore dedicava un lungo ed ispirato capitolo ai problemi teorici della difesa nazionale, del patriottismo della classe operaia e della scelta tra fedeltà alla nazione e internazionalismo.

Fu probabilmente la forza evocativa morale oltre che politica di queste pagine (il famoso capitolo X de *L'Armée Nouvelle*, che prendeva lo spazio di oltre cento pagine) il contributo più originale del pensiero jaurèsiano alla posizione socialista della «guerra alla guerra», affermatasi con particolare vigore dopo il Congresso internazionale di Stoccarda del 1907<sup>18</sup>.

Introducendo il concetto della guerra di difesa intesa come guerra giusta, la riflessione jaurèsiana abituava gradatamente l'opinione pubblica europea all'idea della sua possibile affermazione che non poneva necessariamente il proletariato nella condizione di scegliere tra fedeltà all'internazionalismo e difesa della nazione<sup>19</sup>.

### 3. *Il mito di Jaurès*

Jaurès patriota o internazionalista? Nell'estate del 1914, proprio al momento dello scoppio di una vera guerra europea, la sintesi jaurèsiana che aveva finito col far coincidere guerra di difesa, guerra giusta e guerra democratica avrebbe dovuto passare la prova dei fatti. Ma se la sua morte prematura non ci consente di rispondere senza riserve a questo interrogativo, in senso simbolico si poneva il problema di un'interpretazione da dare al mito che, con quella morte improvvisa, stava comunque nascendo.

Per il socialismo francese che si orientava alla difesa nazionale aderendo all'*union sacrée* la scelta era quasi obbligata. La celebrazione del Jaurès «patriota» rappresentava un fondamento glorioso, un anello di congiunzione essenziale nell'affannosa ricerca di una tradizione socialpatriota che giustificasse l'adesione al fronte della difesa della patria. Come suggestivamente argo-

<sup>18</sup> Il libro comparso nel 1910 con il titolo di *L'Armée Nouvelle* doveva fare parte di un'opera più vasta intitolata *L'organisation socialiste de la France*, che però non vide mai la luce. Il progetto di legge, invece, non fu mai discusso alla Camera né fu preso in considerazione dallo Stato Maggiore fino a quando Jaurès rimase in vita.

<sup>19</sup> Per un'analisi più articolata di questo punto si veda F. Canale Cama, *op. cit.*, cap. II.

mentava nel 1914 Gustave Hervé, *l'enfant terrible* del socialismo francese appena approdato a posizioni di esasperato nazionalismo, Jaurès non sarebbe rimasto insensibile al richiamo della patria in pericolo:

Prêtez l'oreille. Il vous parle. Vous l'entendez? Vous reconnaissez sa voix, vous qui l'avez entendue tant de fois dans les meetings? Vous reconnaissez son enseignement, vous qui savez bien comment il savait concilier dans son cerveau puissant, ce que nous devons à la paix et à l'Humanité, et ce que nous devons à la patrie! Écoutez! Écoutez! Reconnaissez sa voix: «Mes amis, mes enfants, la patrie est en danger. Ils m'ont assassiné! En voulant me venger, n'assassinez pas la patrie!» [...] Danton, cela? Mais non, c'est Jaurès. À ce moment, une immense clameur retentit à travers les airs. De ces millions de poitrines, s'échappait un seul cri, le cri qui déjà avait retenti en 1792 à Valmy: «Vive la Nation!»<sup>20</sup>.

A fargli eco dall'Italia era Benito Mussolini, anch'egli repentinamente convertitosi al militarismo da posizioni socialiste, che poteva utilizzare le argomentazioni di Jaurès per indicare la giusta strada ai suoi ex compagni ancora fedeli alla formula neutralista del «né aderire, né sabotare».

Nonostante il suo più che trentennale apostolato di pace, Jaurès non viveva completamente nell'illusione. Aveva vissuto troppo i lunghi e tristi anni dell'affare marocchino, per non comprendere come l'anima e la volontà della Germania fossero deliberatamente tese verso la guerra desiderata come il mezzo necessario per realizzare l'egemonia tedesca sull'Europa e sul mondo. Quando Jaurès parla del «mondo incerto» dal quale è circondata la Francia, l'allusione è evidente. [...] Il «mondo incerto» è la Germania. La Francia deve preparare le sue difese da una possibile aggressione tedesca<sup>21</sup>.

Secondo questa linea interpretativa, Jaurès non era considerato più solo un martire del socialismo ma piuttosto dell'intera nazione e il lutto poteva a buon titolo essere condiviso da tutti i francesi e, più in generale, da tutti gli europei che avevano scelto di aderire alla guerra giusta.

<sup>20</sup> G. Hervé, *La Grande Guerre au jour au jour. Le miracle de la Marne*, Paris, Ollendorff, 1915, p. 28. L'idea di Hervé alla fine di luglio, come egli stesso ammette, poteva essere sintetizzata con un richiamo al monito della patria in pericolo, lanciato da Blanqui ai tempi della Comune («La Patrie en danger», non a caso, era anche il nome del giornale che, nel 1870, Blanqui pubblicava nella Parigi assediata) e che prevedeva l'appello a tutti i socialisti per la difesa nazionale di fronte all'invasore.

<sup>21</sup> B. Mussolini, *Socialismo e difesa armata della patria nel pensiero di Giovanni Jaurès*, Milano, Unione degli insegnanti italiani, 1917, p. 2.

Sul lungo periodo, forse risiede proprio in questa scelta di rafforzare l'aspetto del mito nazionale una delle ragioni della limitata diffusione del pensiero jaurèsiano nella cultura e nella storiografia del Novecento. La notorietà di Jaurès, dei suoi ideali e della sua azione politica è spesso, ancora oggi, circoscritta a ristretti ambiti di studiosi, in maniera inversamente proporzionale alle sue intenzioni di proselitismo universalista e alla reale influenza che ebbe sulle scelte politiche ed ideali del suo tempo.

Ed in effetti, bisognò aspettare molto perché, a guerra avanzata, una parte minoritaria del partito francese ritornasse a coltivare il pensiero di un Jaurès internazionalista, tentando di farne un riferimento altrettanto forte. Allo scoppio della guerra, invece, solo un'esigua minoranza di socialisti rimasti fedeli alla lotta di classe e all'ideale della «guerra alla guerra», scelsero di inaugurare un mito speculare a quello francese. Ad esempio, il Jaurès celebrato dagli italiani, che sul problema della guerra avevano scelto e praticato la linea neutralista dettata dai nuovi leader intransigenti rivoluzionari, era quello dell'irriducibile lotta al militarismo, del ricorso all'arma dello sciopero generale come strumento di lotta e mobilitazione sociale contro la guerra, della cieca fiducia nella solidarietà internazionalista del proletariato. Era su questa linea che Angelica Balabanoff poteva affermare con accenti passionali:

Vi è un non so che di puramente simbolico, si potrebbe dire di storicamente predeterminato nella morte quasi simultanea di Jaurès e Bebel, antesignani di quella solidarietà tra gli sfruttati che sola avrebbe potuto salvare il proletariato dalle carneficine fratricide e suicide, l'Europa dal dissanguamento, l'onore della Seconda Internazionale dal suo obbrobrioso naufragio<sup>22</sup>.

Lo scoppio della guerra, dunque, inaugurava due diverse tradizioni del mito di Jaurès accomunate però dalla stessa, impellente necessità: individuare una tradizione, un mito recente che legittimasse le radici della politica e delle scelte dell'ora presente. Un unico mito, insomma, per giustificare due antitetiche interpretazioni dell'essere socialista in tempo di guerra.

In queste diverse prospettive, il solo tratto comune ad emergere stava nell'intenzione di fare della figura di Jaurès l'immagine dell'apostolo/martire della pace. Naturalmente, si trattava di un concetto di pace dalle valenze politiche

<sup>22</sup> A. Balabanoff, *Ricordi di una socialista*, Roma, De Luigi, 1946, p. 47. Pur con parole forse troppo accese, la Balabanoff dava voce ad una suggestione, quella della fine di un'era, forte e che, in verità, non ha risparmiato neanche la storiografia successiva. Inevitabile, ad esempio, è il paragone per Drachkovitch nella sua analisi comparata del socialismo francese e tedesco. Si vedano, in particolare, le conclusioni in M. Drachkovitch, *Le socialisme français et allemand et le problème de la guerre*, Genève, E. Droz, 1953.

contrastanti; da una parte si trattava della concomitante perdita della pace come condizione politica e del suo più fiero apostolo, dall'altra significava resistenza del socialismo internazionale di fronte al capitalismo in guerra che scatenava «il suo folle desiderio di devastazione e conquista»<sup>23</sup>.

Ancora nel 1936, a Parigi come a Bruxelles, era l'immagine di Jaurès apostolo della pace che veniva evocata nelle manifestazioni di piazza in favore della Spagna repubblicana. Dopo la dolorosa cesura della guerra del 1914-18, infatti, Jaurès tornava ad essere il simbolo dell'equazione pace/democrazia al cui senso una parte dell'Europa cercava di rimanere ancorata di fronte alla minaccia di una nuova guerra.

Del resto, come aveva ben colto Angelica Balabanoff, nel 1914 l'idealismo jaurèsiano era stato vittima di un cambiamento di clima più generale. In occasione dell'ultimo discorso pubblico di Jaurès annotava:

Il discorso di Jaurès ebbe accoglienza frenetica. Eppure una tristezza immensa mi stringeva il cuore e per il carattere del comizio e per l'intonazione del discorso. Il pubblico vibrava ma non di virile entusiasmo fatto di coscienza e di risolutezza di classe. Era un pubblico misto, forse anche con prevalenza di piccola borghesia accorsa per sentire il grande tribuno. [...] Quanto all'intonazione del discorso, potente come tutti i discorsi di Jaurès, io vi percepii la tragica disperazione per l'imminenza di una terribile sciagura; né dal discorso di Jaurès, per quanto poderoso, si poteva dedurre che il proletariato avrebbe potuto scongiurare la catastrofe. Il discorso mirava all'opinione pubblica in genere, assegnava un posto importante alla nobiltà dei propositi e all'inclinazione pacifista dei singoli governi. È difficile dire se ciò fosse dovuto al generale indirizzo del pensiero di Jaurès o al suo bisogno di idealizzare, specie in momenti così solenni, in un impeto poetico, la repubblica, la cosiddetta democrazia, oppure se sia stato l'espressione della sua poca fiducia nella forza del proletariato<sup>24</sup>.

La forza dirompente della guerra non permise di fornire alcuna risposta a queste ipotesi trascinando con sé Jaurès e il suo mito. Per questo in po-

<sup>23</sup> L'espressione è di Benito Mussolini ancora neutralista, che nel suo tributo a Jaurès significativamente affermava: «L'Internazionale socialista ha fatto molto di più di quanto ci si sarebbe da essa aspettato. Uno di coloro che più hanno combattuto per la causa della pace è il morto che ora piangiamo. Il socialismo internazionale, nell'ora in cui il capitalismo scatena la sua ira, il suo folle desiderio di devastazione e conquista, ha dato il sangue del migliore dei suoi figli», *Avanti!*, 5 agosto 1914.

<sup>24</sup> A. Balabanoff, *op. cit.*, pp. 35-36. Tale giudizio non è condiviso totalmente da C. Pinzani, *Jean Jaurès, l'Internazionale e la guerra*, Roma-Bari, Laterza, 1970, secondo il quale il discorso di Jaurès non era privo di indicazioni politiche.

chi prestarono l'orecchio alle sue ammonizioni al momento di una nuova, generale crisi che avrebbe condotto ad un nuovo conflitto. Quasi anticipando i tempi di un dopoguerra che non ebbe modo di vedere, infatti, Jaurès aveva scritto nel 1905:

D'une guerre européenne peut jaillir la révolution, et les classes dirigeants feront bien d'y songer. Mais il peut en sortir aussi, pour une longue période, des crises de contre-révolution, de réaction furieuse, de nationalisme exaspéré, de dictature étouffante, de militarisme monstrueux, une longue chaîne de violences rétrogrades et de haines basses, de représailles et de servitudes. Et nous, nous ne voulons pas exposer, sur ce coup de dés sanglant, la certitude d'émancipation progressive des prolétaires, la certitude de la juste autonomie que réserve à tous les peuples, à tous les fragments de peuples, au-dessus des partages et des démembrements, la pleine victoire de la démocratie socialiste européenne<sup>25</sup>.

Come la sua tardiva sepoltura al Pantheon, che avvenne solo nel 1924 a dieci anni dal suo assassinio, la lezione più duratura di Jaurès, quella che guardava ai fondamenti di una pace durevole, fu compresa solo a prezzo di drammatiche esperienze decenni dopo, inaugurando però questa volta non un mito nazionale ma un mito della democrazia europea.

<sup>25</sup> «L'Humanité», 9 luglio 1905.

ALESSANDRA DELLA PENNA

UTILISATION TERMINOLOGIQUE DES ADJECTIFS  
DÉNOMINAUX MARQUÉS PAR «-EUX»:  
LE CAS DES BULLETINS CLIMATIQUES DE MÉTÉO FRANCE

1. *Introduction*

La contribution de catégories grammaticales autres que nominales à la structuration des terminologies est désormais admise et bien établie. En particulier, de nombreuses études abordant le statut de l'adjectif en langue de spécialité ont confirmé le rôle capital de ce dernier dans la structuration des terminologies<sup>1</sup>. Ce qui fait l'intérêt de cette catégorie grammaticale dans les vocabulaires spécialisés, aussi bien que dans la langue générale, c'est notamment le lien morphosémantique qui persiste entre l'adjectif et le nom qui le régit. Or, si dans la plupart des cas ce lien est manifeste et facile à saisir, dans d'autres cas il va poser des problèmes liés notamment à la nature multifacette de l'adjectif et de l'adjectivité en général<sup>2</sup>. Il est d'ailleurs bien connu que le patron

<sup>1</sup> Citons, entre autres: M.-C. L'Homme, *Adjectifs dérivés sémantiques (ADS) dans la structuration des terminologies*, in *Actes de terminologie, Ontologie et Représentation des Connaissances*, Lyon, Université Jean Moulin Lyon 3, 2004, URL: <<http://olst.ling.umontreal.ca/pdf/lhomme-lyon2003.pdf>>, consulté le 15/06/2019; F. Maniez, *Distinguer les termes des collocations: étude sur corpus du patron <Adjectif - Nom> en anglais médical*, in *Actes du colloque TALN*, 24-27 juin 2002, Nancy, URL: <[http://www.afcp-parole.org/doc/Archives\\_JEP/2002\\_XXIVe\\_JEP\\_Nancy/talnrecital/TALN/actes\\_taln/posters/Poster05.pdf](http://www.afcp-parole.org/doc/Archives_JEP/2002_XXIVe_JEP_Nancy/talnrecital/TALN/actes_taln/posters/Poster05.pdf)>; F. Maniez, *L'adjectif dénominal en langue de spécialité: étude du domaine de la médecine*, in «Revue française de linguistique appliquée», vol. XIV, 2009/2, pp. 117-130; F. Maniez, *Ambiguïté syntaxique des groupes nominaux en anglais médical*, in «Recherche et pratiques pédagogiques en langues de spécialité», vol. XX, n. 4, 2001, pp. 53-65; voir également J. Altmanova, C. Grimaldi, S. D. Zollo, *Le rôle de l'adjectif dans la catégorisation des déchets*, Congrès Mondial de Linguistique Française-CMLF 2018, SHS Web of Conferences, 46, 2018, URL: <[https://www.shs-conferences.org/articles/shsconf/pdf/2018/07/shsconf\\_cmlf2018\\_05004.pdf](https://www.shs-conferences.org/articles/shsconf/pdf/2018/07/shsconf_cmlf2018_05004.pdf)>, consulté le 22/06/2019.

<sup>2</sup> Cf., entre autres, R. Waltereit, *Le rapport dépendancier entre adjectif et nom: données syntaxiques et structures conceptuelles*, in «Syntaxe et sémantique», n. 4, 2003, pp. 179-194; M. Roché, *Comment les adjectifs sont sémantiquement construits*, in «Cahiers de grammaire»,

syntactique Nom+Adjectif, apparemment simple et uniforme, peut accueillir des relations sémantiques très diverses et que, par ailleurs, la simplicité «apparente» de cette séquence est une donnée syntaxique susceptible de donner des structures conceptuelles différentes<sup>3</sup>.

La présente étude s'inscrit dans cette problématique. Plus précisément, nous nous penchons sur certaines propriétés des adjectifs dénominaux qui se manifestent au sein du «discours météorologique», en nous focalisant sur les adjectifs suffixés en «-eux», du fait qu'ils semblent appartenir à une classe tout à fait singulière<sup>4</sup>. Le discours choisi, et notamment celui propre aux bulletins climatiques, a été pour nous un terrain d'investigation favorable, vu la prédominance de collocations adjectivo-nominales dont l'élément modificateur est un adjectif dérivé marqué par le suffixe «-eux». En effet, les adjectifs les plus productifs dans le corpus exploité sont ceux dérivés d'unités nominales telles que «orage» (→ «orageux»), «nuage» (→ «nuageux»), «neige» (→ «neigeux»), «pluie» (→ «pluvieux») et «tempête» (→ «tempétueux»), relevant de la langue générale et marquant presque un tiers des syntagmes terminologiques (ST) retenus. Tels adjectifs, entrant dans les ST, acquièrent des valeurs sémantiques plus complexes par rapport à leur statut au sein du langage courant, donnant lieu à de multiples interprétations, ce qui, d'un point de vue terminologique, engendre une diversification des concepts.

En particulier, dans cette contribution nous illustrons les résultats d'une étude visant à explorer la nature des relations susceptibles de s'établir entre les séquences adjectivo-nominales retenues et les adjectifs impliqués, à travers l'analyse de 71 ST marqués par le suffixe adjectival «-eux». Notre but est de rendre compte du fonctionnement des adjectifs impliqués, en admettant que donner l'interprétation d'un syntagme formé d'un nom et d'un adjectif dérivé passe aussi par l'explicitation de la relation sémantique subsistant entre la base de celui-ci (Nbase) et le nom qui le régit (Nrecteur), relation qui, comme nous le verrons dans la suite, met en jeu plusieurs facteurs.

n. 30, 2006, pp. 373-387; B. Fradin, *Les adjectifs relationnels et la morphologie*, in B. Fradin (éd.), *La raison morphologique. Hommage à la mémoire de Danielle Corbin*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins Publishing Company, 2008, pp. 69-91.

<sup>3</sup> Cf. R. WALTEREIT, *op. cit.*, pour la langue générale, et M.-C. L'HOMME, *op. cit.*, pour les langues de spécialité.

<sup>4</sup> Cf. D. CORBIN, *La morphologie lexicale: bilan et perspectives*, in «Travaux de linguistique», n. 23, 1991, pp. 33-56; B. FRADIN, *Three puzzles about denominal adjectives in -eux*, in «Acta Linguistica Hungarica», vol. 54/1, 2007, pp. 3-32; B. FRADIN, *Les adjectifs relationnels et la morphologie*, cit.; B. FRADIN, Y.Y. MATHIEU, *Les adjectifs dérivés en -EUX liés aux éléments du corps. Comment traiter des microvariations interprétatives?*, Congrès Mondial de Linguistique Française-CMLF 2012, SHS Web of Conferences, 1, 2012, URL: <<https://doi.org/10.1051/shsconf/20120100163>>, consulté le 20/06/2019.

Pour ce qui est du plan de notre étude, une première partie sera consacrée à la description du corpus exploité; dans cette partie nous illustrons également la démarche adoptée pour notre enquête terminologique. Successivement, nous passerons à l'analyse des ST retenus et, à partir de quelques études existantes concernant les propriétés des adjectifs dérivés d'unités nominales, nous nous focaliserons sur la détermination des valeurs sémantique des adjectifs en question, ce qui nous permettra également de les associer à des classes particulières de noms (les noms qu'ils modifient). Il nous semble que la «typologie» de Nrecteur joue un rôle fondamental dans la détermination des relations susceptibles de s'établir entre le Nbase et le ST, et qu'il est aussi possible de lui associer une aptitude particulière de l'adjectif.

## 2. Corpus et méthodologie de travail

Notre analyse a été menée sur un corpus textuel synchronique, de caractère notamment technique, constitué d'un échantillon de bulletins climatiques quotidiens sur la France mis en libre accès dans les archives numérisées de Météo France<sup>5</sup>. Ce type de corpus est, à notre avis, suffisamment «représentatif» car il montre les usages de la langue de spécialité visée à l'intérieur d'un contexte de communication authentique de caractère institutionnel, reconnu également pour son haut niveau de scientificité. Quant à l'extension du corpus exploité, celui-ci comprend 365 bulletins climatiques journaliers (144 605 mots en total) couvrant notamment l'entière année solaire (15 mai 2018-14 mai 2019). Ce dernier aspect concernant la temporalité du corpus va lui aussi renforcer la représentativité du matériel examiné, du fait qu'il nous permet de traiter, d'un point de vue terminologico-conceptuel, un ensemble de données météorologiques assez complet se rapportant aux quatre saisons climatiques.

En ce qui concerne notre enquête terminologique, elle a été réalisée en grande partie de manière manuelle, alors que l'extraction des unités terminologiques a fait l'objet d'une procédure automatique avec annotation humaine.

<sup>5</sup> Météo France, établissement public administratif, est le service officiel de la météorologie et de la climatologie en France. Parmi ses objectifs figure sa mission de conservation de la mémoire du climat; dans ce cadre, l'établissement s'est engagé dans l'action de sauvetage de données anciennes climatologiques, supposant la recherche et la conservation des archives météorologiques, la récupération, la qualification et la mise à disposition des données et des métadonnées qu'elles contiennent (URL: <[https://donneespubliques.meteofrance.fr/?fond=produit&id\\_produit=129&id\\_rubrique=52](https://donneespubliques.meteofrance.fr/?fond=produit&id_produit=129&id_rubrique=52)>, consulté le 30/06/2019). À cet égard, voir S. Jourdain, É. Roucaute *et al.*, *Le sauvetage de données climatologiques anciennes à Météo-France*, in «La Météorologie», n. 89, mai 2015, pp. 47-55.

Deux outils informatiques ont servi de base à notre travail: l'extracteur terminologique *TermoStat*<sup>6</sup> et le logiciel *AntConc*, ce dernier ayant été utilisé en tant que concordancier. Nous soulignons que le concordancier cité nous a permis de valider, d'intégrer et de perfectionner les résultats produits par *TermoStat*.

Quant à la démarche suivie, nous avons initialement retenu tous les syntagmes suivant le patron Nom+Adjectif. Ensuite, nous avons écarté les syntagmes désignant un endroit géographique (ex.: «proche atlantique», «côtes méditerranéennes», «couloir rhodanien», «reliefs alpins», «frontières belges», etc.), du fait qu'ils n'appartiennent pas strictement au domaine terminologique choisi, ainsi que les syntagmes comportant des adjectifs qualificatifs («généreux», «instable», «radieux», «faible», «chaud», «froid», «humide»), dont la relation avec le Nrecteur ne fait pas l'objet de cette étude. De cette façon, nous avons obtenu un corpus constitué de 117 ST comportant un adjectif dénominal. Nous avons enfin groupé les ST selon le suffixe marquant les adjectifs constituants et nous avons obtenu:

- 71 ST marqués par le suffixe adjectival «-eux»;
- 18 ST marqués par le suffixe «-ique»;
- 11 ST marqués par le suffixe «-al»;
- 6 ST marqués par le suffixe «-aire»;
- 5 ST marqués par le suffixe «-if»;
- 3 ST marqués par le suffixe «-el»;
- 2 ST marqués par le suffixe «-ier»;
- 1 ST marqué par le suffixe «-er».

Tel qu'on l'a anticipé dans l'introduction, la première catégorie de ces syntagmes constitue notre matériel d'analyse<sup>7</sup>.

### 3. *Sur quelques propriétés des adjectifs dénominaux: remarques préliminaires*

Avant d'entamer notre analyse, il s'avère nécessaire de rappeler, même si brièvement, quelques traits essentiels concernant la classe des adjectifs dénominaux. Tout d'abord, il faut préciser que, comme tous les adjectifs construits<sup>8</sup>, ceux-ci instaurent une relation entre le référent du nom qu'ils accompagnent

<sup>6</sup> Cet extracteur est librement accessible à l'adresse <<http://termostat.ling.umontreal.ca/>>, consulté le 30/06/2019. Pour un approfondissement concernant ses caractéristiques, nous renvoyons à P. Drouin, *Acquisition automatique des termes: l'utilisation des pivots lexicaux spécialisés*, Thèse de doctorat discutée à l'Université de Montréal, 2002.

<sup>7</sup> Le tableau de l'annexe donne la liste des ST qui ne font pas l'objet de notre analyse.

<sup>8</sup> Nous pensons également aux adjectifs déverbaux, ou à ceux – bien plus rares – formés à partir d'un adverbe.

(Nrecteur) et la catégorie nommée par le lexème à partir duquel ils se sont formés (Nbase). Il s'agit donc d'adjectifs «médiats», au sens de Michel Roché<sup>9</sup>, dont les propriétés ne peuvent être appréhendées que par l'intermédiaire d'un concept exprimé prioritairement par un autre lexème (dans ce cas, un nom). De ce fait, ils ne sont pas censés nommer une catégorie, mais plutôt une relation entre leur Nrecteur et la catégorie impliquée par l'adjectif. Or, il faut rappeler ici que, quoique tous les adjectifs dénominaux, ou médiats, instaurent une «relation» entre le Nrecteur et la catégorie à laquelle ils renvoient, ils ne sont pas tous forcément relationnels (de même que tous les adjectifs relationnels ne sont pas dénominaux, bien qu'il s'agisse de la grande majorité<sup>10</sup>), ce qui amène à une certaine confusion<sup>11</sup>. Ce dernier aspect concerne, entre autres, les adjectifs dénominaux suffixés par «-eux» dont le comportement bascule entre celui des adjectifs qualificatifs et celui des adjectifs relationnels<sup>12</sup> et qui, par ailleurs, semblent appartenir à une classe tout à fait singulière. À cet égard, il n'est pas sans intérêt de citer la thèse de Bernard Fradin affirmant que

distinguer la classe des adjectifs relationnels en tant que classe lexicale ne sert à rien pour rendre compte des phénomènes qui regardent les A [adjectif] dérivés en «-eux», car cette classe n'est pas opératoire: elle ne permet pas de prédire la phénoménologie des A [adjectifs] en question<sup>13</sup>.

Ces adjectifs – ayant fait prioritairement l'objet de quelques réflexions éla-

<sup>9</sup> Cf. M. Roché, *op. cit.*

<sup>10</sup> Nous soulignons que l'appellation d'adjectif relationnel, s'opposant traditionnellement à celle d'adjectif qualificatif, recouvre des réalités diverses en fonction des auteurs et que seulement les adjectifs relationnels prototypiques («présidentiel» → «élection présidentielle»; «polaire» → «étoile polaire») – qui ne représentent qu'une moindre partie de cette catégorie multifacette – répondent à des critères syntaxiques susceptibles de les discriminer (la non-prédicabilité, la non-gradabilité, et l'impossibilité d'être antéposés). Cela appuie l'idée que ce qui est décisif, c'est moins d'arriver à assigner les adjectifs à une classe que de repérer ce qui fait qu'ils se comportent d'une façon déterminée ou qu'ils changent de comportement, idée qui est également au cœur de cette étude (pour ce dernier aspect, cf. B. Fradin, *Three puzzles about denominal adjectives in -eux*, cit., ainsi que B. Fradin, *Les adjectifs relationnels et la morphologie*, cit.).

<sup>11</sup> M. Roché, *op. cit.*, p. 376.

<sup>12</sup> Il nous faut préciser que, d'après Danielle et Pierre Corbin, les adjectifs dérivés en «-eux» se comportent comme des adjectifs qualificatifs, ce qui, selon les auteurs cités, les distingueraient des adjectifs en «-ier» (cf. D. Corbin, P. Corbin, *Un traitement unifié du suffixe -er(e)*, in «Lexique», n. 10, 1991, pp. 61-145). Cette thèse est remise en cause par Fradin, qui affirme qu'elle n'est pas valable pour tous les adjectifs en «-eux», et notamment pour ceux dont le Nbase possède un référent concret. B. Fradin, *Three puzzles about denominal adjectives in -eux*, cit., p. 6.

<sup>13</sup> B. Fradin, *Les adjectifs relationnels et la morphologie*, cit., p. 89.

borées dans le cadre de la linguistique formelle<sup>14</sup> – semblent se distinguer des autres adjectifs dénominaux du fait que, dans la majorité de leurs emplois, ils mettent en jeu une relation fondée sur des propriétés intrinsèques<sup>15</sup>, à savoir une relation s'établissant à partir des propriétés caractéristiques associées au référent du Nbase ou du Nrecteur<sup>16</sup>, relation qui doit être nécessairement d'origine naturelle. De façon plus limitée, ceux-ci peuvent également entraîner des relations mettant en œuvre un scénario où le référent du Nbase dénote un participant, mais cela à condition que ce scénario n'implique pas un «chaînage causal»<sup>17</sup> avec intervention externe. Or, en plus des objectifs illustrés auparavant, ce qui nous intéresse également dans cette contribution, c'est d'établir dans quelle mesure les principes interprétatifs cités – à l'œuvre dans le cadre de la langue générale – opèrent dans notre corpus d'investigation, ayant notamment une connotation technique.

#### 4. Proposition d'analyse et critères de classement des ST

Notre analyse se fonde sur un classement opéré sur la base des propriétés sémantico-pragmatiques du Nrecteur impliqué dans les ST retenus, du fait que nous faisons l'hypothèse que celui-ci détermine la relation entre le Nbase et le ST, et, par conséquent, l'aptitude de l'adjectif en question. Dans cette optique, nous avons repéré trois catégories différentes:

Type 1: Nrecteur extensif<sup>18</sup> susceptible de dénoter un événement ne mettant pas en jeu une causalité externe;

<sup>14</sup> Nous faisons allusion à: B. Fradin, *Three puzzles about denominal adjectives in -eux*, cit., et B. Fradin, *Les adjectifs relationnels et la morphologie*, cit.

<sup>15</sup> Les notions de «propriétés intrinsèques» et de «propriétés extrinsèques» ont été proposées par Pierre Cadiot et François Nemo pour expliquer les déplacements de référence des syntagmes nominaux et ont été reprises par plusieurs auteurs à des fins diverses. Citons, entre autres, F. Gaudin, *Le cendrier, le généticien et la boîte de nuit ou les termes ont-ils des propriétés extrinsèques ou intrinsèques?*, in V. Delavigne, M. Bouveret (éds.), *Sémantique des termes spécialisés*, Rouen, Publications de l'Université de Rouen, 1999, pp. 69-84; B. Fradin, *Three puzzles about denominal adjectives in -eux*, cit.; B. Fradin, Y.Y. Mathieu, *op. cit.* Cf. aussi P. Cadiot, F. Nemo, *Propriétés extrinsèques en sémantique lexicale*, in «French Language Studies», n. 7, 1997, pp. 127-146.

<sup>16</sup> Ce qui avait été déjà montré par Danielle et Pierre Corbin (cf. D. Corbin, P. Corbin, *op. cit.*), et que Fradin reprend de façon plus précise.

<sup>17</sup> Cette expression est empruntée à Fradin qui, à son tour, renvoie à William Croft. Cf. B. Fradin, *Les adjectifs relationnels et la morphologie*, cit., p. 79; voir aussi W. Croft, *Syntactic Categories and Grammatical Relations: The Cognitive Organisation of Infomation*, Chicago, The University Press of Chicago, 1991.

<sup>18</sup> Nous précisons qu'un nom est extensif quand son référent a une extension dans l'espace

Type 2: Nrecteur qui dénote une configuration ou un état de la matière;  
 Type 3: Nrecteur qui dénote un repérage spatial.

#### 4.1. Type 1

Le critère adopté pour cerner les noms correspondant au Type 1 implique que le ST qu'ils régissent puisse apparaître avec des verbes support du type «se produire», «se manifester», «avoir lieu» ou avec des verbes aspectuels tels que «durer», «commencer», etc., lesquels, par leur nature, dénotent un événement<sup>19</sup>.

Par l'application de ce critère, nous avons repéré 17 unités nominales que nous illustrons dans la première colonne du tableau ci-dessous (Tableau 1). Dans la deuxième colonne du même tableau, nous rapportons également les 29 ST correspondants.

Tableau 1 - *Relation évènement*

Activité	<i>activité orageuse, activité pluvieuse, activité pluvio-orageuse</i>
Aggravation	<i>aggravation orageuse</i>
Averse	<i>averses neigeuses, averses orageuses</i>
Dégradation	<i>dégradation orageuse</i>
Développement	<i>développement orageux, développement nuageux</i>
Épisode	<i>épisode neigeux, épisode pluvieux, épisode tempétueux</i>
Impact	<i>impacts orageux</i>
IncurSION	<i>incursions nuageuses</i>
Onde	<i>onde pluvieuse, onde tempétueuse</i>
Ondée	<i>ondées orageuses</i>
Passage	<i>passage pluvieux, passage pluvio-neigeux, passages nuageux</i>
Perturbation	<i>perturbation pluvieuse</i>
Pluie	<i>pluies orageuses</i>
Précipitation	<i>précipitations orageuses</i>
Remontée	<i>remontées pluvieuses</i>
Retour	<i>retour pluvieux, retour nuageux, retours pluvieux</i>
Vague	<i>vague orageuse, vague pluvio-orageuse</i>
Vent	<i>vent tempétueux</i>

Pour ce qui est des ST retenus, dont le référent, suivant le critère décrit, est un évènement, nous constatons que le référent du Nbase est un partici-

ou dans le temps, soit-il concret ou abstrait. Cf. N. Flaux, D. Van de Velde, *Les noms en français. Esquisse de classement*, Paris, Ophrys, 2000, en particulier pp. 32-33.

<sup>19</sup> G. Gross, *Manuel d'analyse linguistique: approche sémantico-syntaxique du lexique*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2012, p. 172.

pant de cet évènement (ou scénario), et que ce dernier est, à son tour, d'origine naturelle (aucune intervention humaine n'est impliquée) du fait qu'il renvoie à un phénomène météorologique. Toutefois, il faut remarquer aussi que si dans la presque totalité des ST présents dans le tableau nous observons une relation dont la représentation pourrait être "X se manifeste par Y", où X est le référent du Nrecteur et Y le référent du Nbase, dans un nombre limité de syntagmes, la participation de Y, quoiqu'admise, n'est pas exclusive. C'est le cas des ST «ondée orageuse», «pluie orageuse» et «vent tempétueux», où la relation entre Nrecteur et Nbase peut se représenter "X se manifeste, se réalise, se produit avec la participation de Y", où X est le référent du Nrecteur et Y le référent du Nbase. Or, nous pouvons avancer que les interprétations décrites s'expliquent du fait qu'au sein du discours visé, ce sont des phénomènes climatiques qui sont prioritairement en cause, ayant généralement un début et une fin et impliquant, dans leur configuration syntaxico-sémantique, des prédicats d'évènement, ce qui justifie une présence marquée de ST comportant la réalisation d'un scénario.

#### 4.2. Type 2

Quant au critère adopté pour cerner les noms correspondant au Type 2, il implique que ces derniers dénotent une configuration ou un état de la matière, où la matière correspond au référent du Nbase. De cette façon, nous avons repéré 13 unités nominales que nous présentons dans le Tableau 2 (première colonne). Dans la deuxième colonne du même tableau, nous rapportons les 21 ST correspondants.

Tableau 2 - *Relation matière*

Amas	<i>amas orageux, amas pluvio-orageux</i>
Arc	<i>arc orageux</i>
Axe	<i>axe orageux, axe pluvio-orageux</i>
Banc	<i>banc nuageux</i>
Bande	<i>bande nuageuse, bande pluvieuse</i>
Corps	<i>corps pluvieux</i>
Couche	<i>couche nuageuse</i>
Couverture	<i>couverture nuageuse</i>
Ligne	<i>ligne orageuse, ligne pluvio-orageuse</i>
Paquet	<i>paquet orageux, paquet pluvieux, paquet pluvio-orageux</i>
Plaque	<i>plaque nuageuse</i>
Résidus	<i>résidus nuageux, résidus orageux, résidus pluvieux</i>
Voile	<i>voile nuageux</i>

Tel qu'on peut le remarquer, dans les ST retenus dans le Tableau 2 la relation sémantique entre Nbase et Nrecteur met en jeu une propriété caractéristique d'un de ses référents, et notamment une propriété inhérente du référent du Nrecteur, qui détermine la configuration du référent du Nbase. Ainsi, dans les cas observés, le référent du Nbase (notamment, la pluie, l'orage, la neige ou les nuages) peut s'interpréter comme la matière dont le Nrecteur dénote la configuration/disposition, ou dans certains cas un état particulier de celle-ci (tel que dans «résidus nuageux», «résidus orageux», «résidus pluvieux»). Il faut préciser que certains des syntagmes retenus peuvent aussi, marginalement, avoir une lecture spatiale («arc orageux», «couche nuageuse»), laquelle est à la base des relations du Type 3.

#### 4.3. Type 3

Le critère mis en œuvre pour cerner les unités du Type 3 implique que le référent du Nrecteur dénote un repérage spatial. Dans ce cas, le lien sémantique entre le Nbase et le ST met en jeu une FIGURE (associée au Nbase) et un SITE (associé au Nrecteur), au sens de Talmy<sup>20</sup>. En appliquant ce critère, nous avons cerné 6 unités nominales, représentées dans la première colonne du Tableau 3. Comme dans les tableaux précédents, les 9 ST correspondants sont illustrés dans la deuxième colonne.

Tableau 3 - *Relation spatiale*

Cellule	<i>cellule orageuse</i>
Ciel	<i>ciel nuageux</i>
Foyer	<i>foyer orageux</i>
Front	<i>front pluvieux, front pluvio-orageux</i>
Système	<i>système pluvieux, système pluvio-orageux</i>
Zone 5	<i>zone orageuse, zone pluvieuse</i>

Ce que nous remarquons, c'est que, dans ce cas, le lien sémantique entre Nbase et Nrecteur met en jeu une relation de type spatial, où un élément identifié comme FIGURE (nuages, pluie ou orages), se trouve à l'intérieur d'un élément identifié comme un SITE (cellule, ciel, foyer, front, système, zone), et

<sup>20</sup> Cf. L. Talmy, *Figure and Ground in Complex Sentences*, in C. Cogen (ed.), *Proceedings of the First Annual Meeting of the Berkeley Linguistics*, Berkeley, Berkeley Linguistics Society, 1975, pp. 419-430; voir aussi C. Vandeloise, *La dimension en français. De l'espace à la matière*, Paris, Hermès/Lavoisier, 2004.

que la préposition locative impliquée dans la traduction sémantique est «dans». Ainsi, nous aurons la représentation suivante: “Y (FIGURE) est *dans* X (SITE)”, où Y est le référent du Nbase et X est le référent du Nrecteur. Or, il n’est pas sans intérêt de préciser que, d’après Fradin et Mathieu<sup>21</sup>, l’interprétation impliquant une lecture spatiale est celle qui dépend le moins des propriétés du Nrecteur et du Nbase et, en conséquence, la plus répandue, ce qui n’est pas le cas dans notre corpus, où celle-ci est par contre la moins exploitée.

#### 4.4. *Quelques cas minoritaires*

Force est de préciser ici que parmi les Nrecteurs impliqués dans les ST retenus, il y en a 2 qui ne correspondent à aucune des catégories établies pour cette étude (Type 1, Type 2, Type 3). Il s’agit notamment des unités «aspect» et «temps», impliquées dans les ST «aspect orageux», «temps nuageux» et «temps pluvieux», pour lesquels aucune des relations citées n’est admise. Nous remarquons que dans les cas cités les adjectifs «orageux», «nuageux» et «pluvieux» sont gradables<sup>22</sup>, fonctionnant comme des prédicats ouverts, ou non bornés (ex.: «riche», «court»). Par ce fait, nous pouvons avancer que – dans ces configurations spécifiques – les adjectifs en question se comportent à l’instar des adjectifs qualificatifs, pour lesquels la gradabilité est une propriété courante. Cela appuie également la thèse qu’un même adjectif peut passer d’un «groupe» à l’autre en fonction du type de Nrecteur<sup>23</sup>.

#### 4.5. *Pour une synthèse des résultats obtenus*

Voulant faire une synthèse des données illustrées ici, il émerge que – dans le cadre de notre corpus (§ 2) – l’interprétation des ST la plus exploitée est celle qui met en jeu un évènement (scénario) sans «chaînage causal», où le référent du Nbase est un participant. Celle-ci est en fait à la base de la plupart des ST retenus (29). Nous avons également constaté qu’une moindre portion de ST (21) est marquée par une interprétation impliquant que le Nrecteur dénote une configuration ou un état de la matière, où la matière correspond au référent du Nbase. Nous avons vu aussi qu’un nombre moins élevé

<sup>21</sup> Cf. B. Fradin, Y.Y. Mathieu, *op. cit.*

<sup>22</sup> Les constructions «temps très pluvieux», «temps très nuageux» et «aspect très orageux», sont en fait admises, tant dans la langue générale que dans le discours proprement météorologique.

<sup>23</sup> Sur ce point, cf. J. Goes, *L’adjectif entre nom et verbe*, Paris/Bruxelles, Ducrot, 1999, p. 255, cité par B. Fradin, *Les adjectifs relationnels et la morphologie*, cit., p. 75.

de ST (6) implique une interprétation spatiale, où le référent du Nrecteur dénote un SITE, à la manière de Talmy<sup>24</sup>, et le référent du Nbase une FIGURE se trouvant à l'intérieur de ce SITE. Enfin, nous avons remarqué que pour un très petit nombre de ST (3) aucune des relations citées n'est admise, les adjectifs impliqués se comportant dans ce cas comme des adjectifs qualificatifs.

À partir de ce petit bilan, nous constatons que les principes interprétatifs qui opèrent dans le cadre de la langue générale (§ 3), sont à l'œuvre dans ce cas aussi. Toutefois, il faut remarquer que l'interprétation la plus répandue au sein de notre corpus est celle qui met en jeu un scénario naturel avec la participation du référent du Nbase et que la moins exploitée est celle impliquant une connotation spatiale du Nrecteur, contrairement aux tendances exposées ailleurs<sup>25</sup>. En effet, ce qui a été montré dans le cadre de la langue générale, c'est que même si pour les adjectifs en «-eux» l'implication d'un scénario d'origine naturelle est possible, ce scénario ne se réalise que de manière limitée, ce qui n'a pas de correspondance dans notre corpus. Par ailleurs, l'interprétation la plus répandue en langue générale est celle impliquant une lecture spatiale; celle-ci, dans notre corpus, est par contre la moins exploitée. Or, nous l'avons vu, ces aptitudes peuvent s'expliquer par le fait que la spécificité du vocabulaire visé, relevant du «discours météorologique» et ayant par suite une connotation technique, pèse sur la qualité des relations s'instaurant entre les adjectifs et les ST, déterminant inévitablement les tendances interprétatives à l'œuvre dans le domaine concerné.

## 5. Conclusions

Dans cette contribution, nous avons étudié un échantillon de ST nominaux extraits d'un corpus de bulletins climatiques et impliquant la présence d'un adjectif dénominal suffixé par «-eux». En particulier, nous avons exploré le statut d'un échantillon d'adjectifs – «orageux», «nuageux», «neigeux», «pluvieux» et «tempétueux» – notamment au sein de notre corpus, afin de déterminer la nature de la relation qu'ils tissent avec les ST retenus.

Nous avons montré que le basculement d'une interprétation à l'autre – typique des adjectifs dénominaux en question – est déterminé par la sémantique du Nrecteur, lequel, de retour, détermine les relations sémantiques susceptibles

<sup>24</sup> Cf. note 20.

<sup>25</sup> Cf. les études: D. Corbin, P. Corbin, *op. cit.*; D. Corbin, *op. cit.*; B. Fradin, *Les adjectifs relationnels et la morphologie*, cit.; B. Fradin, Y.Y. Mathieu, *op. cit.*

de s'instaurer entre le Nbase et le ST impliqué, aussi bien que, dans une optique plus étendue, les tendances interprétatives à l'œuvre dans le corpus.

Nous avons vu également qu'il est possible d'associer à une «typologie» déterminée de Nrecteur, une aptitude particulière de l'adjectif. Nous l'avons fait par le biais d'un classement opéré sur la base de certaines propriétés sémantiques du Nrecteur (Type 1, Type 2 et Type 3), qui nous ont permis de repérer trois tendances interprétatives caractérisant les ST retenus, dont la première met en jeu un scénario d'origine naturel, la deuxième a affaire avec la notion de matière, ou constituance, et la troisième implique enfin une lecture spatiale associée à une FIGURE et à un SITE.

Enfin, ce que nous pouvons encore retenir de cette étude, c'est que les principes interprétatifs concernant les adjectifs en «-eux» à l'œuvre pour le procédé dans son ensemble, et notamment dans le cadre de la langue générale, opèrent dans ce cas aussi, mais que les tendances interprétatives à l'œuvre dans le contexte spécialisé pris en compte s'écartent de celles montrées dans le cadre de la langue générale. Et cela du fait que le domaine de connaissance visé – en tant que «savoir constitué, structuré et systématisé selon une thématique»<sup>26</sup> – a lui aussi son mot à dire, déterminant évidemment la «qualité» du matériel terminologique impliqué.

### Annexe

Liste des ST marqués par un adjectif dénominal et ne faisant pas l'objet de notre analyse

---

#### Suffixe «-aire»

---

*Températures caniculaires*  
*Minimum dépressionnaire*  
*Record hebdomadaire*  
*Épisode caniculaire*  
*Système dépressionnaire*

---

#### Suffixe «-al»

---

*Flux zonal*  
*Éclaircies matinales*  
*Brouillards matinaux*  
*Grisaille matinale*

<sup>26</sup> B. de Bessé, *Le domaine*, in H. Béjoint, P. Thoiron (éds.), *Le sens en terminologie*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 2000, p. 184.

*Limite frontale*  
*Brumes matinales*  
*Grisailles matinales*  
*Douceur matinale*  
*Atmosphère estivale*  
*Atmosphère hivernale*  
*Chaleur estivale*

Suffixe «-el»

*Record mensuel*  
*Humidité résiduelle*  
*Orage résiduel*

Suffixe «-er»

*Bruines passagères*

Suffixe «-ier»

*Valeurs saisonnières*  
*Soleil printanier*

Suffixe «-if»

*Activité convective*  
*Caractère convectif*  
*Cellules convectives*  
*Développements convectifs*  
*Foyers convectifs*

Suffixe «-ique»

*Flux cyclonique*  
*Thalweg atlantique*  
*Perturbation atlantique*  
*Perturbation océanique*  
*Dorsale atlantique*  
*Onde océanique*  
*Conditions anticycloniques*  
*Dépression atlantique*  
*Anticyclone atlantique*  
*Situation météorologique*  
*Corps orographique*  
*Blocage orographique*  
*Col barométrique*  
*Marais barométrique*  
*Ondes atlantiques*  
*Courbure anticyclonique*  
*Courbure cyclonique*  
*Géopotential barométrique*



GEORGES FRERIS

FRANCOPHONIE ET DIALOGUE INTERCULTUREL.  
LE CAS D'ADONIS ET D'ANALIS

J'ai pensé qu'il était temps qu'un dialogue des cultures dans l'espace méditerranéen s'ouvre et que le français soit la langue d'échanges et de partage. Dans cette perspective, il me semble intéressant de développer la «stichomythie épistolaire» et interculturelle entre deux poètes de la Méditerranée orientale, d'Adonis<sup>1</sup> et d'Analis<sup>2</sup>, soit entre un Syrien et un Grec, entre un musul-

<sup>1</sup> Né à Qassabine, un village des montagnes du nord de la Syrie, en 1930, Adonis, de son vrai nom Ali Ahmad Sa'id, est formé dès son très jeune âge à la poésie par son père, un paysan lettré. Il publie ses premiers poèmes dès l'âge de dix-sept ans dans un journal de Lattaquié. Il signe déjà du nom d'Adonis. Dès lors, il s'engage pour une poésie libre et universelle, dégagée de «toute entrave, de toute frontière linguistique, idéologique ou culturelle». Après des études de philosophie à l'université de Damas, Adonis choisit Beyrouth pour fonder en 1957, avec son ami, le poète Yûsuf al-Khâl, le groupe *Chi'r* (Poésie) et la revue du même nom. L'influence de cette revue sur la littérature arabe contemporaine est considérable. Elle offre une ouverture à la poésie moderne occidentale dont la forme et le fond se répercutent sur la poésie arabe jusqu'alors plus traditionnelle. Le recueil, *Les Chants de Mihyar le Damascène*, paraît en 1961 et symbolise l'un des actes fondateurs de la poésie arabe moderne. La traduction en français, qui aura lieu en 1983, marquera pour Adonis le début de sa reconnaissance mondiale.

<sup>2</sup> Spécialiste de questions géostratégiques et des problèmes des minorités aux Balkans, Analisis a fait des études de droit à Paris, à Lausanne et à Genève. Sa thèse *L'Abolition du pouvoir de l'après-guerre aux Balkans*, publiée en 1978 aux P.U.F., a été considérée comme la première sérieuse étude sur cette région. Pendant la junte il a travaillé à la Presse Suisse, au «Monde» et aux «Nouvelles Littéraires». Il a aussi collaboré, pendant quelques années au Ministère des Affaires Étrangères et ensuite comme conseiller spécial sur les questions de l'Europe occidentale. Son œuvre littéraire est composée de huit recueils poétiques, de six essais et d'un recueil de nouvelles, *L'Autre royaume*. Traducteur grec de Julien Gracq et d'Yves Bonnefoy, Analisis choisit la langue française pour s'exprimer en littérature. Ses recueils, parmi lesquels *L'Autre royaume* ou *Hommes de l'autre rive*, s'interrogent sur la place du poète et l'usage de la langue. Ancien conseiller au Ministère grec des Affaires Étrangères, Dimitri T. Analisis est l'auteur d'essais sur les Balkans et les crises internationales.

man et un chrétien, entre un arabe et un occidental. Pour y parvenir, je voudrais définir tout d'abord ce qu'on entend par francophonie littéraire et dialogue interculturel, deux notions encore mal définies, surtout après l'adhésion à l'O.I.F. d'un grand nombre de pays non francophones. Ensuite, je présenterai les écrivains, Adonis, pseudonyme d'Ali Ahmed Saïd Esber, et Dimitris T. Anailis, pseudonyme de Dimitris Tsakanikas, poète et essayiste grec, qui ont choisi librement la langue française pour s'exprimer et qui, à un moment donné, ils ont échangé des lettres, publiées dans *Amitié, Temps & Lumière - Lettres de la Méditerranée* (Obsidiane, 2002), où ils tiennent à tour de rôle des monologues, en français, de dimension égale, sur le monde occidental et arabe.

Pour développer un aussi vaste sujet que celui que j'ose proposer, je pense que parler de la francophonie en Grèce – à une époque où, malgré l'essor de l'enseignement des langues, l'homme dans sa pratique quotidienne devient de plus en plus monolingue, à la rigueur bilingue – c'est avant tout de préciser ce qu'on entend par ce contact avec l'autre, avec le francophone, et de voir la position du devenir culturel grec en face de l'équivalent francophone. Pour cette raison, je mets un peu de l'ordre, avant de me lancer dans cette perspective.

Le terme «francophone», et tout ce qu'il a été créé, provient du grec  $\acute{\alpha}\lambda\eta\theta\eta$  = voix et du parler des Francs, et renvoie aujourd'hui à trois aspects, bien distincts entre eux, qui n'ont rien à voir avec les rapports franco-hellènes ou franco-italiens, etc., bien que la France fasse partie de la francophonie:

a) le premier aspect comprend le domaine linguistique et désigne toute personne qui parle français, indépendamment du degré de qualité de son expression et si le français lui est langue maternelle, langue d'administration, langue de communication ou autre;

b) le second aspect touche la sphère de la culture: c'est le sentiment d'appartenir à une même communauté, c'est la prise de conscience de partager des valeurs communes entre divers individus et communautés qui utilisent le français pour exprimer leur culture, en créant;

c) enfin le dernier aspect a un caractère institutionnel: c'est l'ensemble des associations et organisations, publiques ou privées, qui se concertent et coopèrent pour des raisons socio-politiques.

Or, si l'aspect de l'enseignement de la langue française, centré uniquement sur la France, reste encore vivant en Grèce, celui de la francophonie, comme entité culturelle, est totalement absent de la réalité grecque. Aujourd'hui, à l'ère où les blocs nationalistes jouent – il est vrai en faisant encore couler beaucoup de sang – leurs derniers atouts<sup>3</sup>, nous constatons que de millions de

<sup>3</sup> Nous sommes convaincus que le nationalisme, malgré ses résistances actuelles, laissera

personnes parlent et s'expriment en français. Il en résulte qu'aujourd'hui, à l'ère de la mondialisation, à une époque où peuples et mentalités partagent la même manière de vivre, donc de penser et de s'exprimer, la langue française n'est plus l'outil communicatif d'une et unique société, mais de plusieurs. Cette nouvelle «universalité» de la langue française n'a rien à voir avec celle des salons élitistes, des antichambres des ambassades ou des cercles culturels bien clos de jadis. Elle découle, d'une part de vieilles communautés françaises vivant dans des États multilingues, voire les communautés francophones en Belgique, au Canada, au Luxembourg, en Suisse, en Vallée d'Aoste; d'autre part, aux jeunes communautés francophones issues du passé colonialiste, au Maghreb, au Proche-Orient, en Afrique subsaharienne et au Madagascar, en Indochine, en Polynésie et aux Caraïbes. Si les premières communautés ont pris conscience qu'elles avaient un héritage à défendre, les autres, les plus récentes, ont trouvé l'occasion de s'emparer du merveilleux outil, trouvé dans les décombres du régime colonial, pour en faire l'instrument de leurs chants, pour porter témoignage du destin de l'homme qu'un «'accident' historique» a écartelé entre deux civilisations.

Précisons que par cette francophonie culturelle, issue de la tradition et des conséquences des événements historiques, nous entendons non seulement l'usage du français dans telle ou telle activité de la société contemporaine ou la diffusion de la langue française, mais avant tout ce sentiment d'appartenir à une communauté culturelle, à la prise de conscience de partager des valeurs communes humanistes, pour exprimer sa propre culture.

Au moyen de cette définition, assez sommaire, nous comprenons pourquoi de nos jours la francophonie littéraire a beaucoup élargi, approfondi et diversifié l'idée de l'étude du français, non seulement sur le plan linguistique, mais en particulier en matière de moyen véhiculaire culturel. Il s'agit d'un français qui n'est plus centré uniquement sur la France, mais aussi sur la langue et la culture francophone. Et cela parce que la francophonie exprime le syncrétisme culturel ou la symbiose des cultures qui empruntent la même langue. Il en résulte que de l'apprentissage de la langue française et de sa culture, parviennent à l'évolution de la langue française dans son universalité et à l'ouverture de cette langue à d'autres civilisations. La francophonie devient donc une sorte d'ouverture sur le monde, un moyen de voir l'autre et de se comparer avec lui. La francophonie est selon l'expression de Malraux, celle qui

bientôt le champ libre, sous la pression des nouvelles conditions imposées par le changement climatique et économique, au mutuel respect des diverses nationalités ou diversités culturelles qui composent les nouveaux grands États et que la multiculturalité survivra à l'intérieur de l'uniformité de notre mode de vie.

«a fait entrer les écrivains et les peuples dans un espace de connaissance réciproque, enrichissant leur propre expérience et la culture mondiale»<sup>4</sup>.

Cet aspect francophone élargit le domaine d'action puisque la langue française exprime une pluralité de passions, de religions, de cultures. Par conséquent, s'intéresser à la francophonie, c'est avoir accès à une entité culturelle internationale, bien vivante, toujours existante. Et pour tout individu, attaché à une culture humaniste qui évolue, cette conception lui permet et lui procure la possibilité d'approfondir, selon ses capacités, son savoir auprès des cultures et des mentalités qu'elle exprime, ayant un lien de communication entre sa propre culture et celle d'une ou de plusieurs cultures francophones, s'interrogeant sur son patrimoine national, à l'aide d'une des cultures francophones. D'ailleurs la francophonie, par son vaste domaine, inconnue encore en Grèce et pas suffisamment explorée, offre un espace attrayant qui facilite l'élaboration d'autres idées, de conceptions et de connaissances nouvelles, d'autres formes d'expression et de sentiments différents.

Ainsi définie la francophonie, il me semble normal, dans cet article centré en partie au dialogue, de me référer et d'évoquer, aussi Platon, maître incontesté de ce genre littéraire. Pour ce grand philosophe antique le dialogue a un statut ambigu; c'est un texte écrit se présentant comme la transcription d'une conversation orale. Cette ambiguïté reflète, en réalité, la prétention du dialogue, nous le décrivant comme une vraie «recherche de la vérité» ou un utile «cheminement de la pensée», en somme comme un excellent «travail de l'esprit», composé d'efforts et d'erreurs, de retours en arrière, d'abandons et de recommencements. Ce qui d'ailleurs exprime le caractère sinueux du texte et de la pensée, essayant des définitions, examinant des solutions, apparemment sans ordre, comme il advient au cours des conversations ordinaires. Souvenons-nous également des propos de Michel Foucault, définissant la pensée classique:

écrire [...], c'est s'acheminer vers l'acte souverain de nomination, aller, à travers le langage, jusque vers le lieu où les choses et les mots se nouent en leur essence commune, et qui permet de leur donner un nom. Mais ce nom, une fois énoncé, tout le langage qui a conduit jusqu'à lui ou qu'on a traversé pour l'atteindre, se résorbe en lui et s'efface. De sorte qu'en son essence profonde, le discours classique tend toujours à cette limite; mais il ne subsiste que de la reculer. Il chemine dans le suspens sans cesse maintenu du nom<sup>5</sup>.

<sup>4</sup> Discours prononcé par André Malraux, à Niamey, à la naissance de l'A.C.C.T. Voir M. Tétu, *La Francophonie. Histoire, problématique, perspectives*, Montréal, Hachette, 1988, p. 203.

<sup>5</sup> M. Foucault, *Les Mots et les choses*, Paris, Gallimard, coll. «N.R.F.», 1966, p. 133.

À y regarder de près, on s'aperçoit très vite que le «désordre» de la démarche masque mal une savante construction, que le dialogue nous présente une spontanéité dirigée, que cet échange d'opinions finit par révéler des enquêtes, des essais de définition qui virent au monologue alterné. C'est sous cet aspect qu'il faudra entendre le dialogue qu'entament Adonis et Dimitris T. Analis dans leur volume intitulé *Amitié, temps et lumière*. Ils ne poursuivent pas un monologue. Ils tiennent à tour de rôle des monologues en français, langue que nos deux auteurs pratiquent couramment. Le poète arabe avec le sentiment d'inspirer cette épreuve; l'auteur grec, avec une ardeur de disciple. Mais en même temps Analis donne l'effet d'être un peu exclu de ce monde trop rationnel ou irrationnel, et en plus, au moyen de cette exclusion universelle il se montre ravi. Adonis, au contraire, parle comme s'il était placé au centre, au cœur d'un monde idéalisé.

Et de leurs monologues, il leur arrive à peine de répondre aux questions ou aux sujets que chacun suscite; mais nous constatons qu'il y a finalement dans leurs pauses, un rythme et une sorte d'accord qu'ils partagent. Tous deux ont en commun une urgente, une sorte d'auto-défense, une auto-distanciation, fondée sur leurs origines culturelles spatio-temporelles. Ce sentiment, Adonis l'exprime par une furieuse excitation; Analis, au moyen d'une mélancolique et invincible sérénité. Tous deux sont contre le monde actuel ayant une confiance en soi, une confiance à cet Orient conçu comme le Levant, l'aurore du jour, le linceul des grandes civilisations, comme la personnification de l'éternel progrès, qui a des solutions pour tous les problèmes, qui apaise toutes les inquiétudes et parvient à créer et à donner une harmonieuse et juste dimension, presque à tous les actes humains.

Ainsi, de leurs monologues découle un dialogue interculturel, notion non définie encore, qui renvoie à d'autres nuances, telle que celle du multiculturalisme, de la cohésion sociale, de l'assimilation, ou à la rigueur, à la définition proposée par le Conseil de l'Europe dans son *Livre Blanc*<sup>6</sup>, qui stipule que:

Le dialogue interculturel est défini comme un échange d'idées respectueux et ouvert entre les individus et les groupes, aux patrimoines et expériences ethniques, culturels, religieux et linguistiques différents.

Il est à noter que cette définition assez large – pour des raisons politiques,

<sup>6</sup> Le «Livre blanc» est un document officiel publié par un gouvernement ou une organisation internationale afin de rendre officiel un rapport. Il a souvent pour objet de faire des propositions de long terme. *Le Livre blanc sur le dialogue interculturel* du Conseil de l'Europe a été adopté par le Comité de ses Ministres, en mai 2008.

est assez loin de la pratique quotidienne – elle englobe presque tous les types d'échanges entre groupes et individus culturellement distincts, sans aucune hiérarchisation, et répond davantage à la question de plus en plus pressante de la «rencontre des cultures», conséquence de la mobilité des personnes et de la porosité croissante de nos identités nationales. N'oublions pas que nous vivons actuellement dans l'osmose des cultures rendue possible par les voyages, la technologie et l'informatique, sans oublier l'interconnexion des économies et des cultures contemporaines<sup>7</sup>.

C'est dans cet esprit que nos deux intellectuels commencent un échange de points de vue, de juin à septembre 1998. Pendant trois mois, ils échangent des lettres, de Qassabine de Syrie ou de l'avion pour Athènes, de Paris où de Palerme, des îles d'Amorgos ou d'Ios. Ils se parlent, enfermés dans leurs idées, leurs images, leurs mondes, au moyen et par la langue française, pour discuter de la mort et de la poésie, de la femme et de l'amour, du monde qui change et de sa foi, du paysage et de la mer, de la culture et de son avenir, de l'identité et de l'appartenance, d'un tas de sujets et de thèmes, qui donnent l'air d'avoir, et ils ont en effet, un caractère purement autobiographique, où le dialogue se présente comme une longue exposition d'émotions, de sentiments, d'opinions et où la forme dialoguée pratiquement disparaît. Leur alternative est un dialogue effectif, mais la recherche de leur pensée s'enlise dans des événements qui prouvent l'affirmation de leur vérité; ou encore leur savoir s'affirme spontanément et apparaît comme une réponse au détriment de la forme dialoguée.

Leur dialogue présente sous ce point de vue, quelques ressemblances, avec la notion qu'avait du dialogue Platon. C'est l'affirmation d'une vérité déjà acquise, déjà consciente, antérieure au discours qui tente de la dévoiler; c'est la reconnaissance d'une essence par-delà les exemples qui la traduisent en la trahissant; c'est la croyance en une valeur qui oriente la pensée. En un mot, le dialogue n'est qu'une simple démarche d'exposition, un simple procédé litté-

<sup>7</sup> Les États-Unis sont souvent décrits comme le «melting pot» du monde, mais les termes du débat en Europe sont un peu différents. Historiquement, l'expérience européenne s'est construite sur la richesse des cultures qui apprennent (ou non) à vivre ensemble. En Europe, les différentes expériences politiques, religieuses, linguistiques et culturelles se confrontent les unes aux autres dans un espace géographique limité, moins dans un «melting pot» culturel que dans «un buffet» culturel! L'étonnante richesse de l'Europe provient de la rencontre de ces réalités culturelles, mais aussi, et malheureusement, de certains événements tragiques de son histoire. L'Europe veut être désormais synonyme de paix, de réussite économique et d'intégration politique. Le défi lié à l'altérité n'a cependant pas disparu. Il s'est même intensifié suite aux vagues successives d'élargissement et à la prise de conscience continue de notre interdépendance.

raire et simulacre. Le dialogue trace le chemin, un chemin sinueux, imprévisible et zigzagant. Adonis et Analis tracent la piste en s'exprimant par écrit, ils construisent et créent leur discours, sans un but bien déterminé, le «hasard» feignant prendre le pas sur les démonstrations et les argumentations nécessaires, tout comme Platon s'appliquait pour faire apparaître l'essence. Or, ce qui résulte de cette «rationalité» poétique, c'est précisément la cristallisation d'un thème focalisateur: l'émergence, notion qui en partie remplace l'idée de l'essence de Platon. N'oublions pas que l'origine du terme, «dialogue» provient de *διά-λογος*, qui en grec, mot-à-mot, signifie l'acte de traverser, de parcourir le discours. Par contre, «émerger», littéralement, signifie sortir de la mer, c'est rendre visible l'invisible, c'est prendre conscience de ce qui se cache, c'est d'essayer d'expliquer le résultat et non plus le principe explicatif, comme le voulait Platon.

Or, si par dialogue, nous entendons la spontanéité créatrice, l'échange des idées et la discussion, cela présuppose l'existence d'un langage signifiant accepté par tous les participants du dialogue, et plus encore qu'un langage commun, dans notre cas, le français, c'est un fond commun d'opinions ou d'idées qui se trouve requis. Encore, il faut préciser que le langage ne doit pas être compris comme une simple structure capable de fonctionner suivant un nombre de règles, mais aussi comme un discours à plusieurs voix, une polyphonie sémantique, amplifiant la polysémie de la langue, comme un ensemble de mots «ayant une sémantique floue», comme le dirait Ducrot<sup>8</sup>. C'est pour dissoudre et résoudre ce «flou» de significations que le dialogue s'établit, existe, fonctionne, entre deux individus, deux conceptions, deux mentalités ou plusieurs cultures, se présentant toujours comme un système à de nouvelles formes d'équilibre.

La francophonie littéraire, étant un ensemble de cultures individuelles ou collectives, qui s'expriment par un code langagier commun, le français, est avant tout un lieu privilégié de dialogue, un terrain spirituel, où l'encroisement des discours permet à chacun des locuteurs, voire des cultures, de jouer sur ce flou de significations. Cet aspect «flou» est renforcé par l'environnement du dialogue, c'est-à-dire les idées, les croyances, les convictions, les sentiments, les idéologies qui pèsent sur le discours, l'aliènent et l'orientent. Et

<sup>8</sup> O. Ducrot, *Dire et ne pas dire*, Paris, Hermann, 1972, pp. 5 et 98. Ducrot précise que la présupposition est un acte illocutoire spécifique. En servant de cadre au discours ultérieur, elle contient en elle un rappel à sa propre perpétuation ainsi qu'une justification implicite à son droit d'intervention. L'interaction présente bien cette négociation permanente des fondements de cet encadrement discursif des présupposés de départ par le jeu complexe des refus et des relances.

cette forme francophone du dialogue ne vise dans aucun cas à modifier la conviction du partenaire, mais à lui avouer, à lui faire apparaître, et émerger une autre conception, un crédo différent, à lui faire prendre conscience que la différence d'opinion, par le langage commun, peut nous emmener près de l'équilibre ou à la rigueur à un certain équilibre.

Or cet équilibre est fondé sur la célébration de nos angoisses, de la poésie elle-même, et de son pouvoir, contre lequel ne peuvent rien les haines, ni la mort.

Cher Dimitri, écrit Adonis,

Je ne sais pas pourquoi je commence cette lettre en parlant de la mort. [...] Mais si je te parle de la mort, c'est peut-être parce qu'elle ne suscite en moi, à l'instant, qu'un plus grand appétit de la vie et de ses délices<sup>9</sup>.

pour que Analis lui réponde aussitôt:

La mort et l'amitié sont du domaine des soldats, des marins et des poètes. La liberté aussi, puisqu'elle est la matière de leur errance,

en ajoutant:

Pour nous qui venons des rivages de la Méditerranée le temps était, et cela reste, l'éternité et l'instant; aujourd'hui, qu'est-ce qu'il y a? On avait le privilège des peuples qui vont lentement; le passé nous avait appris de ne pas aller vite; c'était prendre la même direction que le temps. Aujourd'hui le temps est une des dernières chances qui subsistent, mais nous avons désappris son usage<sup>10</sup>.

Nos deux auteurs écrivent et expriment leur relation riche de descriptions et d'impressions, que le lecteur lit pour compenser l'absence ou pour accompagner ses propres aventures et expériences. Leur dialogue met en valeur leurs réminiscences qui prouvent cette antériorité du voyage dans l'imaginaire, un imaginaire qui fait un incessant va-et-vient. Le trajet de leur pensée n'échappe pas à cette recension première des témoignages, écrits ou oraux, portés par la mémoire collective. Mais le lecteur s'associe à un lieu et à une représentation plus ou moins exacte de la description que les écrivains font. C'est pourquoi Analis termine sa lettre-réponse par une phrase prophétique et si réelle aujourd'hui:

<sup>9</sup> Adonis, D.T. Analis, *Amitié, temps & lumière. Lettres de la Méditerranée*, Paris, Éditions Obsidiane, 2002, p. 7.

<sup>10</sup> *Ivi*, pp. 10-11.

Nous sommes entrés dans une période où l'on croit que tout est possible et certains faits tendent à le confirmer. Le meilleur devient emblème; le reste amnésie<sup>11</sup>.

Et Adonis de lui répliquer:

Misérable Méditerranée – sa compulsion à laver ses rives ne leur vaut que davantage de pourriture. Autour s'éparpillent les molaires aiguisées de la rhétorique, lesquelles ne mâchent que le plomb pour conclure qu'ici l'on ne vit ni ne pense qu'à travers des êtres invisibles<sup>12</sup>.

Leur discussion continue comparant, par un discours poétique, le passé glorieux du Levant et de la Grèce, de leur présent dépassé, adapté, faussé, changé, aliéné. Si bien qu'ils quittent leurs pays pour trouver refuge à Paris, armés de leurs cultures millénaires, convaincus que leurs «racines doivent ressembler à la foudre et ne jamais pourrir», car affirme Analis,

Notre monde, vois-tu, semble fatigué de la liberté, la vraie. De toutes les patries, la plus haute est l'exil. Exil, notre liberté libre<sup>13</sup>.

Auparavant, Analis avait fait l'éloge de Paris, le décrivant comme:

un port ouvert à toutes les mers du monde. Sa plus belle avenue est un fleuve, son plafond un défilé de nuages. Une fois revenu, chacun sait qu'il peut y organiser son temps, lui donner un sens autre que celui ordonné par la modernité. [...] Ici, qualité suprême, on respecte le temps et on honore l'amour, sans autre règle que celle de la légitimité – la légitimité étant heureusement tournée en ridicule – et c'est là un sommet humain; rares sont les endroits qui peuvent se vanter de cette disposition. Et puis, la grisaille de son climat y est la bienvenue parce qu'elle sait être plus lumineuse que le ciel bleu, elle apporte ce spleen dont parle Baudelaire et qui incite la mémoire à ne pas habiter seulement les pierres mais aussi notre corps. Oui, à Paris le sombre est plus précis que le lumineux<sup>14</sup>.

pour conclure qu'ils sont à la recherche d'un lieu qui soit pour eux une vraie demeure:

<sup>11</sup> *Ivi*, p. 14.

<sup>12</sup> *Ivi*, pp. 15-16.

<sup>13</sup> *Ivi*, p. 64.

<sup>14</sup> *Ivi*, p. 63.

les villes sont des escales, des haltes. Nous ne vivons ni à Beyrouth, ni à Athènes, ni à Paris. Nous sommes locataires de notre errance,

avouera-t-il<sup>15</sup>, laissant sous-entendre que tout exil langagier équivaut à une rupture avec sa culture et son lieu primitif, c'est couper une seconde fois le cordon ombilical. Changer de langue conduit à voir et à penser le monde différemment, donc n'appartenir nulle part. L'individu qui passe d'un idiome à un autre change d'identité, devient autre. Il rompt avec une partie de lui. Ce à quoi Adonis répond que le vrai pays de tout intellectuel est la pensée et de tout écrivain, l'écriture. Par la fiction, tout auteur retrouve sa terre natale et restaure la mémoire de son passé, un passé qui est un, un passé qui reste inséparable de l'avenir de ses lecteurs:

Lorsque enfant je regardais le ciel du village, je le voyais bouillonner et écumer – s'apprêtant à s'embraser dans les cuisines de ses amantes. Je transformais les cailloux de la rivière, aujourd'hui séchée, en petits tambourins et, dans la clochette, remontais les pleurs des sources. Grâce à cette alchimie, mon navire vogue toujours sur la mer du rêve, et les rivages ponctuent l'itinéraire de ma demeure.

S'il y aurait bien une chance se tenant toujours au bord pour me retenir. Mais, ô chance amie, que puis-je faire dans un pays où la richesse même est pauvreté, la satiété faim?

Adieu aux verres dans le bistrot du présent: l'avenir fait vieillir ses vins. Et voici que les nuages ondoient sur la face du soleil<sup>16</sup>.

Ils visent à instaurer une authenticité qui n'existe que dans l'espace de la fiction d'une part, se rendant compte des erreurs d'une modernité qui juge le réel instable, mais d'une fiction polymorphe d'autre part, qui illustre le transfert de valorisation du langage à l'œuvre pour restituer à ce réel de la stabilité. Le discours qui mime le rêve et l'utopie paraît détenir le pouvoir de construire un mythe identitaire, de garantir la réalité du réel représenté. Ainsi se termine ce dialogue interculturel composé de monologues écrits en français, considéré comme un moyen de plus de faire promouvoir la compréhension mutuelle, un meilleur vivre en commun, la citoyenneté universelle de l'individu.

Sous cet aspect, il apparaît que la francophonie culturelle, voire littéraire, facilite, dans un monde plurilinguiste, l'approche de l'Autre, la prise de conscience que l'Autre n'est pas tellement Autre, permet de se familiariser

<sup>15</sup> *Ibidem.*

<sup>16</sup> *Ivi*, pp. 67-68.

avec l'étranger et l'étrange, nous aide à surmonter les obstacles du dépaysement culturel et civilisateur, renforce le sentiment d'appartenir à une culture plus vaste, en un mot la francophonie nous impose de penser, de réfléchir, de voir différemment l'Altérité. Elle nous divertit et diversifie de la monotonie où la mondialisation nous a plongés. D'où le grand mérite de l'esprit culturel francophone, créé depuis des siècles, d'avoir permis au moyen du dialogue «platonicien», à d'autres cultures, à d'autres traditions, apparentées ou non à l'esprit français, de s'exprimer, de communiquer et de contribuer au savoir universel.

Parallèlement, il semble que la poésie, forme indispensable à la reconstruction de ce discours identitaire, soit aussi une forme qui abolit toute sorte de méfiance. Le texte poétique accorde une confiance aux formes de l'objectivité imaginée et tente de restaurer l'altérité là où elle était dissoute, permettant ainsi le double travail complémentaire d'identification par rapport à ce qui est différent, épreuve définissant la culture même et qui permet au lecteur de se connaître et de se reconnaître. Dans cet univers moderne que je caractérise «paracolonial», il semble que le poète soit le seul personnage à pouvoir accomplir la mission de l'historien de la culture: être «un voyant des trous noirs de la mémoire», créant un contexte imaginaire qui restitue le timbre des voix inaudibles<sup>17</sup>.

<sup>17</sup> R. Robin, *La Mémoire saturée*, Paris, Stock, coll. «Un ordre d'idées», 2003, p. 60.



SERAFINA GERMANO

## LA TERMINOLOGIE EN JURILINGUISTIQUE: NOUVELLES PERSPECTIVES DE LA TERMINOLOGIE JURIDIQUE

### 1. *Introduction*

Dans un domaine scientifique si vaste, comme celui de la jurilinguistique, la terminologie est l'une des approches d'étude principalement abordées. Cet article a pour but de dresser les lignes directrices de la terminologie juridique en appliquant les principes de la terminologie en discours et de la terminologie textuelle. En retraçant l'essor de la jurilinguistique, nous entendons définir ses domaines de recherche et nous focaliser, en particulier, sur les études concernant le discours juridique. À la lumière des approches les plus récentes en terminologie, nous nous proposons de démontrer que la terminologie juridique n'est pas une simple nomenclature, mais qu'elle varie en discours, s'entremêle à d'autres domaines et se caractérise par une productivité lexicale importante. Pour démontrer le caractère variationnel et interdisciplinaire de cette terminologie, nous nous appuyons sur quelques exemples d'analyse tirés du corpus *JuriTer*, un corpus de textes juridiques en matière de terrorisme international.

### 2. *La jurilinguistique: un champ de recherche en évolution*

L'étude de la langue du droit n'est pas récente dans le contexte francophone. Gény reconnaît, dès le début du XX<sup>e</sup> siècle, que dans le domaine juridique «le mot, qui exprime le concept dans son unité et sa simplicité, la formule, qui en traduit l'agencement et la combinaison avec d'autres concepts, nous apparaissent aussi comme prenant part à l'élaboration des réalités juridiques»<sup>1</sup>; le mot

<sup>1</sup> F. Gény, *Science et technique en droit privé positif: nouvelle contribution à la critique de la méthode juridique*, Paris, Sirey, vol. 1, 1913, p. 150.

et la formule participent, ainsi, au «développement précis et réglé des concepts»<sup>2</sup>. La langue juridique présente, donc, un caractère technique, qui devient objet d'étude à maintes reprises. Lerat et Sourieux, dans *Langage du droit*, paru en 1975, reconnaissent que la langue du droit est une langue de spécialité, avec des caractéristiques morphologiques, lexicales, syntaxiques et stylistiques spécifiques. De même, Cornu définit, dans *Linguistique juridique* (1990), le rôle fondamental de la langue «qui impose sa propre nature au droit»<sup>3</sup>. Au langage juridique il attribue plusieurs caractéristiques: il est plural, pour les différentes sous-disciplines qui le caractérisent; il est un langage à la fois culturel, social et public pour la spécificité culturelle et le but social qu'il revêt.

Toutes ces études en matière de langue et langage juridique<sup>4</sup> ont abouti à la naissance d'un véritable champ de recherche scientifique, la jurilinguistique. Ce domaine de recherche naît dans un contexte précis, comme on peut le remarquer dans la définition tirée de *Termium Plus*:

#### Jurilinguistique

cont- Essentiellement, la jurilinguistique a pour objet principal l'étude linguistique du langage du droit, [...], afin de [...] définir les techniques propres en à améliorer la qualité, par exemple aux fins de traduction, rédaction, terminologie, lexicographie, etc., [...]

obs- Le terme «jurilinguistique» a été forgé au Canada à la fin des années 1970. Il dérive du terme «jurilinguiste», dont la création est attribuée à Alexandre Covacs, alors directeur des Services linguistiques [...]<sup>5</sup>.

En fait, le terme est apparu dans le contexte canadien et anticipe une véritable théorisation de la discipline qui, selon Gémar, «transcende les frontières des langues et les barrières des traditions juridiques»<sup>6</sup>. Il reconnaît, à ce

<sup>2</sup> *Ivi*, p. 151.

<sup>3</sup> Le rapport entre la langue et le droit se définit comme «factuel», dans le sens que le droit peut s'exprimer dans toute langue. Cornu reconnaît d'autres points en commun entre la langue et le droit; il s'agit de deux systèmes qui ont en commun leur aspect coutumier et historique à l'intérieur d'une tradition et d'un pays définis. Il s'agit, en outre, de deux systèmes évolutifs et culturels qui se nourrissent de la culture de laquelle ils sont issus. G. Cornu, *Linguistique juridique*, Paris, Montchrestien, 2005, pp. 4-5.

<sup>4</sup> Les dénominations «langue juridique» et «langage juridique» font référence à deux perspectives d'étude différentes: la première concerne principalement les faits linguistiques du droit; la deuxième inclut les faits extralinguistiques, la sémiotique du droit. C. Bocquet, *La traduction juridique: fondement et méthode*, Belgique, De Boeck Supérieur, 2008, p. 19.

<sup>5</sup> Définition tirée de *Termium plus*, <[www.btb.termiumplus.gc.ca](http://www.btb.termiumplus.gc.ca)>.

<sup>6</sup> J.-C. Gémar, *De la traduction juridique à la jurilinguistique. Fonctions proactives du traductologue*, in «Meta», vol. 50, n. 4, 2005, p. 1.

propos, que l'étude de la langue du droit concerne non seulement les contextes bilingues et bijuridiques, comme au Canada et en Belgique, mais s'affirme aussi dans des contextes multilingues comme en Suisse et dans les Pays unilingues, en France et au Brésil, par exemple.

Cette discipline est née, donc, pour des exigences rédactionnelles et traductives, car tout acte juridique est premièrement un acte linguistique. Le droit, en tant que système juridique, s'organise dans un «corps de règles destinées à régir ou à régler soit des rapports entre les personnes et les institutions, soit des comportements ou des conduites»<sup>7</sup> et il s'appuie, en ce sens, sur un système linguistique.

La véritable nouveauté de la jurilinguistique réside dans la collaboration que les linguistes entreprennent avec les juristes, dans l'image du jurilinguiste, un «médiateur ou facilitateur entre des groupes linguistiques, des traditions juridiques et entre les disciplines constituées par le droit et la linguistique»<sup>8</sup>. La compétence du juriste rencontre le savoir-faire du linguiste, pour une «synthèse de la lettre (le droit) et de l'esprit du système (son langage)»<sup>9</sup>.

Cette collaboration entre linguistes et juristes emmène, en outre, à la reconnaissance d'un fondement théorique, dû à son entrecroisement avec plusieurs disciplines. C'est ainsi que, suivant une démarche inductive, la jurilinguistique participe aux réflexions théoriques en matière de traductologie, terminologie, sociologie, sémiologie, anthropologie, et rentre ainsi dans le domaine de la recherche appliquée. En somme, Gémar arrive à définir l'exigence d'un «discours métajurilinguistique»<sup>10</sup>, formulé autour de nombreuses disciplines qui participent à la réflexion sur le langage du droit.

La jurilinguistique, dans un rapport de continuité avec la linguistique juridique, n'est pas une «simple application de la linguistique à une langue spécialisée»<sup>11</sup>, mais «un traitement linguistique aux textes juridiques sous toutes

<sup>7</sup> Définition tirée du *Juridictionnaire* (2018), au lemme «droit», p. 1551.

<sup>8</sup> Cette définition est reprise de l'édition 2008 du *Juridictionnaire*, au lemme «jurilinguistique», p. 580.

<sup>9</sup> J.-C. Gémar, *Présence et nécessité de la jurilinguistique*, in «Circuit», n. 95, 2007, pp. 13-14.

<sup>10</sup> Gémar précise que la jurilinguistique correspond à sa naissance à une pratique de rédaction et de transmission du savoir juridique, mais rien n'empêche le développement d'une discipline théorique rentrant dans la recherche appliquée, qui pourrait conduire à la formation d'une jurilinguistique «inductive». J.-C. Gémar, *Langage du droit et jurilinguistique. États et fonctions de la jurilinguistique*, in J.-C. Gémar, N. Kasirer (éds.), *Jurilinguistique entre langues et droits*, Montréal, Thémis/Bruylant, 2005, p. 20.

<sup>11</sup> Preite souligne que la dénomination «linguistique juridique» est née en France, se distinguant au tout début de la «jurilinguistique», d'origine canadienne. Les deux dénominations

leurs formes»<sup>12</sup>. Si la linguistique juridique, telle que théorisée par Cornu, est principalement centrée sur la langue du droit, ainsi que sur le droit de la langue à «théoriser et à dire le droit»; la jurilinguistique est une discipline plus vaste et interdisciplinaire, plutôt concentrée sur le «mode d'expression du droit».

A ce propos, Galuskina<sup>13</sup> fournit une classification des domaines d'intérêts de la discipline selon quatre principales pistes de recherche. La première, la plus connue, concerne les aspects linguistiques, tels que la description du langage du droit ou l'étude comparée des textes. De nombreuses études portent sur le vocabulaire juridique, en matière de polysémie linguistique, sur la syntaxe en matière de phraséologie juridique, sur l'énonciation juridique. Le deuxième domaine s'insère à l'intérieur de la linguistique appliquée, de la traduction, de la lexicographie et de la rédaction dans des contextes bilingues et multilingues. Le troisième axe aborde le rapport entre langue et droit d'une perspective inverse à la première branche de recherche, c'est-à-dire dans le sens des droits de la langue et se concentre sur la façon dans laquelle la langue contribue à expliciter et à faire comprendre les théories du droit. La quatrième branche constitue presque une sous-catégorie de la jurilinguistique, il s'agit de la linguistique légale, où la langue se rapporte aux domaines du droit pénal et de la justice.

La classification donnée par Galuskina démontre le caractère polyédrique de la jurilinguistique, concernant non seulement les faits de langue mais aussi les faits de discours. Cette dimension est fondamentale si on considère que la quatrième branche de recherche se concentre aussi sur des questions socio-linguistiques, comme l'analyse des contextes linguistiques judiciaires, des dynamiques linguistiques qui emmènent à l'identification du coupable, ou l'analyse des procès-verbaux et des arrêts, s'agissant de textes avec une importante valeur performative.

Le «langage juridique jurisprudentiel»<sup>14</sup>, qui caractérise la formulation des

sont aujourd'hui interchangeable, s'identifiant à une discipline autonome dans les pays francophones. C. Preite, *Des années 1970 au nouveau millénaire: essor de la jurilinguistique ou linguistique juridique*, in «Parallèles», n. 25, 2013, p. 46.

<sup>12</sup> J.-C. Gémar, *De la traduction juridique à la jurilinguistique. Fonctions proactives du traductologue*, cit., p. 8.

<sup>13</sup> K. Galuskina, *Jurilinguistique: du langage spécialisé vers la linguistique de spécialité*, in «Romanica Cracoviensia», n. 11, 2011, pp. 151-152.

<sup>14</sup> Wroblewski distingue le langage légal du langage, proprement dit, du droit; si le premier consiste dans le langage du législateur, le deuxième inclut le langage jurisprudentiel des décisions de justice, le langage scientifique, concernant le langage de la doctrine juridique et le langage juridique commun, relatif au langage pour parler du droit. J. Wroblewski, *Les langages juridiques: une typologie*, in «Droit et société», n. 8, 1988, p. 20.

décisions de justice, est un domaine complexe, se composant de plusieurs niveaux de la langue: à la langue naturelle, s'ajoute le langage légal, qui est défini comme le langage des normes juridiques. Puis, toute une partie argumentative, concernant l'explication des faits, les motivations et les conclusions, définit ce type de langage, proprement dit jurisprudentiel.

### 3. *La terminologie juridique: une approche discursive de la terminologie*

D'après Souriou et Lerat, la langue du droit constitue une langue spécialisée principalement pour quatre aspects: le niveau linguistique pour la présence d'un vocabulaire technique, le niveau conceptuel pour une spécificité notionnelle propre au droit, le niveau aménagiste pour une exigence de normalisation terminologique, le niveau comparatiste pour le rapport entre langue et culture dans le domaine juridique<sup>15</sup>.

Il faut reconnaître que la terminologie juridique est analysée au moins selon deux perspectives: d'un côté, on se focalise sur le degré de spécialisation du vocabulaire juridique; de l'autre, sur les problèmes de l'«acclimatation terminologique»<sup>16</sup>.

En ce qui concerne le premier axe, Lerat et Souriou regroupent les mots du droit en trois catégories principales: les termes du droit divisés en «vocables soit exclusivement juridiques, soit à signifiés à la fois juridiques et non juridiques», les «mots de la langue commune en quelque sorte stockés par le droit» et les «mots du langage du droit banalisés»<sup>17</sup>. À la première catégorie appartiennent aussi bien des termes monosémiques que des termes polysémiques; les termes monosémiques sont spécifiques de la langue du droit, tandis que les termes polysémiques sont à la fois spécifiques et non. On peut citer, pour la première sous-catégorie, le terme «avenant» qui dans le *Lexique des termes juridiques* est défini comme une «modification apportée à un contrat

<sup>15</sup> Si l'aspect linguistique met en évidence que la «langue française est au service du droit», l'aspect conceptuel démontre que le droit, par le biais de la polysémie, est au service du français, d'où naît aussi la dénomination «français juridique». J.-L. Souriou, P. Lerat, *Le français juridique comme langue spécialisée*, in G. Snow, J. Vanderlinden (éds.), *Français juridique et Science du droit*, Bruxelles, Bruylant, 1995, p. 327.

<sup>16</sup> Ce phénomène est strictement lié à la nécessité d'une simplification du langage juridique, en partant du vocabulaire. Voir S. Cacciaguidi-Fahy, *Quelques réflexions sur la linguistique juridique ou la jurilinguistique*, in «Revue internationale de sémiotique juridique», vol. 21, n. 4, 2008, p. 315.

<sup>17</sup> P. Lerat, J.-L. Souriou, *Le langage du droit*, Paris, Presses Universitaires de France, 1975, p. 91.

intérieur ou à un contrat type»<sup>18</sup>. Pour la deuxième sous-catégorie concernant les termes du droit, il faut distinguer entre les polysémiques spécifiques ayant plusieurs sens juridiques, et les polysémiques ayant un sens spécifique et un autre générique. «Accession» est, par exemple, un terme spécifique pour indiquer des biens accessoires dans la propriété, tandis que, dans le droit public, il indique l'acte par lequel l'État s'occupe des engagements pris avec d'autres États. Le terme «aliment» présente un sens générique et, dans le contexte du droit civil, un sens spécifique indiquant la somme d'argent destinée aux besoins vitaux d'une personne<sup>19</sup>.

Pour les études d'harmonisation terminologique, il faut dire que cette piste est privilégiée à la suite des contacts entre les différents systèmes juridiques, surtout à l'intérieur du droit international ou dans des contextes multijuridiques, comme le Canada et la Suisse. Dans le contexte bijuridique et bilingue du Canada, le vocabulaire juridique est soumis à des questions d'interférence linguistique. Le droit en français ressent, donc, d'une faiblesse terminologique, comme dans le cas du terme «propriété» qui présente dans le droit anglais au moins deux dénominations: «property» et «ownership»<sup>20</sup>. La première est réservée au droit de propriété, donc à la possession de biens patrimoniaux; la deuxième est utilisée plutôt pour indiquer tout type de possession. Au niveau fédéral, toute formulation d'une loi doit faire face à la dualité du système juridique canadien. En particulier, le bijuridisme au sein du droit fédéral canadien acquiert plusieurs formes: le bijuridisme intégral, qui prévoit la possibilité de traduire en anglais les principes juridiques du droit civil et en français les principes juridiques de la *common law*, dans le but de formuler quatre versions linguistiques des deux systèmes; le bijuridisme sélectif, qui prévoit de rendre seulement certains concepts à la fois en droit civil et en Common Law et de laisser les autres seulement dans l'un des deux systèmes. Enfin, un principe de semi-bijuridisme est aussi possible, selon lequel tout texte juridique en anglais a comme source le droit de la *common law* et tout texte juridique en français a comme source le droit civil<sup>21</sup>.

La jurilinguistique suisse se concentre sur les problèmes du *code switching*,

<sup>18</sup> S. Guinchard, T. Debard (éds.), *Lexique des termes juridiques*, Paris, Dalloz, 2017 (1970), p. 121.

<sup>19</sup> Pour les termes analysés nous renvoyons à P. Lerat, J.-L. Sourieux, au chapitre «Pour une lexicographie juridique». Cf. P. Lerat, J.-L. Sourieux, *op. cit.*

<sup>20</sup> F. Allard, *Entre le droit civil et la Common Law: la propriété en quête de sens*, in G. Snow, J. Vanderlinden (éds.), *op. cit.*, pp. 194-223.

<sup>21</sup> Les mécanismes du bijuridisme, tel qu'ils sont exposés par Levert, ne semblent pas encore actualisés. L.A. Levert, *Bijuridisme et bilinguisme législatifs: un enjeu et un pari*, in G. Snow, J. Vanderlinden (éds.), *op. cit.*, pp. 255-266.

issus du multilinguisme à l'intérieur du gouvernement fédéral et de la justice. C'est pour cette raison que, dans le domaine de la législation fédérale, il y a eu la création d'un organisme s'occupant de la rédaction plurilingue des textes officiels: la Commission de rédaction des chambres fédérales<sup>22</sup>. Cet organisme est au centre d'un important débat sur le rapport entre traduction et rédaction juridique. Il semble, en effet, que la rédaction simultanée en plusieurs langues procède toujours par la traduction d'une langue à l'autre, et que l'introduction de cette pratique n'ait pas résolu les difficultés liées aux ambiguïtés terminologiques. Comme l'expliquent deux traductrices de la Confédération, Bertagnollo et Laurent, la corédaction, qui prévoit une discussion dans plusieurs langues du projet de loi, «ne participe pas à la genèse de la loi, mais part d'un écrit pour produire un autre écrit»<sup>23</sup>. Dans le contexte multilingue suisse les cas d'interférence concernent principalement le français et l'allemand. Cela engendre souvent des calques sémantiques: tel est le cas du terme «valeur mobilière» qui devient «papier-valeur», suite à l'influence de l'allemand «Wertpapier»<sup>24</sup>.

L'intérêt pour le vocabulaire juridique reste fondamental dans le domaine de la jurilinguistique et de la juritraductologie<sup>25</sup>, mais l'approche d'étude que nous privilégions ici est celle du discours juridique, en tant que discours spécialisé polymorphe et polyphone. En particulier, la signification d'un discours juridique est liée à l'interprétation en contexte et se fait en trois étapes: d'abord on se concentre sur la nomenclature, le noyau dur du droit, puis sur le vocabulaire de soutien ou l'ensemble des co-occurents, enfin sur le vocabulaire général constituant le corps de la syntaxe juridique<sup>26</sup>. Cette approche se concentre

<sup>22</sup> La Commission de rédaction est régie par la loi sur le Parlement du 13 décembre 2002. Dans ce texte de loi on lit à l'art. 57: «La Commission de rédaction vérifie les textes et en arrête la version définitive avant le vote final. Elle veille à ce que les textes soient intelligibles et concis. Elle s'assure qu'ils sont conformes à la volonté de l'Assemblée fédérale et vérifie leur concordance dans les trois langues officielles». Texte de loi tiré du site de l'Administration fédérale suisse: <<https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/20010664/index.html>>.

<sup>23</sup> La corédaction a lieu, en particulier, en langue française et allemande, tandis qu'en italien le texte législatif est traduit au Service italien de traduction. Cf. F. Bertagnollo, C. Laurent, *La corédaction dans l'administration fédérale suisse*, in J.-C. Gémar, N. Kasirer (éds.), *Jurilinguistique: entre langues et droits*, cit., pp. 119-126.

<sup>24</sup> P. Lerat, *Les langues spécialisées*, Paris, Presses Universitaires de France, 1995, p. 121.

<sup>25</sup> La juritraductologie est une discipline assez récente et complémentaire à la jurilinguistique, si on considère que la rédaction de textes juridiques est souvent soumise aux problèmes de traduction dans les contextes multilingues. Cf. A. Wagner, J.-C. Gémar, *Les enjeux de la jurilinguistique et de la juritraductologie*, in «Semiotic Law», vol. 28, n. 1, 2015, pp. 1-8.

<sup>26</sup> J.-C. Gémar, *Terminologie, langue et discours juridiques. Sens et signification du langage du droit*, in «Meta», vol. 36, n. 1, 1991, p. 276.

sur plusieurs aspects de la communication: la signification des mots en contexte, les différents buts de la communication et les différents types d'interlocuteurs. Un texte juridique peut avoir, en effet, un but déclaratif, prescriptif, représentatif, informatif, et il peut avoir des interlocuteurs bien différents: le législateur, le juge, le notaire d'un côté, et le citoyen ou l'accusé de l'autre côté. À partir de ces variables, le terme peut assumer un sens différent selon le contexte d'usage, il n'est pas une unité univoque appartenant à un domaine spécifique, mais une unité *in fieri*, souple et à modeler dans le discours. On peut, ainsi, affirmer qu'à la base d'une étude terminologique «il n'y a pas à proprement parler des langues de spécialités, mais des discours plus au moins caractéristiques de milieux professionnels»<sup>27</sup>. Loin de la conception classique de la terminologie fondée sur le caractère normatif des termes hors de tout contexte d'emploi, l'étude du terme se fonde sur le fonctionnement réel, sur une analyse descriptive en contexte, qui procède d'un corpus de textes, selon une méthode inductive, définie par Slodzian comme «terminologie textuelle»<sup>28</sup>.

La «théorie communicative de la terminologie», aussi définie comme «théorie des portes»<sup>29</sup>, substitue l'approche du père fondateur de la Théorie Générale de la Terminologie d'Eugène Wüster (1981). Le terme ne constitue pas une unité non-ambiguë, avec une correspondance biunivoque entre la désignation et le concept, mais il est une unité polyédrique à exploiter du point de vue social, linguistique, cognitif et pragmatique, selon un «traitement multidimensionnel»<sup>30</sup>, et dont la signification est le résultat d'une négociation dans un contexte communicatif spécifique.

En appliquant ces théories à la terminologie juridique, il faut reconnaître qu'elle se prête à plusieurs mécanismes de variation:

– l'expansion sémantique, il s'agit des termes composés, qui désignent des entités diverses selon la situation de communication. Tel est le cas du mot «testament», quand il apparaît dans des mots composés comme «testament olographe», «testament authentique»;

<sup>27</sup> P. Lerat, *Langue et technique*, Paris, Hermann, 2016, p. 21.

<sup>28</sup> M. Slodzian, *L'émergence d'une terminologie textuelle*, in H. Béjoint, P. Thoiron (éds.), *Le sens en terminologie*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2000, pp. 61-81.

<sup>29</sup> Cf. M.T. Cabré, *Terminologie et linguistique: la théorie des portes*, in «Terminologies nouvelles», n. 21, 2000, pp. 10-15; M.T. Cabré, *El principio de poliedricidad: la articulación de lo discursivo, lo cognitivo y lo lingüístico*, in «Ibérica», vol. 16, n. 1, 2008, pp. 9-36.

<sup>30</sup> Le traitement multidimensionnel des termes concerne la possibilité d'analyser les termes de façon interdisciplinaire. La «Théorie des portes» relève d'une approche sémasiologique de la terminologie, pour laquelle l'unité terminologique peut être décrite dans le scénario d'une communication précise et on peut lui attribuer une variation conceptuelle. M.T. Cabré, *Terminologie et linguistique: la théorie des portes*, cit., p. 11.

– le degré de figement variable, il s’agit des mots composés non entièrement figés, comme «accord salarial», «accord dans le domaine des salaires», indiquant une relation circonstancielle ou allant de la partie au tout, «contrat américain», «clause d’un contrat»; des constructions à verbe support, telles que «mettre en cause», «prendre effet», «avoir compétence»;

– la polysémie structurelle, il s’agit des termes dont le sens change selon la structure, par exemple «disposer de bien», en relation avec une personne juridique; «disposer que P», en relation à une règle juridique<sup>31</sup>.

### 3.1. *La terminologie juridique en matière de terrorisme: analyse de la variation interdisciplinaire*

À la lumière des réflexions en terminologie juridique, l’aspect qui se révèle intéressant est le caractère interdisciplinaire et la variation contextuelle des termes du droit. Pour démontrer le caractère souple et polyédrique de la terminologie juridique nous faisons référence à un corpus d’étude en matière de terrorisme international. Il s’agit du corpus *JuriTer* qui recueille les textes juridiques, émanés en France, en Suisse et dans l’Union européenne, depuis 2006 et jusqu’à 2017. Ce corpus se compose de trois typologies textuelles de nature juridique: les lois, les arrêts et les communications officielles<sup>32</sup>. Les termes extraits appartiennent à trois domaines de référence: le terrorisme tout court, le domaine de la défense et de la sécurité et le domaine du droit du terrorisme. À l’aide du logiciel *TermoStat* nous classons des listes de fréquence des termes et surtout nous observons le comportement de la terminologie selon l’approche discursive présentée. Nous remarquons, ainsi, que la variation des termes dans *JuriTer* peut être de nature morphosyntaxique ou contextuelle, elle peut engendrer à un degré différent de spécialisation, à une variation dénominative et conceptuelle à la fois. En particulier, en passant d’un domaine à l’autre on peut aussi vérifier la polysémie du terme, un élargissement ou une restriction de sens, ainsi qu’un usage métaphorique.

Pour définir un cas de variation morphologique, un exemple est donné par

<sup>31</sup> Cf. J.-C. Gémar, N. Kasirer, *La description de la langue du droit*, in Id., *Jurilinguistique: entre langues et droits*, Québec, Bruylant, 2005, pp. 25-42.

<sup>32</sup> Le corpus *JuriTer*, réalisé pour ma thèse de Doctorat, est composé de textes juridiques, collectés à partir du mot-clé «terrorisme». Il contient les textes d’arrêts, les communications officielles et les lois, divisés en deux sections, c’est-à-dire la section de textes suisses (abrévés: AS, COS, LS) et la section de textes français (abrévés: AF, COF, LF). Une troisième section concerne les textes de l’Union européenne, c’est-à-dire les décisions de justice, les directives et les communications officielles (abrévés: DUE, DiUE, COUE).

les syntagmes «acte terroriste» et «acte de terrorisme». La variation intrinsèque entre l'adjectif «terroriste» et le syntagme prépositionnel «de terrorisme» comporte un degré différent de spécialisation des termes. Cette variation est évidente surtout si on analyse les possibles co-occurents; pour le syntagme «acte terroriste» on retrouve des collocations comme «commettre des actes terroristes», «perpétrer des actes terroristes», «répression d'actes terroristes». Pour le syntagme «acte de terrorisme» on retrouve des syntagmes comme «acte de terrorisme nucléaire», «acte de terrorisme financier», «acte de terrorisme odieux». Si le syntagme «acte terroriste» semble définir, d'un point de vue juridique, le caractère illicite d'un tel acte, le syntagme «acte de terrorisme» connote d'un point de vue socio-culturel le phénomène du terrorisme. Le premier apparaît, en particulier, dans les décisions de justice, avec un sens spécialisé, tandis que le deuxième est utilisé surtout dans les communications officielles, rentrant dans le vocabulaire quotidien. C'est ainsi que, dans le domaine juridique, le syntagme «acte terroriste» obtient une restriction de sens, s'identifiant à un «acte intentionnel, infraction criminelle, qui peut gravement nuire à un pays ou à une organisation internationale, lorsqu'il est commis dans le but de intimider une population, ou de contraindre indûment des pouvoirs publics ou une organisation internationale à accomplir ou à s'abstenir d'accomplir un acte quelconque, ou gravement déstabiliser ou détruire les structures fondamentales politiques, constitutionnelles, économiques ou sociales d'un pays ou d'une organisation internationale»<sup>33</sup>.

Ce domaine se caractérise par une grande variété dénomminative, même si les termes ne sont pas des synonymes, comme dans le cas des syntagmes «acte terroriste» et «activité terroriste». Si le premier est utilisé pour indiquer tout type d'infraction criminelle de nature terroriste, l'activité terroriste est également un concept juridique, mais le contexte d'emploi laisse envisager un usage dans le domaine économique, par les collocations «financement d'une activité terroriste», «financer une activité terroriste», avec référence explicite à l'activité de blanchiment d'argent pratiquée par certaines organisations terroristes. De même, le terme «acte terroriste» exprime une relation actancielle particulière par rapport aux termes «crime» et «infraction terroriste»: les expressions «acte terroriste» et «crime terroriste» se penchent sur le résultat et les conséquences de l'acte, et donc sur la condamne de l'acte, le terme «infraction terroriste» se concentre sur l'agent et l'intentionnalité de l'acte: «élément moral d'une infraction terroriste», «complice d'une infraction terroriste».

Des usages métaphoriques sont aussi diffusés dans le domaine juridique;

<sup>33</sup> Le terme présente 220 occurrences dans le corpus, sa définition est formulée à partir des textes où il apparaît, c'est-à-dire dans les sections COS, COUE, COF, DUE.

le terme «comportement» déjà attesté dans le domaine juridique dans les occurrences «comportement intentionnel», «comportement suspect», «comportement délictueux», acquiert un sens métaphorique dans l'occurrence «comportement explosif» pour indiquer le caractère illégal de certaines armes nucléaires. De même, pour indiquer les lieux de rencontre réels ou virtuels et les milieux de diffusion du terrorisme, qui ne laissent pas suspecter une infraction criminelle, on parle de «vitrine légale».

Un cas d'élargissement de sens est donné par le terme «piratage», indiquant principalement une forme de délit informatique. Dans ce contexte, il fait référence à une forme de délit due au cyberterrorisme. Le terme subit non seulement une variation intercatégorielle en passant du domaine informatique au domaine terroriste, mais aussi une variation intracatégorielle, car à l'intérieur du domaine du droit il indique aussi bien le délit de nature informatique que le délit de nature terroriste. Nous pouvons comparer les deux définitions, l'une relative au premier domaine, l'autre à celle du droit en matière terroriste: «délit informatique qui consiste à s'approprier d'un logiciel en vue d'une exploration ultérieure, en violant l'intégrité du système, dans un but malveillant»<sup>34</sup>; «attaque des systèmes informatiques, rentrant dans les actes de cyberterrorisme»<sup>35</sup>. De même, le terme «piraterie», attesté depuis le XV<sup>e</sup> siècle pour indiquer l'activité de vol des pirates en mer, subit une variation intercatégorielle multiple. Du domaine maritime il passe au domaine de l'aviation, comme dans le syntagme «piraterie aérienne», enfin au domaine terroriste où il se caractérise par une richesse lexicale importante. De nouveaux termes naissent: «pirate de l'air», pour indiquer l'agent terroriste détournant des avions, «pirate des ondes», spécialiste des attaques aux fréquences radio. Dans le domaine de la défense des mots-valises sont aussi créés: il s'agit du mot «Piratox», pour indiquer un plan de vigilance en cas d'attaques chimiques et «Piranet», pour indiquer un plan de vigilance en cas d'attaques informatiques.

#### 4. Conclusion

La terminologie juridique ne constitue pas un champ récent d'analyse, mais il a évolué au fur et à mesure que les théories de la terminologie ont changé. À partir de la «vision textuelle de la terminologie»<sup>36</sup>, le terme est analysé en

<sup>34</sup> Définition tirée du *Grand Dictionnaire Terminologique*, dans la section «Vocabulaire de la radiodiffusion et des télécommunications», attestée depuis 1993.

<sup>35</sup> Dans cette acception le terme présente 14 occurrences, attestées dans AF, COF, COF.

<sup>36</sup> A. Condamines, *Nouvelles perspectives pour la terminologie textuelle*, in J. Altmanova,

tenant compte de son fonctionnement langagier, selon certains facteurs de base: l'ensemble des relations sémantiques entre les termes qui est aussi à la base de la création de ressources terminologiques outillées, l'analyse distributionnelle des termes, la perspective d'analyse en diachronie du terme, la variation en contexte pluridisciplinaire.

La terminologie juridique se prête bien à cette analyse pour différentes raisons:

- elle est un champ en évolution, non-figé, car elle évolue au fur et à mesure que la société change;

- elle engendre une richesse lexicale importante par l'identification de nouveaux termes, contribuant, à travers le dépouillement des textes, à fournir des relations de nature sémantiques et conceptuelles entre les termes;

- elle s'enrichit d'autres domaines de référence, ici les domaines du terrorisme, de la sécurité et de la défense.

La terminologie juridique est, ainsi, un domaine «non saturable»<sup>37</sup> et la variation thématique du droit est à la base d'une variation terminologique dénominative, telles que les variantes synonymiques ou morphosyntaxiques («acte terroriste»/«acte de terrorisme»), et/ou à la base d'une variation conceptuelle, en passant d'un domaine à l'autre («piraterie»/«piratage»).

M. Centrella, J.K. Russo (éds./eds.), *Terminologie et Discours/Terminology & Discourse*, Berne, Peter Lang, 2018, <[https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01899150/file/Condamines\\_PLang.2018.pdf](https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01899150/file/Condamines_PLang.2018.pdf)>.

<sup>37</sup> Le concept d'un terme est une unité insaturable, dans le sens qu'il est une entité cognitive dynamique et flexible. J. Freixa, S. Fernández-Silva, *Terminological variation and the unsaturability of concepts*, in P. Drouin *et al.*, *Multiple Perspectives on Terminological Variation*, Amsterdam, John Amsterdam Publishing Company, 2017, p. 157.

ANTONELLA GUARINO

ENJEUX DIALOGIQUES ET PROCÉDÉS LINGUISTIQUES  
DANS LE ROMAN  
*LES INTRANQUILLES D'AZZA FILALI*

1. *Introduction*

Il y a encore trente ans, le dialogue dans le roman<sup>1</sup> était le parent pauvre des analyses littéraires et linguistiques. Michel Murat écrivait alors que «sur bien des points, une poétique et une rhétorique du dialogue romanesque rest[aient] à élaborer»<sup>2</sup>. C'est une vérité plutôt contradictoire quand nous connaissons combien le «dialogisme»<sup>3</sup> ou la «polyphonie»<sup>4</sup> ont conquis le discours universitaire dans le dernier quart du XX<sup>e</sup> siècle. La multiplicité des voix, l'étude des points de vue, la stratification des mots et des pensées, c'est ce qui a suscité le plus d'intérêt devenant le champ d'analyse le plus fertile de la période. Grâce à Zola, le dialogue connaît des changements importants<sup>5</sup>. Au début du XX<sup>e</sup>, Joyce demande à son éditeur de ne pas surcharger les dialogues de guillemets; les tirets, dit-il, rendent suffisamment clair le dispositif<sup>6</sup>. Toutefois, les préoccupations esthétiques liées au dialogue concernent le fait d'alléger sa présentation, le fluidifier. De toute façon, au cours des siècles, il est absorbé par la narration. Les écrivains, de plus en

<sup>1</sup> Cf. F. Rullier-Theuret, *Le dialogue dans le roman - Edition 2001: Initiation, Exercices, Synthèses*, Paris, Hachette Éducation, 2001.

<sup>2</sup> M. Murat, *Le Dialogue romanesque dans Le Rivage des Syrtes*, in «Revue d'histoire littéraire de la France», mars-avril 1983, p. 179.

<sup>3</sup> Cf. P. Fontanier, *Les figures du discours*, Paris, Flammarion, coll. «Champs Classiques», 1977.

<sup>4</sup> Cf. L. Perrin, *Polyphonie et autres formes d'hétérogénéité énonciative: Bakhtine, Bally, Ducrot, etc.*, in «Pratiques linguistique, littérature, didactique», n. 123-124, 2004, pp. 7-26.

<sup>5</sup> Cf. C. Denoyelle, *La fonction dramatique du dialogue dans les romans médiévaux*, in «Cahiers de Narratologie», n. 19, 2010, URL: <<http://journals.openedition.org/narratologie/6219>>, consulté le 15/06/2019.

<sup>6</sup> Cf. S. Tribout-Joseph, *Proust and Joyce in Dialogue*, London, Routledge, 2008.

plus, s'intéressent à la contextualisation fine du dialogue. Toutefois, alors que chez Chateaubriand ou chez Verne, l'enjeu du dialogue réside dans l'alternance d'énoncés signifiants, chez Balzac ou Zola, l'intérêt du dialogue est dans ce qu'il ne dit pas<sup>7</sup>.

Selon Henri Mitterand, le dialogue est une assurance de vraisemblance et de cohérence: «du point de vue du lecteur, si le dialogue se retourne sur le récit intérieur, il en vérifie, ou authentifie la cohérence»<sup>8</sup>. Le dialogue possède, entre autres, une structure polyphonique<sup>9</sup> en vertu des différents locuteurs et de leur statut social, et il est le moyen qui légitime la plus grande liberté expressive qui autorise l'auteur à moduler les énoncés selon le registre requis, en se réappropriant ainsi les structures et le lexique de l'oralité<sup>10</sup>: «le dialogue permet une variation de la vitesse et du point de vue narratif, car l'assomption de l'événement par les personnages démultiplie la vision et relativise l'interprétation des faits»<sup>11</sup>.

Comme affirmé par Mitterand, le dialogue autorise une variation de la distance narrative:

C'est un moyen de supprimer momentanément, ou tout au moins en apparence, le filtre qu'interpose l'énonciation narrative, entre l'univers de fiction imaginé par le romancier et l'imaginaire propre du lecteur<sup>12</sup>.

Il faut tenir compte que le dialogue du roman par rapport au dialogue du théâtre<sup>13</sup> dépend de la narration et de l'équilibre narratif de l'ensemble, qu'il ralentit l'action et en plus qu'il ne bénéficie pas de la mimique gestuelle. Or, l'objectif que cette étude se fixe est celui d'analyser les dialogues du roman

<sup>7</sup> J. Naïm, *Analyser le style du dialogue. Quelques remarques sur le dialogue au XIX<sup>e</sup> siècle*, Congrès Mondial de Linguistique Française - CMLF 2014, URL: <[https://www.shs-conferences.org/articles/shsconf/abs/2014/05/shsconf\\_cmlf14\\_01091/shsconf\\_cmlf14\\_01091.html](https://www.shs-conferences.org/articles/shsconf/abs/2014/05/shsconf_cmlf14_01091/shsconf_cmlf14_01091.html)>, consulté le 15/06/2019.

<sup>8</sup> H. Mitterand, *Dialogue et littéralité romanesque*, in P.R. Léon, P. Perron (éds.), *Le Dialogue*, Paris, Didier, 1985, p. 145.

<sup>9</sup> Cf. D. Maingueneau, *Analyser les textes de communication*, Paris, Armand Colin, 2000.

<sup>10</sup> Cf. M. Margarito, E. Galazzi, M. Lebbar Politi (éds.), *L'oralité dans la parole et dans l'écriture*, Torino, Cortina, 2001.

<sup>11</sup> G. Papoff, *Dialogues et polylogues dans les romans de Dumas: fonctions narratives et procédés linguistiques*, Actes du Colloque «Langues-cultures méditerranéennes en contact, dirigé par Yannick Preumont Régine Laugier, Rome, Aracne, 2007, p. 211.

<sup>12</sup> H. Mitterand, *op. cit.*, p. 151.

<sup>13</sup> Cf. C. Kerbrat-Orecchioni, *Dialogue théâtral vs conversations ordinaires*, in «Cahiers de praxématique», n. 26, 1996, URL: <<http://journals.openedition.org/praxématique/2977>>, consulté le 27/06/2019.

*Les Intranquilles*<sup>14</sup> d'Azza Filali<sup>15</sup> afin d'essayer de comprendre sa structure linguistique, la typologie et la fonction du discours des personnages ainsi que sa finalité pragmatique, étant donné que l'écrivaine attribue aux paroles des personnages des fonctions diégétiques, narratives et culturelles.

## 2. Les Intranquilles d'Azza Filali: enjeux romanesques d'un roman dialogué

Notre corpus comprend le dernier roman d'Azza Filali, *Les Intranquilles*, paru en 2014, qui a connu un grand succès, nécessitant d'une seconde édition en 2015<sup>16</sup>. Le titre du roman renvoie à l'attente, celle de nouvelles réformes. La toile de fond sur laquelle s'inscrivent les aventures des personnages est la Tunisie. Elle a fait paraître ce roman après le renversement du régime de Ben Ali: la réception de l'ouvrage a été marquée par cet événement, d'autant plus que le précédent opus de l'écrivaine, *Ouatann*<sup>17</sup>, paru en 2012, avait été écrit avant le déclenchement du mouvement révolutionnaire. Même si l'auteure manifeste dans différents entretiens son enthousiasme citoyen à l'égard du mouvement révolutionnaire<sup>18</sup>, de fait elle refuse d'en faire le geste. Elle nous présente la vie quotidienne qui reprend son cours alors que

<sup>14</sup> Dorénavant on utilisera l'abréviation *LI* suivi du numéro des pages.

<sup>15</sup> Née en 1952 en Tunisie, elle est professeure de Gastro-entérologie à l'hôpital La Rabta à Tunis. Elle a par ailleurs obtenu un master en philosophie à l'Université Paris-I en 2009. Son premier livre *Le Voyageur immobile* (Alif, Les éditions de la Méditerranée, 1991) était un essai sur la pratique médicale. Ce livre a été suivi par un essai *Le Jardin écarlate* en 1996, puis *Monsieur L* (roman, Cérès, 1999), *Les Vallées de lumière* (roman, Cérès, 2001), *Propos changeants sur l'amour* (nouvelles, Cérès, 2003), *Chronique d'un décalage* (roman, Mim éditions, 2005). En 2007, elle a été invitée en résidence d'écrivains, ainsi que les auteurs Théo Ananissoh, Hélène Gaudy, Frank Secka et Claude Rizzo, par l'Institut français de coopération de Tunis, autour du thème «Regards sur l'adolescence tunisienne». *Vie de miettes*, un conte, paraît dans le recueil *Vingt ans pour plus tard* (Elyzad, 2009). *L'heure du cru*, publié aux éditions Elyzad (2009), a reçu le Prix spécial du jury Comar 2010. Pour mieux comprendre le roman, consulter: C. Gravet, *Comment la folie vient aux femmes. Personnages de folles dans quelques récits de Maghrébines: d'Isabelle Eberhardt à Leïla Marouane*, in «Cédille, revue d'études françaises», n. 7: «Mises en littérature de la folie», Asociación de Francesistas de la Universidad Española, 2017, pp. 131-154.

<sup>16</sup> A. Filali, *Les Intranquilles*, Tunis, Édition Elyzard (2<sup>e</sup> édition), 2015.

<sup>17</sup> A. Filali, *Ouatann*, Tunis, Elyzad, 2012.

<sup>18</sup> La révolution est une maladie de peau – un lent désordre des cellules, avec pellicules d'idées mortes: une affolante métamorphose des corps. Quand elle a commencé à écrire ce roman, Azza Filali, professeure de gastro-entérologie à l'hôpital La Rabta, à Tunis, a d'ailleurs pensé appeler le roman en question *Faits de peau*. Elle a finalement choisi, avec raison, le titre *Les Intranquilles*.

naissent des mouvements de nouvelles institutions. On pourrait soutenir ainsi que son texte a une orientation minimaliste car elle fait le choix d'un réalisme attaché à des réalités de la vie quotidienne, par exemple un flacon de détergent qui suscite une rencontre inattendue tandis qu'un tube de dentifrice<sup>19</sup> représentera le signe à la fois d'une rupture entre deux amants et de la jeunesse tunisienne.

*Les Intranquilles* présente toutes les caractéristiques d'un roman populaire, qui parle du peuple au peuple, qui contribue à forger une idée neuve du peuple qui est en train de se former. Un roman populaire car ses lecteurs y découvrent leur identité et dessinent, en l'imaginant, le peuple. Le roman populaire représente l'accès à une réalité rêvée, le désir d'évasion, l'aspiration à la justice sociale.

Nous pouvons distinguer ici trois phases principales: la présentation, la crise et le dénouement. Les personnages sont présentés au fur et à mesure. *Les Intranquilles* commence en présentant le personnage d'Abdallah, un démuné immédiatement associé aux vendeurs à la sauvette; son «corps nouveau dont toute graisse était bannie, amas d'os vissés au petit bonheur et fagotés dans un sac de peau parcheminée» rappelle les «étals à breloques» (LI, p. 7) qui obstruent les rues de Tunis. L'écrivaine développe ce personnage progressivement, en nous communicant qu'il vient de Redeyef et du bassin minier de Gafsa, lieux qui fut, à partir de 2008, le cœur d'une contestation sociale dont les développements jouèrent un rôle déterminant dans la révolution. Il deviendra par la suite commerçant à la sauvette, exactement comme Tarak Bouazizi, le jeune homme dont le geste de se suicider par immolation a représenté le déclencheur du soulèvement pour mettre fin au régime de Ben Ali. Dans la deuxième phase, à savoir la crise, l'histoire atteint son paroxysme dramatique, le roman dépeint une société tunisienne malade mais «tranquille». Toutefois, si l'on gratte un peu le vernis de la narration, on se laisse emporter par cet hymne mélancolique, qui chante «l'intranquillité» d'une révolution usurpée, inachevée, voilà le dénouement. Il n'y a pas de personnage principal; il y a beaucoup de femmes et d'hommes appartenant à la classe moyenne, mais ceux qui restent en retrait jouent aussi un rôle important.

Une première observation sur la structure du dialogue de ce roman concerne les séquences d'ouverture et de clôture; et bien la romancière remplace quelquefois ces séquences par des gestes, des signes, des allusions rapides, comme si elle pouvait compter sur une sorte de mimique gestuelle comparable à celle du théâtre, symptôme de l'existence aussi dans le texte narratif de stratégies

<sup>19</sup> A. Filali, *Les Intranquilles*, cit., p. 25.

linguistiques étroitement liées à la typologie du genre dramatique. Par exemple, dans la conversation entre Jaafar et Zeineb concernant le choix d'embaucher Abdallah comme leur jardinier, le mari expose son opposition à cause de ses dépenses limitées. La conversation montre, à travers la posture de la femme, tout son étonnement, même si elle est habituée à la colère de son mari:

- On t'a versé le prêt que tu as demandé? [...]
- Tiens donc! fit Zeineb en croisant les bras (*LI*, p. 21).

La technique narrative se répète dans le dialogue qui suit entre Jaafar et le secrétaire de son dermatologue. Durant l'attente du médecin, ils parlent des tarifs qui selon Jaafar auraient dû se réduire par rapport aux coûts de la vie, mais Jaafar ne veut plus attendre et cette séquence fait bien imaginer au lecteur son geste:

- Où allez-vous? Le médecin ne va plus tarder?
- Un rendez-vous important qui m'est sorti de la tête!
- Vous ne voulez pas attendre un peu? Le docteur va arriver d'un moment à l'autre; d'ailleurs, on vient d'appeler l'ascenseur, c'est sûrement lui... Monsieur, je vous en prie! (*LI*, p. 40).

Les dialogues de ce roman à travers les fonctions descriptives, décrivent le désordre dérivant de la révolution que l'auteure sème dans la vie des personnages, comme d'après les mots d'un patron d'un salon de thé où Hakim et Sonia, à cause de la pluie, se sont réfugiés: «cette révolution n'arrange pas les affaires; d'ici que cela se calme, mon commerce aura rendu l'âme» (*LI*, p. 17). Ou encore, d'après une conversation entre Jaafar et le secrétaire, encore chez le dermatologue:

- Les gens n'ont plus le temps de s'occuper de leur peau! Avec le prix qui flambent, les routes bloquées et tous ces illuminés qui font leur prière sur le bitume... (*LI*, p. 39).
- Le docteur est brave mais il aurait dû revoir ses tarifs à la baisse! Cette révolution a fait du tort à la profession (*LI*, p. 39).

Ces paroles deviennent le témoignage d'un mal endémique qui prolifère du désordre et de la misère, c'est pourquoi le peuple n'a pas d'autre choix que de rejeter l'État. La romancière s'efforce de restituer fidèlement les modes de vie d'une société. *Les Intranquilles* devient ainsi un roman de mœurs grâce à la mise en évidence de l'aspect social. Sur la place de la Kasbah, des manifestants venus des quatre coins du pays organisent des banderoles: un gar-

çon au visage boutonneux tient une pancarte sur laquelle on peut lire deux mots, «Nouvelle constitution» (*LI*, p. 72). Sonia, fiancée de Hakim et fille de Zeineb et Jaafar, se trouve à la manifestation pour laquelle «elle prépare une banderole» (*LI*, p. 21). La plupart du temps, la romancière présente une jeunesse tunisienne dynamique impulsant un mouvement à leur pays, au contraire dans ce cas le couple n'est pas représenté comme unifié: Sonia, jeune femme de la classe moyenne participe aux manifestations, alors que Hakim, appartenant à la bourgeoisie, travaille pour le compte d'une grande société du tertiaire, symbole du capitalisme contemporain. Toutefois, ce couple est un mensonge: en réalité, Sonia ne veut épouser le riche Hakim que pour obtenir un visa Schengen et la possibilité de quitter le pays afin de gagner l'Europe comme le montre le dialogue entre Ftima et Sonia:

- Pourquoi voulais-tu l'épouser?
- Pour le visa, évidemment, je voulais me casser, quitter le pays et cette révolution qui n'a servi qu'à nous fourguer des types plus moches... et c'est pas tout, ils vont se mêler d'écrire une constitution, on n'est pas sorti de l'auberge! (*LI*, p. 190).

Un élément constant dans la construction des personnages, et surtout des jeunes, est le désir de quitter le pays: donc, le mouvement révolutionnaire n'a pas été capable de modifier cette tendance ni de donner confiance aux jeunes en leur pays. En plus, Sonia est ironiquement touchée par un défaut d'élocution, la jeunesse étant, en revanche, habituellement conçue comme porte-parole du peuple.

Les énoncés accentuent un portrait moral et social et en même temps donnent des repères topographiques (Tunis, Redeyef, Sfax, Monastir, Gafsa, Kairouan et Zarzis). C'est à travers les mots des personnages que l'image de la Tunisie se dessine et prend forme. Mais c'est même à travers les portraits physiques des personnages que l'auteure restitue l'image et la culture de son pays, comme dans le dialogue qui suit entre Zeineb et Jaafar sur Abdallah: «il est originaire de Redeyef; vieux mais énergique» (*LI*, p. 11).

La représentation de la Tunisie filialienne s'enrichit de la sensibilité de l'écrivaine offrant une vision tout à fait originale qui va de l'immobilité voire tranquillité de certains personnages aux sentiments et émotions vécus. En effet, l'auteure imprègne certains personnages d'une attitude passive, une certaine «tranquillité». Comme dans le cas de Zeineb, «femme tranquille, aux propos mesurés. Son humeur naviguait sur quelque fleuve lointain, où l'eau était plate et les turbulences bannies. Aussitôt que la vie accouchait d'un excès, Zeineb se retirait d'un pas déterminé. Calfeutrée dans sa chambre, elle attendait que le borborygme des émotions s'apaise et que les jours reprennent

leur vide coutumier» (*LI*, p. 13). «Faites aux explosions de rage» (*LI*, p. 14) de son mari Jaafar, cette femme est décrite comme «indifférente» au monde, à tout ce qui l'entoure, qui n'éprouve pas de sentiments non plus pour sa fille Sonia qui va se marier d'ici peu; «même quand elle dort, elle n'est pas là» (*LI*, p. 16), c'est ainsi que le mari décrit son épouse. Toutefois, elle fera tout son possible pour embaucher le vieil Abdallah comme jardinier et lui louer un appartement. La couleur ironique des dialogues suivants montre la subversion de la femme qui s'oppose, pour valoriser sa propre énonciation sans qu'il y ait une contestation manifeste. En effet, marquant une prise de distance, elle disqualifie les mots de son mari en le ridiculisant:

- L'écran total ne protège pas contre les ampoules économiques.
- Le jardin n'est pas une priorité.
- Il est prêt à accepter ce qu'on lui donnera.
- Comment sais-tu s'il est honnête?
- Il m'a fait bonne impression.
- Toi alors! Je me souviens du plombier qui t'avait fait bonne impression et qui est reparti avec mes costumes.
- Ces costumes t'allaient petit, avec tous les kilos que tu as pris! (*LI*, pp. 11-12).

Les interjections et les exclamations donnent au dialogue le ton d'une conversation ordinaire et les réponses brèves rendent plus rapide le rythme déjà serré du dialogue. Dans une approche brachylogique<sup>20</sup> nous pouvons affirmer que, parfois, la romancière privilégie la brièveté, en utilisant des formes concises voire laconiques: «la brièveté est indéniablement le trait le plus associé à la brachylogie. Bien qu'ayant aussi une certaine connotation négative, la brièveté peut être appréciée comme un trait esthétique qui résulte d'une économie de moyens par rapport à l'intensité des effets»<sup>21</sup>.

Dans *Les Intranquilles*, tout élément du discours contribue à dessiner le

<sup>20</sup> Il est à préciser que la Brachylogie est conçue, en tant que nouveau concept, par son initiateur, le Professeur Mansour M'Henni (Enseignant-chercheur et écrivain tunisien), comme une plateforme de recherche pluridisciplinaire, où les sciences fondamentales et les sciences humaines et sociales, au terme de leurs interrogations, esquissent ensemble des éléments de réponses pour ce qui concerne les petites formes et les microstructures, en dehors de tout préjugé de valeur. En Italie, Maria Giovanna Petrillo est Responsable de la Coordination Internationale des Recherches et des Études Brachylogiques (CIREB): voir à ce propos, M. M'Henni, *Le retour de Socrate: introduction à la nouvelle brachylogie*, Paris, L'Harmattan, 2017; M.G. Petrillo, *Le Bref de Jean-Philippe Toussaint entre «L'Urgence et la Patience»*, in «Conversations. La Revue des Études Brachylogiques», n. 4, second semestre 2017, Tunis, Éditions Brachylogie, pp. 15-25.

<sup>21</sup> É. Souriau, *Vocabulaire d'esthétique*, Paris, Presses Universitaires de France, 1999, p. 271.

tableau tunisien, mais c'est surtout à travers les paroles des héros principaux que l'image du monde tunisien ressort avec toute son énergie et son charme.

### 3. *Analyse linguistique des dialogues*

En ce qui concerne l'analyse linguistique des dialogues, nous pouvons remarquer que le registre de la langue s'adapte aux différentes conditions sociales des personnages, mais avec une sorte d'uniformité caractérisant les échanges qui présentent plusieurs éléments de la conversation ordinaire et des traces de l'oralité. À ce propos, nous pouvons retrouver des changements orthographiques voire des simplifications formelles qui peuvent se produire à travers l'omission de tout type de caractère typographique jugé superflu (le trait d'union, les accents, la cédille, l'orthographe phonétique et toute forme d'abréviation y compris l'utilisation phonétique des caractères, de la siglaison et de la troncation). Voici quelques exemples: la fusion entre le pronom personnel et l'auxiliaire: «t'es un chef» (*LI*, p. 190), ou d'autres décodages plus complexes lorsque l'oralité est transcrite phonétiquement, comme dans les cas suivants où la variation diastratique se produit sur le plan lexical: «mrci bcoup; sans vous, ces brtes, 'araient amcée grve» (*LI*, p. 21), à la place de «sans vous, ces brutes m'auraient amochée grave»; ici «amocher» est utilisé à la place de «blesser»; «Issez-moi trquille!» (*LI*, p. 74), à la place de «laissez-moi tranquille». Et encore des formes incorrectes sur le plan grammatical mais désormais acceptées à l'oral: «p'question que j'vous suive, lssez-moi trquille ou j'ppelle la plice» (*LI*, p. 112), à la place de «pas de question, laissez-moi tranquille ou j'appelle la police!»; «j'mapll S'nia Bmlouka» (*LI*, p. 114), à la place de «Je m'appelle Sonia».

Les habitudes scripturales se sont tellement codifiées et entrées dans l'usage au point de les introduire dans la littérature.

Au niveau grammatical, nous pouvons noter une utilisation massive de l'indicatif imparfait (qui assure à l'extrait son aspect duratif) et des participes passés à valeur adjectivale: «os vissés» (*LI*, p. 7), «peau parcheminée» (*LI*, p. 7), «turbulences bannies» (*LI*, p. 13). Nous pouvons remarquer la présence d'un certain nombre de participes employés adjectivement, comme attribut ou adjectif du nom: «drap fripé et grisâtre» (*LI*, p. 16) et «voix jaillit, mécanique» (*LI*, p. 27).

L'emploi des déictiques est également signifiant: comme l'usage du déterminant démonstratif qui témoigne de la volonté de la narratrice de présenter, au lecteur, le renversement de l'ordre social, le manque de confiance du peuple qui a perdu ses points de repère, assistant à l'anéantissement de la logique

économique, mais surtout une révolution usurpée: «ces plates-bandes semblent bien délaissées!» (*LI*, p. 8); «cette révolution n'arrange pas les affaires, d'ici à ce que cela se calme, mon commerce aura rendu l'âme» (*LI*, p. 17); «Jaa-far arriva sur le chantier; l'endroit était désert, les ouvriers fantoches [...] cette inscription qui avait tout déclenché. Pourtant les choses s'étaient déroulées sans accros» (*LI*, p. 161); «ce rire était délivré du fardeau de l'espoir» (*LI*, p. 170).

L'usage des embrayeurs temporels<sup>22</sup> aussi donne une diffusion plus large de l'argument, éclairant les désillusions et les points faibles qui sont en train de s'enflammer: «après avoir vendu les gars de l'ancien parti au gouverneur, le voici qui s'érige en défenseur des martyrs de Redeyef; je l'ai entendu à la radio, l'autre jour» (*LI*, p. 36); «quand je pense qu'hier, à la télévision, on a montré des citoyens qui n'avaient pas l'eau courante, jamais vu un robinet de leur vie...» (*LI*, p. 42); «le prix a grimpé depuis hier?» (*LI*, p. 44); «j'avais une femme et une maison [...] la révolution m'a confisqué la seconde, depuis, j'arpente les chemins» (*LI*, p. 48); «le lendemain, les machines demeurèrent éteintes et le personnel se rassembla dans la cour» (*LI*, p. 154).

Dans ce roman la narration est à la troisième personne, Filali nous révèle ses pensées à travers les dialogues qu'elle alterne à des monologues. Les polylogues sont presque absents; les personnages de *Les Intranquilles* parcourent tous la ville de Tunis en se croisant, mais sans jamais se réunir. Le style direct alterne avec le style indirect ou indirect libre, où les propos et les pensées ne sont plus rapportés fidèlement mais racontés, et la suppression des marques du langage parlé se rend nécessaire: «un mois plus tard, Sonia annonçait à sa mère qu'elle comptait se marier en octobre» (*LI*, p. 20); «Zeineb se demandait souvent comment sa sauvageonne de fille parvenait à supporter autant de bonnes manières» (*LI*, p. 22).

En outre, dans le roman, il n'y a pas de traces directes de l'énonciateur, c'est-à-dire qu'on ne trouve pas d'unités comme «je», «me», «mon» et «le mien».

De nombreuses métaphores sont présentes dans ce roman surtout lorsqu'elles se rapportent à la vision destituée du pays au point qu'«une nuit d'encre noyait la ville» (*LI*, p. 32). La palette de l'auteure est assez variée et les couleurs s'entremêlent les unes avec les autres, et s'associent à des images spécifiques afin de créer un tableau précis presque clairvoyant du destin tunisien. Il faut en particulier prendre en compte l'attitude de l'écrivaine tunisienne face au phénomène d'agitation populaire qui se propage dans son pays.

<sup>22</sup> D. Maingueneau, *op. cit.*, p. 88.

Pour atteindre l'objectif de vraisemblance, ce qui exige une vision attentive des éléments, la romancière utilise des comparaisons suggestives qui font progresser l'argumentation. L'image que Filali propose, précise le champ de la représentation et ouvre l'imagination du lecteur en opérant un rapprochement entre deux réalités, celle vécue et celle rêvée: «les mains de l'homme se délièrent, il balaya, de ses paumes, le verre de la table comme s'il arpentait un pays imaginaire» (*LI*, p. 95). À travers une série de scènes, où les comparaisons et les métaphores s'entrelacent, Filali donne une image définie des effets de la révolution: «la fréquentation pérenne du phosphate leur avait fabriqué un teint grisâtre et des yeux éteints, telles ces lampes qui éclairent vers l'intérieur» (*LI*, p. 33), où grâce à l'utilisation d'une adjectivisation dérivée d'un participe présent, il parvient à décrire de manière explicite la composante essentielle de ce «teint» provoquée par l'inquiétude comparée au «vide» de la poussière qui rend les hommes tunisiens blessés: «il lui restait la poussière vide des jours et il s'y roulait, tel un animal blessé» (*LI*, p. 170).

Nul n'échappe à la plume de l'écrivaine même pas le cadre qui est mis sous les yeux du peuple qui ni tolère ni accepte que ce mal endémique s'intègre dans leur vie ainsi les «orteils faisaient corps avec le parterre froid comme s'ils voulaient le transpercer, devenir regard et aller surprendre la vie suppliciée qui haletait en bas» (*LI*, p. 28). Il y a dans cette séquence un «goût d'inachevé».

Les personnifications sont employées pour décrire des images parmi les plus frappantes, dont les métaphores semblent donner naissance à une mosaïque unique qui désigne la Tunisie de l'époque dont le peuple, malgré la déception totale, ne renonce jamais à sa dignité: «là, à l'abri de leur jardin, se tenaient des maisons au charme discret» (*LI*, p. 8) où même pas la «peur» peut pénétrer dans le cœur: «ses mots l'emplissaient, il n'y avait plus de place pour la peur qui l'habitait depuis si longtemps» (*LI*, p. 165).

Des modèles conversationnels sont présents comme point en commun avec la conversation ordinaire. Du point de vue lexical, le choix de quelques mots d'un registre plus familier, comme «mariolle», «gamin», «flic», «dingue», «bougre», «chiper», «poulette», «pardi», ne doit pas surprendre parce qu'il s'inscrit dans l'ensemble de la stratégie qui vise à renforcer le discours par un lexique plus incisif.

En ce qui concerne le langage métaphonologique, il faut préciser que les énoncés des dialogues ne sont pas toujours introduits par les verbes de parole, dans le but de ne pas interrompre le rythme rapide de la conversation. Pour la plupart d'entre eux, les énoncés sont introduits par des verbes neutres, tels que «dire», «répondre», «demander», «répéter». Nous pouvons observer généralement la présence de périphrases attributives accompagnant le verbe

de parole qui donnent des renseignements phonologiques sur le ton de l'énonciation: «parce qu'une peau se souvient, elle emmagasine les choses de la vie dans ses replis, puis les ressort par petits bouts, dit le praticien d'une voix calme» (*LI*, p. 42).

#### 4. Conclusion

Les dialogues que nous avons analysés, en nous dessinant un portrait physique, psychologique et moral des personnages, véhiculent l'image d'un pays, à savoir la Tunisie, à un certain moment de son histoire. L'écriture d'Azza Filali, où les figures rhétoriques occupent une place importante, est très représentative de ce qui se passe dans l'espace francophone tunisien contemporain. À travers l'analyse des conversations du roman nous sommes pénétrés dans un univers dialogique dont nous avons mis en évidence l'univers diégétique voire les tourments intérieurs, les contrastes sociaux, le paysage et les sentiments que les personnages portent toujours avec tristesse dans ses propres âmes à propos d'une révolution inachevée. Si les dialogues analysés sont très documentaires pour saisir le tempérament des personnages, il ne faut pas oublier que tout le roman est une interprétation évocatrice du clivage social entre les protagonistes du texte qui reflètent évidemment le tissu social et culturel tunisien de l'époque.



NICLA MERCURIO

PIERRE HENRY ET LE PARLER JURASSIEN:  
ANALYSE DISCURSIVE ET TERMINOLOGIQUE  
DE CHRONIQUES DE LANGUE

1. *Introduction*

Pour tout linguiste, la Suisse constitue un cas d'étude très intéressant: malgré une superficie assez modeste, le pays possède notamment quatre langues nationales à savoir l'allemand, le français, l'italien et le romanche, dont seulement les trois premières sont officielles. Le français, parlé par le 22,9% des résidents<sup>1</sup>, est la langue officielle des cantons constituant la Suisse romande ou Romandie: Genève, Neuchâtel, Jura, Vaud, Berne, Fribourg et Valais<sup>2</sup>. Étant donné que le français dit standard comporte certaines variantes pour chaque pays francophone, même le français romand est hétérogène en ayant subi de variations locales qui ont produit des systèmes linguistiques différents et dont le parler jurassien en est un exemple<sup>3</sup>.

Le canton du Jura, à savoir officiellement République et Canton du Jura, situé dans le nord-ouest de la Suisse, est le canton le plus récent, né à la suite du plébiscite du 23 juin 1974 et entré en souveraineté le 1<sup>er</sup> janvier 1979. Dans les trois districts du canton, le français standard est parsemé de régionalismes, qui peuvent être répartis en archaïsmes, mots patois francisés, germanismes, faits grammaticaux et acceptions particulières<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Rapport de l'Office fédéral de la statistique du 2017. Graphique disponible au lien <<https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/population/langues-religions/langues.assetdetail.7466557.html>>, consulté le 16/06/2019.

<sup>2</sup> Les cantons de Berne, de Fribourg et du Valais sont bilingues.

<sup>3</sup> P. Knecht, *La Suisse romande*, in R. Schläpfer (éd.), *La Suisse aux quatre langues*, Genève, Zoé, 1985, pp. 158-159.

<sup>4</sup> P. Henry, *Des mots de chez nous. Complément des tomes I, II et III du Parler jurassien*, Delémont, Le Quotidien jurassien, 2001. Dorénavant on citera dans le texte le volume en question, en adoptant l'acronyme DM, suivi du numéro de page.

En abordant le parler jurassien, on ne peut pas faire abstraction du travail de Pierre Henry (1923-2010)<sup>5</sup>, instituteur et linguiste fasciné par les faits de langues et qui a consacré une bonne partie de sa vie à la collecte et à l'étude des particularités du français du Jura, à son avis «domaine peu exploré»<sup>6</sup>. Il n'était pas un journaliste professionnel ni un universitaire, pourtant il a collaboré avec la presse – notamment avec les journaux *Le Pays* et *Le Quotidien jurassien*<sup>7</sup> – et avec l'équipe du Centre de dialectologie et d'étude du français régional ainsi qu'avec le Glossaire des patois de la Suisse romande

<sup>5</sup> Henry naît en 1923 à Dampheux, en Ajoie – région du Jura comprenant le territoire du district de Porrentruy –, dans une famille modeste propriétaire d'un magasin de tissus à Porrentruy. Pour vendre la marchandise, son père voyage souvent à la campagne, où il parle patois avec un accent citadin. En revanche, sa mère, originaire des Breuleux, village des Franches-Montagnes – l'un des trois districts du Jura –, et sa femme, originaire de Porrentruy, ne le connaissent pas. Henry, au contraire de ce que sa recherche peut faire croire, n'est pas patoisant et, comme il le dit, son vocabulaire patois est très limité (P. Henry, *Le parler jurassien et l'amour des mots*, tome II, Porrentruy, Le Pays, 1992, p. 27. Dorénavant on citera dans le texte le volume en question, en adoptant l'acronyme PJ II, suivi du numéro de page).

Après avoir fréquenté l'École normale des instituteurs de Porrentruy, Henry obtient le brevet de maître d'école primaire supérieure et puis, à Tours, le diplôme d'études françaises. Sa carrière d'instituteur commence en 1945 à Boncourt, où il enseigne jusqu'à 1958. Nommé maître de classe d'application et maître de didactique à l'École normale, il y travaille de 1959 à 1982. Il enseigne également aux étudiants du cours préparatoire des futurs maîtres secondaires dans la période 1959-1968.

Henry consacre pleinement sa retraite, prise en 1985, à la recherche sur le langage jurassien. En 1995, il commence à collaborer avec le Centre de dialectologie et d'étude du français régional de l'Université de Neuchâtel: encouragé et poussé scientifiquement par les professeurs Ernest Schüle – rédacteur et puis rédacteur en chef (1949-1978) au GPSR, fondateur du Centre de dialectologie et d'étude du français régional – et Pierre Knecht – spécialiste du français et des dialectes de Suisse romande, rédacteur au GPSR (1963-1985) et directeur du DSR –, il en devient le correspondant.

Invité à diverses conférences et assemblées (Lions Club, Société jurassienne d'émulation, etc.), il est auteur aussi, parmi les autres, de *Livre d'or des familles jurassiennes* (des origines à 1978), *Les rues de Porrentruy* (essai de toponymie, 1986) et *Quelques noms de famille et noms de lieux jurassiens* (essai d'onomastique, 1998).

Après son décès en 2010, le «univers intellectuel» de Henry est conservé à Porrentruy, dans les Archives cantonales jurassiennes, et à Neuchâtel, au GPSR.

<sup>6</sup> «Certes, les patois de plusieurs villages ont été savamment étudiés. [...] Toutefois, les régionalismes du français parlé dans le Jura n'ont pas encore fait l'objet d'une description approfondie» (P. Henry, *Le parler jurassien et l'amour des mots*, tome I, Porrentruy, Le Pays, 1990, p. 15. Dorénavant on citera dans le texte le volume en question, en adoptant l'acronyme PJ I, suivi du numéro de page).

<sup>7</sup> Une partie du répertoire, auquel nous avons eu accès du 11 au 14 juin 2019, est disponible aux Archives cantonales jurassiennes: billets linguistiques; dossier documentaire, 1986.09.21-20002.09.28 (ArCJ, 179 J 36); articles, 1978-2007 (ArCJ, 179 J 37).

(GPSR) de l'université de Neuchâtel<sup>8</sup>. En étant tombé inévitablement sur sa production au cours des recherches menées pour le travail de thèse doctorale, nous en avons apprécié l'importance scientifique et on a remarqué le recours à un style précis sur lequel vaut la peine réfléchir.

Ainsi, la présente étude, qui veut être aussi un hommage à Henry et à l'attention qu'il a portée à des phénomènes linguistiques et sociaux peu abordés, vise à analyser ses travaux en démontrant son instance auctoriale ainsi que les procédés stylistiques, linguistiques et discursifs, employés par l'auteur pour communiquer au large public les particularités du parler jurassien<sup>9</sup>.

## 2. Méthodologie, objectifs et corpus d'étude

En s'appuyant sur l'analyse du discours, on se penchera tout d'abord sur l'écriture de Henry pour déterminer les stratégies discursives et les figures de style – que son fils, Jacques Henry<sup>10</sup>, a définies «à la Pierre Henry» – auxquelles il recourt et y identifier les thèmes qui reviennent régulièrement dans sa production. Ce travail se configure également en tant qu'analyse de la langue et de la terminologie adoptées par l'auteur: on tiendra compte du lexique, de l'adjectivation et de certains modes verbaux utiles afin d'y détecter l'idéologie. En outre, cette étude vise à vérifier si, dans les aspects analysés, émerge ou non un certain sentiment d'appartenance identitaire à la communauté jurassienne<sup>11</sup>.

Le corpus objet de l'étude se compose des trois tomes *Le parler jurassien et l'amour des mots*, parus en 1990, 1992 et 1996, et du complément *Des mots de chez nous*, publié en 2001; d'autres écrits – conférences, articles,

<sup>8</sup> Dans sa notice biographique, Henry écrit que, «faisant valoir ses droits à la retraite anticipée en 1985, il franchit le seuil de l'université pour y parfaire, sans contrainte d'examens, ses connaissances en philologie romane dont il avait acquis les rudiments, en autodidacte, durant quarante ans» (P. Henry, *Le parler jurassien et l'amour des mots*, tome III, Porrentruy, Le Pays, 1996, p. 256. Dorénavant on citera dans le texte le volume en question, en adoptant l'acronyme PJ III, suivi du numéro de page).

<sup>9</sup> Pour notre analyse, on fera référence aux travaux d'Amossy et Maingueneau, ainsi qu'aux théories de Charaudeau.

<sup>10</sup> On remercie Jacques Henry, enseignant de chimie au Lycée cantonale de Porrentruy, que nous avons eu l'occasion de rencontrer durant notre enquête sur place dans le canton du Jura (mars-juin 2019).

<sup>11</sup> Cf. A. Pichard, *La Question Jurassienne: avant et après la naissance du 23<sup>e</sup> canton suisse*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2004; S. Cotelli Kureth, *Question jurassienne et idéologies langagières: langues et construction identitaire dans les revendications autonomistes des minorités francophones (1959-1978)*, Neuchâtel, Alphil, 2015.

notes, lettres, livres de classe, etc. –, publiés ou conservés aux Archives cantonales jurassiennes (ArCJ), ainsi que les témoignages directs de Jacques Henry se révéleront précieux pour mieux comprendre le contexte et confirmer ce que l'on déduira du corpus principal.

### 3. *Pierre Henry, d'instituteur puriste à amoureux des variations de la langue*

Au début de sa carrière d'instituteur, Henry est un «pourfendeur de germanismes» (PJ II, p. 39) qui lit, «avide» et «crayon à la main» (PJ I, p. 15), la chronique *Parlons français* de Ladoc<sup>12</sup>, publiée dans le *Jura libre*<sup>13</sup>, son ambition étant d'«inculquer à ses élèves de la campagne sinon les rudiments du beau langage, du moins une certaine maîtrise d'un français correct» (PJ I, p. 16). À l'époque, le rôle des instituteurs consiste surtout dans la lutte contre le patois<sup>14</sup> et, comme d'autres romands, Henry vit un sens d'insécurité et de «culpabilité linguistique» (PJ I, p. 16), qui le conduit, par le biais des articles puristes de Beley, à rédiger le cahier personnel *Ne dites pas, mais dites*, une liste d'impropriétés linguistiques à éviter.

Cependant, 1974 constitue un important carrefour: après la création du canton du Jura, Schüle, le «maître vénéré» (PJ III, p. 255), lui ouvre les yeux. Henry prend conscience de la richesse que les régionalismes constituent pour la langue française et ainsi il commence à recueillir systématiquement les particularités lexicales du français parlé dans le Jura.

À ce propos, on ne sait pas précisément quand et comment la transition s'est produite, mais une lettre datant du 31 mars 1978 et adressée à Zygmund Marzys, directeur du GPSR, témoigne de l'un des premières rencontres de Henry avec Schüle. En fait Henry y fait référence à une invitation du professeur à visiter le GPSR, où il se rend le 13 avril 1978. Un billet de remerciement pour l'«amicale collaboration» et les «précieux conseils» et une

<sup>12</sup> Pseudonyme de Gilbert Beley, avocat et greffier de tribunal tellement passionné par sa langue maternelle d'avoir comme devise «le français d'abord» (S. Cotelli Kureth, *op. cit.*, p. 257, note 562).

<sup>13</sup> Hebdomadaire paru à Delémont en 1978, le *Jura libre* est l'organe du *Rassemblement jurassien*, dès 1994 *Mouvement autonomiste jurassien*.

<sup>14</sup> Dans l'article *École bernoise et patois* paru sur *Le Pays* le 30 décembre 1987, Henry l'affirme explicitement: «Où les instituteurs jurassiens apprenaient-ils à combattre le patois dans leur classe? À l'École normale de Porrentruy, sans aucune doute». Jacques Henry ajoute que, comme son père lui a raconté, «dans certaines classes, l'instituteur faisait porter à l'élève qui avait parlé patois un "bonnet d'âne" ou autre objet infamant jusqu'à ce que l'élève lui-même ait dénoncé un autre de ses camarades».

autre lettre du 19 avril 1978 peuvent confirmer la «mémorable visite»<sup>15</sup>. Encore, dans une lettre datant du 18 novembre 1978 et adressée directement à Schüle, on apprend que le 1<sup>er</sup> novembre précédent Henry le rencontre au Centre de dialectologie et d'étude du français régional. L'instituteur y exprime aussi le désir – difficile à satisfaire à cause du «devoir d'état» – de suivre ses cours de français régional et dialectologie (ArCJ, 179 J 1).

À sa retraite, ce changement conduit à une collaboration avec *Le Pays*: selon la proposition du directeur et rédacteur en chef Pierre-André Chapatte, Henry publie des chroniques sur le parler régional dans une rubrique hebdomadaire intitulée alternativement *Le parler jurassien* et *L'amour des mots*. Ensuite, ces billets linguistiques sont regroupés dans les tomes constituant notre corpus. Il faut remarquer que le dernier, *Des mots de chez nous*, recueillant les termes n'ayant pas trouvé de place ailleurs, apparaît après la publication en 1997 du *Dictionnaire suisse romand* (DSR), «premier résultat concret d'un important projet de coopération internationale entre pays francophones»<sup>16</sup>, dirigé par Knecht et André Thibault<sup>17</sup>. Henry participe à la rédaction pour la partie sur le Jura, mais certains fichiers viennent exclus à cause de termes désuets et n'ayant pas de référence écrite<sup>18</sup>.

#### 4. *Stratégies stylistiques et discursives*

En lisant les textes de Henry, ce que l'on remarque tout de suite est l'humour. D'ailleurs, *Le parler jurassien* s'ouvre par la devise «avec sérieux et humour» (PJ I, p. 11) – «un pari [...] chimérique» (PJ I, p. 12) selon l'auteur – et Chapatte le confirme en soulignant la «touche d'humour de bon aloi» (PJ II, p. 14). On peut déduire ce caractère humoristique dès les premières pages, où Henry donne un véritable mode d'emploi pour consulter les tomes, et aussi de la dédicace à sa femme, qui a modéré ses «excès (de langage)» (PJ D)<sup>19</sup>. À ce propos, on constate que les incises, entre parenthèses ou

<sup>15</sup> ArCJ, Fonds Pierre Henry, 179 J 1, Correspondances, 1946 (env.)-2003.

<sup>16</sup> P. Knecht, *Préface*, in P. Knecht, A. Thibault (éds.), *Dictionnaire suisse romand. Particularités lexicales du français contemporain*, Genève, Zoé, 1997, p. 9.

<sup>17</sup> Linguiste québécois, rédacteur au *Französisches etymologisches Wörterbuch* à Bâle (1987-1993) et rédacteur en chef du DSR, André Thibault est professeur à Paris IV.

<sup>18</sup> Dans les remerciements, Knecht et Thibault écrivent que «la contribution [de Henry] s'est également concrétisée sous la forme de petits dossiers de rédaction pour les mots jurassiens, que nous n'avons guère pu intégrer dans cette première édition mais qui entreront en plus grand nombre dans les éditions à venir» (P. Knecht, A. Thibault, *op. cit.*, p. 8).

<sup>19</sup> La citation est tirée de la page de la dédicace, dans le péri-texte.

tirets, sont fréquents: l'auteur sait bien employer la ponctuation, qui est une marque de tension révélant un message sur lequel il veut attirer l'attention, et il le fait de manière spéciale («je devrais avoir le courage de renoncer aux points de suspension», PJ I, p. 130).

Selon Chapatte, la plume de Henry est «précise et malicieuse» (PJ II, p. 13). À la recherche constante du bon mot – commun ou inusité, plus familier ou savant –, Henry n'est jamais direct, mais, en même temps, son style semble refléter l'aptitude de l'instituteur. Riches de nuances mais non pédants, ses chroniques gardent presque toujours une structure similaire: le terme ou l'expression présenté est introduit souvent par un dialogue au discours direct ou par un épisode tiré du réel, et dans les dernières lignes il est inclus dans un jeu de mots ou dans un exemple au ton ironique. De toute évidence, l'emploi de la même structure est une stratégie de fidélisation du lecteur: en principe, les billets linguistiques sont publiés une fois par semaine et la continuité stylistique les rend familiers au public.

De pair avec l'humour, le terme «divertissement» apparaît fréquemment, comme on peut le lire dans l'exemple suivant: «mes billets ont été conçus dans un esprit de divertissement et non pas comme une œuvre savante» (PJ III, p. 13)<sup>20</sup>. De cette phrase, où Henry minimise, même délégitime, son travail, émerge une stratégie très remarquable qu'il adopte: l'humilité par rapport aux lecteurs, qu'il définit fidèles, aimables, gentils, accorts, en les présentant souvent comme des correspondants qui collaborent à la rédaction des chroniques – par exemple, en lui indiquant des mots mal inventoriés dans les dictionnaires ou en lui faisant des suggestions –. Dans certains billets analysés, l'auteur décrit même les rencontres avec eux, mais, comme Jacques Henry nous l'a confirmé, il ne s'agit que d'une figure de style ou, plus précisément, de la stratégie de fabulation, consistant en un discours imaginaire présenté comme une réalité vécue pour fasciner l'interlocuteur. En effet, dans la plupart du temps, les sources primaires de Henry sont sa femme, sa grand-tante, ses élèves et également son fils lorsqu'il étudiait à Genève: avec l'humour mentionné auparavant, il écrit que «les livres parus sous mon nom ne sont pas de moi» (PJ III, p. 12).

Sa modestie, on dirait, littéraire arrive jusqu'au point qu'il rit de son ignorance et de sa bêtise (PJ II, 33), de sa naïveté et de son «incommensurable légèreté»<sup>21</sup>. En poursuivant dans une stratégie de délégitimation de soi-même vi-

<sup>20</sup> Chapatte fait son jeu, en écrivant que Henry «n'a pas la prétention de faire œuvre scientifique» mais «un travail de vulgarisation scientifique» (PJ III, p. 14).

<sup>21</sup> Texte de la conférence donnée à la section de Genève de la Société jurassienne d'émulation 1991, *Le français parlé dans le Jura: aspects historiques et linguistiques* (ArCJ, Fonds Pierre Henry, 179 J 41, Conférences, Le parler jurassien, 1980-1991).

sant à capturer la sympathie du public, lors d'une conférence tenue au Lions Club le 5 décembre 1980, Henry se définit simplement «un curieux, un chercheur du dimanche»<sup>22</sup>. On retrouve la même terminologie au cours de l'Assemblée Pro Jura de Moutier le 8 février 1991, où il affirme de se considérer «comme un lexicographe du dimanche ou, plus précisément, du samedi»<sup>23</sup>. C'est très intéressant aussi la réponse de Henry à la convocation faisant référence, on peut déduire, à «un chercheur en parler régionaux», titre dont l'aurait «secrètement flatté», raison pour laquelle il se déclare perplexe (ArCJ, 179 J 41)<sup>24</sup>.

Tout en continuant sur cette voie, dans l'introduction à l'intervention à la Société jurassienne d'émulation à Genève le 28 novembre 1991<sup>25</sup>, Henry se définit un «profane» par rapport aux experts du domaine linguistique (ArCJ, 179 J 41). Probablement la vénération à leur regard est plus authentique que le respect montré pour les lecteurs, conséquence de sa formation et de ses origines qui ne lui ont pas permis de fréquenter l'université<sup>26</sup>. Conscient de sa lacune, Henry cherche toujours une confrontation avec ceux qui se sont occupés de variation linguistique<sup>27</sup>, et il ne s'érige jamais en juge, rôle qui laisse aux spécialistes, comme de nombreux exemples le montrent: «le Centre de dialectologie et d'étude du français régional sera notre arbitre» (PJ I, p. 52), «nous voilà bien renseignés» (PJ I, p. 52), «quant au GPSR, il nous apprend» (PJ I, p. 63), «que faire, sinon nous rendre à Neuchâtel pour consulter le monumental fichier du Glossaire romand» (PJ I, p. 68), «en consultant un linguiste compétent [Wulf Müller]» (PJ II, p. 65), «je me suis renseigné auprès des auteurs du futur DFSR, en préparation à Neuchâtel» (PJ III, p. 31), «pour en savoir davantage, il ne reste plus qu'à attendre la parution d'un instrument qui deviendra vite indispensable dans toutes les écoles, comme ailleurs: le DFSR» (PJ III, p. 80).

À ce regard, on considère intéressante l'adjectivation positive qui manifeste explicitement l'admiration pour les activités des experts: par exemple, le

<sup>22</sup> Texte de la conférence donnée au Lions Club 1980 (ArCJ, 179 J 41).

<sup>23</sup> Texte de la conférence donnée à Pro Jura 1991 (ArCJ, 179 J 41).

<sup>24</sup> On peut observer qu'un épisode similaire émerge d'une lettre datant du 2 novembre 1980 et adressée à Arthur Hublard, secrétaire du Lions club «Les Rangiers»: après avoir communiqué le thème de la conférence, Henry demande de «ne pas faire figurer le titre de "professeur" sur le programme détaillé du club, car ce titre ne correspond pas à ma fonction [...] c'est, à mon avis, beaucoup trop compliqué et le mieux est de ne pas mentionner ma profession» (ArCJ, 179 J 1).

<sup>25</sup> C'est la première qu'il fait à la Société jurassienne d'émulation sur le parler jurassien.

<sup>26</sup> D'après son fils, Henry souffrait secrètement de ne pas avoir pu faire d'études universitaires et entretenait un certain complexe vis-à-vis des académiciens.

<sup>27</sup> Il demande même de lire des thèses de doctorat ou de licence (ArCJ, 179 J 1).

GPSR est «irremplaçable» (PJ I, p. 79), «admirable» (PJ II, p. 28), voire un «monument lexical» (PJ II, p. 83)<sup>28</sup>. Ces adjectifs positifs sont des repères de subjectivité, une autre stratégie qui rend les écrits de Henry attachants: à travers eux, l'auteur exprime son jugement en évaluant la réalité selon ses propres valeurs.

Un autre indice de subjectivité bien plus évident qui transparaît des textes examinés sont les épisodes de vie personnelle que l'auteur insère dans ses chroniques afin de se rapprocher du lecteur. En particulier, il cite souvent sa famille, comme on peut le voir dans les passages suivants: «mon père disait» (PJ I, p. 32), «lorsque j'étais en vacances aux Breuleux, ma grand-mère disait» (PJ I, p. 55), «dans les années 30, ma mère les payait un franc cinquante» (PJ I, p. 59), «je vois encore mon père éprouver la solidité de la coquille» (PJ I, p. 66), «quand nous étions enfants, mon cousin Marcel» (PJ II, p. 79).

## 5. *Stratégies linguistiques*

De toute évidence lié à la valeur subjective des écrits, on observe un large recours à des déictiques différents, notamment les indices personnels. Si la présence de pronoms de 1<sup>e</sup> personne singulière n'étonne pas – dans l'énoncé «je subirai sans doute le poids de mon éducation jusqu'à mon dernier souffle» (PJ I, p. 130) il y en a même trois –, ce qui est plus frappant est l'alternance à la 3<sup>e</sup> personne que de temps en temps Henry choisit pour se référer à soi-même. On remarque également des formules telles que «l'auteur de cette rubrique» et «le signataire de ces lignes» (PJ I, p. 201), par lesquelles il prend distance du jeune instituteur puriste qu'il était et aussi du chroniqueur de *Le Pays*.

L'emploi de la 1<sup>e</sup> personne plurielle est aussi récurrent: dans certains cas, il s'agit de ce que Koren définit «je masqué»<sup>29</sup> («que voilà une langue caressante à nos yeux et à nos oreilles de Jurassiens!», PJ I, p. 45), tandis que

<sup>28</sup> Cependant, en ce qui concerne les dictionnaires normatifs, la pensée de Henry est plus ambiguë: d'une part, il définit le Larousse la Bible du langage, mais de l'autre, il affirme exactement le contraire, c'est-à-dire qu'il ne faut pas utiliser le dictionnaire comme une Bible, héritage d'une éducation écolière (PJ I, p. 23).

<sup>29</sup> Il s'agit d'une procédure de désobjectivisation permettant à celui qui écrit d'imposer son opinion au lecteur en faisant passé «sa vision des choses pour un fait établi» (R. Koren, *Les enjeux éthiques de l'écriture de presse et la mise en mots du terrorisme*, Paris, L'Harmattan, 1996, p. 91).

dans d'autres on est devant au «nous inclusif» exprimant «une communauté de valeurs à laquelle le lecteur peut ou doit s'intégrer»<sup>30</sup>. Notamment le «nous inclusif» de Henry indique l'appartenance à la communauté jurassienne ou romande, comme on peut le déduire des phrases telles que «ce n'est pas toujours le cas pour nous autres Suisse romands» (PJ I, p. 47) et «serait-elle propre à notre coin de pays?» (PJ I, p. 65). D'ailleurs, la récurrence de l'expression «chez nous» est très significative et l'idée d'appartenance qu'elle véhicule s'oppose aux «étrangers» faisant leur apparition dans certains passages: «même les lecteurs qui n'ont pas la tripe jurassienne» (PJ I, p. 76), «l'étranger qui écoute les conversations des Jurassiens» (PJ I, p. 133), «non-initié» (*ibidem*), «lecteurs qui n'êtes pas d'origine jurassienne» (PJ II, p. 25). Là on peut observer le procédé de recherche de connivence visant à présupposer des liens affectifs ou communautaires pour captiver le lecteur<sup>31</sup>: il s'agit d'une stratégie discursive ultérieure qui joue sur le registre de l'émotion. En revanche, en s'adressant directement au public, Henry recourt au pronom personnel «vous», spécialement combiné aux interrogations et à l'impératif, même si on constate qu'il lui préfère la 1<sup>e</sup> personne singulière et plurielle.

En ce qui concerne les interrogations, il s'agit surtout de questions rhétoriques, «la forme la plus grande de persuasion»<sup>32</sup>: par celles-ci, Henry ne demande pas une information puisqu'il connaît la réponse, mais il attire l'attention du lecteur et, contrairement à l'humilité dont on a parlé auparavant, il se met en position de supériorité<sup>33</sup>. Bentounsi<sup>34</sup> fait une classification de différentes typologies, que l'on peut détecter dans les écrits de Henry: interrogation interpellatrice, critiquant un individu ou une institution prenant le lecteur à témoin («n'est-ce pas suffisant pour prétendre qu'il s'agit d'un mot de bon aloi? Ce terme n'est-il pas irremplaçable?», PJ I, p. 19; «faut-il, dès lors, se résigner à l'ignorance? Certainement pas», PJ I, p. 83; «qui donc oserait prétendre que le français est une langue dépourvue de nuances?», PJ I, p. 190); interrogation fictive, qui ne suscite aucune réponse mais incite à conti-

<sup>30</sup> T. Herman, N. Juffer, *L'éditorial, «vitrine idéologique» du journal?*, in «Semen», 13, 2011, URL: <<http://journals.openedition.org/semen/2610>>.

<sup>31</sup> P. Charaudeau, *Ce que communiquer veut dire*, in «Revue des Sciences humaines», 51, 1995, URL: <<http://www.patrick-charaudeau.com/Ce-que-communiquer-veut-dire.html>>, consulté le 27/06/2019.

<sup>32</sup> P. Fontanier, *Les figures du discours*, Paris, Flammarion, 1968, p. 368.

<sup>33</sup> Les questions rhétoriques «révèlent la supériorité du locuteur puisque celui-ci connaît la réponse sollicitée» (I. A. Bentounsi, *La question rhétorique et l'exclamation dans le discours journalistique de la presse écrite francophone algérienne*, in «Langues & Usages», 1, 2017, p. 92).

<sup>34</sup> *Ivi*, p. 94.

nuer la lecture (toute question du type «d'où vient [le mot]?»; «serait-elle typiquement jurassienne? Peut-être, mais ce n'est pas certain», PJ II, p. 115; «que faut-il retenir de cette histoire?», PJ III, p. 72); interrogation oratoire, dont la réponse est un fait évident qu'il faut accepter, comme la réponse directe de l'auteur montre («faut-il continuer à employer ce terme? Assurément», PJ I, p. 29). Dans certaines interrogations, on remarque encore une fonction évaluative, même si Henry cherche l'approbation du lecteur: «n'est-ce pas charmant?» (PJ I, p. 38), «ne trouvez-vous pas que la recherche étymologique est une source d'émerveillement?» (PJ III, p. 102).

Quant à l'impératif, bien maîtrisé par l'auteur, étant un mode verbal exprimant un acte injonctif, c'est-à-dire directif, il manifeste la volonté, l'intention et les désirs du locuteur qui pousse l'interlocuteur à la réalisation d'une action future<sup>35</sup>. En fonction de l'effort – modeste, vigoureux, péremptoire – du locuteur, la valeur de l'impératif change. Dans les textes analysés, on remarque que les impératifs de Henry expriment surtout une invitation («sourions ensemble de ce détail», PJ I, p. 58), une proposition («essayons de la découvrir en feuilletant les glossaires», PJ I, p. 33), une suggestion («combattons les anglicismes [...] et bannissons les germanismes [...]. Essayons néanmoins de nuancer nos condamnations», PJ I, p. 78; «dites plutôt qu'il est... bien gentil», PJ I, p. 202).

Parmi les impératifs à l'effort modeste, on en remarque certains qui, comme des formules fixes, renvoient à l'idée du déroulement d'une leçon: «parlons de», «remarquons que», «notons que», «revenons à», «ajoutons», «examinons», «constatons», «terminons par». C'est là que, dans le Henry chroniqueur et linguiste, on aperçoit l'instituteur. Encore, on observe des impératifs, souvent à la forme négative, par lesquels l'auteur donne des ordres plus vigoureux mais toujours avec la touche d'humour qui le caractérise: «ne confondons par les mots de chez nous avec les vocables plaisants, communs à tous les francophones!» (PJ I, p. 21), «n'attribuons pas à notre *chlopet* des travers qu'il n'a pas!» (PJ I, p. 48), «ne cherchez pas ce verbe savoureux dans les dictionnaires!» (PJ II, p. 25), «passons! Ou mieux: glissons!» (PJ III, p. 50). On peut interpréter ces derniers aussi comme des «pseudo-impératifs»<sup>36</sup>, exprimant, dans les cas que nous avons rapportés, des avertissements qui présument une sorte de conséquence si le lecteur ne suit pas les conseils de Henry.

<sup>35</sup> Cf. J.R. Searle, *A classification of Illocutionary Acts*, in D. Carbaugh (ed.), *Cultural Communication and Intercultural Contact*, New Jersey, Lawrence Erlbaum Associates, 1990, pp. 358-360.

<sup>36</sup> B. Clark, *Relevance and «pseudo imperatives»*, in «Linguistics and philosophy», 16, 1993, pp. 79-121.

## 6. *Topoï et terminologie*

De la lecture de tout document, on remarque qu'un topos constant est l'amour pour la langue. Par conséquent, plusieurs termes renvoient à ce champ sémantique: Henry se définit «amoureux passionné de la langue» (PJ I, p. 12) en décrivant cette «passion» parfois «dévorante» (*ibidem*), parfois «une passion comme une autre» (PJ I, p. 68). On souligne encore des expressions significatives telles que «ma rêverie au pays des mots» (PJ II, p. 166) et «fascinations des mots» (PJ II, p. 173), à travers lesquelles Henry communique de manière explicite son intérêt non seulement pour la langue en général, mais pour les mots qui la constituent.

La passion de l'auteur s'entrelace avec son identité de pédagogue, qui s'oppose au pédantisme: à ce propos, on observe que l'adjectif «affreux» accompagne souvent les termes «pédantisme» et «pédant», «purisme» et «puriste». Henry ne considère absolument pas le purisme comme un synonyme de «pureté», comme l'affirmation «il faut rechercher la pureté de la langue sans tomber dans le purisme» (PJ III, p. 138) montre clairement, et il ne sympathise même pas avec les puristes, qui «ouvrent des yeux comme des soucoupes» (PJ II, p. 40).

Après la rencontre avec Schüle, Henry ne perçoit que la richesse des régionalismes. Les termes «richesse», «saveur» et «savoureux» sont très récurrents, à souligner que ceux qui avant étaient réputés comme des erreurs sont finalement des valeurs ajoutées, d'où des unités lexicales telles que «verbe savoureux» (PJ II, p. 25), «saveur du terroir» qui fait «le charme des parlers régionaux» (PJ I, p. 102), «vieux mots savoureux» (PJ II, p. 116), «trésors linguistiques» (PJ II, p. 143).

Comme on l'a déjà constaté auparavant, c'est frappant l'adjectivation positive. Dans les cas suivants, elle connote les particularités linguistiques de la région: «joli mot patois» (PJ I, p. 35), «beau mot» (PJ I, p. 49), «joli mot ajoulot» (PJ I, p. 50), «beau régionalisme suisse romand» (PJ I, p. 51), «magnifique exemple de régionalisme» (PJ II, p. 99), «cette magnifique succession de régionalismes» (*ibidem*). En associant la richesse et la beauté aux régionalismes, Henry confère ces qualités à son terroir, dont la langue constitue une partie du patrimoine: pour lui, les particularités linguistiques sont des valeurs régionales comparables aux «monuments historiques» (DM, p. 7) et, autant que tels, il faut les faire connaître en les sauvant de l'oubli. C'est la mission principale que se donne Henry.

Le danger de l'oubli se traduit dans les médias et dans le temps qui passe, deux topoï très récurrents. L'auteur est bien conscient de l'influence que les médias ont sur le développement de la langue, ainsi que, autant qu'instituteur, Henry notait dans les registres de classe si les élèves avaient ou non de télévision. Sa

crainte de normalisation et homogénéisation linguistique émerge dans le passage où il écrit que «les journaux nous apprennent» (PJ I, p.67) en influençant et nivelant le parler régional «à l'aide de la langue hexagonale» (*ibidem*)<sup>37</sup>.

Les médias changent aussi l'accent, la «caractéristiques des autres» (PJ II, p. 141), grâce à laquelle, «de région en région [...] les mots changent de couleur et de relief» (ArCJ, 179 J 42): «[le français régional] sera nivelé par la télévision et la radio où l'on parle un français "neutre", calqué sur le modèle parisien» (DM, p. 15). Henry met en garde son public contre l'imitation de «certains présentateurs de la radio ou de la télévision en prononçant comme eux» (ArCJ, 179 J 42), même si «la plupart des présentateurs de la Télévision romande conservent l'usage de chez nous» (PJ III, p. 30).

Tandis que les médias représentent le futur et la modernité, de l'autre côté le temps qui passe est interprété comme oubli – et donc une menace pour certains mots – et aussi comme nostalgie, comme on l'observe dans les exemples suivants: «mais qui sait si la plaisanterie ne cache pas une certaine nostalgie du temps passé?» (PJ I, p. 56), «le bon vieux temps» (PJ I, p. 58), «[Roger] aime les mots qui lui rappellent son enfance» (PJ I, p. 75), «le parfum de leur terre natale» (ArCJ, 179 J 41), «quelques mots de leur enfance» (*ibidem*).

On peut conclure que la langue et les souvenirs sont strictement connectés:

Il est certains mots qui surgissent de notre mémoire et qui ressuscitent notre enfance. Ils ravivent nos souvenirs et nous rappellent nos parents qui les employaient. Alors l'émotion nous gagne... (PJ III, p. 57).

Résultat de cette connexion est le concept de «(nos) mots-souvenirs» (DM, p. 15), approfondi spécialement dans *Des mots de chez nous*, où l'on peut observer un large emploi d'adjectifs tels que «vieilli», «vieux», «ancien», connotés positivement et associés aux termes «mot» et «vocable».

De toute façon, le futur et le passé s'entrelacent dans la dédicace du tome III: «À mes enfants / et à mes petits-enfants. / À nos aïeules inconnues / qui nous ont transmis / le parler jurassien».

## 7. *Remarques conclusives*

Instituteur puriste autrefois, puis linguiste – ou lexicographe, comme il se

<sup>37</sup> En effet, Henry justifie son étude en affirmant de le faire «tout simplement pour sauver de l'oubli des mots savoureux (sinon ils seraient résorbés par la télévision)» (texte de la conférence donnée à l'Université du 3<sup>e</sup> âge, ArCJ, Fonds Pierre Henry, 179 J 42, Conférences, Le parler jurassien, 1989.12.01).

considérerait – amoureux de la langue dans ses variétés, Pierre Henry en a fait l'objectif de toute une vie. Sa passion émerge sans filtre de ses écrits, Henry y revient à plusieurs reprises et avec une terminologie choisie *ad hoc*. Mais comment la communiquer à son public, dans un premier moment constitué pour la plupart par les lecteurs d'un journal «à vocation locale» (PJ I, p. 11)?

Comme on l'a pu constater du corpus analysé, s'il ne renonce pas à son style parfois indirect et plein de détours et à des mots aussi rares, Henry recourt à différentes stratégies discursives pour captiver le lecteur en s'assurant la fidélité: même s'il en sait plus, il est bien conscient de ne pas avoir la formation notamment universitaire d'un expert. Ainsi, Henry se met au même niveau du lecteur, il apprend avec lui: c'est à ses maîtres qu'il laisse la parole sur la chaire, les professeurs de l'université de Neuchâtel, les collaborateurs du GPSR et du Centre de dialectologie et d'étude du français régional.

L'humour qui caractérise l'écriture de Henry permet au lecteur de se débrouiller dans une lecture riche des notions, et la forte subjectivité le rapproche du public, avec lequel Henry partage non seulement sa passion et ses connaissances, mais aussi des morceaux de sa vie.

Toutefois, certaines stratégies linguistiques, l'emploi de questions rhétoriques et de l'impératif font apparaître l'enseignant, qui conduit les lecteurs-élèves dans le monde du parler jurassien.

Henry revient sur certains topoï récurrents: premièrement, l'amour pour la langue, puis toute une série de paires de contraires – pureté et purisme, pédagogie et pédantisme, passé et futur –. L'auteur même se scinde en deux: le jeune instituteur pédant et l'amoureux du parler régional.

La rencontre avec Schüle et la naissance du canton du Jura en 1974 signifient vraiment un tournant décisif, au point que Jacques Henry a défini la recherche de son père un «acte patriotique». Ainsi, l'importance que Henry donne aux racines, comme Chapatte l'écrit (PJ II, p. 13) et l'amour pour son terroir transparent des écrits et des conférences, où il manifeste continuellement l'appartenance identitaire au canton du Jura: cependant, il ne s'agit pas d'une question politique stricto sensu, puisque Henry n'en affirme pas la supériorité, il ne veut pas que les variétés régionales substituent le français «parisien». Il soutient la richesse et la beauté de chaque langue et de chaque variété, message qu'il essaie de transmettre à travers ses travaux.

Pour toutes ces raisons, pour les détails et l'approche scientifique, on est convaincu que la production de Henry est un passage essentiel pour ceux qui s'occupent de variétés linguistiques ou qui sont tout simplement «amoureux de la langue».



CLAUDIA MIGNOLA

L'ENJEU DU THÉÂTRE: DÉCHIRURE ET RÉUNION  
DANS *TROIS PARTITIONS* DE JACQUES BRAULT

1. *Introduction*

Jacques Brault se consacre au public en tant que poète, puis essayiste, critique et romancier. En 1972, il décide de se lancer dans la rédaction de *Trois Partitions*, un seul petit volume contenant trois pièces: *La Morte Saison*<sup>1</sup>, *Quand nous serons heureux*, pour laquelle il reçoit le prix du Gouverneur Général en 1970, et une petite pièce de radiothéâtre *Lettre au Directeur avec un post scriptum de l'auteur*. Le même auteur, lors d'une entrevue avec Radio Canada, révèle que bien qu'il avait d'abord refusé d'écrire un texte pour la télévision<sup>2</sup>, finalement, l'expérience ne l'avait pas déçu du tout. Le choix du théâtre est lié aux relations de la télévision avec la population, comme le soulignent également Pierre Pagé et Renée Legris:

Accueilli avec beaucoup d'intérêt et de curiosité, la télévision a rapidement transformé les habitudes de vie des Québécois et, après quelques années, elle est devenue une présence quotidienne dans la vie de la majorité de la population<sup>3</sup>.

La télévision, par la diversité de ses contenus, agit sur la communauté en proposant des modèles de pensée et d'action, qui demeurent à la base même

<sup>1</sup> Cette pièce ne sera pas traitée dans cette contribution parce qu'elle a été déjà objet de recherche dans cet article: C. Mignola, *Le Mythe de Romeo et Juliette dans le théâtre de Jacques Brault*, in G. Dotoli (dir.), *Actes du Colloque international «Canada le rotte della libertà»*, Fasano, Schena, 2006, pp. 243-248.

<sup>2</sup> «Un jour, un réalisateur de télévision [...] me demandait d'écrire un téléthéâtre et puis moi je lui avais d'abord refusé [...] je me suis embarqué dans l'aventure et j'ai pas été déçu...», J. Brault, *Portrait d'écrivain québécois*, in «Cahier de l'Université de Montréal», n. 6, 1981, pp. 6-7.

<sup>3</sup> P. Pagé, P. Legris, *Répertoire des œuvres dramatiques québécoises à la télévision 1952-1977: 25 ans de télévision à Radio Canada*, Montréal, Fides, 1977, p. 15.

de la notion de culture, et elle trouve sa justification profonde dans cette notion plutôt que dans un simple concept technique de communication. En fait, la télévision, en tant que radio, crée un environnement d'images fabriquées, non culturelles, alimentant le dialogue de la communauté tout en filtrant ses contacts avec le monde extérieur. Par conséquent, dans ce sens, le théâtre ou plutôt le texte dramatique acquiert une importance particulière. En effet, Pagé et Legris affirment que le téléthéâtre «a pour fonction de déplacer les énergies vers de nouveaux objets créés par l'homme pour procurer un plaisir spécifique»<sup>4</sup>.

En fait, lorsqu'une représentation théâtrale est mise en place, selon une manière traditionnelle, une série de spectateurs y assistent et c'est grâce à leurs commentaires interpersonnels ou journalistiques que de nouveaux spectateurs décident librement d'aider ou non le spectacle. Par contre, lorsque la pièce est représentée à la télévision, la liberté des spectateurs est plus limitée car le spectacle est à la maison. Il est donc possible de trouver le même soir un grand nombre de spectateurs recevant le même message. On peut donc aussi supposer que, grâce à la télévision, le théâtre a acquis une plus grande importance sociale et d'une autre nature. Le téléthéâtre choisi par Jacques Brault pour ses pièces est donc une nouvelle façon de représenter. Animé d'une intention différente, l'auteur a voulu confier la compréhension de ses œuvres à différents groupes de spectateurs confiant dans le message télévisé. Il est intéressant de souligner la définition du téléthéâtre proposée par Pagé et Legris<sup>5</sup>. Par conséquent, ce genre est propre à la fois aux auteurs jeunes et aux auteurs reconnus comme ceux d'une certaine valeur littéraire. En ce qui concerne la dernière pièce de Brault, le radiothéâtre *Lettre au Directeur avec un post scriptum de l'auteur*, il est nécessaire de faire référence aux années au cours desquelles l'auteur a collaboré avec Radio Canada lors de la création de la pièce. En fait, il s'agit d'une expérience théâtrale confiée uniquement à la compétence des acteurs et à la compréhension du public.

### 1.1. *La lecture et avant-propos aux pièces d'Alain Pontaut et Antonine Maillet*

L'avant-propos au texte *Trois Partitions* est confié à l'écrivain Alain Pontaut auquel Brault a consacré un article de l'essai *Chemin Faisant*. Alain Pon-

<sup>4</sup> *Ibidem*.

<sup>5</sup> «Dans cette catégorie nous trouvons des œuvres dramatiques identifiées spécifiquement comme théâtre, et dont l'action est complète à l'intérieur d'une période de temps pouvant varier entre trente minutes et deux heures. Ces œuvres ont donc une envergure variable et peuvent être autant des expériences de jeunes écrivains que des œuvres majeurs d'auteurs reconnus» (P. Pagé, R. Legris, *op. cit.*, p. 16).

taut, avant tout, fait ses compliments à Brault pour sa qualité d'écriture, car il permet de faire correspondre le sentiment à l'esprit. Brault parvient à ajouter au texte ce qui manque: l'indispensable, le cœur. L'écriture authentique dénote une expression profonde même si elle semble parfois difficile à comprendre mais toujours pleine de sensibilité et d'humanité. Pontaut affirme que «cette union de la tête et du cœur est son secret»<sup>6</sup>. Brault parvient à rester un poète même lorsqu'il devient essayiste, romancier ou dramaturge. Ses sentiments s'accordent avec l'intelligence et l'écriture d'un écrivain. Après tout, comme le souligne Pontaut, peu importe que Brault soit un poète, alors qu'il s'intéresse aux essais, au roman ou au théâtre, puisqu'il réussit à tout point à représenter le cri du cœur, de l'humilité quotidienne. Le choix de destiner cette pièce à la télévision a probablement permis à un public plus large de connaître l'œuvre, mais l'a, peut-être, privée d'une mise en scène qui l'aurait rendue plus puissante. Pontaut dénonce la connaissance très limitée de Brault au public et pas seulement à propos de cette pièce, mais aussi des nouvelles et de certains de ses poèmes, un problème qui menace même le reste de la littérature québécoise en général laissée à côté et considérée comme une petite littérature. Au contraire, le travail de Brault selon Pontaut exprime en lui-même tous ces adjectifs, il devient donc le porte-parole de la littérature québécoise.

Dans l'introduction, Pontaut mentionne également les Nouvelles de Brault et les poèmes de Mémoire, qui le consacrent comme l'un des plus importants poètes du Québec. Important car il parvient à raconter son âme, sa vie, de manière spontanée, ses peines, ses espoirs, combinant ainsi son problème individuel avec le problème national. Selon Pontaut, la deuxième pièce *Quand nous serons heureux* réussit à exprimer, à travers une anecdote de fantaisie, une qualité imaginative, une écriture authentique et montre la perception du monde actuel et du sens du destin et de l'instinct typique du théâtre. Elle est «éloquente sans message, fraîche sans mièvrerie, d'une vivacité constamment concernante, cette satire [...] illustre de façon très séduisante ce principe du monde et de l'homme unidimensionnels»<sup>7</sup>.

La troisième pièce *Lettre au Directeur avec un post scriptum de l'auteur* illustre la tentative de se sentir libre en dehors des règles sociales du monde moderne, où la solitude se profile et où le sentiment d'insuffisance imprègne l'âme. Finalement, Pontaut conclut en soulignant la signification du titre de l'œuvre *Trois Partitions*: «...partitions, qui veut dire division, déchirure, veut

<sup>6</sup> A. Pontaut, *Des saisons mortes aux portes du bonheur*, in J. Brault, *Trois Partitions*, Montréal, Leméac, 1972, p. 11.

<sup>7</sup> A. Pontaut, *op. cit.*, p. 18.

dire aussi ensemble des parties de la composition musicale, réunion et synthèse pour l'harmonie»<sup>8</sup>.

Comme texte de postface, il y a un article d'Antonine Maillet qui propose, avec une ironie joyeuse, des suppositions et des questions, une analyse agréable des pièces de Brault. La réflexion interrogative part du double sens du verbe «jouer», réciter et jouer, parce que si le théâtre est un jeu, on ne peut pas risquer un voyage dans l'impossible? Maillet décrit la fonction onirique de la poésie. L'écrivain consacre beaucoup d'attention à la seconde pièce intitulée *Quand nous serons heureux* en analysant la figure du fou révélée à travers le personnage de Felix l'Heureux. Il se trouve dans un monde envahi par les machines, entend la voix de sa femme sortir d'une radio qui ne fonctionne pas mais il parvient à bouleverser ce monde très rapidement avec extrême simplicité. Selon Antonine Maillet, «...il a converti l'aumônier, affolé le psychiatre, débousolé le patron, détraqué la machine. Tout ça sans le chercher, sans y penser»<sup>9</sup>.

En fait, seuls ceux qui se trouvent dans une autre dimension peuvent parvenir à comprendre Felix et à entendre le chant que lui-même entend. Comme le clochard qui «...a su jouer les réalités invisibles»<sup>10</sup>. La théorie du jeu revient donc, tous ceux qui sont au-delà du monde «se risquent, comme Alice au pays des Merveilles à passer de l'autre côté du miroir»<sup>11</sup>. Enfin, Maillet exprime en quelques mots son jugement sur la dernière pièce de radiothéâtre de Brault *Lettre au directeur*, dans laquelle la note de l'auteur ci-dessus bien explique le rôle de la langue dans la société québécoise:

[...] cette pièce contient en post-scriptum sa propre analyse. Le drame d'Alphonse Legardeur est celui du langage, de notre langage, dit justement l'auteur<sup>12</sup>.

## 2. *Quand nous serons heureux*

Pour cette pièce, Brault a obtenu le Prix du Gouverneur Général en 1970. Une pièce simple mais très profonde décrit la folie du protagoniste Félix L'Heureux. Sur la page d'ouverture de la pièce, il est intéressant de noter une citation liminaire de Sameul Beckett («Nous naissons tous fous. Quelques-uns le demeurent») sur la folie. Dans ce cas l'auteur a probablement voulu re-

<sup>8</sup> *Ivi*, p. 19.

<sup>9</sup> A. Maillet, *Le théâtre ou la traversée du miroir*, in J. Brault, *Trois Partitions*, cit., p. 190.

<sup>10</sup> *Ivi*, p. 193.

<sup>11</sup> *Ibidem*.

<sup>12</sup> *Ibidem*.

marquer la valeur positive de la folie, un utilisant une citation du père du théâtre de l'absurde. En résumant la pièce: Félix a une femme, Marguerite, et une fille, Ange Aimée, et travaille à l'IRTACS (Institut de recherche très avancée en communication sociale). Sa folie se révèle tout de suite, lorsqu'il entre dans un magasin pour acheter une radio qui ne fonctionne pas (avec l'étonnement du vendeur), mais la raison c'est qu'il entend une voix qui vient de là et l'attribue à celle de sa femme qui chante. Quand le vendeur remarque que la radio ne marche pas, Félix semble ne pas vouloir l'accepter; la réalité s'oppose à la folie, mais Félix ne semble pas s'en rendre compte. La chanson que Félix entend sortir de la radio est un court poème plein d'espoir, dans lequel on évoque un avenir heureux:

Voix – Quand nous serons heureux  
 Au soleil du silence  
 Nous fermerons les yeux  
 Au pays d'espérance  
 Quand nous serons heureux  
 Nous fermerons les yeux  
 Au soleil du silence  
 Au pays d'espérance<sup>13</sup>.

Dans les scènes suivantes, cette chanson ne sera entendue que par sa fille Ange Aimée et par le clochard, des personnages qui, comme Felix, se détachent de la réalité pour laisser place à la folie parce qu'ils essaient de voir le monde différemment ou au contraire ils essaient de comprendre l'âme profonde des choses. Felix ne reconnaît pas sa folie, au contraire il tente de convaincre le monde extérieur de ses idées<sup>14</sup>.

Sa naïveté et sa simplicité sont inquiétantes, sa folie dérange à ceux qui le reconnaissent comme un fou et le regardent de l'extérieur comme sa femme Marguerite. Avec sa folie, Félix réussit à bouleverser le monde et à rendre étonnés les personnages qui l'entourent. Les autres personnages, comme l'aumônier et le psychiatre se résignent à l'idée de ne pas comprendre Félix et, surtout, rejettent ses idées folles. Sa naïveté le pousse à l'extrême, il tente plusieurs fois de se suicider mais sans succès; il voudrait sauver sa femme pour résoudre les problèmes économiques de sa famille en faisant confiance à l'assurance destinée à ses proches après son départ. La mort omniprésente dans l'œuvre de Brault apparaît toujours comme le moment du changement, comme le dernier point, à partir duquel l'éternité a origine. La voix de la ra-

<sup>13</sup> J. Brault, *Quand nous serons heureux*, dans Id., *Trois Partitions*, cit.

<sup>14</sup> «Felix – Vous n'avez rien entendu?/Commis – Moi? Non», *Ivi*, p. 74.

dio entendue par Félix met en évidence le rôle de la mort: «pour naître il faut mourir»<sup>15</sup>. Néanmoins la même mort en réalité refuse Félix, elle rejette un homme trop vital, n'ayant aucun pouvoir sur lui et prend au contraire possession d'un personnage rationnel, Marguerite, incapable de suivre son mari et sa famille dans leur voyage au contraire<sup>16</sup>.

Quand la mort arrive chez Marguerite, dans Félix il y a toujours de l'espoir et il ne peut pas maintenant comprendre la mort, mais il pense avec son optimisme qu'il peut la gagner en trouvant Marguerite un jour. Pourtant il tente de rassurer sa fille:

Félix – On ne va pas rester tout seuls, on va aller la retrouver, on va être comme avant tous les trois. Regarde-moi mon Ange. Regarde je ne suis pas triste moi. Mais j'y pense [...]<sup>17</sup>.

Toutefois quand Félix est forcé d'aller chez le psychiatre, il a le résultat de le déranger:

Psychiatre – Ne revenez plus. Emportez votre radio<sup>18</sup>.

Le psychiatre semblerait ne pas se résigner à l'idée de sauver Félix de sa maladie présumé. Il refuse sa folie et ne comprend pas comment cet homme naïvement et sans réfléchir parvient à chambouler les situations<sup>19</sup>.

Contrairement à ce que d'autres pensent et soutiennent comme le psychiatre, Félix vit bien, pas par hasard, son nom de famille L'Heureux indique son état d'esprit; le bonheur est typique des fous capables de percevoir l'invisible, ce que les autres, avec leur rationalité, obscurcissent. Mais le regard du monde extérieur (personnifié ici par le psychiatre) n'accepte pas ce bonheur.

À l'aide des sous-titres, nous pouvons constater que même la technologie se résigne à la folie de Félix:

(La machine s'étouffe et se tait. Forte détonation)<sup>20</sup>.

<sup>15</sup> *Ibidem*.

<sup>16</sup> «Marguerite – Vous êtes toujours en train de tramer des complots, des choses que je ne comprends pas», *ibidem*.

<sup>17</sup> J. Brault, *Trois partitions*, cit., p. 75.

<sup>18</sup> *Ibidem*.

<sup>19</sup> «Le Psychiatre – Vous vivez, c'est-à-dire que vous ne vivez pas, ou plutôt que vous vivez mal enfin, vous vivez. Ouais. Vous vivez dans le malentendu, dans la division du Sujet et du Moi...», J. Brault, *Trois partitions*, cit., p. 76.

<sup>20</sup> *Ibidem*.

La machine est humanisée mais elle s'autodétruit au contact de Félix. Le rejet de la technologie montre l'aversion pour le monde moderne, où le seul moyen d'être heureux est de se laisser aller à la folie de la vie et de saisir le secret de l'invisible dans une autre dimension. Dans cette pièce, nous notons également la présence de la langue anglaise à travers les mots du chef de Félix Harry Hurry lequel utilise une langue mixte entre l'anglais et le français:

Harry Harry – Yes I Know. Richard vous expliquer à Felix pour quoi lui être icitte. Come on quick!<sup>21</sup>

Confier cette tâche au chef de Félix est peut-être une tentative d'exprimer son opinion sur l'invasion de l'anglais dans la société québécoise? Le rôle du clochard est certainement important, sa figure apparaît comme une constante dans l'œuvre de Brault et donne une signification profonde à toute sa poésie. Le clochard est le seul personnage, en excluant Ange Aimée, à pouvoir entendre la voix de la radio de Felix et, dans les dernières scènes, il célèbre le mariage avec la fille Ange Aimée. Le clochard vit comme eux en dehors du monde, abandonné à soi-même, et libre de toute convention. La folie de Félix ne lui fait pas peur, par contre lui semble normal, car lui aussi, comme le protagoniste et sa fille, cherche l'invisible, regarde l'autre face d'un monde qui rejette les fous et la vie des apparences. En effet c'est précisément le clochard qui ferme la pièce en chantant le même refrain de la voix à la radio:

Voix – Quand nous serons heureux  
 Au soleil du silence  
 Nous fermerons les yeux  
 Au pays d'espérance  
 Quand nous serons heureux  
 Nous fermerons les yeux  
 Au soleil du silence  
 Au pays d'espérance<sup>22</sup>.

### 3. Lettre au directeur avec un post scriptum de l'auteur

Cette dernière pièce du volume *Trois Partitions* est un théâtre radiophonique créé à la radio canadienne en 1969. Le thème est immédiatement expliqué dans les premières lignes par les paroles du protagoniste Alphonse Le-

<sup>21</sup> J. Brault, *Trois partitions*, cit., p. 77.

<sup>22</sup> J. Brault, *Trois partitions*, cit., p. 78.

gardeur: Alphonse envoie une lettre de démission à son supérieur pour lui demander de prendre une retraite anticipée, six mois avant son départ à la retraite obligatoire. La raison de ce geste est un besoin de liberté. La liberté de choisir sans être obligée d'attendre les événements, probablement la liberté est comprise à la fois au niveau personnel et national. C'est Alphonse lui-même qui révèle la raison de sa lettre en disant:

Alphonse – [...] Cette maudite manie de liberté, ça fait notre malheur, ça continue on s'imagine que demain sera meilleur, qu'il faut en profiter pendant que ça passe [...] <sup>23</sup>.

La liberté pourrait aussi être comprise comme un désir de mort qui abrite tout ce que perçoit Alphonse. Plusieurs personnages tournent autour d'Alphonse, dont Madame Jocelyne Laframboise, une femme de ménage avec qui Alphonse parle et qui écoute avec plaisir chaque nouvelle venue dès qu'Alphonse a décidé de démissionner. Pour Madame Laframboise, cela représente un moment d'éducation, un moment pour elle-même de se libérer de sa vie quotidienne <sup>24</sup>. Le désir de la femme d'écouter davantage de poésie d'Alphonse dénote le drame: un homme incapable de terminer une lettre de démission parvient à exciter une femme avec ses poèmes. Et c'est précisément à cause de ces dialogues avec cette femme qu'Alphonse changera sa décision:

Laframboise – C'est votre lettre que vous déchirez?

Alphonse – Oui Madame Jocelyne

Laframboise – Comme ça vous allez partir?

Alphonse – Non. Je vais attendre ma pension <sup>25</sup>.

Alors le désir de liberté est finalement mis à côté. Alphonse décide d'attendre sa retraite. Laframboise a rempli son sens du vide et de la solitude. Mme Laframboise exprime le sentiment constant du protagoniste qui, en écrivant au directeur, montre toute sa souffrance. Alphonse commence alors à parler de sa vie passée, de son statut de bâtard. Il dit: «J'ai habité sous des vastes portiques» <sup>26</sup>, il se trouve, comme les autres personnages de l'œuvre braultienne, dans un état d'abandon et se sent surtout déconnecté du monde, une

<sup>23</sup> J. Brault, *Lettre au directeur avec un post scriptum de l'auteur*, dans *Trois Partitions*, cit., p. 155.

<sup>24</sup> «Laframboise – Vous ne voudriez pas [...] me faire encore un peu de poésie [...] j'suis pas instruite. Chez nous Arthur veut jamais que j'écoute la radio», *Ivi*, p. 175.

<sup>25</sup> *Ivi*, p. 177.

<sup>26</sup> *Ivi*, p. 162.

condition dans laquelle même à l'âge de soixante-cinq ans on peut devenir une cible facile de moquerie. Ses collègues, en effet, se moquent de lui en disant «V' la Alphonse qui est pleine de m'lasse<sup>27</sup>», ils remarquent donc la solitude d'Alphonse qui se sent vieux, sa retraite est une souffrance et un symbole de la vieillesse.

Demander une retraite anticipée ne signifie pas attendre la fin, mais décider librement de son destin. Le seul qui écoute Alphonse est Roger, le plus jeune de ses collègues, qui utilise une langue familière, le dialecte québécois typique, le joul, comme lorsqu'il s'adresse à Alphonse et dit:

Roger – Comme ça vous avez pas de message pour moé?<sup>28</sup>.

Et c'est précisément en ce qui concerne le langage que Jacques Brault ajoute le *post scriptum* à la pièce. Brault commence en disant:

Alphonse Legardeur a réellement existé, sous un autre nom et sous d'autre *apparences*. Peut-être vit-il encore? J'en doute<sup>29</sup>.

Il continue en racontant une série d'anecdotes sur le lieu et le moment où il a rencontré Alphonse, il le décrit comme suit:

Au fond il était heureux. Clochard depuis sa retraite anticipé, il savait, il commençait à savoir ce que la vie lui voulait<sup>30</sup>.

Il le décrit comme un homme passionné de poésie, un employé malheureux et insignifiant, mais avec un grand amour pour la langue qui venait de son enfance. Alphonse est un bâtard qui interprète sa biographie comme une histoire de langue maternelle. À travers les mots ou plutôt les révélations d'Alphonse, Brault propose une réflexion sur la langue en argumentant: «La langue natale, si elle est partageable, devient langue maternelle»<sup>31</sup>.

Avec ce *post scriptum*, Brault a surtout trouvé sa réponse personnelle aux questions de chaque québécois et plus singulièrement de l'écrivain sur la langue de la communauté. Personne mieux que lui, qui a entendu parler de plusieurs domaines, a pu diagnostiquer les difficultés de la langue. Il a ensuite fait connaître le thème implicite de cette brève radio-fiction se référant également à la population québécoise et dénonçant ainsi le problème linguistique, en disant:

<sup>27</sup> *Ivi*, p. 156.

<sup>28</sup> *Ivi*, p. 166.

<sup>29</sup> *Ivi*, p. 181.

<sup>30</sup> *Ivi*, p. 182.

<sup>31</sup> *Ivi*, p. 184.

Oui c'est bien de langage qu'il s'agit dans cette réalité-fiction. Les peuples colonisés n'ont pas tous connu l'espèce d'aphasie symbolique dont les québécois ont été victimes. Pourquoi? Je pense que nous fûmes atteints si profondément, si subtilement que la référence maternelle fut brouillée obnubilée même<sup>32</sup>.

Le problème de la langue maternelle est qu'elle se dégrade principalement par manque de prestige interne. D'ici la réflexion de Brault sur l'identité linguistique refusée en tant qu'identité du peuple. Et enfin, il conclut avec une maxime importante concernant non seulement la langue mais la vie. Il dit:

La langue, partagée comme un repas ne ramène pas à la fascination maternelle mais plutôt elle bonifie le traumatisme nécessaire de la toute première séparation. Dès lors vivre c'est une suite de séparations qui tracent la continuité d'une intime politique<sup>33</sup>.

#### 4. *Conclusions*

Jacques Brault dessine son univers en le plongeant dans la réalité québécoise des années 60 et 70, mais en proposant l'image de l'homme moderne fatigué des technologies et des conventions, à la recherche d'une liberté intérieure absolue qu'il ne gagne que par l'abandon de lui-même. L'œuvre de Jacques Brault est «empreinte de souffrance et d'humilité quotidienne, évoque les maux endurés par les Québécois». En fait, à travers ses œuvres, Brault concrétise ou mieux dénonce le malaise de la population canadienne-française des années de la Grande Noirceur à travers la voix de ses personnages dans les pièces de *Trois Partitions*. Le silence, une constante de l'œuvre braultienne, est le symbole de l'incommunicabilité, de tout ce qui reste dans le mystère: l'invisible. Brault exprime le drame du rêve impossible, son peuple incarne une évasion de la réalité en s'abandonnant à la clochardise. Analyser le travail de Brault, c'est aussi descendre dans l'ambiance onirique dans laquelle l'auteur plonge ses personnages, en remettant en question tout ce qui peut sembler difficile à comprendre pour découvrir un monde extrêmement profond. La poésie et la prose se mêlent merveilleusement au théâtre. Le théâtre souligne le malaise personnel de l'auteur qui devient un malaise national avec un lyrisme toujours ineffable. La réflexion linguistique proposée dans la dernière pièce ouvre la voie à des possibles analyses strictement linguistiques de toute l'œuvre de Jacques Brault.

<sup>32</sup> *Ivi*, pp. 184-185.

<sup>33</sup> *Ivi*, p. 187.

SILVIA MODENA

## DU SÉCESSIONNISME À LA NATION ITALIENNE: LE CAS DU NOM DE LA *LEGA*

### 1. *Introduction*

Le parti de la *Lega Nord* et ses adhérents ont toujours entretenu un rapport privilégié avec les portions de territoire national à défendre par rapport au Sud de l'Italie et aux étrangers. Umberto Bossi était le leader historique du parti qu'il a dirigé dès sa fondation (1989) jusqu'en 2013. Lors des élections primaires du parti Matteo Salvini est élu: il obtient 82% des voix contre 18% de Bossi. Il opère, à partir de ce moment-là, un repositionnement radical, passant du sécessionnisme, prôné par le parti à sa naissance, à la création de *Noi con Salvini* («Nous avec Salvini», le 19 décembre 2014) qui va aboutir à un nouveau sujet politique national dénommé simplement la *Lega* (21 décembre 2017), dépourvu de toute référence au sécessionnisme de ses débuts. La cohabitation de deux entités politiques *Lega* et *Noi con Salvini*, est un signal du changement à la fois politique et discursif en cours: la recherche de nouveaux électeurs dans le Sud de l'Italie et l'effacement des priorités nordistes du parti.

Nous partons de l'hypothèse que la défense du territoire, désormais national, est exprimée aussi bien par des choix linguistiques (effacement de l'adjectif «Nord») que par la création de nouveaux groupements politiques (*Noi con Salvini*) ayant des retombées discursives significatives. Cet article illustre, dans un premier temps, notre corpus de travail; nous détaillerons ensuite les trois phases dénominatives du parti (*Lega Nord*, *Noi con Salvini*, *Lega*) à l'aide de l'analyse du discours en essayant de mettre en évidence les transformations chronologiques et diatopiques du parti.

### 2. *Le corpus*

Notre analyse exploite un corpus d'allocutions produites par Matteo Salvini essentiellement durant la première année de «vie» de *Noi con Salvini*, en

2015. Les discours constituant notre corpus sont généralement des prises de parole reflétant l'aspect «spontané»: des tweets, des messages ou des posts sur Facebook. Ces interventions sont toutes attribuables à Matteo Salvini dont le rôle de porte-parole semble occuper une place quasi exclusive. En effet, contrairement à d'autres mouvements politiques qui mettent en avant des candidats multiples selon les enjeux électoraux, la *Lega* ne «parle» qu'à travers lui. Par ailleurs, la collecte de discours écrits est rendue très difficile car le leader de la *Lega* ne semble s'exprimer que par réactions sur le vif (mis à part les interviews).

Nous avons informatisé ce corpus<sup>1</sup> qui comprend les posts de Facebook et les tweets de Twitter mais aussi les interviews<sup>2</sup>, les allocutions publiques<sup>3</sup>, les chapitres de livres rapportant des déclarations du leader Matteo Salvini<sup>4</sup> ainsi que les lignes directrices du parti extraites des documents officiels en matière d'immigration<sup>5</sup>.

<sup>1</sup> Ce corpus a été enrichi également par les réactions des électeurs ou sympathisants du parti qui n'ont cependant pas été insérées à l'intérieur de cette étude.

<sup>2</sup> En 2015, Matteo Salvini a participé à un nombre très important d'émissions télévisées italiennes (par ordre alphabétique): «Agorà» (6 juillet, 15 septembre), «Arena Giletti» (8 et 22 février), «Ballarò» (24 mars, 7 juillet et 8 septembre), «Bersaglio mobile» (17 avril), «Chetempochefa» (18 janvier), «Dalla vostra parte» (3 mars, 10 avril, 26 juin, 6 juillet, 5 et 27 août, 4 et 10 septembre), «DiMartedì» (13 et 27 janvier, 31 mars, 7 et 28 avril, 12 et 26 mai, 15 septembre), «In mezz'ora» (24 mai), «In Onda» (10 et 21 juillet, 31 août), «La gabbia» (25 janvier et 22 mars), «Le invasioni barbariche» (5 mars), «Linea notte» (16 juin), «Matrix» (18 février), «Ottoemezzo» (20 janvier, 20 avril, 21 mai, 15 juin, 21 septembre), «Piazza Pulita» (11 mai), «Porta a Porta» (14 janvier, 26 janvier, 21 avril, 18 mai, 15 et 26 juin, 14 septembre), «Quinta colonna» (19 janvier, 23 février, 27 avril, 25 mai, 7 septembre), «Servizio pubblico» (14 mai), «Uno mattina» (3 juillet).

<sup>3</sup> L'allocution publique la plus symbolique pour le parti dirigé par Matteo Salvini est sans aucun doute incarnée par le meeting de Pontida qui a lieu chaque année en juin (21 juin 2015). Nous allons revenir sur l'importance de ce rendez-vous du parti à l'intérieur du paragraphe 1.

<sup>4</sup> Quatre ouvrages parus en 2015 se concentrent sur Matteo Salvini: a) F.M. Del Vigo, D. Ferrara, *Il metodo Salvini*, Milano, Sperling & Kupfer, 2015; b) R. Poletti (a cura di), *Salvini&Salvini. Il Matteo-pensiero dall'A alla Z*, Milano, Mind Edizioni, 2015; c) G. Passarelli, D. Tuorto, *Lega e Padania. Storie e luoghi delle camicie verdi*, Bologna, Il Mulino, 2015; d) A. Franzì, A. Madron, *Matteo Salvini Il militante*, GoWare, 2015.

<sup>5</sup> Nous avons utilisé le «Statuto della Lega Nord per l'indipendenza della Padania», approuvé le 20 juin 2015, ainsi que le document «Immigrazione: linee guida generali Lega Nord», élaboré par le «Dipartimento federale sicurezza e immigrazione».

### 3. *Le choix du nom «Lega Nord»*

Il semble opportun de revenir sur la naissance de la *Lega Nord* afin de décrire l'opération de dénomination opérée par les dirigeants du parti vers la fin des années 80 du siècle dernier. La *Lega Nord*, fondée en 1989, est le fruit de l'héritage politique de la *Lega Autonomista Lombarda* («Ligue Autonomiste Lombarde»), créée en 1982 par Umberto Bossi. Le fait de nommer le parti en employant le mot *Lega*, déjà utilisé pour la *Lega Lombarda*, explicite ce que Mortureux affirme dans son article sur la dénomination<sup>6</sup>:

L'examen de cette action elle-même doit prendre en compte la relation qu'établit un locuteur (individuel ou collectif) entre lui-même et son public en attribuant un nom à un segment de réalité, dont l'existence est plus ou moins préablement admise.

Les dirigeants du parti sélectionnent, du point de vue de la dénomination, un désignant diatopique («Nord») évoquant toute une série d'éléments symboliques reconnaissables de la part de ses militants. La pierre angulaire de cette stratification identitaire est sans aucun doute la *Padania* («Padanie»). Mû par une idéologie ethno-nationaliste, le parti se voue à la reconstruction de cette région mythique: de la ligne des Préalpes depuis Cuneo (sud du Piémont) jusqu'au Frioul, cet espace est lié à la représentation imaginaire d'une ethnie censée descendre directement des Celtes et pratiquant un «catholicisme calviniste» différenciant du catholicisme «exubérant» du Sud de l'Italie<sup>7</sup>.

À la recherche d'une constitution fédéraliste à travers la *Lega Autonomista Lombarda* (1980-1984), Bossi radicalise son programme politique à travers la naissance d'une nouvelle base politique, la *Lega Nord* et proclame tout haut la nécessité de l'indépendance de la *Padania*, dont l'identité s'était façonnée contre l'hégémonie de la capitale Rome («Roma ladrona», Rome la voleuse) et la bureaucratie étatique<sup>8</sup>. D'un point de vue géographique, la *Padania* pos-

<sup>6</sup> M.-F. Mortureux, *La dénomination, approche socio-linguistique*, in «Langages», n. 76, 1984, p. 95.

<sup>7</sup> M. Avanza, *Des artistes pour la Padanie. L'art identitaire de la Ligue du Nord*, in «Sociétés et Représentations», n. 11, 2001, p. 436.

<sup>8</sup> Cf. R. Biorcio, *Il populismo nella politica italiana*, Milan, Mimesis, 2015. La centralité de l'appartenance géographique, à côté des intérêts économiques du Nord, a attiré l'attention de divers chercheurs (entre autres: D. Rivières, *Régions, néo-régionalisme, quels enjeux pour la géographie? Le cas italien*, in «Territoire en mouvement. Revue de géographie et aménagement», n. 16, 2012, pp. 57-70, 2012; D. Valenza, *La Ligue du Nord, ou le populisme à l'italienne*, in «Nouvelle Europe», URL: <<http://www.nouvelle-europe.eu/la-ligue-du-nord-ou-le-populisme-l-italienne-0>>, consulté le 11/07/2019; C. Bouillaud, *Italie (2). La Ligue du nord*.

sède un cœur symbolique représenté par la ville de Pontida. Chaque année, en juin,

les militants de la Ligue du Nord envahissent Pontida pour raviver l'expérience fondatrice du mouvement qu'ils plébiscitent. Cette cérémonie fait du village un lieu politique. Pour tous les Italiens, Pontida est désormais indissolublement liée au *leghismo*<sup>9</sup>.

Di Bonaventura souligne, dans son article «L'instrumentalisation de l'histoire dans le discours de la Lega Nord» que

le Serment de Pontida est lourd de sens dans l'épopée de la Lombardorum Societas. Selon la légende, le 4 avril 1167, les défenseurs des villes lombardes ont fait le serment, dans l'abbaye bénédictine de Pontida, de protéger l'Italie septentrionale contre l'Empereur Barberousse<sup>10</sup>.

Le désignant géographique «Nord» se charge donc de toute une série de renvois symboliques et identitaires qui entraînent également des pratiques toponymiques<sup>11</sup> et linguistiques<sup>12</sup>. Or, pour revenir aux questions dénominatives, il faut souligner que le procédé de création du nom propre *Lega Nord* pose des problématiques liées à la composante idéologique du parti. Nous renvoyons notamment au travail de Tournier de 1981, *Vers une grammaire des dénominations socio-politiques au début de la Troisième République (1879-1905)*. Le

*De la périphérie au centre et retour*, in P. Blaise, P. Moreau (éds.) *Extrême droite et national-populisme en Europe de l'Ouest*, Bruxelles, Crisp, 2004, pp. 311-336).

<sup>9</sup> L. Dematteo, *L'idiotie en politique: Subversion et néo-populisme en Italie. Subversion et néo-populisme en Italie*, CNRS, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2007, p. 18.

<sup>10</sup> F. Di Bonaventura, *L'instrumentalisation de l'histoire dans le discours de la Lega Nord*, in «Interrogations?», n. 21, 2015, p. 4.

<sup>11</sup> En ce qui concerne les pratiques toponymiques de la Lega Nord de Bossi, M. Avanza affirme: «Le versant principal de cette politique concerne le marquage du territoire qui se traduit par l'utilisation de symboles partisans dans des lieux publics (du "Soleil des Alpes", symbole figurant sur le drapeau de la future nation padane, apparaît sur tous les bâtiments publics), par la pratique consistant à changer les noms des rues en les "padanisant" (la rue de Rome, *via Roma*, devient ainsi rue "Padanie", *via Padania*) et par le fait de traduire dans les langues locales les noms de villes et villages» (M. Avanza, *Polémiques toponymiques*, in «Cultures & Conflits», n. 79-80, 2010, p. 129).

<sup>12</sup> Concernant l'enjeu linguistique, Avanza met l'accent sur le fait que le parti attribue «une valeur positive aux indices infamants du provincialisme linguistique. Le fait d'avoir un accent ou un dialecte connotés négativement ne représente pas, aux yeux des léguistes, une incapacité à participer à l'élite culturelle et à ses codes, mais un choix de "identité linguistique"» (M. Avanza, *op. cit.*, p. 125).

linguiste analyse les séquences de base qui régissent la construction des cas étudiés (A+B+C = Substantif collectif organisationnel + Qualifiant désignant + Qualifiant localisant = *Parti Ouvrier Français*). La subversion de ce moule sémantique se manifeste, selon l'auteur, par différentes phases (phase A – déplacement, phase B – dédoublement, phase C – effacement). Cette dernière phase (C)<sup>13</sup> est explicitée par l'auteur à travers un exemple très proche du nôtre: la Ligue du Midi. L'effacement de l'élément B, idéologiquement ou socialement plus marqué, opère une sorte de «dépolitisation de leur dénomination»<sup>14</sup>. La mise en relief de la question territoriale en tant que «qualifiant désignant» pourrait nous amener à concevoir la *Legha Nord* «comme un parti ni de gauche ni de droite, mais territorial (c'est-à-dire représentant le nord de la péninsule et non pas une idéologie)»<sup>15</sup>. «Nord» est un substantif complément du nom *Legha* où la préposition *del* («du») a été supprimée.

Si l'on creuse la question territoriale du nom propre en politique, nous pouvons renvoyer à l'analyse de Pernot consacrée à l'appropriation de l'adjectif «sud» par le syndicat Sud-PTT. L'auteure interprète la valeur sémantique du désignant géographique «Sud»:

du fait des représentations cartographiques ordinaires, le sud, c'est ce qui est en bas. Le mot «sud» renvoie à une opposition haut/bas, plus fréquemment déclinée dans le discours syndical en opposition base/sommet<sup>16</sup>.

Contrairement à cette analyse, le Sud contre lequel la *Legha Nord* combat n'est pas celui des luttes et de la convivialité cité par Pernot, mais une portion de territoire caractérisé par le chômage et l'assistanat, le *Mezzogiorno*, accusé d'une convivialité naïve, d'un certain «je-m'en-foutisme», et d'entretenir un système politique clientéliste. La valorisation du Nord, au dépit du territoire méridional, met en évidence que «l'expérience pratique montre que les sens premiers peuvent, dans le nom propre comme dans le mot commun, être réactualisé en discours»<sup>17</sup>. Bien que les exemples montrés par Siblot portent essentiellement sur les noms propres des individus (Pierre), la stratifica-

<sup>13</sup> M. Tournier, *Vers une grammaire des dénominations socio-politiques au début de la Troisième République (1879-1905)*, in «Mots. Langages du politique», n. 2, 1981, p. 56.

<sup>14</sup> *Ivi*, p. 57.

<sup>15</sup> M. Avanza, *La Ligue du Nord, ou la force de la xénophobie «débonnaire»*, in «Savoir/Agir», n. 5, 2008, p. 154.

<sup>16</sup> H. Pernot, *L'appropriation du mot sud par les militants Sud-PTT*, in «Mots. Les langages du politique», n. 68, 2002, p. 116.

<sup>17</sup> P. Siblot, *De la signification du nom propre*, in «Cahiers de praxématique», n. 8, 1987, p. 103.

tion identitaire de ses occurrences peut être également associée aux noms propres dans le contexte politique, comme c'est le cas pour la *Legha Nord*. Toujours selon Siblot, «leur manipulation, acception, refus, réajustement dans l'interaction verbale indiquent suffisamment qu'ils contribuent au réglage du sens et qu'ils sont donc producteurs de sens»<sup>18</sup>.

On verra que le Sud, stigmatisé dans le discours du leader historique Bossi va devenir un bassin électoral de taille pour le nouveau groupe politique *Noi con Salvini*. Le nouveau leader Salvini opère, dans ce sens, une sorte de stratégie de réparation discursive, comme dans l'exemple suivant:

Noi non abbiamo mai attaccato i cittadini del sud, ma abbiamo sempre contestato la cattiva politica. Roma ladrona è quella che è emersa nei giorni scorsi, non quella dei cittadini romani, gli sprechi nelle regioni meridionali sono colpa dei cattivi amministratori, non della gente («Nous n'avons jamais attaqué les citoyens du Sud, mais nous avons toujours contesté la mauvaise politique. Rome friponne est celle de ces derniers jours, non pas celle des citoyens romains, les gaspillages des régions du Sud sont la faute de mauvais fonctionnaires, non pas des gens», 1<sup>er</sup> post de Salvini du 19 décembre 2014 sur la page FB du parti).

#### 4. *La recherche de consensus dans le Sud à travers la formation Noi con Salvini*

Le «fait nominatif» dans le domaine politique est un phénomène pris dans le discours<sup>19</sup> qui peut subir des modifications ou être associé à de nouveaux noms propres. Selon Bacot,

le nom propre n'est politique que s'il n'est pas arbitraire, que s'il est porteur d'un message, que s'il ne se contente pas de désigner l'objet qu'il présente comme unique, mais dit quelque chose à son sujet – quelque chose qui lui fait jouer un rôle dans la conflictualité sociale<sup>20</sup>.

En effet, en 2013, la Ligue était au plus bas, en dessous de 4%, en raison des magouilles politiques qui ont marqué la fin de la direction d'Umberto Bossi. Et un an plus tard, Matteo Salvini est prêt à afficher une nouvelle stratégie politique:

<sup>18</sup> *Ivi*, p. 106.

<sup>19</sup> P. Bacot, *Développement et diversification d'une onomastique politique*, in «Mots. Les langages du politique», n. 94, 2010, p. 47.

<sup>20</sup> *Ivi*, p. 51.

La #Lega non va al Sud, ma per rispondere a richieste di cittadini ci metto la faccia con nuovo soggetto che si chiama “Noi con #Salvini” («La Ligue ne va pas au Sud, mais pour répondre aux requêtes des citoyens; je m’engage avec ce nouveau sujet politique qui s’appelle “Noi con Salvini”», 21 janvier 2015, message Twitter).

Créé en décembre 2014, ce nouveau parti a pour objectif de conquérir et rassembler de nouveaux électeurs en dehors de la *Padania*. Le fédéralisme prôné par son prédécesseur Bossi est ainsi effacé à la faveur de la recherche de consensus parmi les électeurs du Sud de l’Italie. Cette nouvelle stratégie politique a entraîné un vaste élargissement de l’horizon politique du parti. D’un point de vue dénominatif, le choix du nom *Noi con Salvini* explicite deux données capitales pour ce nouveau groupement politique: l’embrayeur «nous» qui renvoie à une entité collective ainsi que le patronyme «Salvini» qui renvoie à une personnalisation de type populiste.

Le patronyme schématise, comme le suggère Le Bart dans son article «Nommer les hommes politiques: identités prescrites, stratégiques, polémiques», tout un savoir implicite, son usage «brut» est donc la marque d’une notoriété établie<sup>21</sup>. La présentation de soi<sup>22</sup> devient donc centrale dans le discours de Salvini qui communique, de façon simultanée, pour deux sujets différents mais complémentaires, la *Lega Nord* et *Noi con Salvini*.

Pour ce qui concerne l’utilisation du pronom *noi* («nous»), employé dès l’acte de nomination du nouveau groupement *Noi con Salvini*, il est destiné à effacer l’image de l’ancienne *Lega Nord*, considérée comme raciste envers les méridionaux. La détermination du référent du *noi* pourrait donc désigner «les Italiens», entité collective nationale que le parti de Bossi a toujours récusée mais dont Salvini cherche à obtenir les voix. Il s’agit d’un *noi* pouvant recouvrir le sens du pronom, d’un «tous» indifférencié (sous-entendu les Italiens du Nord comme ceux du Sud), mais aussi bien d’un «nous» désignant «les gens de chez nous» ou «les gens comme vous et moi». En ce sens l’identité narrative du groupe passe ici par la construction imaginaire d’une «mêmeté»<sup>23</sup>, d’un référent discursif homogène.

Le pronom *noi* est véritablement employé dans le but de construire une

<sup>21</sup> C. Le Bart, *Nommer les hommes politiques: identités prescrites, stratégiques, polémiques*, in «Mots. Les langages du politique», n. 63, 2000, p. 128.

<sup>22</sup> Cf. R. Amossy, *La présentation de soi. Ethos et identité verbale*, Paris, Presses Universitaires de France, 2010.

<sup>23</sup> Cf. R. Wodak, R. de Cillia, M. Reisigl, K. Liebhart (eds.), *The discursive Construction of National Identity*, Edinburgh, Edinburgh University Press, 2010.

communauté à la fois homogène et diversifiée. Salvini la construit en tant qu'ensemble uniforme qui se fortifie vis-à-vis de l'«Autre»: «Stop all'invasione, difendiamo i confini, prima la nostra gente, da nord a sud!» («Stop à l'invasion, défendons nos frontières, d'abord les gens de chez nous, du Nord au Sud!», 28 février 2015, message Twitter).

La collocation *la nostra gente*, par exemple, (littéralement: «nos gens»), avec une variante *la mia gente* (littéralement: «les gens de chez moi») apparaît plusieurs fois dans les discours de Salvini. Les possessifs *nostra* («notre») ou *mia* («ma») sont en réalité des marqueurs spatiaux exprimant la localisation: «les gens d'ici», «les gens de chez nous» (*Prima la nostra gente* = d'abord les gens de chez nous), «les gens de chez moi». Cette expression s'est transformée quelques années plus tard en *Prima gli Italiani* («les Italiens d'abord»), qui a été empruntée au slogan lepéniste «les Français d'abord»; elle veut, en réalité, souligner l'attachement d'un peuple d'artisans, de commerçants, de paysans à leur terre, à un lieu, à un certain «chez soi» qui fait leur identité:

La mia gente, quella stanca di dovere sopportare le angherie di uno Stato padrone e accentratore («Les gens de chez moi, ceux qui sont las de devoir supporter le harcèlement d'un État-patron et centralisateur»)<sup>24</sup>.

Pour construire une barrière idéologique contre l'Autre, Matteo Salvini se propose aux électeurs italiens à travers le *look* d'un «Monsieur Tout le Monde» (une *persona normale*)<sup>25</sup>. Il essaie de modifier le positionnement de l'ancien parti sécessionniste de la *Lega Nord* qui revendiquait l'indépendance de la région mythique de la *Padania* en mettant en place une stratégie marketing de «glocalisation»<sup>26</sup>. En effet, il porte systématiquement un sweat à capuche, «customisé» en fonction de ses déplacements à travers les régions italiennes<sup>27</sup>. Il

<sup>24</sup> Cf. M. Salvini, *Secondo Matteo. Follia e coraggio per cambiare il paese*, Milano, Rizzoli, 2016.

<sup>25</sup> Pour ce qui concerne le caractère presque «anonyme» de Salvini, nous renvoyons aux réflexions de F. Di Bonaventura: «En insistant sur tout ce qui est susceptible de porter atteinte à la “nation culturelle”, à l'identité ethno-nationale, la Lega mise ainsi sur le danger que représente cet étranger hors région, hors État, hors Europe. Pour ce faire, elle utilise un langage populiste recourant à la figure de “l'homme commun” et aux antagonismes ami/ennemi, communautaire/non communautaire» (F. Di Bonaventura, *L'instrumentalisation de l'histoire dans le discours de la Lega Nord*, in «Interrogations?», n. 21, 2015, pp. 1-14).

<sup>26</sup> Cf. M. McGlashan, *The Branding of European Nationalism Perpetuation and Novelty in Racist Symbolism*, in R. Wodak, J. Richardson (eds.), *Analysing fascist discourse-European fascism in talk and text*, New York/Londres, Routledge, 2001.

<sup>27</sup> Concernant les tenues vestimentaires de Salvini: «Avec ses tee-shirts agressifs (le plus

s'adresse au public en affichant le nom de cette région sur le vêtement qu'il porte pour l'occasion. On pourrait dire qu'il exalte, chez les Italiens, l'attachement à leurs terroirs (sous la forme de la défense du *made in Italy*<sup>28</sup>) à une identité territoriale, fondée sur des traditions localistes, provincialistes et régionaliste<sup>29</sup>. Cette caractéristique constitue historiquement, par ailleurs, une spécificité de l'Italie, nation tardivement établie qui fatigue à trouver une identité nationale:

Viva i popoli con autonomia e responsabilità: veneti, sardi, salentini, lombardi!  
 («Vive les peuples autonomes et responsables: les gens de la Vénétie, de la Sardaigne, les Salentins [la partie la plus méridionale des Pouilles], les Lombards!»), 28 février 2015, message Twitter).

Matteo Salvini moule son image à travers la mobilisation d'un modèle culturel reconnu, renforçant ainsi une identité collective acceptée par son public, «un imaginaire collectif reposant sur un certain nombre de principes faisant lien social»<sup>30</sup>. Cet imaginaire est employé par le leader de la *Lega* dans le but de fortifier la matrice idéologique du parti: l'appartenance au territoire national.

Pour ce qui concerne la composante territoriale, si pour l'Italie la notion de Patrie paraît désuète, voire kitch, car associée à l'époque fasciste et à ses guerres coloniales, l'attachement au territoire, à la terre et à ses racines est bien présent dans la matrice idéologique du parti de Salvini. L'élément paysan et rural fait également partie des discours sur la défense de la territoria-

célèbre reproduit un bulldozer en action, un autre dit "Clandestins go home" ou "D'abord nos pauvres à nous"), son air bonhomme, sa bouille ornée d'une barbe rassurante, son franc-parler qui n'exclut pas la grossièreté, Matteo Salvini s'est taillé une place de choix dans l'imaginaire péninsulaire» (Cf. M. Padovani, *Matteo Salvini: raciste, nationaliste et... de plus en plus populaire en Italie*, in «Le Nouvel Observateur», publié le 6/09/2015, URL: <<https://www.nouvelobs.com/monde/20150903.OBS5234/matteo-salvini-raciste-nationaliste-et-de-plus-en-plus-populaire-en-italie.html>>, consulté le 11/07/2019).

<sup>28</sup> Pour ce qui concerne le concept de *made in Italy*, le discours de Salvini est fortement souverainiste: «Su immigrazione e difesa del "Made in Italy" le nostre battaglie sono da Nord a Sud («Concernant l'immigration et la défense du "made in Italy" nos batailles vont du Nord au Sud», le 20 janvier, au cours de l'émission «Ottoemezzo»).

<sup>29</sup> Cf. M. Huyseune, *L'invention du territoire de la «Padanie»*, in A. de Biasi, C. Rossi (éds.), *Chez nous - Territoires et identités dans les mondes contemporains*, Paris, Éditions de la Villette, 2006, pp. 251-264.

<sup>30</sup> P. Charaudeau, *La conquête du pouvoir. Opinion, persuasion, valeur. Les discours d'une nouvelle donne politique*, Paris, L'Harmattan, 2013, p. 174.

lité. Ainsi la ruralité devient un symbole de l'identité locale opposée à l'idée d'une identité européenne:

Da Italia e UE aiuti ad agricoltura egiziana ma a quella italiana no. Vergogna! («Italie et UE envoient des aides à l'agriculture égyptienne, mais pas à l'agriculture italienne. Quelle honte!», 17 mars 2015, message Twitter).

Conjointement à cette stratégie «géographique», le leader du parti associe les domaines du travail et de la famille. Par une stratégie argumentative de dissimulation<sup>31</sup>, le discours construit la représentation d'une société partagée entre, d'une part, ceux qui travaillent et qui payent les impôts (ou ceux qui ont perdu le travail à cause d'une politique mondialiste ou européiste) et, d'autre part les privilégiés qui ne travaillent pas (et en tout premier lieu les réfugiés qui bénéficient de logements gratuits, et de toute sorte d'aide, etc.).

*Noi con Salvini* exalte de par la présence du patronyme «Salvini» le fait que le champ politique soit un lieu de compétition entre des entreprises partisans mais aussi des personnes singulières: le champ politique exige des «stratégies de présentation de soi individualisées»<sup>32</sup>. Or, *Noi con Salvini* met en évidence aussi le fait que les éléments régionaux italiens ont changé de statut depuis la naissance de la *Legha Nord*. La géographe Dominique Rivière, spécialiste de l'Italie et de la construction européenne, après avoir décrit les éléments structurants de la régionalisation italienne (les régions institutionnelles, les clivages économiques régionaux et le rôle de la *Legha Nord*), souligne le fait que le parti des chemises vertes (le vert étant la couleur du parti) était, jusqu'aux années 2000, très territorialisé, solidement implanté dans beaucoup de municipalités du Nord. Or, ces dernières années, la géographie du parti est devenue une «géographie des intérêts»<sup>33</sup>. Autrement dit, la géographie du développement régional permettrait de lire la «question septentrionale» de la *Padania* «dans le contexte de globalisation et les peurs de dé-

<sup>31</sup> Cf. R. Wodak, R. de Cillia, M. Reisigl, K. Liebhart (eds.), *op. cit.*

<sup>32</sup> C. Le Bart, *op. cit.*, p. 130.

<sup>33</sup> D. Rivière, *op. cit.*, p. 64.

Ilvo Diamanti, dans son article *La question septentrionale. Entre croissance économique et protestations politiques* souligne le glissement géographique des enjeux économiques du Nord vers l'Est: «Turin et la Fiat ne constituent plus le cœur économique et politique du Nord. Les pôles de développement se sont ainsi déplacés plus à l'Est. Milan est devenue la capitale de la production des "biens immatériels", pour reprendre la formule d'Arnaldo Bagnasco (1996), avec les activités de service, la finance, la communication. Alors que le cœur du système productif s'est quant à lui transféré dans les provinces alpines, qui parcourent le "Nord du Nord" et se jettent dans le Nord-Est (I. Diamanti, in «Confluences Méditerranée», n. 68, 2009, pp. 65-74).

classement qui lui sont associées»<sup>34</sup>. En d'autres termes, la naissance de la formation politique «personnalisée» autour de Matteo Salvini n'est que le signal d'une volonté d'élargissement territorial prônée par des forces économiques et politiques supranationales. L'étape que nous allons aussitôt décrire, celle de l'effacement du désignant diatopique «Nord», est la réponse de Matteo Salvini à ces pressions:

Secondo voi vado a Taranto con la parola Nord? Che la Lega si chiamerà solo Lega mi sembra chiaro da mesi. Sono tre anni che ci battiamo a livello nazionale per trasformare l'Italia in un Paese federale. I risultati ci premiano, e all'ultimo congresso la mia linea politica è passata con più dell'80% («D'après vous, je vais à Taranto avec le mot Nord? Que la Lega aille s'appeler Lega me semble évident depuis des mois. Nous nous sommes battus dans le pays tout entier pendant trois ans pour transformer l'Italie en un pays fédéral. Les résultats nous récompensent et au dernier congrès, ma ligne politique a dépassé 80% de consensus»)<sup>35</sup>.

##### 5. L'effacement du «Nord» dans la récente appellation Lega

Dans l'article de Roberto Di Caro «Rivoluzione nella Lega: cambiano nome e simbolo» édité par *L'Espresso* le 24/7/2017, la troisième étape du parcours dénominatif du parti ressort de manière évidente:

Abbiamo sessanta consiglieri comunali in Sicilia. L'altro giorno 500 persone mi aspettavano a Ladispoli, litorale laziale, nuovo sindaco eletto da noi e Fratelli d'Italia contro Pd, Forza Italia e tutti gli altri. Poi andrò a festeggiare la nuova giunta dell'Aquila. A incontrare i pescatori di Tropea. A Catanzaro a inaugurare la nuova sede. È evidente che non posso continuare a fare tutto ciò come Lega "Nord" («Nous avons soixante conseillers municipaux en Sicile. L'autre jour, 500 personnes m'attendaient à Ladispoli, zone littorale du Latium, nouveau maire élu par nous et Fratelli d'Italia contre PD, Forza Italia et tous les autres. Ensuite, j'irai célébrer la nouvelle municipalité de l'Aquila. J'irai rencontrer les pêcheurs de Tropea. J'irai à Catanzaro pour inaugurer le nouveau siège. Il est clair que je ne peux pas continuer à faire tout cela en tant que Lega Nord»).

<sup>34</sup> D. Rivière, *op. cit.*, p. 67.

<sup>35</sup> Le journaliste Marco Cremonesi rapporte dans son article *Lega, nuovo simbolo: via la parola Nord*, paru dans «Il Corriere della Sera», le propos de Salvini, prononcé lors de l'émission «Piazzapulita», le 26 octobre 2017.

Effectivement, avant les élections politiques nationales du 4 mars 2018, les sondages officieux donnaient la *Lega Nord* à 14% environ, talonnant de près le parti de Berlusconi, *Forza Italia*, leader du centre-droit italien. La composante territoriale du chemin dénommatif du parti semble donc avoir abouti à une étape aussi bien englobante que générale. Autrement dit :

Le parti de Salvini se pose dorénavant à droite de tout le monde, et veut aller au-delà du Pô. La question territoriale ne suffit plus. C'est aussi pour cette raison que surgissent des tensions, notamment avec les pères fondateurs de la Ligue, en particulier Bossi<sup>36</sup>.

En effet, les résultats obtenus par la *Lega* sortie de ses frontières nordistes<sup>37</sup> sont l'indice de ce que Matteo Salvini est en train de modifier depuis son élection en tant que chef du parti :

Cette révolution est la suite logique de l'évolution prise par l'organisation depuis qu'en 2013 Matteo Salvini en a pris les rênes. La rhétorique anti-immigrés et anti-Union européenne a pris une place prépondérante dans le discours de la Ligue du Nord, au détriment de la vieille revendication d'indépendance de la Padanie et d'une lutte contre 'Rome la voleuse' qui pille les ressources du Nord de l'Italie<sup>38</sup>.

Le discours de la *Lega*, ainsi que celui de *Noi con Salvini*, véhicule l'image d'un leader, Matteo Salvini, à l'écoute des «siens» et contre les ennemis de tout genre. Les résultats électoraux de 2015<sup>39</sup> ont engendré des retombées dis-

<sup>36</sup> Propos repris par l'entretien avec le politologue Ilvo Diamanti paru dans «Ouest France» (28/02/2018), intitulé *Salvini, format Le Pen. La Ligue du Nord est désormais une ligue... nationale. Entretien avec Ilvo Diamanti*.

<sup>37</sup> «La Ligue du Nord veut sortir de ses frontières. Le parti créé en 1991 par Umberto Bossi pour obtenir l'indépendance du Nord de l'Italie, a décidé ce vendredi [27 octobre 2017] lors d'un conseil fédéral un tournant historique. Aux prochaines élections législatives, programmées au plus tard au printemps [2018], la Ligue du Nord (LN) présentera des candidats dans toute la Péninsule, et non plus dans les seules régions septentrionales de l'Italie. Pour ce, le nom de la Ligue du Nord sera raccourci pour s'appeler simplement "la", en ôtant donc toute référence au Nord». Cet extrait a été tiré du quotidien français «L'Humanité» du 30 octobre 2017. (G. De Santis, *Italie. La Ligue du Nord change de nom*, in «L'Humanité», URL: <<https://humanite.fr/italie-la-ligue-du-nord-change-de-nom-644617>>).

<sup>38</sup> G. de Santis, *op. cit.*

<sup>39</sup> Au lendemain des élections municipales en Italie (1<sup>er</sup> juin 2015), le quotidien «Il Fatto Quotidiano» titrait *Regionali 2015, la Lega non è più solo al Nord. Determinante in Liguria, sfonda in Toscana, vicina alla vittoria in Umbria* («Régionales 2015, la Ligue n'est plus seulement dans le Nord. Déterminante en Ligurie [20%], gagnante en Toscane [16%], proche de la victoire en Ombrie. Les pourcentages illustrent bien le saut électoral du parti»).

cursives de taille sur la représentation discursive de la politique identitaire du parti. La stratégie communicative de Matteo Salvini doit trouver une médiation entre les deux tendances analysées dans cette contribution, surtout à la lumière des défis électoraux gagnés en mars 2018:

La concurrence entre d'un côté une force politique née de la revendication de la différence entre les terres du Nord et l'État-nation, et de l'autre un programme politique empreint de néo-patriotisme semble partie pour durer. Et parce que d'ici à l'hiver prochain [2017/2018], la Ligue organisera sa première vraie campagne électorale nationale, tout en se préparant aux premiers référendums (consultatifs) sur l'autonomie de la Lombardie et de la Vénétie, après 30 ans de lutte pour le Nord. Il y a là une ironie de l'histoire. Mais c'est aussi le résultat de la transformation de la Ligue en un parti encore plus personnel et personnalisé que ce qu'il était sous Bossi<sup>40</sup>.

## 6. Conclusion

Toute lexie socio-politique est incorporée non seulement à l'histoire mais à un univers structurant particulier qu'il faut s'efforcer aussi de décrypter pour accéder aux valeurs profondes de sa naissance<sup>41</sup>.

La défense collective du territoire, élément primordial dans le discours de la *Lega Nord* créant une sorte d'anti-nation<sup>42</sup>, se modifie au fil du temps au profit d'un élargissement géographique qui contribue à la construction identitaire d'un endogroupe contre un exogroupe composé par les ennemis de l'intérieur (tout d'abord l'élite politique, et ensuite les clandestins, les migrants, puis, les Roms) et de l'extérieur (les instances européennes, l'Allemagne). Les «valeurs profondes» évoquées par Tournier sont

l'islam, l'insécurité et la crise des réfugiés qui touche le sud de l'Italie depuis 2007. Le primat national doit être l'unique préoccupation des militants. Une stratégie qui s'est avérée prometteuse, car la Ligue est remontée de 4% des voix aux élections législatives de 2013, à 13% aux régionales de 2015<sup>43</sup>.

<sup>40</sup> A. Franzini, *Souverainiste ou régionaliste: la Ligue du Nord en pleine crise d'identité*, in «Courrier international» du 1<sup>er</sup> juillet 2017.

<sup>41</sup> M. Tournier, *op. cit.*, p. 71.

<sup>42</sup> Cf. L. Dematteo, *op. cit.*

<sup>43</sup> C. Delouche, *En Italie, la Ligue du Nord va-t-elle passer du régionalisme au nationalisme*, in «Libération» (17/06/2017).

Après l'élection nationale de mars 2018, Luigi Di Maio (*Movimento Cinque Stelle*) et Matteo Salvini deviennent ainsi vice-Premiers ministres, le premier étant chargé du Développement économique et le second de l'Intérieur. L'ennemi pour la *Lega* ce ne sont plus les méridionaux ou la bureaucratie romaine, mais les immigrés et l'Union européenne. Le discours de Matteo Salvini «est présent, présenté et re-présenté»<sup>44</sup> dans les médias italiens. Son utilisation, presque quotidienne, des réseaux sociaux les plus diffusés (Facebook, Twitter) ainsi que sa présence à l'intérieur de nombreuses émissions radio-phoniques et télévisées ne font qu'amplifier un discours identitaire polarisé contre un «Autre» et justifié par la défense de valeurs prétendument nationales: la famille, le travail et, de façon spécifique, le territoire de la nation italienne «attaqué» par l'arrivée de nouvelles populations.

<sup>44</sup> Cf. S. Moirand, *Le discours politique identitaire dans les médias*, in N. Guellil, F. Hailon, A. Richard (éds.), *Questions contemporaines*, Paris, L'Harmattan, 2015, pp. 9-14.

SARAH NORA PINTO

## LA TERMINOLOGIE DES INSTRUMENTS DE LABORATOIRE DANS LES CATALOGUES COMMERCIAUX

### 1. *Introduction*

Dans un laboratoire scientifique, les objets tels que les instruments de mesure, les tubes et les éprouvettes en tout genre sont au cœur des actions et des échanges entre les acteurs de la production des faits scientifiques<sup>1</sup>. Ces instrumentations ainsi que des locaux prédisposés spécifiquement à l'activité scientifique (le laboratoire) sont en quelque sorte les conditions nécessaires à la réalisation de la recherche. Les dénominations de ces objets font partie intégrante des connaissances spécialisées dans les domaines scientifiques et constituent ainsi des unités terminologiques à part entière.

Nous nous proposons ici d'analyser ces unités dans un contexte formel et normalisé, celui des catalogues des distributeurs de matériel de laboratoire, disponibles sur Internet. Les catalogues offrent en effet une voie d'accès privilégiée à la terminologie du matériel de laboratoire et forment un corpus spécialisé intéressant sous plusieurs points de vue, aussi bien du point de vue de l'analyse morphologique des termes que de l'organisation conceptuelle de ce sous-domaine des sciences. Dans la tradition wüsterienne où les termes seraient «comme une étiquette apposée de manière immuable et quasi immanente sur la chose qu'il désigne»<sup>2</sup>, le catalogue, se présentant comme une liste

<sup>1</sup> Comme l'ont montré plusieurs études d'anthropologues ou d'ethnologues depuis les études pionnières de Bruno Latour. Cf. J. Lamy, S. Plutniak, *La transparence des institutions. Une ethnographie de la verrerie dans un laboratoire de biologie*, in «Ethnologie française», n. 164, 2016, pp. 733 à 746, et C. Brives, *Repenser l'objectivité scientifique, des relations entre humains et non humains au sein d'un laboratoire de biologie*, in M. Quidu (éd.), *La recherche scientifique comme expérience corporelle. Tome II: Épistémologie du corps du savant*, Paris, L'Harmattan, 2014, pp. 229-249.

<sup>2</sup> H. Béjoint, P. Thoiron, *La terminologie, une question de termes?*, in «Meta», n. 1, vol. 55, 2010, p. 106.

organisée, semble le lieu idéal où trouver des «termes étiquettes». Il s'agira de voir en quoi le catalogue, en tant que dispositif discursif particulier, peut servir de source terminologique valable pour l'étude des terminologies scientifiques, tout en nous demandant dans quelle mesure les dénominations présentes dans les catalogues peuvent être considérées comme des termes.

## 2. *Corpus d'analyse*

Le corpus d'analyse est constitué du dépouillement manuel de catalogues de onze fournisseurs de matériel de laboratoire<sup>3</sup>, disponibles en ligne et en français. Nos analyses se concentrent plus particulièrement sur les catalogues de deux grands fournisseurs français: Labelians et Dutscher. D'autres catalogues tels que ceux des grands distributeurs mondiaux comme Eppendorf et Fischer Scientific, qui sont probablement des traductions de l'anglais<sup>4</sup> ont été pris en considération, tout comme des catalogues de pays francophones (Canada et Maroc), de façon à recueillir une grande variété d'unités et de pouvoir comparer les données des catalogues. Nous nous sommes concentrée en particulier sur les termes relatifs aux laboratoires de biologie et à la verrerie commune, laissant de côté les sections des catalogues consacrées à l'industrie agroalimentaire, l'industrie chimique ou à la sécurité des laboratoires.

## 3. *Le catalogue spécialisé comme ressource terminologique*

Le catalogue est selon son sens étymologique une liste<sup>5</sup>, dont la visée principale est classificatoire puisqu'il regroupe dans un même document des éléments partageant des propriétés communes. Selon Le Petit Robert, le catalogue est une «liste méthodique accompagnée de détails, d'explications» qui fournit des informations dans un ordre précis sur des objets qui peuvent être les plus divers, des livres comme dans les catalogues des bibliothèques ou des œuvres d'art comme ceux des musées par exemple. Aujourd'hui, les catalogues les plus courants sont les catalogues papier ou électroniques à visée

<sup>3</sup> Catalogues consultés: eppendorf.com/FR-fr, serflam.com, geneq.com (Canada), lelaborantin.com, labexchange.com, dutscher.com, assitec.ma, fischersci.fr, labelians.fr, grosseron.com, analytic-lab.com.

<sup>4</sup> D'ailleurs, certaines sections du catalogue ne sont pas traduites.

<sup>5</sup> En grec ancien, le mot désigne en particulier un registre de citoyen, notamment pour le service militaire (A. Bailly, *Dictionnaire grec-français*, Paris, Hachette, 1895).

commerciale, où l'image a autant d'importance que le texte, comme le catalogue Ikea, celui de La Redoute<sup>6</sup> ou encore ceux des grands magasins. Les catalogues commerciaux sont alors:

un support de communication dont l'objectif principal est de mettre en exergue les produits et/ou les services d'une entreprise afin d'inciter les clients et futurs clients à conclure leur lecture par l'achat d'un ou plusieurs produits/offres<sup>7</sup>.

Pour «mettre en exergue» les produits, les entrées du catalogue sont présentées de manière ordonnée et sont regroupées en «blocs informationnels»<sup>8</sup>, dont la fonction est de guider l'utilisateur selon ses besoins. La visée des catalogues commerciaux est double: à la fois présenter les produits et inciter à l'achat, et c'est cette visée qui préside à l'organisation et à la présentation des informations au sein du catalogue.

Le cadre énonciatif du catalogue commercial est à la fois un dispositif à dominante descriptive et à un second niveau persuasif, à caractère majoritairement délocutif (impersonnel). De ce point de vue, le catalogue commercial appartient à ce que Dominique Maingueneau appelle un «genre routinier», c'est-à-dire un genre de discours «institué pas ou peu sujet à la variation»<sup>9</sup>, dont la rédaction suit des normes implicites précises fortement conditionnées par la finalité du document. En tant que genre routinier, il est impossible de lui attribuer un auteur. Les informations émanent d'une instance supérieure à l'individu représentée par l'entreprise qui «signe» le catalogue, lui conférant ainsi une objectivité maximale.

La présentation des produits dans un catalogue se fait selon un schéma de communication polysémiotique<sup>10</sup> puisqu'il allie un système langagier (dénomination, texte descriptif ou fiche technique) et iconique (photographies). Ainsi, les composants récurrents des catalogues sont: la dénomination de l'objet, une ou plusieurs photographies de l'objet et une description textuelle plus ou moins élaborée (qui peut prendre la forme d'une fiche technique) et in fine, le prix de vente. Dans ce dispositif polysémiotique, le référent est en quelque sorte

<sup>6</sup> Cf. les catalogues de vente par correspondance analysés par M. Margarito, *La promotion entre description et injonction dans les catalogues de vente par correspondance*, in «Ela. Études de linguistique appliquée», n. 138, 2005, pp. 189-203.

<sup>7</sup> Définition proposée par corep.fr, agence de typographie et d'impression.

<sup>8</sup> C. Fèvre-Pernet, *Onomastique commerciale et genre polysémiotique: les catalogues de jouets*, Thèse de doctorat, Université de Toulouse, 2008, p. 8.

<sup>9</sup> D. Maingueneau, *Typologie des genres de discours*, in «Le Discours littéraire. Paratopie et scène d'énonciation», Paris, Armand Colin, 2004, pp. 180-187.

<sup>10</sup> C. Fèvre-Pernet, *op. cit.*

explicitement représenté et identifié par la photographie; un lien direct est établi entre la dénomination et l'objet, à la manière d'une étiquette identificatoire. Si l'on reprend le triangle sémiotique du terme défini par Loïc Depecker<sup>11</sup>, dont les trois pôles sont «objet/concept/désignation»<sup>12</sup>, que l'on pourrait renommer pour notre contexte par «photo/fonctionnement/dénomination», seul le concept, c'est-à-dire ici la fonction scientifique de l'objet, n'est pas explicité dans les catalogues de distributeurs d'instruments de laboratoire. Les indications des fiches techniques ne concernent en effet que la description matérielle des objets en vente (pour les appareils électroniques: la puissance, l'écran, le temps d'exécution, etc. ou pour les tubes et flacons, le volume, la matière – verre ou plastique –, les dimensions, etc.). Les concepts scientifiques sur lesquels reposent les instruments<sup>13</sup> appartiennent ainsi aux connaissances communes de l'énonciateur (le rédacteur du catalogue) et des destinataires (les responsables des achats d'un laboratoire).

Dans le cas des catalogues d'instrument de laboratoire, nous sommes donc bien dans le cadre d'une communication spécialisée. Aussi bien les producteurs du catalogue que leurs clients potentiels partagent des connaissances dans le domaine, véhiculées par le terme, ici la dénomination de l'objet. Les clients (des laboratoires publics ou privés) ont des besoins spécifiques peu sensibles au discours publicitaire car ce sont les caractéristiques techniques de l'objet qui décideront principalement de l'achat. La précision de la dénomination dans ce contexte est alors nécessaire à la visée communicative du document et garantit du sérieux et de la compétence de l'entreprise. Dans le système dénommatif constitué par le catalogue, les termes se rapprochent plus du «terme étiquette» que du «terme de discours», c'est-à-dire «celui qui est utilisé exclusivement à des fins d'identification et de classification»<sup>14</sup>, faisant du catalogue spécialisé un outil privilégié pour l'étude d'une terminologie. Contrairement à une situation de communication plus discursive comme les écrits

<sup>11</sup> L. Depecker, *Entre signe et concept. Éléments de terminologie générale*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 2002.

<sup>12</sup> Comme le rappelle Petit, la «distinction [entre *dénomination* et *désignation*] n'est valide qu'en sémantique lexicale, les terminologues, pour leur part, considérant toutes écoles confondues les deux notions comme strictement interchangeables (et les termes qui les codent, synonymes): *dénomination* et *désignation* renvoient au même phénomène, l'association stable et récurrente d'un terme à son concept» (G. Petit, *Pour un réexamen de la notion de dénomination*, in «Langue française», n. 174, 2012/2, pp. 27-44. DOI: 10.3917/lf.174.0027, en ligne, paragraphe 29). Nous préférons ici maintenir la différence.

<sup>13</sup> Cf. L. Guespin, *La circulation terminologique et les rapports entre science, technique et production*, in «Meta», n. 2, vol. 40, 1995, pp. 206-215.

<sup>14</sup> H. Thoiron, P. Béjoint, *op. cit.*, p. 109.

scientifiques ou les interactions dans les laboratoires, le terme dans le catalogue est ainsi moins soumis à l'impératif de concision de l'efficacité communicative, si l'on admet que l'«idéal de la concision terminologique en langue spécialisée est souvent en concurrence avec le désir de refléter par la forme le contenu complexe et riche du terme»<sup>15</sup>.

#### 4. Analyse des régularités morphologiques

Les catalogues tendent à présenter un maximum de produits à leurs clients de façon à centraliser les achats et intéresser le plus grand nombre de laboratoires possibles, ce qui offre pour les études des lexiques de spécialité et des terminologies un vaste corpus d'observation de la formation des termes. En effet, le dépouillement des onze catalogues en ligne, de dimensions variables, a permis de recueillir environ 500 unités terminologiques, ce qui nous a permis de dégager quelques régularités morphologiques. La plupart de ces unités sont construites selon un des trois grands types de structures formelles récurrentes dans le corpus: par confixation<sup>16</sup>, par suffixation et par formation d'unités polylexicales.

Une série importante est composée de termes formés avec le confixe «-mètre»: «élém. tiré du gr. (celui) qui mesure (ce que désigne le 1<sup>er</sup> élém.)»<sup>17</sup>. Le confixe «-mètre» est placé en dernière position et indique un instrument de mesure dont le complément est antéposé, comme le «fluorimètre», qui mesure la fluorescence, l'«oxymètre», qui mesure l'oxygène, le «spectrophotomètre», qui mesure le spectre lumineux d'un mélange, le «viscosimètre», etc. Dans cette série, la concision du terme permet souvent de prédire la fonction de l'instrument si l'on connaît les propriétés des corps analysés. Nous avons relevé une anomalie dans cette série, le «pycnomètre», formé de «pycnos», «serré», et de «-mètre», qui désigne un type de fiole munie d'un bouchon avec une très fine tige de verre en son centre, utilisée pour mesurer la masse volumique d'un liquide; le point de vue adopté sur ce terme est celui de la forme de l'objet et non le corps analysé. L'ensemble en «-mètre» regroupe cependant des types d'objets très divers. Ainsi le «colorimètre» est aujourd'hui un instrument électronique, qui mesure le taux d'absorbance d'un échantillon

<sup>15</sup> R. Kocourek, *Terminologie et efficacité de la communication: critères linguistiques*, in «Meta», n. 2, vol. 30, 1985, pp. 119-128.

<sup>16</sup> Cf. U. Scholz, *La confixation et les adjectifs de relation*, in W. Former, B. Thörle (éds.), *Manuel des langues de spécialité*, Berlin-Boston, De Gruyter, 2016, pp. 264-280.

<sup>17</sup> Trésor de la Langue Française informatisé, *ad vocem*.

coloré, alors que le «densimètre», par exemple, est un instrument manuel, souvent en verre, d'apparence semblable à un thermomètre. «Tout objet de connaissance [étant] par nature polyédrique»<sup>18</sup>, les confixations en «-mètre» privilégient le point de vue de la fonction de l'objet. La productivité de ce confixe renvoie par ailleurs au champ notionnel de la mesure, fondamentale dans la recherche scientifique, d'où l'importance des instruments de mesure dans l'histoire des sciences et des progrès de la recherche scientifique<sup>19</sup>. D'autres confixations sont productives, comme le confixe «cryo-», du grec «froid» en position de préfixe. Les termes formés avec ce composant («cryogénie», «cryotubes», «cryoconservateurs», «cryoplongeur», «cryothermostat», «cryoboîte», «cryoscope», «cryovial») se rapportent à la technique de la cryogénie, «étude et production des basses températures (inférieures à -150°) dans le but de comprendre les phénomènes physiques qui s'y manifestent»<sup>20</sup>, ou encore en «-micro» («microscope» bien sûr, mais aussi «microtome», «micropipette», «microtute», «microplaque»).

Ensuite, environ quatre-vingt-dix unités du corpus sont formées par suffixation en «-eur», suffixe très productif en français indiquant un nom d'agent inanimé, «qui fait l'action de», permettant de former des noms de machines ou d'appareil, ou ici plus généralement des noms d'instruments. Il s'agit pour la plupart de déverbaux signifiant «instrument servant à + V»: «agitateur» («agiter» > qui agite), «analyseur» («analyser» > qui analyse), «broyeur» («broyer» > qui broie), «titrateur» (de «titrer»), «doseur», «évaporateur malaxeur», «diluteur», etc. Nous trouvons également quelques dérivés nominaux comme «osmoseur», formé sur «osmose», (appareil qui met en œuvre le phénomène de l'osmose inverse) ou «thermocycleur», formé sur «cycle», qui pourrait être paraphrasé par «(machine) qui effectue des cycles thermiques». Sur le site d'un distributeur québécois, nous avons trouvé la variante «cycleur thermique», qui est le terme français officiel<sup>21</sup> pour «machine PCR», utilisé dans les échanges au laboratoire, ou pour «cycliser», présent dans le catalogue Ependorf, traduction du catalogue anglais. On trouve également sur le même mode de formation des noms féminins comme «centrifugeuse», «(thermo)soudeuse», «colleuse». Ici encore, la morphologie du terme pointe la fonction de l'objet; si la plupart des termes en «-eur» désignent un appareil, électrique ou

<sup>18</sup> M.T. Cabré, *La terminologie*, in W. Former, B. Thörle (éds.), *op. cit.*, p. 75.

<sup>19</sup> Cf. P.-A. Gaulon, *Les instruments scientifiques. Définition et historique*, in «Bulletin de la Sabix», n. 18, 1997, URL: <<http://journals.openedition.org/sabix/845>>, consulté le 15/06/2019.

<sup>20</sup> Fiche «cryogénie» du *Grand Dictionnaire Terminologique* (<[granddictionnaire.com](http://granddictionnaire.com)>).

<sup>21</sup> Ce terme est présent dans les banques de données terminologiques du Canada, mais absent de FranceTerme.

électronique, un «dessicateur» est un objet en verre, un «marqueur» est une protéine, un «bioréacteur» est une «enceinte fermée à l'intérieur de laquelle des cellules, des extraits cellulaires ou des enzymes effectuent une réaction biologique»<sup>22</sup>, un «chercheur de métaphases» est un logiciel.

Enfin, de nombreuses dénominations sont des lexies ou unités polylexicales, pour une grande part formées sur la base de noms de contenants empruntés au lexique commun présents depuis longtemps dans les laboratoires scientifiques: «boîte», «flacon», «tubes», «chambres», «plaques», «portoir», «lame», «éprouvette», «fiolle»<sup>23</sup>, etc. Ces noms sont suivis d'un descripteur qui peut être un adjectif, un syntagme prépositionnel ou encore un nom en apposition:

N + Adj: plaque chauffante, pipette sérologique, fiole jaugée, bain thermostaté, flacon laveur

N+SP: flacon à/pour prélèvement, pipette de filtration, bain pour histologie, portoir pour flacon

N<sub>1</sub>+N<sub>2</sub>/SN<sub>2</sub>: flacon col étroit, plaque filtration, boîte culture cellulaire, plaque imagerie cellulaire

Les descripteurs renseignent majoritairement quant à la forme ou à l'application de l'objet dénommé par le nom de base (N). Les adjectifs les plus fréquents concernent la forme («conique», «jaugé», «gradué») ou le domaine d'application («sérologique», «microbiologique», «volumétrique»). Les prépositions récurrentes dans ces syntagmes sont principalement «à», «de», souvent en concurrence («à/de filtration») sauf devant un infinitif (seul «à» est possible); «en» suivi d'un nom de matière («verre», «plastique», «PVC») et plus marginalement «pour» introduisant un domaine d'application («pour histologie»), «avec» introduisant un accessoire supplémentaire («avec anse», «avec étiquette»). On relève cependant d'un catalogue à l'autre, ou parfois au sein d'un même catalogue, des variantes entre les prépositions comme «de» et «pour» («boîte pour/de culture cellulaire»), entre le SP et l'adjectif («sérologique»/«de sérologie»). Les variantes concernent également les structures appositionnelles qui semblent être le résultat de l'omission des prépositions, en particulier «à» et «de» («boîte de congélation»/«boîte congélation»; «incubateur à CO<sub>2</sub>»/«incubateur CO<sub>2</sub>»).

Les descripteurs peuvent également se combiner entre eux dans certaines

<sup>22</sup> Fiche «bioréacteur», domaine Matériel et équipement (Recherche scientifique) et «Technique biologique» de la banque de données terminologiques Termium+ (<btb.termiumplus.gc.ca/>).

<sup>23</sup> Cf. S. Pinto, *Pour une terminologie des équipements de laboratoire*, in «Plaisance», n. 26, 2012, pp. 241-252.

sous-sections des catalogues, suivant le patron de l'apposition comme dans l'exemple suivant, tiré du catalogue du distributeur Labelians, dans la section «Tubes», exemple particulièrement représentatif, à nos yeux, du fonctionnement du système dénominatif des catalogues:

Tubes en plastique	Tubes en verre
Tube (à) fond rond bord droit	Tube en verre sodocalcique usage unique
Tube fond conique bord droit	Tube fond rond bord droit
Tube fond plat bord droit	Tube fond rond col à vis
Tube fond rond col à vis	Tube fond plat col à vis
Tube fond rond à jupe col à vis	Tube en verre borosilicaté usage unique
Tube fond conique à jupe col à vis	Tube fond rond bord droit
Tube fond plat col à vis	Tube fond rond col à vis
Tube à centrifuger fond conique col à vis	Tube en verre borosilicaté réutilisable
	Tube fond rond bord droit
	Tube fond rond col à vis
	Tube fond rond bord évasé

Dans cette série, les appositions renvoient à la forme et la matière des tubes, classés selon la forme du fond, des bords et du col, de manière progressive, rappelant les taxinomies. Les appositions successives ont pour fonction de hiérarchiser les objets entre eux, dans un système d'oppositions: «fond rond»/«conique»/«plat», «bord droit»/«col à vis», «usage unique»/«réutilisable».

Dans la série suivante, provenant du catalogue Dutscher dans la section générale «Plaques», on peut observer l'alternance: N (plaque) + SP1 + SP2 («de culture à traitement standard/spécial»), N (plaque) + N2 + N3 («sérologie immunologie»), N (plaque) + N1 + SAdj (Adj+N) («screening traitée culture»).

Plaque de culture	Plaque de stockage et Deepwells
- Plaque de culture à traitement standard (TC)	Plaque de screening
- Plaque de culture à traitement spécial	- Plaque screening traitée culture
- Plaque de culture à membrane	- Plaque à fond verre
- Plaque screening traitée culture	- Plaque en quartz
Plaque PCR	- Plaque UV
	- Plaque HTA

Plaque sérologie immunologie

- Plaque de sérologie
- Plaque d'immunologie
- Plaque de microtitration
- Plaque UV
- Plaque HLA
- Plaque Elisa

Plaque filtration

- Plaque fluorescence et luminescence
- Plaque de cristallographie

Comme souvent, pour les unités polylexicales dans la langue générale<sup>24</sup> aussi bien que dans la langue spécialisée, il est difficile de déterminer si toutes les unités polylexicales de notre corpus constituent de véritables syntagmes terminologiques, même si elles désignent toutes des objets techniques et scientifiques. La frontière est ici instable entre une relation de dénomination, c'est-à-dire une suite codée et lexicalisée désignant un ensemble d'objets fixe dans le domaine, établissant une relation référentielle stable et récurrente<sup>25</sup> et une relation de désignation ou syntagmatique libre de type descriptif, liée à la situation discursive propre au catalogue. Marie-Françoise Mortureux remarque justement que la «structure de ce type de discours, en juxtaposant la photographie de l'objet, son nom et une rapide description [...] accentue le caractère d'«étiquette» dévolu à ce nom: morphologiquement, en effet, il apparaît souvent comme la condensation de cette description»<sup>26</sup>. L'exemple des unités polylexicales de la section «Tubes» du catalogue Labelians illustre bien, à notre sens, la «condensation de la description», créée par les rédacteurs des catalogues pour organiser la présentation des produits qu'ils proposent à la vente.

La terminologie des appareils de laboratoire telle qu'elle apparaît dans les catalogues est donc marquée morphologiquement comme appartenant à un lexique spécialisé<sup>27</sup>, et, notamment, par la confixation, au lexique scientifique.

## 5. À la recherche d'hyperonymes

Les trois grands modes de formation des unités terminologiques analysés

<sup>24</sup> Cf. S. Branca-Rosoff, *Approche discursive de la nomination/dénomination*, in G. Cislaru et al., *L'acte de nommer. Une dynamique entre langue et discours*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 2007, pp. 13-22, disponible sur Internet: <<http://books.openedition.org/psn/2261>>.

<sup>25</sup> Cf. G. Kleiber, *Dénomination et relations dénominatives*, in «Langages», n. 76, 1984, pp. 77-94.

<sup>26</sup> M.-F. Mortureux, *op. cit.*, p. 102.

<sup>27</sup> Cf. W. Former, B. Thörle, *Introduction*, in Id. (éds.), *op. cit.*, pp. 1-50.

plus haut désignent généralement trois grandes catégories d'objets: des contenants en tout genre («tube», «flacon», etc.) qui se différencient par leurs formes et leurs fonctions, et des appareils de mesure (confixés en «-mètre») et des machines effectuant diverses actions scientifiques («agiter», «diluer», «titrer», «séquencer», etc.). On peut associer à chacune de ces catégories les fonctions principales des instruments scientifiques, telles que les définit P. A. Gaulon, historien des sciences:

- mesurer, introduire une grandeur définie, répétitive, identique à elle-même, que l'on peut manipuler, comparer, compter;
- accroître la puissance de nos forces (vis, levier, poulie, treuil), augmenter le champ de nos sens (lunettes, télescope, microscope) nous faisant découvrir des phénomènes indécélables autrement;
- permettre l'expérimentation. Pour vérifier une hypothèse ou démontrer une théorie, acquisition de connaissances ou transmission de savoir: il est bien difficile de dire quel type d'expérience a précédé l'autre<sup>28</sup>.

Les classements opérés par les distributeurs pour présenter leurs produits sont naturellement plus détaillés que les champs sémantiques généraux repérés par l'analyse morphologique du corpus. Ces classements varient d'un fabricant à l'autre et répondent à des critères de hiérarchisation des informations d'ordre pratique plus que conceptuel. Voulant se servir des classements des catalogues comme moyen de reconstituer les relations notionnelles entre les termes, on se trouve ainsi devant une hétérogénéité de dénominations de candidats hyperonymes, comme le montre le tableau suivant pour les contenants:

Distributeurs	Catégories où sont classés les contenants
Fischer Scientific	Boîtes, plaques, flacons Béchers, flacons, éprouvettes et verrerie
Labelians	Flaconnage réutilisable Flaconnage à usage unique Vaisselle et verrerie
Eppendorf	Pointes, tubes et plaques Consommables pour culture cellulaire et imagerie
Serflam	Consommables
Geneq	Verrerie et consommables
Le laborantin	Verrerie usuelle Verrerie volumétrique

<sup>28</sup> P.-A. Gaulon, *op. cit.*, p. 2.

---

	Petit matériel de laboratoire
Dutscher	Tubes-Portoirs Flaconnage plastique Verrerie
Assitec	Consommables et petit matériel
Analytic-lab	Consommables plastiques Consommables verrerie Consommables pipetage

---

Les catégories «tubes», «flacons», «fioles», «boîtes», etc. peuvent donc être regroupées sous les sections intitulées parfois «verrerie», «consommables», «flaconnage», «vaisselle», ou «petit matériel de laboratoire» ou encore, comme dans le catalogue de Fischer Scientific, selon un point de vue descriptif et cumulatif. «Verrerie» est réservé aux objets effectivement en verre, tandis que «consommables» désigne les objets en plastique, comme en témoigne la section «verrerie et consommables» du catalogue Geneq, alors que Analytic-lab distingue «consommables en verre» et «consommables en plastique». Labellians propose une catégorie «vaisselle et verrerie», utilisant vaisselle pour tous les objets non en verre (plastique, acier, porcelaine). Le mot «vaisselle» relève plutôt du jargon de laboratoire<sup>29</sup>. «Flaconnage» en revanche est utilisé dans les sections ne présentant que des flacons, subdivisé en «flaconnage à usage unique» et «flaconnage réutilisable». Il semble que le signifié du radical de «verrerie» comme de «flaconnage» soit encore trop manifeste pour être étendu à tous les contenants. Le terme «consommable» apparaît plus générique. Le *Grand Dictionnaire Terminologique* consacre une fiche terminologique à «consommable», recensé pour d'autres domaines, dont l'informatique, où figure la remarque suivante:

Même si le sens courant du verbe «consommer» fait référence à l'alimentation, il possède également celui de «faire usage d'une chose qui la rend ensuite inutilisable». Le dérivé consommable renvoie à ce dernier sens. Le terme «consommable» n'est pas spécifique à l'informatique et il est également attesté dans d'autres domaines avec un sens similaire.

*Termium+* ajoute un élément important pour la définition de «consommable» (domaine de l'imprimerie): «Toute matière première (papier, encre) ainsi que toute fourniture d'impression qui doivent être renouvelées périodiquement». Cette évolution de l'adjectif substantivé «consommable» dans les domaines de spécialité comme l'informatique ou l'imprimerie pourrait expli-

<sup>29</sup> Cf. J. Lamy, S. Plutniak, *op. cit.*, p. 735.

quer son emploi dans le domaine du matériel de laboratoire et en faire un candidat hyperonyme de la catégorie, n'étant pas limité par une référence à la matière ou à la forme de l'objet, comme «verrerie» ou «flaconnage».

Pour ce qui est des autres appareils, dont les dénominations sont formées par confixation ou par suffixation en «-eur», les différentes sections des catalogues ne délimitent pas non plus de catégorisations nettes. On les retrouve souvent regroupées dans des catégories qui varient entre «équipements», «matériel», ou encore «instruments», qui peuvent tous englober aussi les contenants. Geneq est le seul catalogue consulté qui propose la distinction entre «instruments» pour les instruments de mesure et «équipement» pour les autres types d'appareils. Les catégories les plus opératoires pour regrouper les produits disponibles en blocs informationnels sont souvent nommées au moyen des noms de discipline ou de technique en «-ie» tels que «biologie moléculaire», «histologie», «cryogénie», «physiologie», «spectroscopie», «microbiologie», etc. ou encore des noms d'action spécialisée en «-tion» tels que «filtration», «manipulation», «agitation», «dissection», «centrifugation», etc. Ici, les dénominations de domaines ou d'actions spécialisées peuvent être interprétées comme des réductions de syntagmes virtuels plus amples du type «instruments/ensemble d'objets nécessaires aux recherches de + N de discipline / nécessaires à + N d'action». Enfin, certains catalogues proposent comme sous-catégories les noms de marques ou de fabricants, dérivant de l'orientation commerciale du catalogue<sup>30</sup>.

L'indistinction entre «équipement» et «matériel» semble confirmer l'absence de terme générique ou d'hyperonyme fixé dans la terminologie officielle tout comme dans les discours commerciaux pour désigner les instruments scientifiques tels que les définit Gaillon: «Tout objet créé par un scientifique pour la recherche scientifique et destiné à la recherche scientifique»<sup>31</sup>. Cette absence d'hyperonyme se retrouve dans la définition de la marchandise proposée par les distributeurs sur leurs pages d'accueils:

Grosseron: «équipements, consommables, réactifs pour laboratoire»;

Eppendorf: «équipements de laboratoire, fournitures et services»;

Serflam: «services et fournitures pour laboratoires»;

Geneq: «instruments scientifiques»;

Le Laborantin: «spécialiste du matériel de laboratoire»;

<sup>30</sup> Les catalogues commerciaux constituent également une source importante pour l'étude de l'onomastique commerciale que nous n'abordons pas ici. Nous renvoyons sur ce point à C. Fèvre-Pemet, *op. cit.*, et à J. Altmanova, *Du nom déposé au nom commun. Néologie et lexicologie en discours*, Milan, EDUCatt, 2013.

<sup>31</sup> P.-A. Gaulon, *op. cit.*, p. 7.

Dutscher: «matériel pour laboratoires et industriels»;  
 Assitec: «distribution d'équipements de laboratoire»;  
 Labelians: «distribution de dispositifs médicaux, de consommables, de matériels et de services pour laboratoire».

Aussi bien «matériel» qu'«équipement» sont employés comme hyperonymes, mais de façon non systématique. Leur sens est d'ailleurs proche si l'on compare leurs définitions dans les banques de données terminologiques pour d'autres domaines. Ainsi «matériel», pour les domaines «industrie» ou «ingénierie» du *GDT*, est défini comme l'«ensemble des objets, des instruments, des outils, des appareils ou des machines...». «Équipement» est défini exactement de la même façon pour le domaine de l'industrie, alors que pour le domaine de la médecine, toujours dans le *GDT*, nous trouvons la définition suivante: «Ensemble d'appareils ou d'instruments fonctionnant en complémentarité». Par ailleurs, le *GDT* possède un domaine spécifique dénommé génériquement «laboratoire», dont la source principale est un catalogue. *Termium+*, pour la recherche «agitateur», offre comme domaine d'application «installation de laboratoire», «équipement (chimie)», «matériel et équipement (Recherche scientifique)» ou encore «biotechnologie», dénominations qui ne nous permettent ni de trancher entre «matériel» et «équipement» comme hyperonymes désignant les appareils présents dans les laboratoires scientifiques, ni d'établir clairement des relations d'isonymie ou de synonymie.

## 6. Conclusion

Les catalogues spécialisés constituent de toute évidence un réservoir de formes linguistiques spécialisées et aussi, pour ce qui concerne les dénominations d'instruments scientifiques, un moyen d'accès privilégié à une terminologie peu décrite dans les banques de données, bien que le cadre énonciatif particulier du catalogue détermine fortement la forme linguistique des dénominations collectées. Accompagnés de photographies illustratives, la plupart de ces termes fonctionnent dans les catalogues comme des «termes étiquettes», peu soumis aux variations référentielles et/ou morphologiques qu'ils pourraient connaître dans un texte écrit ou oral. Cependant, les caractéristiques de ce genre de discours à visée principalement descriptive et persuasive ne permettent pas d'identifier de façon systématique et avec certitude des syntagmes terminologiques, puisque certaines unités polylexicales ressemblent plus à des descriptions condensées qu'à de véritables dénominations lexicalisées dans le domaine. Par ailleurs, les variations d'un catalogue à l'autre montrent bien

que ces descriptions sont aussi redevables des produits disponibles chez tel ou tel distributeur et de leurs stratégies de communication. Enfin, l'instabilité des catégorisations des produits présents dans nos catalogues ne permet pas de délimiter des relations sémantiques ou notionnelles entre les termes systématiques, car les stratégies communicationnelles et commerciales diffèrent d'un distributeur à l'autre. L'étude des termes des catalogues nécessite alors, dans une approche discursive de la dénomination, d'être mise en regard avec une étude de la circulation de ces termes et de leurs variations au sein même des discours des scientifiques.

SERGIO PISCOPO

VESTIGES D'ANTAN ET TENDANCES D'AUJOURD'HUI:  
TROIS TRADUCTIONS ITALIENNES  
DE *LA DAME AUX CAMÉLIAS*

1. *Introduction*

Parler de *La Dame aux Camélias* concerne une plongée dans un classique intemporel qui remet en question les conventions sociales, l'éthique morale bourgeoise du XIX<sup>e</sup> siècle et la réhabilitation de l'amour pour les nouveaux protagonistes de la vie quotidienne à partir d'une position sociale incertaine. Comme le souligne Diglio: «Dumas fils réussit à répandre un sentiment d'humanité chaleureuse et de compréhension autour de certains modèles sociaux, tels la prostituée, le fils naturel et la mère adultère, tout en représentant l'affirmation de la bourgeoisie»<sup>1</sup>. Parmi ces modèles sociaux, ces entraîneuses d'un siècle passé ont du mal à être acceptées par un monde qui les rejette et les marginalise<sup>2</sup> dans une sorte «d'égout collecteur», comme l'auteur l'indique dans sa célèbre préface au roman. Encore plus significatif à cet égard est l'invective de Dumas contre l'État français, coupable d'être aveuglé par un moralisme brutal et injuste<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> C. Diglio, *L'éthique de l'argent dans l'œuvre d'Alexandre Dumas fils*, Fasano, Schena Editore, 2009, p. 20.

<sup>2</sup> «Une fille sans éducation, sans famille, sans profession, sans pain, n'ayant pour tout bien que sa jeunesse, son cœur et sa beauté, vend le tout à un homme assez bête pour conclure le marché. Cette fille a signé son déshonneur et la société l'exclut à tout jamais» (A. Dumas fils, Préface à la *Dame aux Camélias*, in *Théâtre complet avec préfaces inédites*, vol. I, Paris, Calmann-Lévy Éditeur, 1898, p. 21).

<sup>3</sup> «Maladroits! quand une nation chrétienne, catholique même, pratique ou prétend pratiquer une religion d'humilité, de charité, de pardon, religion qui a déifié la femme en supposant une vierge mère d'un Dieu, en absolvant Madeleine et en pardonnant à la femme adultère; quand un peuple qui invoque toujours sa révolution de 89, qui veut la justice, la liberté, l'égalité non seulement pour lui, mais pour les autres; quand un peuple qui a trouvé le moyen de se faire appeler le peuple le plus brave, le plus chevaleresque, le plus spirituel de tous les

Cependant, la marginalité de leurs amours devient un hymne éclatant pour les générations futures<sup>4</sup> à qui l'histoire de Marguerite Gautier<sup>5</sup> devrait évoquer un cosmos hétéroclite de personnages à l'austère morale, dont le père d'Armand Duval représente l'un des fauteurs les plus communs de cette typologie d'hommes, qui préfèrent garder et persévérer une sorte d'intégralisme familial.

Néanmoins, le but de cet article ne concerne pas un regard de critique littéraire sur le roman d'Alexandre Dumas fils<sup>6</sup>, mais il fait référence aux par-

peuples est assez hypocrite, assez lâche et assez stupide pour permettre que des milliers de filles jeunes, saines, belles, dont il pourrait faire des auxiliaires intelligentes, des compagnes fidèles, des mère fécondes, ne soient bonnes qu'à faire des prostituées avilies, dangereuses, stériles, ce peuple mérite que la prostitution le dévore complètement, et c'est ce qui lui arrivera» (A. Dumas fils, *op. cit.*, p. 23).

<sup>4</sup> Selon Diglio, la thèse de fond de Dumas fils est que «même les prostituées ont une âme et qu'elles peuvent atteindre, grâce à l'amour mais au prix de la mort, si ce n'est la réhabilitation sociale, du moins un rachat individuel: ainsi les principes de la morale de l'époque sont saufs eux aussi» (C. Diglio, *op. cit.*, p. 42).

<sup>5</sup> L'histoire de Marguerite Gautier s'inspire librement de la vie de Marie Duplessis, une célèbre courtisane française dont Dumas fils tomba amoureux dans sa jeunesse. Très célèbre pour sa beauté, les écrivains et les journalistes de l'époque font l'éloge de son charme et de sa splendeur, y compris Jules Janin qui décrit la première rencontre avec Marie Duplessis lors d'un concert de Franz List, lorsqu'elle entra tout à coup dans la salle: «Quand cette femme parut sur ce seuil étrange, on eût dit qu'elle illuminait toutes ces choses burlesques ou féroces d'un regard de ses beaux yeux. Elle touchait du pied ce parquet boueux, comme si en effet elle eût traversé le boulevard un jour de pluie; elle relevait sa robe par instinct, pour ne pas effleurer ces fanges desséchées, et sans songer à nous montrer, à quoi bon? son pied bien chaussé, attaché à une jambe ronde que recouvrait un bas de soie à petits jours. Tout l'ensemble de sa toilette était en harmonie avec cette taille souple et jeune; ce visage d'un bel ovale, un peu pâle, répondait à la grâce qu'elle répandait autour d'elle comme un indicible parfum» (J. Janin, «Mademoiselle Marie Duplessis», in *La Dame aux camélias*, Paris, Le Livre de Poche, 2008, p. 249). Dumas lui-même la décrit dans des tons plutôt élogieux et amoureux: «La personne qui m'a servi de modèle pour l'héroïne du roman et du drame *la Dame aux Camélias* se nommait Alphonsine Plessis, dont elle avait composé le nom plus euphonique et plus relevé de Marie Duplessis. Elle était grande, très mince, noire de cheveux, rose et blanche de visage. Elle avait la tête petite, de longs yeux d'émail comme une Japonaise, mains vifs et fins, les lèvres du rouge des cerises, les plus belles dents du monde; on eût dit une figurine de saxe» (A. Dumas fils, *op. cit.*, pp. 9-10).

<sup>6</sup> Pour plus de détails, voir les essais suivants de Diglio sur la vie, les œuvres et les défis éthico-sociaux de l'écrivain parisien: C. Diglio, *Déclinaisons de la nomenclature de la filiation dans l'œuvre d'Alexandre Dumas fils*, in P. Frassi, G. Tallarico (éds.), *Autrement dit: définir, reformuler, gloser*, Paris, Hermann, 2017, pp. 321-337; C. Diglio, *Alexandre Dumas fils, figlio naturale*, in «Annali dell'Università degli Studi di Napoli «L'Orientale» - Sezione romanza», LV, 2, 2013, pp. 11-57; C. Diglio, *Naquet et Dumas fils, les partisans de la loi sur le divorce*, in G. Benelli, C. Saggiomo (éds.), *Un coup de dés I*, Napoli, Loffredo, 2013, pp. 151-174; C.

ticularités de traduction qui ont été repérées dans trois traductions italiennes du roman. En particulier, nous renvoyons à trois traductions placées chronologiquement à une distance d'au moins vingt à un maximum de cinquante ans pour une période totale de 55 ans entre la première et la dernière (1958-2013). Cette étude comparative se propose d'examiner certains aspects liés à l'évolution de quelques pratiques de traduction, bien que la deuxième traduction italienne de *La Dame aux camélias* en soit le point de référence.

La première traduction en italien de *La Dame aux Camélias* date de 1912 et a été effectuée par un traducteur anonyme pour la maison d'édition Bietti de Milan. La deuxième parution d'une traduction du roman dumasien a été produite par Giovanna Giovanelli pour UTET (Unione Tipografica Editrice Torinese, Turin, 1<sup>ère</sup> édition de 1958), avec une introduction de Gianni Nicoletti. Nous utilisons cette dernière édition. Les deux autres traductions, qui ont servi de référence comparative pour notre analyse, sont respectivement *La Signora delle camelie*, publiée par Mondadori en 1988 (traduction de Francesco Pastonchi)<sup>7</sup>, et *La Signora delle camelie*, publiée par Giangiacomo Feltrinelli Editore, Milan en 2013 (introduction et traduction de Cinzia Bigliosi)<sup>8</sup>. Nous nous référerons désormais aux dites traductions des extraits examinés en fonction de leur intérêt traductologique et de la page correspondante selon le schéma suivant: (1958, p. ...); (1988, p. ...); (2013, p. ...).

Nous avons choisi ces trois traductions pour des raisons chronologiques et traductologiques. En ce qui concerne l'aspect chronologique, nous avons sélectionné trois traductions qui pourraient révéler partiellement le changement de certaines pratiques de traduction en raison du décalage temporel qui les sépare. En ce qui concerne l'aspect lié à la traduction en tant que telle, les trois traductions présentent des similitudes et des discordances, qui alternent à différents niveaux: grammatical, typographique, terminologique, etc. Ces similitudes et discordances nous ont semblé intéressantes pour poser des jalons en vue d'une analyse comparative entre les trois, en essayant de souligner leurs caractéristiques intrinsèques.

Comme les deux dernières traductions, plus récentes que la première, gardent le respect des normes typographiques selon les standards en vigueur, nous

Diglio, *Alexandre Dumas fils e Napoli*, in C. Diglio, G. Dotoli (éds.) *Napoli culla delle culture*, Atti del Convegno di Napoli, 24-25 novembre 2008, Napoli, Rogiosi Editore, 2009, pp. 93-107; C. Diglio, *Poetica e Poesia nel teatro di Dumas fils*, in AA.VV., *Miscellanea di Studi Francesi in onore di Sergio Cigada*, Milano, Vita e Pensiero, vol. 2.1, 2003, pp. 377-394.

<sup>7</sup> A. Dumas, *La Signora delle camelie*, G. Bogliolo (éd.), trad. it. F. Pastonchi, Milano, Mondadori, coll. «Oscar Classici», 1988.

<sup>8</sup> A. Dumas, *La Signora delle camelie*, C. Bigliosi (éd.), trad. it. C. Bigliosi, Milano, Feltrinelli, coll. «Universale economica - I classici», 2013.

nous sommes majoritairement attardés sur la traduction de 1958, en raison de son profil historico-traductologique et esthétique. Dans ce contexte, l'un des objectifs est de souligner l'importance historique et le besoin de clarté dans le choix de la langue et de la traduction de cette première traduction de l'ouvrage de Dumas, ainsi que la nécessité de mettre en exergue quelques particularités typographiques liées aux pratiques d'impression de l'époque, qui sont aujourd'hui considérées comme dépassées, voire incorrectes. Il est également nécessaire de s'interroger sur certaines structures syntaxiques et sur d'autres choix lexicaux particuliers, qui tendent à préserver sur le plan à la fois diaphasique et diamésique<sup>9</sup> un type d'écriture dont le registre noble et soigné en résulte immédiatement évident pour le lecteur.

## 2. *L'approche*

Le corpus que nous avons élaboré met d'abord en évidence les particularités les plus intrinsèques à la traduction du roman dumasien datant de 1958 telles que l'utilisation d'emprunts linguistiques adaptés ou non adaptés, l'usage de l'italianisation forcée des noms des protagonistes de l'intrigue, ainsi que des choix discutables dans la concordance des temps verbaux. Ces particularités font de cette traduction un lieu de rencontre pour traiter certaines des questions épineuses propres au domaine de la traduction.

Dans les paragraphes suivants, nous avons décidé de regrouper les éléments analysés en trois catégories distinctes: la première catégorie concernant quelques fautes typographiques; la deuxième catégorie portant sur les perspectives syntaxiques qui présentent un certain intérêt; la troisième et dernière catégorie consacrée aux utilisations et aux constructions lexicales spécifiques. Dans chaque catégorie, les aspects les plus intéressants portant sur ces trois traductions seront examinés par le biais des citations des textes dans leur intégralité afin de mieux comparer un extrait en l'occurrence décontextualisé pour le placer dans un contexte précis.

D'un point de vue théorique, nous devons introduire, quoique brièvement, l'un des concepts clés qui sous-tendent tout processus de traduction. La traduction n'est pas le résultat d'une activité purement linguistique, puisqu'elle

<sup>9</sup> Cf. G. Berruto, *Sociolinguistica dell'italiano contemporaneo*, Roma, La Nuova Italia Scientifica (XIV<sup>e</sup> édition) Roma, Carocci, 2006; A.A.K. Halliday, *Language as social semiotic. The social interpretation of language and meaning*, London, Arnold, 1978; G. Berruto, *Varietà diafasiche, diastratiche, diafasiche* (1993), in A. Sobrero (éd.), *Introduzione all'italiano contemporaneo. La variazione e gli usi*, Roma-Bari, Laterza (IV<sup>e</sup> édition), 1999, pp. 37-92.

implique également une activité interprétative visant à établir une sémiotique particulière reposant sur le concept du recodage, qui est la transition d'un code à un autre. Or, cette transition du texte sous n'importe quelle forme dans la langue du texte lui-même, ou le recodage dans une autre langue, au lieu de renvoyer au texte spécifique, peut donner lieu à une nouvelle version du même texte. Selon Toury<sup>10</sup>, la traduction n'est pas une communication de messages verbaux à travers une barrière culturelle et linguistique, mais une communication de messages traduits dans un certain système culturel et linguistique<sup>11</sup>. La traduction est donc un texte autonome qui «agit» dans la culture de l'autre de manière inséparable de la culture d'origine, mais elle n'est cependant pas un succédané de l'original. Dans ce cadre, selon Torop, il est légitime de comparer la traduction en général à une citation, c'est-à-dire à un texte qui a une distance formelle de son «environnement» (dans ce cas, les guillemets) et un lien avec un autre texte ou avec une autre tradition.

Dans la longue querelle opposant les fidèles à la lettre (les «sourciers») et au sens (les «ciblistes»), pour lesquels le signifiant de la langue source doit être rigoureusement respecté au détriment du sens général du texte lui-même, Meschonnic, un sourcier «à sa manière», estime que «la littéralité et la retraduction sont donc les signes d'un rapport mûri à la langue maternelle»<sup>12</sup>. S'agissant d'une espèce d'acquisition généralisée de la langue en tant que telle, pour Meschonnic le lien entre la langue source et la langue d'arrivée, qui s'établit de sorte que leur rapport soit plus dynamique, est valable afin d'acquérir une valeur créative d'une véritable œuvre. En revanche, pour Ladmiraal, un cibliste, les choses semblent être assez différentes. Il préconise plutôt un type de traduction qui met l'accent sur le sens et le respect de la langue cible<sup>13</sup>, ce qui donne lieu à une traduction plus naturelle et fluide, qui représente la poésie de la société et l'éthique du traducteur lui-même. Ladmiraal évoque ici le concept de dissimilation: «la traduction doit toujours s'éloigner de l'original, en prenant appui sur lui, pour lui donner rendez-vous au plus près»<sup>14</sup>.

Après ce soubassement théorique portant majoritairement sur les aspects de la traductibilité du texte et sur le concept de recodage, nous avons mis l'accent dans les paragraphes qui suivent sur les niveaux morphosyntaxique

<sup>10</sup> À cet égard, voir G. Toury, *In Search of A Theory of Translation*, Tel Aviv, Tel Aviv University, 1980.

<sup>11</sup> P. Torop, *La traduzione totale*, Milano, Guaraldi Logos, 2000, p. 22.

<sup>12</sup> H. Meschonnic, *Poétique du traduire*, Paris, Verdier, 1999, p. 48.

<sup>13</sup> Cf. J.-R. Ladmiraal, *Traduire: théorèmes pour la traduction*, Paris, Gallimard, 1994.

<sup>14</sup> *Ivi*, p. 199.

et grammatical plutôt que sur celui inhérent simplement à la traduction. En effet, le choix de la traduction ne doit pas être remis en question, mais ne peut être analysé que dans une perspective critique sans toutefois juger négativement ou positivement le travail effectué par un traducteur.

### 3. *Les traductions: quelques observations*

Nous omettons quelques fautes typographiques qui, bien que présentes dans la traduction de 1958, sont principalement dues à une pratique éditoriale désormais dépassée. Ces fautes sont donc moins intéressantes pour notre analyse. Nous pouvons repérer, par exemple, des fautes d'impression telles que des coquilles et/ou des fautes de frappe et des fautes dans l'utilisation des accents graphiques dans les prépositions italiennes. Cette utilisation erronée d'accents graphiques graves dans les prépositions qui ont besoin, au contraire, d'un accent aigu est due à un manque de standardisation dans le domaine typographique de la presse italienne et, en général, dans tous les textes dans les années 1950 ou du moins jusqu'à ce que la norme ISO ne soit appliquée<sup>15</sup>, entre autres, au domaine typographique. Nous avons mis en évidence la faute dans le texte à l'aide de l'italique et mis entre parenthèses le numéro de la page correspondante. Cette procédure a été utilisée pour tous les extraits contenus dans cette contribution:

Delle circostanze che cito in questo capitolo, alcune vennero a mia conoscenza più tardi, ma io le scrivo subito per non dover più ritornare su di esse, quando avrò cominciato a narrare la storia aneddotica di *questo donna* (1958, p. 36).

<sup>15</sup> À cet égard, Matteucci estime qu'en italien, avant le processus de standardisation qui a débuté assez récemment, il était pratique courante de n'utiliser que l'accent grave sur les mots oxytons. Cette pratique, parfaitement adaptée à une langue comme l'espagnol qui n'a que cinq phonèmes vocaux, est au contraire inadéquate pour l'italien qui en a sept. D'où la nécessité d'introduire, ces derniers temps, l'accent aigu emprunté au français. Il écrit entre autres: «Il punto – lo si sarà capito – è la volontà dichiarata di conformarsi/non contravvenire, per quanto possibile, all'accentazione tradizionale degli ossitoni nella tipografia italiana antica», che consisteva nell'adopter exclusivement l'accento grave (anche, quindi, su e [e o] di timbro chiuso). Un tale sistema, perfettamente appropriato per una lingua come lo spagnolo che ha solo cinque fonemi vocalici (e difatti usa un unico accento grafico, quello acuto), risulta inadeguato per l'italiano che ne ha sette, presentando un'opposizione /e/ ~ /ɛ/ in parole come *pésca* (attività) e *pèsca* (frutto), e un'opposizione /o/ ~ /ɔ/ in altre quali *bòtte* (recipiente) e *bótte* (percosse). Di qui la necessità d'introdurre, in tempi recenti, un secondo tipo d'accento (quello acuto), mutuato dal francese» (P. Matteucci, *Accento grafico su I e U: grave o acuto?*, in «Il covile. Rivista aperiodica diretta da Stefano Borselli», n. 850, anno XV, 2015, p. 3).

‘Perché ha dei fiori assai diversi da quelli delle altre tombe?’

‘Siete voi che ne avete cura?’

‘Sì, signore, e vorrei che tutti i parenti ricordassero i loro Morti come il giovane signore che mi ha raccomandato *questo tomba*’ (1958, p. 60).

Non ci rimaneva che decidere la mèta della nostra scampagnata.

‘Volete proprio andare in campagna?’ ci chiese Prudenza.

‘Certamente’

‘Andiamo a Bougival all’‘Aurora’ della vedova Arnauld; Armando, pensate a noleggiare *un vettura*’ (1958, p. 158).

### 3.1. *Un cas à remarquer: l'univerbation*

Le processus qui aboutit à condenser une expression figée en un lemme unique est défini comme univerbation. Le processus d'univerbation en italien suit de façon diachronique et asymétrique, en quelque sorte, des tendances diverses. Pour Serianni, l'univerbation est une fusion – qui est également présentée sous la forme graphique – de deux mots qui étaient à l'origine séparés et autonomes<sup>16</sup>. Cependant, l'orthographe contemporaine tend à traiter comme des mots uniques des expressions qui, au cours du XIX<sup>e</sup> siècle et même après, ont généralement été entendues et écrites de manière distincte. Pourtant, des doutes sur le processus correct de ce phénomène linguistique surgissent, puisqu'il s'agit d'une orientation oscillante en diachronie, ce qui empêche de tracer de façon spécifique les lemmes séparés de ceux autonomes et *vice versa*. D'une manière générale, plus deux éléments prépositionnels ou adverbiaux sont utilisés dans leurs expressions à la fois orale et écrite surtout, plus une variante graphique combinée s'établit.

Dans ce cadre, la traduction de l'ouvrage de Dumas de 1958 a tendance à reproduire l'italien du XIX<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire une variante utilisée de façon synchronique, ou du moins en apparence, pour donner une illusion de vraisemblance, afin de recréer la langue de l'écrivain parisien. Encore une fois, nous constatons l'absence de telles formes d'univerbation dans les deux autres traductions. Par conséquent, les exemples suivants sont issus de la traduction de 1958 et illustrent des formes d'univerbation qui ont tendance à être utilisées aujourd'hui séparément ou, dans certains cas, avec une écriture différente:

Ho creduto di capire che voi, regalando quel libro e scrivendo quelle parole,

<sup>16</sup> L. Serianni, *Grammatica italiana. Italiano comune e lingua letteraria*, Torino, UTET, 1989, p. 750.

giudicavate l'infelice donna molto *al disopra* della classe a cui apparteneva; mi parve impossibile che quella dedica fosse soltanto un banale complimento (1958, p. 52).

Se mi avessero detto: 'Avrai questa donna *stassera* e domani sarai ucciso', avrei accettato; se invece mi avessero proposto di pagare dieci luigi per diventare suo amante avrei rifiutato, piangendo come il bambino che vede svanire al mattino le cose meravigliose intravedute in sogno (1958, p. 77).

È un'altra cosa; il duca è vecchio e sono sicuro che Margherita non è la sua amante; *eppoi* si può tollerare una relazione, ma non due' (1958, p. 128).

#### 4. *Des particularités morphosyntaxiques: la concordance des temps verbaux*

L'une des caractéristiques intéressantes résultant de l'analyse de la traduction de 1958 concerne la présence de constructions syntaxiques où l'utilisation de la concordance des verbes semble se plier davantage aux besoins du style et de l'esthétique qu'aux règles de la grammaire italienne. Autrement dit, il semble impossible de déterminer avec certitude le choix exact fait en amont pour l'utilisation de ces constructions. En y regardant de plus près, la traduction semblerait même violer les règles de la *consecutio temporum* italienne, lesquelles, bien que moins rigides que ses homologues latines, exigent toujours un contrôle scrupuleux des temps et des modes verbaux.

Laura et Giulio Lepschy estiment que l'usage des temps verbaux dans les propositions dépendantes suit deux modèles différents d'après le verbe de la proposition principale, qui peut exiger la concordance du présent et du passé<sup>17</sup> tout à la fois. En principe, en ce qui concerne l'usage du subjonctif, en particulier il y a des verbes qui requièrent nécessairement le subjonctif, parce qu'ils expriment une opinion, une idée, un ordre, un désir, une crainte, etc. Dans le début du roman, nous décelons un cas typique de faute de concordance du subjonctif avec un verbe exprimant une considération personnelle. Voir l'incipit du roman en français:

Mon avis est qu'on ne peut créer des personnages que lorsque l'on a beaucoup étudié les hommes, comme on ne peut parler une langue qu'à la condition de l'avoir sérieusement apprise.

Si la traduction considère comme source principale cette édition du roman

<sup>17</sup> L. Lepschy, G. Lepschy, *La lingua italiana. Storia, varietà dell'uso, grammatica*, Milano, RCS Libri, 1994/2002, p. 206.

original<sup>18</sup>, elle change radicalement la proposition principale, passant d'une forme impersonnelle à la troisième personne du singulier à une forme personnelle à la première personne du singulier. Néanmoins, en plus de la structure syntaxique différente, il y a dans la proposition principale italienne la présence d'un verbe d'opinion, qui exige le présent de l'indicatif. Le choix le plus approprié aurait été l'utilisation du subjonctif<sup>19</sup>. Nous proposons les traductions suivantes de l'incipit issues des trois traductions à l'examen:

*Penso che non si possono* creare dei personaggi, se non quando si sono studiati a fondo gli uomini, come non si può parlare una lingua se non la si è imparata seriamente (1958, p. 27).

*Io credo che non si possano* creare personaggi se non quando si sono studiati a fondo gli uomini, come non si può parlare una lingua che a patto di averla imparata sul serio (1988, p. 17).

*È mia opinione che si possano* creare dei personaggi solamente dopo aver studiato molto gli uomini, così come non si può parlare una lingua se non a condizione di averla imparata veramente (2013, p. 4).

Dans les trois traductions de l'incipit, seules les traductions de 1988 et 2013 montrent l'utilisation opportune du subjonctif. De plus, celles-ci ont recours aux expressions conjonctives dans la deuxième proposition (*a patto di* – *a condizione di*), alors que la traduction de 1958 utilise la conjonction *se*, «si».

Dans un cas particulier, nous avons relevé dans la traduction de 1958 la concordance d'un participe passé dans une phrase relative, qui s'accorde avec l'objet de la proposition principale ainsi qu'en français. Cependant, actuellement, le participe passé italien présent dans les propositions relatives qui ont recours à l'auxiliaire «avoir» ne s'accorde plus en genre et en nombre avec le complément d'objet direct:

Ed io avrei dovuto credere alla sua lettera e passare la mia giornata tranquillamente [...] per poi recarmi il domani da lei all'ora *che mi aveva indicata* (1958, p. 143).

<sup>18</sup> A. Dumas fils, *op. cit.*, p. 21.

<sup>19</sup> Cependant, il y a quelques verbes qui peuvent exiger à la fois l'indicatif et le subjonctif avec différentes nuances de signification. D'après Serianni, le verbe *pensare*, «penser», exige l'indicatif lorsqu'il fait allusion à une conviction, alors qu'il exige le subjonctif lorsqu'il a le sens de supposer, de spéculer, de conjecturer (Cf. L. Serianni, *op. cit.*, p. 51).

Un autre cas d'espèce fait référence à une proposition qui ne suit pas les règles de la concordance des temps verbaux. En particulier, il s'agit à nouveau d'un verbe d'opinion, à savoir *pensare*, «penser», qui est suivi de la conjonction *che*, «que», laquelle exige, dans ce cas également, la présence du subjonctif imparfait. En revanche, la traduction impose le présent de l'indicatif, qui semblerait acquérir un autre sens en italien, ainsi qu'apparaître immédiatement erronée sur le plan grammatical. Voyons à titre d'exemple la proposition suivante:

'Avete ragione', rispose alzandosi e camminando agitato nella camera, 'sono un inopportuno. Scusatemi: *non pensavo che il mio dolore vi deve essere indifferente e che io vi annoio* col racconto di cose che assolutamente non possono interessarvi' (1958, p. 54).

La proposition principale est à l'imparfait de l'indicatif. Après la conjonction *che*, la *consecutio temporum* exige l'usage du subjonctif imparfait, mais les deux propositions subordonnées sont au présent de l'indicatif. On trouvera ci-dessous, en parallèle, les extraits des traductions de 1988 et 2013:

'Mi scusi, non mi accorgevo *che il mio dolore è giusto che ben poco le importi*, e che io la importuno per cosa che non può e non deve toccarla in nulla' (1988, p. 44).

'Così', disse alzandosi e muovendosi a lunghe falcate nella stanza, 'vi sto annoiando. Scusatemi, non tenevo conto del fatto *che il mio dolore non può che importunarvi*, e che lo faccio con qualcosa che non può né deve interessarvi affatto' (2013, p. 24).

Les trois traductions ne semblent donc pas favoriser l'utilisation du subjonctif, mais préfèrent réorganiser les éléments de la phrase. Dans ce contexte, les traductions de 1988 et 2013 semblent plus orientées vers le texte cible, se situant ainsi dans la visée proposée par les «ciblistes». La «réorganisation» des phrases est évidente, en particulier dans la traduction de 2013 qui cherche à transformer le texte source en «bon italien», c'est-à-dire en italien littéraire renvoyant à l'époque où le roman a été écrit.

#### 4.1. *Des formes verbales dépassées*

Pour une étude plus en détail, il convient de s'attarder sur l'utilisation des formes verbales, en particulier sur le passé simple du mode indicatif, qui sont maintenant considérées comme obsolètes et remplacées donc par d'autres formes, qui sont celles à usage fréquent et stabilisé. Nous parlons notamment

des verbes du troisième groupe en *-ire*. Des verbes tels que *soffrire*, «souffrir», ou *aprire*, «ouvrir», peuvent être conjugués de deux façons. Les verbes de la seconde conjugaison (*-ere*) peuvent, en plus, avoir une conjugaison alternative qui les rapproche des verbes irréguliers. Par conséquent, de nombreux verbes ont des formes doubles différentes comme dans les cas suivants que nous avons sélectionnés lors de l'analyse de la traduction:

Il giorno in cui i suoi amici [...] gli rivelarono, fornendo le prove, che Margherita, nelle ore in cui era certa di non essere sorpresa, riceveva visite che si prolungavano fino all'indomani, il duca *sofferse* atrocemente (1958, p. 39).

*Apersi* la porta, ascoltai e non udii che il fruscio del vento fra le piante [...] (1958, p. 201)

La brava ragazza prese il mio mantello, me lo gettò sulle spalle, si *profferse* di andare a svegliare la signora Arnould e di chiederle se era possibile avere una vettura [...] (1958, p. 202).

Nous n'avons pas relevé ces formes verbales particulières dans les deux autres traductions, qui gardent largement à l'esprit le passé simple italien, bien que dans les variantes les plus couramment utilisées de nos jours.

D'autres verbes peuvent avoir, entre autres, le participe passé sous deux formes différentes comme le verbe *vedere*, «voir», dont nous avons repéré sa présence dans les propositions suivantes: «Da sei o sette anni la giovane non aveva più *veduto* Margherita» (1958, p. 48); «Mi si giudicherebbe un gran bambino se così fossi *veduto* lamentarmi per una simile morte» (1988, p. 43); «Mi scansai, e vidi passare, non *veduto*, le due donne e due giovanotti che le accompagnavano» (1988, p. 66). Dans ces cas, le participe passé se présente sous une forme qui est sur le point de disparaître, étant donné qu'aujourd'hui la forme la plus utilisée à la fois dans son expression orale et écrite est *visto* au détriment de *veduto*.

Un autre exemple renvoie au verbe italien *perdere*, «perdre», qui devient *perso*, «perdu», au participe passé, mais il peut également prendre la forme *perduto*, avec la même signification, quoiqu'il s'agisse d'une forme de moins en moins utilisée: «Ha *perduto* interamente la voce, poi l'uso delle membra» (1958, p. 240); «Ella ha *perduto* del tutto la voce, poi l'uso delle membra» (1988, p. 210); «...e figlioli di tal sorte sono inutili, e una gravidanza è tempo *perduto*» (1988, p. 24); «Del resto non ci sarebbe stato alcun merito nel trionfare su tale ricordo poiché avevo *perduto* di vista Marguerite» (2013, p. 52).

## 5. Certains choix lexicaux à noter

Quant aux choix lexicaux, ceux-ci se déplacent sur une double piste: d'une part, ils visent à italianiser tous les noms français de l'intrigue; d'autre part, ils tendent à montrer des caractéristiques spéciales, comme les variantes homographiques de la même forme de substantif ou de verbe dans la traduction de 1958 (*lacrimel/lagrimel, annunziava/annunciava*), ou l'alternance de calques linguistiques au sein de la même traduction, dont en résulte qu'une forme est la traduction directe de son homologue français (*Champs Élysées/Campi Elisi, Palais royal/Palazzo reale, Place de la Concorde/Piazza della Concordia*). Dans la traduction de 1988, il y a le même usage de l'italianisation des noms des personnages, alors que dans la traduction de 2013, les noms restent inchangés. La traduction de 1988 s'inspire probablement de celle de 1958, puisque les similitudes entre les deux semblent confirmer certains des choix stylistiques faits dans l'ouvrage de Dumas.

Au-delà des fautes grammaticales évidentes (par exemple *qual'è*<sup>20</sup>), il faut commencer par souligner que dans la traduction de 1958 tous les noms des protagonistes de l'histoire ont été italianisés, à l'exception de leurs noms de famille qui restent français. Le même nom de l'auteur du roman a subi le même processus: *Alessandro Dumas*, «Alexandre Dumas». En ce qui concerne les noms des protagonistes, la liste qui suit illustre de manière claire ce choix de traduction: *Margherita Gautier*, «Marguerite Gautier», *Armando Duval*, «Armand Duval», *Luisa*, «Louise», *Nanina*, «Nanine», *Giulia Duprat*, «Julie Duprat», *Prudenza Duvernoy*, «Prudence Duvernoy», *Gastone R.*, «Gaston R.», *Olimpia*, «Olympe», etc. Il en va de même pour la traduction de 1988, laquelle partage le même choix fait par la traductrice du texte de 1958.

Comme nous l'avons mentionné plus haut, non seulement les noms des protagonistes ont tous été italianisés, mais aussi certains toponymes. En plus de l'exemple ci-dessus, nous trouvons également à la fois dans la traduction de 1958 et 1988 les italianisations des toponymes suivants: *Via Gian Giacomo Rousseau*, «Rue Jean-Jacques Rousseau», *Via d'Antin*, «Rue d'Antin», *San Rocco*, «Saint Roche», etc. Néanmoins, la traduction de 1958 montre également certains emprunts non adaptés que l'éditeur a transcrits en italiques, laissant un signe probable d'exotisme et de «couleur locale» au texte cible,

<sup>20</sup> Cette forme adjectivale italienne n'inclut pas l'apostrophe car il s'agit d'une apocope vocale, qui est également produite devant une consonne. Ce n'est pas une élision, cependant, qui n'est produite qu'avant une voyelle; l'apostrophe est donc le signe graphique qui reste dans le cas de l'élision. Bien qu'elle soit répandue et récurrente dans la presse, l'orthographe exacte est *qual è*.

tels que *boulevards*<sup>21</sup> et *volants*. Il en va de même pour les traductions de 1988 et 2013. Pour ce qui est de «volant», nous présentons notamment ci-dessous les trois extraits des trois traductions:

Dallo scialle di cascemire spuntavano i ricchi *volants* del suo abito, e il soffice manicotto in cui nascondeva le mani (1958, p. 35).

Il suo scialle di cachemire, toccando con la punta il suolo, lasciava sfuggire, d'ogni lato, i larghi *volanti* della veste di seta [...] (1988, p. 61).

Lo scialle di cachemire, la cui punta toccava terra, lasciava sfuggire da ogni lato larghi *volant* di una gonna di seta [...] (2013, p. 10).

Dans le premier extrait, il s'agit d'un emprunt non adapté. Dans les deux autres passages, la traduction de 1988 propose l'italianisation du terme français (*volanti*), alors que la traduction de 2013 traite le mot comme un emprunt non adapté sans la volonté de garder la pluralisation française avec l'ajout de «-s». En plus, dans le premier passage, nous décelons la présence d'un emprunt adapté *cascemire*, qui a subi une adaptation phonologique pour reproduire la consonne fricative palato-alvéolaire sourde [ʃ] qui est transcrite en français avec le groupe consonantique «ch», en anglais avec «sh» et en italien avec «sc» + [i, e].

Un autre cas porte sur le choix de traduction d'opter pour un terme générique plutôt que pour un terme plus technique. Dans la traduction de 1958, la traductrice, dans la note en bas de page, donne la traduction du terme dans le texte source, se limitant pourtant à une définition de celui-ci<sup>22</sup>. Le terme concerné est «saignée», qui a été traduit par *cure*, «soins», lorsqu'il fait toutefois référence à une «évacuation d'une certaine quantité de sang (par ponction ou section d'une veine, généralement au pli du coude), notamment à des fins thérapeutiques»<sup>23</sup>. Nous proposons le résultat en parallèle avec le texte source et la traduction italienne correspondante:

Selon toutes probabilités, adieu, mon ami; pardonnez-moi si je ne vous en écris pas plus long, mais ceux qui disent qu'ils me guériront m'épuisent de *saignées*, et ma main se refuse à écrire davantage.

E allora quasi certamente vi devo dire 'addio!'. Perdonate se non scrivo più a

<sup>21</sup> «Ricorderò sempre questa giovane che passava sui *boulevards* ogni giorno alla medesima ora» (p. 30).

<sup>22</sup> La traductrice explique ce qui suit: «Nel testo *saignée* = salasso: metodo di cura assai in voga a quei tempi» (1958, p. 53).

<sup>23</sup> Trésor de la Langue Française Informatisé, *ad vocem*.

lungo, ma i dottori che pretendono guarirmi mi sfiniscono a furia di *cure*, la mia mano è stanca e si rifiuta di continuare (1958, p. 53).

Ci-dessous les extraits des deux autres traductions sont présentés:

Secondo tutte le probabilità, addio amico mio; perdonatemi se non vi scrivo più a lungo, ma coloro che pretendono di guarirmi mi esauriscono di *salassi*, e la mano mi manca per scrivere oltre (1988, p. 43).

Secondo ogni probabilità, addio, amico mio; perdonatemi se non vi scrivo più a lungo, ma quelli che dicono di guarirmi mi sfiniscono di *salassi* e la mia mano si rifiuta di scrivere oltre (2013, p. 24).

En guise de conclusion, la traduction de 1958 se détache du sens et de la technicité du terme utilisé par Dumas en optant pour *cure*, un mot générique. Les traductions de 1988 et 2013, en revanche, se servent toutes les deux du terme le plus spécifique et le plus technique *salassi* dans son sens précis.

## 7. *Quelques remarques pour conclure*

La querelle entre «sourciers» et «ciblistes» semble une fois de plus ne pas être totalement épuisée. Dans les exemples que nous avons cités, les trois traductions analysées tendent, en général, à être orientées vers la langue cible, essayant de s’émanciper, pour ainsi dire, du texte source. Cependant, ce n’est que partiellement vrai. En effet, malgré la propension à se référer au texte cible, les traducteurs en question ont tenté de toujours garder à l’esprit le texte source.

D’une part, à la suite de l’application des normes typographiques établies par les maisons d’édition, les textes produits sont plus conformes aux règles générales de la grammaire italienne. D’autre part, nous avons également observé une certaine tendance à être plus fidèle au texte source, ce qui est particulièrement évident dans l’abandon de l’italianisation parfois forcée des noms des personnages de l’intrigue. Cette pratique est généralement et partiellement délaissée dans les traductions littéraires les plus récentes.

Les trois traductions sont séparées d’au moins 30 ans et d’au plus 50 ans, et montrent les tendances que nous avons décrites plus haut. Le hiatus entre la traduction de 1958 et la traduction de 2013 est manifeste tant dans le respect des normes typographiques que dans l’utilisation de certaines pratiques de traduction visant à condenser dans le texte cible les réflexions d’ores et déjà engagées tant par les «sourciers» que les «ciblistes». Dans ce contexte,

la traduction de 1988 est plutôt un intermédiaire entre les deux, empruntant certains éléments de la traduction de 1958 (l'italianisation des noms et de la toponymie) et de la traduction de 2013 (le respect des standards typographiques et une plus grande attention au texte source).

En conclusion, nous pouvons dire qu'en plaçant les trois traductions sur un axe temporel hypothétique, à partir de la première de 1958 jusqu'à la dernière de 2013, en passant par celle de 1988, il y a une certaine progression qui se développe de deux manières différentes: d'une part, les fautes typographiques et certaines pratiques de traduction du passé; d'autre part, l'approche constante des pratiques les plus récentes et désormais largement partagées. Néanmoins, ces pratiques ne sont que des tendances et le processus de traduction reste certainement lié à des préférences personnelles.



CARMEN SAGGIOMO

LE *AFFICHES* DI GUERRA IN FRANCIA,  
LINGUE DI UNA COMUNITÀ

1. *Lingua di comunità, lingua di memoria*

Lo scenario che si apre all'inizio del Novecento si colloca su un crinale ricco di paesaggi culturali e irto di contraddizioni. Si assiste, contemporaneamente, al trionfo delle scienze positive e a forme molteplici di reazione ad esse, all'emergere delle lotte sindacali e dei partiti di massa, ai nuovi fasti delle tecnologie e delle arti, all'irrompere – come di solito si dice – delle masse sulla scena della storia. Ne sono cospicui indizi, fra l'altro, il nascere delle Esposizioni universali, gli studi di psicologia della massa e le nuove scoperte dell'inconscio. Tutto ciò determina una svolta significativa nei rapporti fra i governi e le comunità, nelle nuove forme di divertimento e di pubblicità, che ricorrono spesso a raffinate forme di cartellonistica pubblicitaria. Particolare importanza avrà, in tale contesto, l'incrocio fra le nuove forme tecnologiche e le modalità di pubblicizzazione per coinvolgere, imbonire, persuadere e sedurre. Di queste effervescenze molteplici non potevano non essere parafulmini le lingue e le loro nuove forme espressive, sia guardate dal punto di vista delle libere manifestazioni di pensiero (arti, architettura, poesia, etc.), sia guardate dal punto di vista dei rapporti dei pubblici poteri con le loro comunità. Si era nel pieno della Belle Époque e non si sapeva di essere alla vigilia di una grande guerra mondiale. Ciò che però accomunò sia la fase che precedette la guerra, sia quella che la seguì, fu l'evolversi della lingua come lingua di comunità.

Ogni lingua, in quanto lingua di una comunità, è lingua della memoria. In questo senso, anche negli eventi che sembrano i più lontani da noi, si sono dati i semi primi di quella società che è durata fino ad oggi e che aspira a prolungarsi nell'avvenire. Ciò vale in modo particolarissimo per gli eventi della Prima guerra mondiale, la quale presentava tratti e strati specifici che vanno attentamente vagliati. Si trattò di una guerra che, segnando una frattura netta rispetto

al passato, generò un coinvolgimento dell'intera società civile che fu detto «mobilitazione totale». Ciò significò più profili e più cose: 1) non si poteva compiere una tale mobilitazione senza coinvolgere l'intera comunità; 2) non si poteva realizzare un tale coinvolgimento senza chiamare in causa il quotidiano, fatto di emozioni vere e di gesti vissuti; 3) non si poteva impegnare un tale quotidiano senza richiamare gli ideali fondanti di un comune vivere insieme; 4) non si potevano richiamare questi ideali senza rinviare ad alcune radici storiche condivise. Naturalmente, non erano realizzabili tutte queste azioni se non attraverso l'impiego di una lingua: la lingua di quella comunità.

Vivere insieme, mondo del quotidiano, ideali comuni, radici storiche condivise: sono quattro profili essenziali di ogni lingua-cultura. Si tratta di componenti che – tutte – storicamente appartennero agli eventi della Prima guerra mondiale e in particolare a quei documenti linguistico-culturali che furono i manifesti di propaganda di guerra, forme non solo di incitamento, ma di comunicazione, nelle quali era delicato e decisivo il modo in cui si sarebbe usata la lingua. Naturalmente, non si sta parlando della lingua come mero strumento veicolare, ma della lingua come espressione durevole di una forma di vita comunitaria.

Ci si potrebbe domandare come e perché in queste sanguinose situazioni di conflitto possano intravedersi gli elementi di una comunità e sarà ragionevole rispondere che anche nel momento del massimo pericolo, forse soprattutto in questo, sono più distintamente rinvenibili le proprie radici. Per un paradosso significativo, è soprattutto nei momenti-limite che entrano in gioco le proprie origini linguistico-ideali, ed è proprio allora che bisogna saper riconoscerle e conservarle. Qui una lingua è chiamata a mettere in campo tutte le sue risorse per preservare la comunità. In tale prospettiva, studiare i manifesti di questo periodo significa identificare, all'interno di una lingua, aspetti essenziali difficilmente reperibili in altri modi. Si tratta di fare, nel corpo empirico di un documento di comunicazione, un'analisi stratigrafica che racconti una storia.

L'ipotesi di lavoro più generale, a partire da cui questo nostro scritto si muove, riguarda ciò che è accaduto in concreto nei primi due decenni del Novecento quando, in seguito al più diretto ingresso delle masse nella storia, il rapporto dello Stato con la propria comunità era diventato più serrato. La Grande Guerra, mirando alla mobilitazione totale, aveva significato la necessità di tessere e ritessere un rapporto con l'intera vita sociale, e quindi col suo quotidiano. Non potevano essere mobilitati al fronte tanti uomini, per perdervi la vita, senza che l'intera collettività li sostenesse materialmente e idealmente<sup>1</sup>;

<sup>1</sup> Si veda in proposito lo studio di É. Alary, *La Grande Guerre des civils: 1914-1919*, Paris, Éditions Perrin, 2013.

né li si poteva mobilitare senza trovare le risorse linguistiche più efficaci per indurli a un tale sacrificio.

In questo contesto, i manifesti di propaganda costituirono un ingrediente culturale attraverso cui, raccordandosi gli obiettivi della guerra e le necessità del quotidiano, si sposavano le due ragioni fondanti che sono solitamente alla base di un conflitto: quelle economiche e quelle ideali. Fabien Lehouelleur ha sottolineato:

Derrière l'horreur du front et le traumatisme des tranchées, la Première Guerre mondiale entraîne les pays belligérants dans une véritable guerre économique et industrielle. La capacité des nations à s'approvisionner, à produire et à innover est un enjeu stratégique pour soutenir l'action des armées dans un conflit qui se transforme et se prolonge. Les instances politiques et militaires appellent à la participation des industriels. Une administration de l'armement et des fournitures de guerre chargée de les coordonner se met en place<sup>2</sup>.

Alla base della guerra esistevano, certamente, precise ragioni economiche e industriali; ma a nessuno potrà sfuggire che queste ragioni non potevano assolutamente restare in piedi, né durare, se non avessero operato, congiuntamente, istanze psicologico-sociali e ideali atte ad alimentare l'impegno di una comunità civile che, lacerata tra soldati al fronte e famiglie, costituiva il fondamento dell'avventura di guerra.

I manifesti di guerra, in realtà, calano il problema della propaganda/comunicazione politica all'interno di un tempo d'eccezione, in cui sono le stesse identità statuali o nazionali a essere messe in gioco. In questa prospettiva, tre sono gli assi di ricerca sui quali intendiamo concentrare la nostra attenzione, tutti rinvenibili nelle *affiches* pubblicate dallo Stato francese durante questo periodo.

Vediamo il primo asse. Se prestiamo attenzione all'idea di propaganda e ci concentriamo sul suo significato in termini politici, troviamo che il lemma propaganda discende dal nome della Sacra congregazione pontificia *De propaganda Fide*, istituita nel XVI secolo. La sua stretta accezione politica nasce nel 1792, in Francia, con Nicolas de Condorcet, il quale la definiva «action organisée en vue de répandre une opinion ou une doctrine (surtout politique)»<sup>3</sup>.

Si fa riferimento dunque alla diffusione di messaggi che, variamente co-

<sup>2</sup> F. Lehouelleur, *Usines de guerre: une histoire industrielle de la Grande Guerre*, in «La Gazette des archives», n. 236, 2014-4, Commémorer, p. 95.

<sup>3</sup> N. de Condorcet, *Lettre à de Pange*, citato in *Trésor de la langue française*, Paris, Galimard, 1988, t. 13, p. 1323.

dificati in slogan o in formule, creano o modificano l'immagine di un determinato accadimento, al fine di incidere in senso positivo o negativo sul comportamento di una comunità.

Arriviamo, così, al secondo asse, quello della comunicazione politica che, nella prospettiva assunta, non è semplice propaganda e non è nemmeno puro agire sociale, ma metodica e parenetica per un agire sociale «giusto», o meglio giustificato, cioè valorialmente orientato. Si tratta, in questo tipo di azione comunicativa, di un genere retorico epidittico, cioè capace di persuadere, sostenendo ed elogiando con argomentazioni e mozioni affettive l'azione da compiere. Questa specifica idea dell'agire servirà alla Francia a più scopi: a reclutare gli uomini da inviare al fronte, a richiedere il sostegno della popolazione civile, a convincere la stessa popolazione coloniale a partecipare alla guerra del colonizzatore. Certo, si tratta di argomentazioni abbreviate, nel senso che sono condensate nel binomio essenziale che stringe insieme immagini e proposizioni linguistiche.

Come è noto, Chaïm Perelman, occupandosi del problema dell'educazione e della propaganda e inserendo i due temi nel più grande campo dell'argomentazione e della retorica, ha scritto:

Le discours épictique – et toute éducation – visent moins à un changement dans les croyances qu'à une augmentation de l'adhésion à ce qui est déjà admis, alors que la propagande bénéficie de tout le côté spectaculaire des changements perceptibles qu'elle cherche à réaliser, et qu'elle réalise parfois<sup>4</sup>.

In questo contesto di ragionamento, il discorso epidittico e quello di propaganda, pur appartenendo insieme al discorso che si fa a coloro con cui si hanno valori comuni, si collocano su piani differenziati. Si premetta qui una chiarificazione. Se è vero, come è noto, che il genere epidittico, di ascendenza aristotelica, riguarda l'attività compiuta per argomentare ed elogiare il significato di alcuni valori da promuovere, è altresì vero che a un tale genere appartiene non solo l'attività educativa di cui parla Perelman, ma anche quella più vasta attività di comunicazione che, pur non essendo educazione in senso stretto, sostiene e promuove valori. In questo senso, appartengono al genere epidittico sia l'attività educativa che una più generale attività comunicativa, epiditticamente caratterizzata. In un tale quadro di distinzioni, i manifesti di guerra, a seconda del loro grado di elaborazione, pur appartenendo in ogni caso all'attività retorica, possono toccare sia il li-

<sup>4</sup> C. Perelman, L. Olbrechts-Tyteca, *Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique*, préface de M. Meyer, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2008, p. 72.

vello della propaganda, sia quello di una comunicazione epiditticamente caratterizzata.

Per connotare la differenza fra propaganda e comunicazione epidittica possono individuarsi alcuni profili fondamentali: il primo riguarda l'*estensione dei destinatari* a cui il discorso è rivolto; il secondo, le modalità discorsive dell'*emittente*; il terzo, le modalità acquisitive del *ricevente*; il quarto, la *minore o maggiore complessità* del testo presentato; il quinto, la *maggiore o minore connessione* con la giustificazione dei valori promossi. Per il primo aspetto, la propaganda è più strettamente collegata a coloro che sono già d'accordo su quanto si pubblicizza, mentre la comunicazione si rivolge a un pubblico più ampio e sfumato; per il secondo aspetto, la propaganda è, dal lato dell'emittente, più nettamente caratterizzata da uno schema rigido e predefinito, reso meglio assimilabile attraverso le modalità spettacolari del messaggio somministrato (come lo stesso Perelman riconosce), mentre la comunicazione è caratterizzata da un'intenzione più elastica e da una forma argomentativa più elaborata; per il terzo aspetto, la propaganda è, dal lato del ricevente, più strettamente assimilata senza discussione, mentre la comunicazione prevede molteplici possibilità di ricezione/interpretazione; per il quarto aspetto, la propaganda ha una struttura semantica meno complessa, perché più concentrata sulla nettezza del comando imposto, mentre la comunicazione presenta una composizione iconico-linguistica più stratificata e sfumata, allo scopo di toccare corde più delicate delle emozioni; per il quinto aspetto, concernente i valori veicolati, la propaganda è sostanzialmente cristallizzata intorno al darli per scontati, mentre la comunicazione esprime una connessione più attenta ed elaborata con i valori da promuovere. Ne consegue in ogni caso, rispetto alla propaganda, una più netta caratterizzazione della comunicazione verso un tipo di persuasione intelligente, che mira a illuminare in modo più variegato i valori perseguiti e pubblicizzati.

Il terzo asse riguarda l'analisi delle produzioni artistiche attraverso i manifesti. Nicoletta Corteanu Loffredo ha scritto:

L'opera d'arte, indipendentemente dai suoi presupposti ispiratori, raggiunge il suo pieno significato solo nella misura in cui riesce a colmare lo scarto tra il contenuto da esprimere e il contenuto espresso. [capov.] Sul piano linguistico, si può infatti dire con Doubrovsky che: «se uno scrittore parla un linguaggio, un linguaggio parla attraverso lo scrittore». Questo secondo idioma occulto non è altro che il 'logos pensato', le cui prerogative specifiche sono l'estensione in profondità e il carattere frammentario, astratto, generalizzante e polisemantico<sup>5</sup>.

<sup>5</sup> N. Corteanu Loffredo, *La dimensione del profondo. Segno e simbolo. Storia linguistica, estetica e filosofia prospettica*, Napoli, Edizioni Cymba, 1972, p. 105.

In questa prospettiva, il manifesto di guerra si regge sulla tensione che si sviluppa fra contenuto immaginato e contenuto espresso e fra testo linguistico e testo iconico. Si tratta di due linee espressive già di per sé molto complesse. Su questo rapporto, considerato dal punto di vista estetico, Lo Duca ha annotato:

À première vue, il y a là une raison d'amoindrissement pour l'image, puisque la lecture serait le but de l'affiche. Déduction incorrecte. Il faut simplement, connaissant le pouvoir de l'image, l'utiliser aux fins que l'affiche se propose. Le texte, dans la meilleure des hypothèses, ne doit pas être plus qu'une précision et doit passer au second plan par rapport à l'image: l'artiste de talent équilibrera texte et image, de manière que chacun soit fonction de l'autre. 'Des images qui parlent et des paroles qui soient des images'<sup>6</sup>.

Interessante, qui, è il modo in cui il testo di Lo Duca sembra oscillare fra la massima valorizzazione dell'immagine rispetto al testo e il riconoscimento di un giusto equilibrio da adottare fra i due linguaggi. In ogni caso, si tratta di un problema che investe tutte le forme d'arte costituite di due o più linguaggi. Si pensi, solo per un esempio, al rapporto fra musica e canto in un'opera lirica o anche in una semplice canzone. Nel caso del manifesto di guerra, si tratta più specificamente del rapporto fra testo linguistico e testo iconico. Potrà senza fine discutersi su quale sia il linguaggio prevalente, ma resterà, in ogni caso, importante il modo con cui in quella singola opera i due o più linguaggi si siano insieme equilibrati e confusi.

I tre assi sopra ricordati concernono, in effetti, tre precisi criteri di fondo: il primo, quello della propaganda, rappresenta il momento dell'incitamento, ossia quello più strettamente *retorico-persuasivo*; il secondo asse, quello della comunicazione, rappresenta il momento più direttamente *etico-valoriale*, almeno nella rappresentazione che l'emittente ne dà; il terzo asse, quello artistico-culturale, costituisce il momento *estetico*, almeno nella forma di cui l'emittente si mostra stilisticamente capace.

A ben vedere, in ognuno degli assi considerati è riconoscibile la *politica linguistica* di uno Stato, in particolare di quello francese, caratterizzatosi, nell'urgente bisogno di attrezzarsi per l'emergenza improvvisa, attraverso l'impiego di determinate parole d'ordine, con spiccate finalità retoriche, tipiche di quel momento storico. Si tratta di una politica che, come Michele Gazzola ricorda, ha lo scopo di «influenzare i comportamenti delle persone per quanto

<sup>6</sup> Lo Duca, *L'Affiche*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. «Que sais-je?», n. 153, 1969, p. 79.

riguarda l'acquisizione, la struttura (o *corpus*) e la ripartizione funzionale (o *status*) dei loro codici linguistici»<sup>7</sup>.

## 2. *Le affiches di guerra: propaganda o comunicazione?*

La pratica linguistica pubblica durante la Grande Guerra va considerata alla luce dell'azione propagandistica e comunicativa adoperata per la diffusione di messaggi ritenuti in grado di incidere sul comportamento dei cittadini francesi. Karl Kraus sosteneva che la «politica è effetto di scena. Come in teatro il ritmo è tutto»<sup>8</sup>. Nella produzione di questi effetti si inserisce la pratica linguistica delle *affiches* di guerra. Mai come attraverso questi manifesti lo Stato francese era riuscito a tener desta l'attenzione della cittadinanza e a indirizzarne i comportamenti. Ma ciò riguardava innanzitutto il piano della propaganda che, come meglio si vedrà, non tocca ancora il livello della comunicazione, epiditticamente caratterizzata, la quale ultima è fondata sulla capacità di realizzare un ragionevole, per quanto appassionato, coinvolgimento.

La propaganda, studiata nelle sue caratteristiche politiche soprattutto dal 1792, è imperniata su una serie di messaggi in codice, prodotti sia mediante il linguaggio scritto che figurativo, per la loro capacità di essere recepiti in modo immediato e, d'altra parte, interpretati secondo la volontà dell'emittente. In tale contesto, un messaggio – pur essendo costituito di una forma linguistica e di una iconica – doveva riuscire a presentarsi semplice per contenuto e per formulazione, allo scopo di evitare che potesse dar luogo a interpretazioni contrastanti con la volontà dell'emittente. Claude Robinot ha sottolineato che le immagini di propaganda, inserite all'interno di un messaggio più complesso, si presentano come più facili alla comprensione e più gradevoli alla ricezione. Basta un colpo d'occhio a intuirne il senso:

La lecture des titres et des slogans ne servant qu'à confirmer la première impression d'ensemble. [...] Le résultat est souvent une paraphrase du document, voire un contresens quand le coup d'œil et l'intuition ont été plus rapides que la réflexion et ont pris le pas sur elle<sup>9</sup>.

<sup>7</sup> M. Gazzola, *La gestione del multilinguismo nell'Unione europea*, in M. Gazzola, F. Guerinì, *Le sfide della politica linguistica di oggi: fra la valorizzazione del multilinguismo migratorio locale e le istanze del plurilinguismo europeo*, a cura di A. Carli, Milano, FrancoAngeli, 2006, p. 23.

<sup>8</sup> A. Quadrio Aristarchi (a cura di), *Nuove questioni di psicologia politica*, Milano, Giuffrè, 1998, p. 333.

<sup>9</sup> C. Robinot, *Quand l'opinion s'affiche, une affiche fait-elle l'opinion?*, in «Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique», 115, 2011, pp. 33-34.

In questa situazione, per lo storico francese, l'*affiche* suscita nell'utente una domanda e un commento, il quale ultimo costituisce una ridondanza esterna rispetto al significato nucleare del messaggio e si mostra largamente anticipato dall'intuizione che la forma iconico-linguistica dell'*affiche* ha suscitato.

In quel periodo si ricorreva a un frequente utilizzo di questo tipo di pubblicizzazione. Basti pensare, ad esempio, a come, durante il periodo 1914-1918, furono previste delle *journées thématiques* di solidarietà (*Journée française du «Secours National»*, 23-24 maggio 1915; *Journée du poilu*, 25-26 dicembre 1915; *Journée de l'Armée d'Afrique et des Troupes coloniales*, 9-10 giugno 1917)<sup>10</sup>, tutte miranti a un unico scopo: persuadere i destinatari sull'azione giusta da realizzare che, in ragione dei nuovi e più efficaci sistemi di comunicazione, appariva la più pertinente. Bernard Wilkin ha scritto: «Coulée aux moyens modernes d'impression, la guerre intellectuelle pouvait se faire précise et rapide»<sup>11</sup>.

Si badi che qui l'emittente non crea una realtà alternativa da propinare al ricevente. Non si dà, qui, quello scarto proprio dei sistemi totalitari in cui il messaggio distorce la realtà per portare l'individuo a comportamenti rigidamente in linea con chi comanda. Durante il primo conflitto mondiale sembra quasi che, seppur in forma grammaticalmente imperativa, la Francia chieda aiuto ai suoi cittadini: nell'arruolarsi, nel risparmiare le risorse, nel sostenere economicamente il conflitto. Al di là dell'impeto severo che talvolta caratterizza le *affiches*, fra le righe è leggibile, piuttosto, una invocazione. Nel sottofondo è percettibile un grido di aiuto che lo Stato francese sta rivolgendo a coloro che in più di un'occasione sono stati considerati più sudditi che cittadini. Se è vero, come è noto, che l'arte dell'*affiche* è nata con la pubblicità, ciò è ancor meglio percettibile nella Grande Guerra, quando l'obiettivo principale è trasmettere un messaggio mobilitante, fino al punto da vendere, per così dire, un'idea: la guerra.

L'importanza della partecipazione di ciascun individuo al conflitto del primo Novecento è tangibile al punto che, in un modo o in un altro, tutti sono arruolati. Ed è in questo preciso senso che probabilmente più che di *propaganda*, deve parlarsi di *comunicazione*. Nel manifesto di guerra dello Stato

<sup>10</sup> Si ricordano anche la *Journée des orphelins* (20 giugno 1915), la *Journée française* (14 luglio 1915) organizzata dal Regno Unito, la *Journée des éprouvés de la guerre* (26 settembre 1915), la *Journée serbe* (25 giugno 1916), la *Journée du Pas-de-Calais* (13 e 15 agosto 1916), la *Journée des tuberculeux* (4 febbraio 1917), le *Journées du devoir social* (27-28 maggio 1918).

<sup>11</sup> B. Wilkin, *Propagande militaire aérienne et législation durant la Première Guerre mondiale*, in «Revue historique des armées», n. 274, 2014, p. 88.

francese, infatti, si dà non una pura deformazione o una finzione creata dal detentore del potere, ma un ritratto abbastanza fedele della realtà. Nelle *affiches* assume rilievo non solo chi comunica e cosa comunica, ma anche chi riceve il messaggio perché è essenziale la sua interazione con l'emittente, in connessione con tutti gli altri individui a cui il messaggio è rivolto. Finché il ricevente non agisce come richiesto dall'emittente, il messaggio resta, per così dire, vuoto. Nell'*affiche* di guerra la risposta concreta è determinante: è l'effetto (l'empirico risultato) a dare contenuto e valore al messaggio.

Per distinguere la propaganda dalla comunicazione occorre un elemento essenziale. Se si guarda al livello della propaganda, questa lavora direttamente su chi ha già di fatto aderito a un progetto (i simpatizzanti o seguaci) mentre, per altro verso, si rivolge all'*esterno*, o forse sarebbe preferibile dire *contro* l'esterno: contro chi, cioè, non è parte della cerchia (gli avversari). Si assiste così a una sorta di operazione, a proprio modo, commerciale. L'intento è, contemporaneamente, indirizzare e utilizzare l'«uomo-massa». In tale interazione, la codifica di messaggi nel binomio di parole e immagini da parte dell'emittente non è semplice creazione di un disegno da seguire, ma piuttosto la promozione e la coltivazione delle tensioni presenti nei destinatari del messaggio. Nella misura in cui la richiesta sa di doversi trasformare in una risposta, che potrebbe anche essere negativa o perplessa, l'intenzione deve diventare comunicativa, cioè capace di interpretare i bisogni a cui si rivolge.

Se si guarda, perciò, più specificamente al livello della comunicazione, questa non si caratterizza per una forma aggressiva e, d'altra parte, pur cercando un consenso, richiede soprattutto una convergenza su punti specifici (si pensi alle campagne per *souscrire* e *économiser*<sup>12</sup>) che ne costituiscono l'argomento di persuasione. In altre parole, quando ci si attesta sul livello della comunicazione, e non su quello della semplice propaganda, non si assiste a una meccanica adesione alle intenzioni dell'emittente. I segni pervenuti al ricevente sono assumibili e decodificabili in modo sufficientemente critico perché sia alimentata una partecipazione convinta. Peraltro, dal momento che la dinamica di una decodifica critica è operazione assolutamente individuale, in quanto fondata anzitutto sull'esperienza di ciascuno, l'emittente deve essere abile a for-

<sup>12</sup> Qui si fa, più specificamente, riferimento ai cd. *emprunts nationaux annuels* (novembre 1915, ottobre 1916, 1917 e 1918) e alle campagne di *privations* aventi ad oggetto il risparmio del carbone, del petrolio, del tabacco o, ancora, di generi alimentari. Sul punto, ci permettiamo di rinviare a C. Saggiomo, *La funzione linguistica dell'imperativo nella propaganda francese di guerra*, in AA.VV., *Un coup de dés*, sous la direction de Denis Fadda et Carmen Saggiomo, Cahier de culture française, francophone et maghrébine, vol. 6, Napoli, ESI, 2018, pp. 191-206.

mulare un messaggio con vocazione universale. Le immagini e le parole nella Grande Guerra devono essere percepite come specchio dei proponimenti di ciascun individuo. Chiunque deve poter essere in grado di riconoscersi all'interno delle coordinate ideali disegnate dallo Stato francese. Una tale ricerca del consenso è, perciò, legata, da un lato, a un discorso politico centrato su obiettivi particolari e, dall'altro lato, all'idoneità di questo discorso a connettere due componenti strutturali: il soggetto politico, costituito dallo Stato francese emittente, e il suo interlocutore di elezione, costituito dal cittadino ricevente.

Come sottolinea Friederic Bon, qualunque discorso politico è un atto retorico, in quanto si basa su argomenti che hanno per scopo la persuasione:

Dans le discours, comme dans la langue, les figures de la rhétorique fonctionnent comme des opérateurs logiques; elles permettent de passer d'un énoncé à un autre et ainsi de rattacher les notions que manipule l'homme politique à ses valeurs cognitives, affectives ou morales<sup>13</sup>.

Non bisogna dimenticare, però, che del genere retorico fa parte sia l'argomentazione, principalmente mirata all'intelletto, sia la persuasione, principalmente mirata agli affetti.

Nel caso dei manifesti di cui ci occupiamo, che si nutrono di elementi in prevalenza emotivi (ma non soltanto) in un contesto fortemente polarizzato (la guerra), seppur con una durata limitata nel tempo (come la campagna annuale di prestiti), viene strategicamente suscitato un fenomeno di aggregazione morale e sociale. È rinvenibile, in tale contesto, non una pigra adesione, ma un richiamo fondato su solide ragioni. Affinché scatti la molla che porta il cittadino francese a sostenere il suo Stato, è necessario che proprio lo Stato preventivamente acquisisca (in senso psicologico e valoriale) l'immagine e il fine che il manifesto trasmette.

In altre parole, la comunicazione tiene conto di domande che la propaganda non si pone. In ogni caso, sia la propaganda che la comunicazione, in quanto atti retorici, sono strutturate intorno a punti nodali che possono essere in tal modo sintetizzabili:

Chi comunica → Emittente  
 Che cosa comunica → Contenuto semantico  
 A chi comunica → Ricevente  
 Come comunica → Modalità retorico-argomentativa  
 Con quale canale → Mezzo di trasmissione

<sup>13</sup> F. Bon, *Les discours de la politique*, textes réunis et présentés par Y. Schemeil, Paris, Economica, 1991, p. 35.

Con quale scopo → Finalità  
In base a quali elementi → Fondamento di ragioni  
In quale contesto → Ambiente socio-culturale  
In quali circostanze → Occasione storica contingente  
Con quale effetto → Risultato empirico osservato

Per quanto riguarda il livello della comunicazione, a essere attivo non è solo l'emittente, essendo il ricevente non collocato in un ruolo semplicemente passivo. La comunicazione realizza un processo a due sensi (dall'emittente al ricevente e viceversa), dal momento che l'emittente non può non mettersi in preventivo ascolto di ciò che il ricevente intenderebbe pur dire. In questo senso, il ricevente, seppur in modo sottaciuto, interviene realmente nel contenuto del messaggio, potendo cercare e trovare in esso stimoli da selezionare, interpretare, impiegare e sviluppare.

Il passaggio dall'emittente al ricevente, qui, non è puramente applicativo e meccanico, come avviene invece nella propaganda. In questo senso, la meta, in uno scambio fra intenzionalità simmetricamente corrispondenti – dialogo, persuasione e incontro – non è affatto garantita, per quanto sia intensamente perseguita. In definitiva, l'attività comunicativa si sostanzia in un rapporto fondato su un'elaborazione di contenuti scambiati in una sorta di reciproca porosità. Il messaggio, fondato su un sottinteso scambio, è codificato dall'emittente in base alla conoscenza che ha del ricevente e, viceversa, è decodificato e interpretato in base alla conoscenza che il ricevente ha dell'emittente.

Ma sia al livello della propaganda che a quello della comunicazione appartengono alcuni pregiudizi di base. Che si tratti di propaganda o di comunicazione, infatti, riassumeremmo in questo modo i principi retorici a cui si ispirano i manifesti francesi della Prima guerra mondiale, principi espressivi, nonostante tutto, di un vero e proprio pregiudizio combattente: 1) l'esercito francese è migliore di quello tedesco; 2) la guerra è letale solo per il nemico. È «naturale», in tale contesto, considerare le perdite dell'avversario superiori, ragion per cui vengono utilizzate espressioni come «perdite minime» o «non importanti» se riferite al proprio esercito; 3) le parole non hanno il medesimo significato se riferite al nemico o agli alleati: una medesima conquista, se conseguita dalla Francia è un successo, se conseguita dalla Germania un fallimento; 4) il nemico è capace di qualsiasi nefandezza e ha tutti i vizi, mentre la virtù è propria della Francia; 5) bisogna convincere gli Stati stranieri ancora neutrali e, rivolgendosi ai loro cittadini, spingerli a impegnarsi nella guerra mettendosi dalla parte giusta<sup>14</sup>. Il punto di vista a partire da cui si parla

<sup>14</sup> Per uno studio approfondito sui principi della propaganda in tempo di guerra, si rinvia

è fortemente unilaterale, e perciò tecnicamente fazioso. Con una differenza concernente la propaganda e la comunicazione, però: nel caso della propaganda, l'unilateralità è assunta senza consapevolezza, o addirittura non ponendosene neppure il problema; nel caso della comunicazione, l'unilateralità è consapevolmente assunta, sulla base dell'opinione della sua giustezza.

Seguendo queste modalità retoriche, la lingua dei messaggi di guerra si muove all'interno di strutture morfosintattiche estremamente semplificate, riconducibili a modalità lineari. La lingua politica si esprime come *langue de bois* – dove il termine *langue* ha carattere fortemente figurato, simbolico – «*puisque on n'a pas à faire à une langue proprement dite, au sens généré par la linguistique, mais plutôt à un discours, à une langue incomplète, ayant un lexique et des structures de grammaire empruntés, donc un langage de propagande*»<sup>15</sup>. Si tratta di una sorta di gergo sociale, di un *sociolecte*. Una tale *langue de bois* appare costruita con materiali poveri, in quanto oggettivamente vi domina una sobrietà fondamentale. Non va trascurato, però, che una tale povertà è anche il preciso strumento attraverso cui conseguire una più penetrante efficacia divulgativa e di massa.

In sintesi, i manifesti di guerra sembrano oscillare fra due livelli espressivi: quello della propaganda e quello della comunicazione. Mentre il primo si realizza muovendo da uno schema rigido (il pregiudizio di parte), avente per unico fine la mobilitazione dei destinatari, e pertanto mette in stretta connessione un'intenzione politica pre-codificata e un ben definito oggetto-massa assunto come terminale di riferimento, il secondo livello, quello della comunicazione, conserva nel suo fondo un'intenzione politica più elastica e dialogante, attenta alle eventuali ripercussioni che potrebbero retroagire a partire dai destinatari. Potrebbe dirsi che il primo risponde a una prevalente logica parametrica, il secondo a una prevalente logica strategica. Ciò comporta, insieme, una diversa attenzione alle tonalità linguistiche: mentre nel primo livello domina la secca tecnica dell'imperativo, nel secondo livello agisce una più raffinata attenzione alle sfumature linguistiche della persuasione, per quanto espresse in forme imperative.

Se si considerano, in concreto, i manifesti di guerra, assistiamo molto spesso a livelli intrecciati o meticcianti, in cui l'intenzione della semplice propaganda viene a patti e a mescolanza con forme più elaborate di persuasione.

Non basta, però, distinguere fra il livello della propaganda e quello della

al classico A. Morelli, *Principes élémentaires de propagande de guerre*, Aden Belgique, Bruxelles, coll. «La Petite Bibliothèque», 2001.

<sup>15</sup> A. Sîrghi-Luchian, *Le discours politique et la langue de bois*, in «Anadiss», 12, Editura Universităţii «Ştefan cel Mare» Suceava, 2011, p. 183.

comunicazione. Occorre considerare che entrambi i livelli si avvalgono di un'unica modalità espressiva, quella di un incrocio intelligente tra immagini e parole, tra forme iconiche e forme linguistiche, là dove le due modalità tendono a sostenersi e a potenziarsi e, altre volte, a reciprocamente correggersi per conseguire effetti più profondi e sfumati. Da questo punto di vista, è forse possibile dire con ragionevole fondatezza che le *affiches* di guerra, almeno in certi casi, toccano livelli non solo comunicativi, ma addirittura estetici, nel qual caso la stessa raffinatezza formale può nascondere ulteriori sfumature semantiche.

### 3. *Quattro figure di una strategia iconico-linguistica*

La complessità dei manifesti di guerra è connotata da più fattori, tra i quali le parole scelte, il corpo dei caratteri, la distribuzione degli spazi, la posizione dello slogan, il tipo di immagine adottata, il fondale dei principi evocati, il prestigio dell'autore e della stamperia, e così via. Emergono, in ogni caso, idee mirate a influenzare il comportamento umano e a mobilitare gli spiriti per la vittoria. L'intento è far capire alla popolazione che la Francia sta combattendo per la giustizia, in una guerra del bene contro il male, all'interno di un'alleanza fra Paesi che combattono per la civiltà.

Ma c'è una caratteristica fondamentale che tutti i manifesti di guerra drasticamente riassume. Un'*affiche* di guerra è una brevissima scena, che deve poter esercitare, attraverso un'occhiata sola, un'azione mobilitante. Per fare questo, l'immagine e le parole debbono essere, nel ristrettissimo spazio consentito, semplificate e concentrate al massimo. La forza della retorica deve essere necessariamente accompagnata da un'esigenza e da una tecnica brachilogica, che sappia condensare il molto nel poco, il grande nel piccolo, la massima intensità in pochissimi tratti. L'autore del manifesto di guerra deve riuscire a combinare insieme, seppur sotto il suggerimento del politico, il genio della sintesi e la capacità della suggestione.

Il nostro *corpus* di riferimento è costituito dai lavori di due artisti francesi dell'epoca. Si tratta di opere catalogate presso la *BnF*<sup>16</sup>: Abel Faivre, illustratore e fumettista per quotidiani come «Le Figaro», «L'Echo de Paris», e il più celebre Georges Henri Hautot, disegnatore per molte riviste, fra le quali

<sup>16</sup> Va sottolineato che al 9 agosto 2019 l'ultima *affiche* da noi esaminata non risulta ancora digitalizzata dalla *Bibliothèque nationale de France*. È invece reperibile presso la Hoover Institution Library and Archives dell'Università di Stanford (<<https://digitalcollections.hoover.org/objects/12493>>).

«Le Canard Enchaîné», «RiBaïonnette», «La Vie Parisienne»<sup>17</sup>. Parliamo di autori che, pur servendo la medesima causa, utilizzano un modo differente di modellare le immagini e la lingua, sembrando il primo più vicino al carattere della propaganda e l'altro più vicino a quello della comunicazione.

La prima *affiche* da noi presa in esame, quella di Abel Faivre, pubblicata da Devambez, pregiato stampatore di opere d'arte, nonché produttore di molti manifesti popolari durante la guerra, è ideata nel 1916 intorno al secondo *Emprunt de la Défense Nationale*. Viene rappresentato un soldato che incoraggia gli altri a seguirlo per sconfiggere il nemico. Si tratta di un milite francese, ben riconoscibile dal casco in acciaio Adrian, dal cappotto di lana blu, dalla camicia bianca, dalla borsa in tela e dal fucile Lebel. Sul colletto gli si legge un numero che ne indica il reggimento. Già queste forme e questi colori hanno un preciso significato suggestivo. L'atteggiamento sicuro del milite esprime la sua determinazione nell'andare avanti. Egli solleva il braccio sinistro e volge il viso per incitare gli altri, indicando la via da seguire. Il braccio che attraversa l'immagine si apre, al suo colmo, in un palmo di mano aperta rivolta al cielo, in perfetta corrispondenza con la quale, sull'angolo sinistro del manifesto, si legge l'espressione *on les aura!*. La mano aperta e l'espressione linguistica, ben collocate in alto e su un medesimo piano, sembrano corrispondersi e bilanciarsi in una forma felice. Il dinamismo dell'azione è reso ancor più evidente dal fatto che il corpo del protagonista attraversa diagonalmente l'*affiche*, come in una espressione perentoria di direzione. La luce, illuminandogli il volto e gli occhi chiari, rappresenta speranza e vittoria. Il soldato sembra la compiuta metafora dell'eroe bello e coraggioso, quello con cui una comunità non può non identificarsi. Può qualche volta accadere che da un medesimo manifesto siano sprigionati significati ambivalenti, ma ciò è realizzato sempre stando attenti a non nuocere alla suggestione complessiva. Nel manifesto qui esaminato, per esempio, l'esuberanza dell'unica figura del soldato accampato nell'immagine, pur presentandosi ferma e determinata, non fa apparire nessun milite sulla sua scia, il che potrebbe subliminalmente far nascere qualche dubbio sull'efficacia della sua azione. In realtà, si ricorre a questa forma figurativa per trasferire, come sostiene Michele Prandi, dal piano linguistico all'immagine (e viceversa) «significati [anche] conflittuali» all'interno di una rappresentazione complessa<sup>18</sup>.

<sup>17</sup> Ma sono ancora da ricordare «Annales», «Bonsoir», «Cadet Rousselle», «L'œuvre», «Le Rire», «Fantasio», «Le Matin», «Journal de la Marine Marchande», «La Charrette Charrie», «L'Humanité», «Ridendo», «Le Progrès civique».

<sup>18</sup> M. Prandi, *Dalla grammatica alla metafora: i significati complessi conflittuali*, in «Estetica. Studi e ricerche», 1/2017, p. 139.

I significati linguistici e le forme iconiche, rafforzandosi reciprocamente o reciprocamente precisandosi, mostrano la nettezza delle intenzioni. Il titolo, scritto in maiuscolo, 2<sup>E</sup> EMPRUNT DE LA DÉFENSE NATIONALE, espone in primo piano lo *scopo*: chiedere alla popolazione di dare soldi per sostenere lo sforzo bellico. L'espressione «on les aura!/Souscrivez», apparendo scritta a mano, sembra istituire una più intima vicinanza con il lettore, creando la suggestione che queste siano proprio le parole pronunciate dal soldato. La frase *on les aura!* esprime un'esclamazione carica di emozione, fierezza e speranza. Il tempo del verbo, proiettando il personaggio e il suo lettore nel futuro, assume un valore profetico, quasi annunciando la certezza della vittoria, grammaticalmente esaltata dalla presenza del punto esclamativo. È riconoscibile in questo binomio iconico-linguistico una sorta di corrispondenza biunivoca fra la determinazione del braccio alzato e il futuro della proposizione esclamativa. Non solo. La collocazione dell'espressione *on les aura!*, ben visibile in alto a sinistra, trovando la sua corrispondenza simmetrica nell'espressione *Souscrivez*, situata in basso a destra, istituisce un rapporto figurativo e semantico fra una certezza e un comando: fra una certezza annunciata per il futuro e un comando pronunciato nel presente. Quasi come se il futuro trovasse nel presente la sua eco di conferma.

Particolare forza nasce, inoltre, dall'impiego del pronome indefinito *on*, col quale si intendono raccogliere in una sola formula espressiva tutti i soldati e, per estensione, tutti i francesi. Il verbo *Souscrivez* all'imperativo è l'ordine del soldato ai cittadini che devono finanziare la guerra. Le scritte, essendo disposte su una diagonale opposta a quella del personaggio, istituiscono fra loro un reciproco contrappunto.

Indagando nella storia dei precedenti abbozzi di questa *affiche*, si scopre che la versione definitiva era il frutto di una notevole revisione. Il modello precedente, datato sempre 1916, presentava considerevoli differenze. Come viene precisato nella *notice bibliographique* registrata dalla BnF<sup>19</sup>, il disegno, nella prima variante, rappresentava un soldato i cui tratti denotavano determinazione, sì, ma, anche a causa dello sguardo incattivito, una vena di rabbia che poteva generare nell'osservatore un qualche timore, e forse perfino incertezza sugli esiti dell'azione.

Veniamo alle differenze. Il soldato, precedentemente raffigurato con la barba, che richiamava il classico *poilu* cui tante campagne di guerra erano state dedicate, era meno seducente rispetto al soldato scelto nell'*affiche* definitiva. Il fattore della maggiore gradevolezza aveva, evidentemente, giocato un ruolo

<sup>19</sup> <<https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb41330899v>> (ultima data di consultazione 10 agosto 2019).

determinante nello scegliere quello più adatto a convincere la cittadinanza a partecipare, seppur indirettamente, al conflitto. Nella variante precedente, il soldato presentava il braccio sinistro non alzato verso l'alto, ma ripiegato a pugno verso il basso, mentre sotto il pugno appariva collocata la scritta «NOUS LES AURONS!», in lettere maiuscole tipografiche e non corsive. Il mutamento espressivo, dalla prima alla seconda variante, è netto: mentre nella prima si esprime un atteggiamento bellico minaccioso, capace di schiacciare col pugno chiuso l'avversario, nella seconda variante, invece, domina una mano aperta ed elevata, sul piano della quale, dal lato opposto, appare la diversa scritta *on les aura!*. Il messaggio emozionale espresso dalla prima variante è di forza bellica, quello della seconda è di certezza della vittoria. Sul pronome personale *nous* Dominique Maingueneau ha scritto che si tratta di un «sujet collectif compact»<sup>20</sup> e, d'altra parte, Emile Benveniste ha sottolineato che «d'une manière générale, la personne verbale au pluriel exprime une personne amplifiée et diffuse»<sup>21</sup>. Perché si preferisce passare dal *nous* all'*on*? L'espressione linguistica dell'incitamento, trasformandosi dal più formale e definito «NOUS LES AURONS!» al più impersonale e colloquiale *on les aura!*, sembra diretta a dare maggior forza a un'oggettiva necessità collettiva. L'impiego del pronome *on*, infatti, se si considera quanto è stato affermato dai linguisti Frédéric Landragin e Noalig Tanguy, si associa a un gruppo di persone con contorni sfumati:

*On* est en quelque sorte la forme de référence qui correspond le mieux à la notion de *groupe flou*, [...] pour rendre compte des référents pluriels, à partir du moment où l'on ne sait pas exactement combien d'individus sont impliqués, à partir du moment où l'on est incapable de dire qui fait exactement partie du groupe de référents et qui n'en fait pas partie<sup>22</sup>.

Si è, per così dire, davanti a una forma di generalità più anonima e più attenuata, ma non per questo meno efficace. È come se, passando dal *nous* all'*on*, si volesse sottolineare, attraverso la forma più impersonale, la più grande forza di un destino che avvince la collettività dei soggetti combattenti, sebbene meno nitidamente indicati. D'altra parte, nella proposizione *on les aura!*, al pronome *on* corrisponde l'altrettanto generico *les*, con cui si indicano cumulativamente e indeterminatamente i nemici.

<sup>20</sup> D. Maingueneau, *Analyser les textes de communication*, Paris, Armand Colin, 2005, p. 104.

<sup>21</sup> É. Benveniste, *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, 1966, pp. 234-235.

<sup>22</sup> F. Landragin, N. Tanguy, *Référence et coréférence du pronom indéfini on*, in «Langes», 2014/3, n. 195, p. 99.

Non va trascurato, inoltre, come causa della variazione apportata al manifesto, il fatto che l'espressione *on les aura!* viene ordinariamente impiegata, dallo Stato francese, come slogan accomunante un certo filone di appelli<sup>23</sup>.

Due sembrano le caratteristiche fondamentali della retorica soggiacente a questa *affiche*: l'indicazione del nemico comune e la necessità di vincerlo sulla base delle proprie radici. L'idea di fondo è nella contrapposizione netta fra i nostri ideali e gli altrui. La distinzione caratterizzante è quella del rapporto amico-nemico all'interno di un pericolo comune da superare. In questo senso, la diagonalizzazione che caratterizza l'*affiche* nella sua seconda variante, spaccandola due volte in due, è altamente espressiva. Qui vive un elemento forte della complessità di questo manifesto. In pochi tratti, brachilogicamente espressi, un grande popolo di significati si fa racconto.

La seconda *affiche*, anch'essa firmata da Abel Faivre, pubblicata a Parigi nel 1915 ancora da Devambez, segue il medesimo schema propagandistico, utilizzando quella retorica che esalta i valori e la superiorità dello Stato transalpino rispetto al nemico tedesco. La scelta stilistica consiste nell'insediare al centro del manifesto una grande moneta d'oro sulla quale è riportata la celebre *devise* «LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE» mentre, in rilievo, emerge un gallo col becco puntato sugli occhi sporgenti e terrorizzati di un soldato tedesco armato di una baionetta e prostrato, la cui figura proietta al suolo una evidente ombra nera. Il gallo, rappresentato di profilo nella sua potenza, col suo becco rompe figurativamente la circolarità della moneta, prolungandosi in zampe che spuntano, in una sorta di terza dimensione, dalla figura artigianandone i bordi e mettendo in luce la data del 1915. Da sottolineare, qui, è la complessa stratificazione simbolica coglibile nella figura del gallo. Ci limitiamo ad alcune note, che indicano sia il significato dell'immagine che le sue radici storiche.

Il simbolo del gallo in Francia è consacrato durante il periodo rivoluzionario: appare su uno scudo, ornato con il berretto frigio, sul sigillo del Primo Console, mentre l'allegoria della *fraternité* porta spesso un bastone sormontato da un gallo. Con l'instaurazione, da parte di Napoleone, dell'Impero al posto della Repubblica, l'aquila sostituirà il gallo perché, per l'Imperatore, esso non ha forza, e perciò non può costituire il segno distintivo di un impero come la Francia<sup>24</sup>. L'immagine del gallo verrà poi, durante le *Trois Glo-*

<sup>23</sup> Cfr. P. Facon, *La Grande Guerre par les images de propagande. 240 affiches de la mobilisation à l'armistice*, sous la direction de L. Giordano, préface de J.-F. Muracciole, Grenoble, Glénat, 2018.

<sup>24</sup> «Le coq n'a point de force, il ne peut être l'image d'un empire tel que la France», in G. Lenôtre, *Napoléon*, Paris, Gautier-Languereau, 1962, p. 114.

*rieuses* del 1830, riabilitata, precisamente quando il duca di Orleans Louis-Philippe sottoscrive un ordine affermando che il gallo deve apparire sulle bandiere e sui bottoni delle divise della Guardia Nazionale. In seguito, il gallo continuerà ad essere usato, insieme con il simbolo dell'aquila, preferito da Napoleone III, come segno della permanenza dell'Impero.

Durante la Prima guerra mondiale, l'affermazione del sentimento patriottico renderà il gallo la figura della resistenza francese e del coraggio contro l'aquila prussiana<sup>25</sup>. Da questo momento, esso sarà sempre più utilizzato dai disegnatori e dagli stessi caricaturisti, diventando il simbolo di una Francia dalle origini contadine, orgogliosa e coraggiosa<sup>26</sup>.

All'interno del simbolo del gallo vivono, perciò, strati storici, ideali e comunitari. Il testo esorta i cittadini francesi a versare le loro monete d'oro «POUR LA FRANCE/VERSEZ VOTRE OR», e lo fa attraverso lo slogan posto ai piedi dell'immagine «L'Or Combat Pour La Victoire». Ogni iniziale di parola del motto sottostante è scritta in maiuscolo, come a esprimere un passo bellico cadenzato. Si tratta di un appello del governo francese al patriottismo e alla civiltà, al fine di ottenere i finanziamenti necessari all'approvvigionamento dei soldati. Il doppio impiego della preposizione *pour* sottolinea sintatticamente la sua specifica funzione: l'obiettivo della difesa della Francia anche da parte della popolazione civile, chiamata a caricarsi di sacrifici degni di quelli vissuti dai militari al fronte. Molto rilevante, nell'espressione «L'Or Combat Pour La Victoire», è il fatto che l'oro sia personificato, in una sorta di prosopopea abbreviata, figura retorica di antica tradizione.

Anche qui sono osservabili due aspetti fondamentali: la contrapposizione al nemico e l'ideale comune. Ma questa volta, rispetto all'*affiche* precedente, intervengono con forza due nuovi fattori, esplicitamente richiamati: la necessità dell'oro e l'appello ai valori nazionali. In ognuno di essi, a ben vedere, è riconoscibile un doppio strato. Il riferimento all'oro non è solo il richiamo all'economia collettiva, ma il diretto appello – a scala micro-sociale – alla vita quotidiana delle famiglie, chiamate, una per una, a privarsi, nei loro domestici bilanci, di quei risparmi che servono al bene della patria. E d'altra parte, i valori di fondo della Repubblica francese implicano anch'essi un richiamo doppio: alla propria identità nazionale e alle radici storiche che l'hanno preparata e sostanziata. Tutto ciò, però, continua ad avere un radicamento ben solido in quella vita quotidiana alla quale si chiedono esplicitamente sacrifici.

<sup>25</sup> J.-C. Périquet, *Le coq: histoire de plume et de gloire*, Saint-Riquier, Musée départemental de l'Abbaye de Saint-Riquier, 2003, p. 46 ss.

<sup>26</sup> Cfr. sul punto M. Agulhon, *Les métamorphoses de Marianne: l'imagerie et la symbolique républicaine de 1914 à nos jours*, Paris, Flammarion, 2001.

Georges Henri Hautot propone *affiches* di differente impostazione, con scelte più comunicative che propagandistiche. Egli, in un manifesto del 1917, colloca in primo piano un soldato francese con il casco Adrian e l'uniforme blu, con due galloni indicanti il suo impegno in guerra già da due anni. Il milite è visto da dietro, mentre guarda due contadini, un uomo anziano piegato dalla fatica con in mano una vanga e una giovane donna recante un cesto colmo di prodotti della terra, tutti e due collocati di fronte a lui. Sullo sfondo appare una collina in cui spunta un tipico villaggio francese, ben caratterizzato dal campanile della chiesa dominante il paesaggio. Il manifesto, commissionato dal Ministero dell'agricoltura, riporta in alto lo slogan «Semez des Pommes de terre», slogan che va letto unitamente al gesto della mano sinistra del soldato, che sembra chiaramente alludere alla situazione dei soldati in guerra. Quasi attaccata alla mano del milite, infatti, è leggibile la scritta: «Pour les Soldats/Pour la France». Da sottolineare è il doppio valore espressivo della locuzione adottata nell'appello: da un lato, i due segmenti linguistici («Pour les Soldats/Pour la France») sono figurativamente collocati l'uno sull'altro, in un'ideale corrispondenza a specchio; dall'altro lato, alla maiuscola dei *Soldats* corrisponde la maiuscola della *France*, quasi a suggerire il loro simbolico immedesimarsi. Come già abbiamo anticipato, non si tratta di una propaganda *tout court*: l'imperativo del verbo *semez* evoca più una preghiera che un comando. Del resto, le parole sono scritte con lettere tondeggianti e facili da leggere, quasi a esprimere familiarità e vicinanza, fino a suggerire che tutti sono coinvolti per difendere la Patria. A sostegno della preghiera è riportata la motivazione capace di spingere il cittadino francese, all'epoca dedito soprattutto ai campi, a seminare patate. Sostenere i soldati al fronte significa soccorrere l'intera Francia. Non a caso, il manifesto appare svilupparsi su tre piani: il soldato che guarda, i contadini che lavorano e il campanile che sovrasta l'intero paesaggio. Mentre il soldato non è visto in volto, appaiono ben visibili nelle loro fattezze i volti dei contadini, così come le linee del campanile. In questo modo, in un solo sguardo sono unificati l'idea della guerra, quella del lavoro quotidiano e quella di una religiosa civiltà. La complessità dell'immagine, identificando un più raffinato livello di comunicazione, allude, in realtà, a un'argomentazione/persuasione abbreviata. Si tratta di un'argomentazione che appare, perciò, fondata non solo sull'appello alla ragione, ma alle emozioni. È, come è noto, una delle tre tecniche di persuasione individuate da Aristotele. Puntualmente lo ricordano, a proposito dello stile della comunicazione politica, Michel Beauchamp e Louise Pettigrew: «La recherche en théorie de l'argumentation puise, par ailleurs, ses racines dans la rhétorique aristotélicienne qui identifiait trois modes de persuasion: le recours à la raison (*logos*), l'appel aux émotions (*pathos*) et l'évocation de la crédibi-

lité (*ethos*)»<sup>27</sup>. Si tratta di comunicazione, epiditticamente caratterizzata, e non di mera propaganda, proprio perché non si è certi del risultato della richiesta e perciò si tende a rafforzare il messaggio fornendone la giustificazione, anche in termini emozionali. La Francia della Grande Guerra è un paese rurale, diversamente dall'industriale Germania. Il messaggio, perciò, fa riferimento ai valori della terra che il contadino lavora ogni giorno e che è tenuto a difendere dal nemico invasore. Per questo contadino, combattere il nemico non significa soltanto battersi per ideali generali, ma per la propria concreta terra da coltivare.

In sintesi, in questa terza *affiche* ancora più chiaramente emergono i riferimenti alla comunità reale e alla sua vita quotidiana, nella quale sono radicati i valori fondamentali che sostengono i soldati al fronte.

In altra *affiche*, pubblicata durante gli anni del primo conflitto mondiale, con data difficilmente ricostruibile, Hautot ripropone come protagonista il soldato francese, in uniforme blu, con due borse a tracolla, che qui viene raffigurato in primo piano di faccia con il braccio sinistro indicante carri di carbone portati in fabbriche di guerra, mentre sollecita i francesi a impiegare per il consumo personale la torba. Lo slogan recita: «Français! laissez le charbon pour les usines de guerre/Brûlez de la tourbe».

La scelta linguistica deve essere attentamente vagliata. Il vocativo *Français!* è accompagnato da due proposizioni sovrapposte che indicano ai cittadini le due azioni da compiere. La flessione del verbo è al modo imperativo: *laissez* e *brûlez*. La scelta in questione, però, per quanto espressa in forma imperativa, non è finalizzata, dal punto di vista semantico, a esprimere un ordine, ma piuttosto una sorta di invito-preghiera: perché i cittadini utilizzino nell'immediato futuro la torba, che costituisce il primo stadio di trasformazione della materia vegetale in carbone, e perciò il più scadente. Essendo l'imperativo rivolto ai francesi, indicati esplicitamente al plurale, l'energia dell'esortazione è, per così dire, addolcita dalla generalità della stessa, che mette tutti i destinatari in una situazione di eguale partecipazione al dovere. Il testo linguistico ha una sua particolare forma figurativa: con il segno *Français*, dall'iniziale maiuscola e tutto in grassetto, fa assonanza l'iniziale maiuscola e in grassetto del segno *Brûlez*, come a rinforzare non solo semanticamente e foneticamente, ma anche morfologicamente, l'effetto persuasivo voluto. La complessiva immagine, tutta pervasa dal fumo di carbone, sembra suggerire con forza la drammaticità del momento e le sue urgenze.

Com'è stato osservato, le affermazioni imperative non presuppongono che

<sup>27</sup> M. Beauchamp, L. Pettigrew, *Facteurs contextuels, institutionnels et individuels comme arguments de communication politique*, in «Hermès, La Revue», 1995/2, n. 16, p. 249.

il ricevente sia effettivamente in grado di provocare volontariamente il processo indicato dal verbo, essendo sufficiente la sola possibilità che egli possa provare a realizzarlo<sup>28</sup>. Nella formulazione linguistica qui esaminata, però, c'è qualcosa in più: l'invito, per quanto espresso nella forma grammaticale dell'imperativo, rivolge un appello ai cittadini perché *si accontentino* di utilizzare un combustibile più scadente e meno comodo, allo scopo di lasciare disponibile ai soldati l'utilizzo del carbone. In questo modo, nell'invito è semanticamente implicato l'appello ai sentimenti di chi, sentendo l'appartenenza a una comune patria, è disposto per essa a sacrificarsi. In questo messaggio si legge, in realtà, la presenza di una preghiera e di una fiducia, che non avrebbero senso se il destinatario dell'invito dovesse semplicemente obbedire senza emotivamente partecipare. Nell'invito vivono la fiducia di chi chiede e la preghiera che a questa fiducia l'interlocutore affettivamente corrisponda.

Anche in questo manifesto è evidente, come nel precedente, l'appello alla comunità e alla sua vita quotidiana, che costituiscono i veri fondamenti della guerra in atto.

Le quattro *affiches* sopra analizzate sono un ottimo campione per mettere in rilievo i caratteri dei manifesti di guerra: l'appello alla comunità, i riferimenti diretti alla vita quotidiana, il richiamo alle radici storiche e la sottolineatura forte dei valori ideali. Si tratta di quattro componenti che trovano il loro nutrimento fondamentale in una lingua comune. Il tutto è stilisticamente concentrato all'interno di una fantasia brachilogica che va ad alimentare, nel testo presentato, la sua anima segreta.

Non va mai dimenticata, però, dietro la composizione di queste *affiches*, l'azione costituita dalla politica comunicativa e linguistica dello Stato francese, che cerca nei modi più efficaci e coinvolgenti di tradurre un'intenzione strategica in espressione.

#### 4. Conclusioni

Abbiamo campionato in modo non casuale alcuni manifesti di guerra per estrarne i più significativi, emblematici delle caratteristiche emergenti all'interno di un conflitto in cui sono in gioco le identità nazionali.

Non possiamo, a questo punto, esimerci dal considerare che tutte le nostre

<sup>28</sup> Fabienne Martin scrive: «...les énoncés impératifs ne présupposent pas que l'allocutaire soit *réellement* capable de provoquer volontairement le procès que dénote le verbe». E aggiunge «À mon sens, il suffit que l'allocutaire soit en mesure d'*essayer* de le provoquer.», F. Martin, *Prédicats superlatifs à l'impératif*, in «Travaux de linguistique», 2007/2, n. 55, p. 121.

precedenti distinzioni, imperniate sulla retorica e sulla persuasione, vanno saggiamente problematizzate. Il mondo della retorica e dell'argomentazione, incrociandosi col problema della dialettica, è così complesso che non può essere semplicisticamente scomposto. Bertrand Buffon, operando con la distinzione tra dialettica e retorica, ha scritto:

Si la méthode dialectique cherche à réduire les facteurs de persuasion à la seule raison, la rhétorique extrémiste vise «idéalement» une persuasion dépourvue de toute raison: la première ne veut que la raison, la seconde pas de raison du tout. Seul compte non plus même les passions, mais l'instinct<sup>29</sup>.

Viene operata, qui, una netta contrapposizione fra la dialettica, legata all'impiego della ragione, e la retorica estremista, legata all'impiego delle passioni, se non anche degli istinti. Entrambe le forme, però, risultano collocate sotto la stessa categoria linguistica e concettuale della persuasione. Ma non tutti gli esperti sono d'accordo nell'impostare il problema in questi termini: né per la polarizzazione scelta (dialettica/retorica), né per la categoria unica prescelta (persuasione).

Abbiamo, nella premessa al nostro discorso, ragionevolmente sostenuto la differenza fra il livello della propaganda e quello della comunicazione. Siamo ben consapevoli, però, che questa differenza, pur importante, non può essere irrigidita, essendo molto sfumate le zone di confine. La questione riguarda, più in generale, il rapporto fra retorica e persuasione e fra propaganda e comunicazione, nell'ambito dei quali Ivana Marková ha scritto:

Dans le langage de tous les jours comme dans les sciences sociales, les termes «persuasion», «propagande» et «rhétorique» sont interchangeables. On les considère, d'une façon ou d'une autre, comme des formes de communication dont le but commun est d'influencer voire de modifier certaines opinions d'autrui<sup>30</sup>.

Marková riflette sugli aspetti diabolici e benefici della persuasione, riprendendo lo studio di David Myers:

La persuasion n'est, par définition, ni bonne, ni mauvaise. Ce sont les visées et le contenu d'un message qui provoquent des jugements de valeur. Le mauvais, nous l'appelons «propagande». Le bon, nous l'appelons «éducation». L'éducation repose davantage sur les faits et est moins coercitive que la propa-

<sup>29</sup> B. Buffon, *La parole persuasive. Théorie et pratique de l'argumentation rhétorique*, Paris, Presses Universitaires de France, 2002, pp. 371-392.

<sup>30</sup> I. Marková, *Persuasion et propagande*, in «Diogène», 217(1), Paris, Presses Universitaires de France, 2007, p. 39.

gande. Cependant, plus généralement, nous appelons «éducation» ce à quoi nous croyons, «propagande» ce à quoi nous ne croyons pas<sup>31</sup>.

In realtà, nel trattare i problemi della retorica, siamo davanti a due possibili tipi di distinzione: da un lato, quella fra l'impiego della ragione (argomentazione) e quello dei sentimenti (persuasione); dall'altro lato, quello dell'impiego a fini buoni e quello dell'impiego a fini cattivi. Si tratta di due distinzioni non sovrapponibili, che possono essere opportunamente incrociate, con gli effetti classificativi che ne conseguono.

In ultima analisi, bisogna essere criticamente consapevoli del fatto che come ci può essere una retorica buona e cattiva, ci possono essere una propaganda buona e cattiva e una buona e cattiva comunicazione; né è possibile ignorare il fatto che l'impiego della parola stessa (propaganda, comunicazione, educazione, persuasione e così via) può, a seconda dei contesti linguistici, mascherare l'implicazione positiva o negativa senza che lo stesso locutore se ne accorga.

Ma, nel contesto in cui nel nostro itinerario ci siamo posti, un tale problema è secondario. Infatti, sia che si tratti di buona o di cattiva retorica, sia che si tratti di buona o di cattiva propaganda, sia che si tratti di buona o di cattiva comunicazione, sia che si tratti di buona o di cattiva persuasione, secondo qualunque sfumatura si impieghino le parole per questa distinzione selezionate, quell'insieme espressivo (lingua+immagini) che costituisce il manifesto di guerra dimostra come lo strumento-lingua sia assolutamente necessario per evocare e alimentare una vita di comunità. Anzi, dovrebbe più propriamente sottolinearsi, che la stessa lingua non è puro strumento veicolare, ma – più a fondo – una forma di vita. Non può esserci comunità senza lingua, e la lingua è, nel contesto estremo richiamato dal manifesto di guerra, come una sorta di vaccino di richiamo per far riemergere lo spirito di comunità.

In sintesi: ogni lingua di comunità non può prescindere dalla sua memoria, dal suo rapporto col quotidiano, dai suoi ideali identitari, dalle sue radici storiche. Senza queste componenti non potrebbe esserci sviluppo di comunità, né di lingua<sup>32</sup>.

La prima Grande Guerra presenta in sé tutti questi connotati. In tale prospettiva, all'interno di una comunità sviluppo linguistico e radici storiche si

<sup>31</sup> I. Marková, *Persuasion et propagande*, cit., p. 40. Cfr. anche D. Myers, *Social Psychology*, New York, McGraw-Hill, 2005.

<sup>32</sup> Per uno studio approfondito sul tema, si rinvia al volume di G. Agresti, *Diversità linguistica e sviluppo sociale*, prefazione di J.L. Léonard, Milano, FrancoAngeli, 2018.

guardano a specchio: nello sviluppo si dà l'evolversi di ciò che quella comunità è stata; nelle radici storiche si offrono i nuclei minimi di ciò che quella lingua diventerà. Nei manifesti di guerra troviamo l'occasione privilegiata in cui in Francia si daranno linguisticamente tanti modi secondo cui declinare figure – grammaticali e/o retoriche – fra le quali le molteplici semantiche dell'imperativo, le sintetiche forme iconico-espressive e le raffinate tecniche della brachilogia.

Esplorare la grammatica e la cultura sottese ai manifesti di guerra significa studiare i modi con cui una comunità ha cercato, in tanti momenti cruciali, di reinventare e ritrovare se stessa.

## SEZIONE RECENSIONI



Laurent Demoulin, *Robinson*, Paris, Gallimard, 2016, 256 pp., 19,50€

par

MARIA GIOVANNA PETRILLO

Laurent Demoulin enseigne à l'Université de Liège où il est également responsable du *Centre d'études et Fonds Georges-Simenon*. D'abord connu en tant que poète (on pense en particulier au recueil *Trop tard*, publié chez Tétras Lyre en 2007, qui a gagné le prix *Marcel Thiry* 2009 ou encore à *Palimpseste insistant*, publié toujours chez Tétras Lyre en 2014), bien évidemment on le connaît aussi en tant que fin essayiste (on se souvient par exemple d'*Une rhétorique par objet: les mimétismes dans l'œuvre de Francis Ponge*, publié chez Hermann en 2011).

Son premier roman *Robinson* a reçu le Prix Rossel en 2017.

Avec une langue riche, poétique aux expressions élégantes, visuelles et sonores dont la construction insolite et recherchée provoque une danse délicate qui rythme le temps et l'espace de la narration et de la lecture, *Robinson* ne se pose pas en tant que *pure* témoignage sur l'autisme, en étant, tout d'abord, un très beau roman d'amour écrit par un grand écrivain mais aussi un ouvrage qui résonne de la force de la vie, la force de la vie d'un narrateur «non autiste» avec son fils «oui-autiste».

Et à travers le roman le lecteur *ressent* cet amour dichotomique à la fois heureux et angoissant, l'amour d'un père parfaitement conscient que ce sentiment est inexorablement lui-aussi «oui-autiste» puisque «un oui-autiste [...] suit son propre chemin [...] il fait toujours ce qu'il doit, selon des normes impossibles à comprendre pour un non autiste» (p. 154) mais, malheureusement, vice-versa.

*Robinson* a dix ans, «il est beau comme un séraphin, mignon et innocent» (p. 121), «il a d'ailleurs une très bonne mémoire topographique» (p. 123) et il n'a jamais dit «papa».

Son père, le «non autiste» narrateur du roman, est aussi un professeur d'université, il enseigne la littérature et, en tant que spécialiste du langage, il est bien conscient que «il faut le suivre, ce petit garçon-là» (p. 123), mais aussi que «pour qui le suit ce garçon-là, pour son père, la fureur et la culpabilité se nourri[sent] l'une de l'autre» (p. 122).

Dans un Liège minimaliste qui depuis Simenon avait rarement été évoqué de façon si délicate, le lecteur accompagne ce narrateur «non autiste» dans son quotidien, un quotidien sublimé grâce à la poésie d'une langue qui touche le cœur, où tout est conçu pour et à travers l'amour pour son fils «oui-autiste».

De surcroît, comme dans la meilleure tradition de la narrative de l'extrême contemporain, au moyen de renvois intertextuels et d'appels au lecteur, le roman ouvre la porte à la réalité qui entre avec force dans: «ce livre qui a d'abord cru s'intituler *L'Amour et la Merde*» (p. 198).

Ainsi la littérature – en tant qu'autre identité du narrateur – entre dans le roman «puisque ces pages ne constituent nullement un témoignage véridique, mais appartiennent au domaine de la fiction, plus précisément de la poésie épique, et qu'à ce titre elles participent à l'artifice de la littérature qui ne dit la vérité que lorsqu'elle ment, à moins que ce ne soit l'inverse» (p. 223).

En effet, le narrateur tente l'impossible (et parvient à son but): tout en restant le père «non autiste», «à la fois furieux et coupable» (p. 122) de Robinson, il préserve à travers la littérature son identité d'homme et de professeur de littérature dans un monde – «la bulle autistique» (p. 173) de son fils – où «l'ordre constitue une menace plus dangereuse que le désordre» (p. 172).

Admirables sont aussi les réflexions sur le bonheur et la modernité. Laurent Demoulin a mis de la musique dans ce très beau roman, qui est également une extraordinaire leçon de littérature.

Peut-être est-ce la seule raison d'être de ce texte tissé entre un père «non autiste» et son fils, «oui-autiste»: Robinson ne le lira jamais mais il est très probable qu'il fera l'expérience sensible, comme nous, les lecteurs.

Frédérique Toudoire-Surlapierre, *Le fait divers et ses fictions*, Paris,  
Les Éditions de Minuit, 2019, 192 pp., 18,00€

par  
NICLA MERCURIO

*Le fait divers et ses fictions*, essai le plus récent de Frédérique Toudoire-Surlapierre, professeure de littérature comparée à l'Université de Haute-Alsace, nous invite à parcourir des faits divers marquants du monde contemporain à travers la littérature qui s'en est occupée. Histoires partagées faisant partie de l'imaginaire collectif, les faits divers se différencient des récits des faits divers qui sont plus complexes et même ambivalents: l'écrivain y développe l'intrigue et il peut donner également d'éléments biographiques des protagonistes, qu'ils soient les victimes ou les coupables.

En s'appuyant sur le quatrième pouvoir de la littérature – le renversement d'opinion (*metabasis*) – qui s'ajoute aux trois théorisés par Roland Barthes (*mathésis*, *mimésis* et *sémiosis*), Toudoire-Surlapierre s'intéresse notamment aux récits qui peuvent modifier l'avis du lecteur et donc agir sur l'opinion publique, par le biais de celle que Vance Packard nomme «persuasion clandestine». Comme le changement qui se produit n'est pas toujours visible ni identifiable, la question que l'autrice pose n'est pas simple, ainsi que le rapport entre le lecteur et les récits d'affaires criminelles: dérangeants et fascinants à la fois, ils placent le lecteur dans des «situations inconfortables», par exemple quand il commence à avoir de l'empathie pour certains personnages. L'inconfort qui en dérive, traduit en psychologie par la théorie de la «dissonance cognitive» de Leon Festinger, déterminé par l'incohérence de l'individu avec lui-même, résulte complexifié par la littérature, qui provoque un écart entre nos valeurs morales et le texte, une tension entre le crime sordide et notre goût pour les faits divers.

L'autrice de l'essai focalise son attention également sur les écrivains et les intellectuels: du moment que les faits divers monopolisent l'attention de tous, parfois ils retrouvent une place centrale dans la scène médiatique grâce à des affaires criminelles. S'ils s'en intéressent, c'est pour restituer l'ambivalence des faits, des situations, des personnages, et non pour rendre justice ou pour

rétablir la vérité. Dans certains cas, tandis que le lecteur peut s'oublier individuellement, l'écrivain s'implique en tant que personne et le fait divers devient une affaire personnelle. Quand cela arrive, on assiste à une véritable «intrusion de l'intime» qui, en favorisant les processus de projection et empathie, joue un rôle important dans la manipulation ou dans le renversement d'opinion.

Dans les quatre «actes» qui composent l'essai, Toudoire-Surlapierre examine d'autres pièces de la fiction de fait divers, tels que la responsabilité du système judiciaire et la fonction du procès, le renversement d'opinion de la victime – comme le cas de Patricia Hearts raconté par Lola Lafon – qui devient le moteur même du récit, et les mécanismes de ce renversement avec toute modalité textuelle et auctoriale contribuant à influencer l'avis du lecteur.

L'essai est enrichi d'exemples tirés bien évidemment de l'univers du récit de fait divers: Toudoire-Surlapierre présente le cas en question et sa fictionnalisation, suivis par une analyse méthodique et très détaillée. L'autrice cite des écrivains qu'elle a trouvés précieux pour sa recherche: parmi les autres, Marcel Proust, Marguerite Duras, Jean Giono, Truman Capote et Emmanuel Carrère, qui participent à définir de différentes façons comment le récit de fait divers puisse agir et changer l'opinion publique.

En outre, Toudoire-Surlapierre détermine le profil du lecteur de ce genre de texte: il s'agit d'un lecteur qui – la lecture d'un fait divers étant une expérience sociale et collective – manifeste une certaine exigence de s'oublier comme individu et de se libérer de son ego par le biais de l'horreur des crimes. Ce portrait se conclut par une réflexion regardant vers l'avenir: la lecture du futur sera – ou l'est – une lecture addictive, nourrie par la possibilité d'un accès constant et direct, et influencée par les médias, qui favorisent la dispersion des informations. Face à cette typologie de lecture virtuelle, la réalité du fait divers, même si dans ses fictionnalisations, peut se manifester dans toute sa concrétion.

Pierre Bayard, *La vérité sur «Dix petits nègres»*, Paris, Éditions de Minuit, 2019, 168 pp., 16,00€  
par  
ANTONELLA GUARINO

Dans le roman théorique *La vérité sur «Dix petits nègres»*, Pierre Bayard, professeur de littérature française, psychanalyste et auteur de nombreux essais, examine et retourne le mythique livre d'Agatha Christie *Dix petits nègres*, un des romans les plus célèbres, aussi bien qu'un des plus angoissants, de la reine du crime. Il y a vingt ans, Pierre Bayard nous démontrait à quel point la romancière avait échoué dans la résolution de l'énigme du *Meurtre de Roger Acroyd*. Il réitère avec les *Dix petits nègres*, dans lequel, à l'instar d'Hercule Poirot, il investigue méticuleusement sur la construction de ce récit, afin d'y exposer les failles et les faiblesses.

Or, toute l'analyse de Bayard repose sur une connaissance très fine de l'œuvre d'Agatha Christie et, en général, du roman policier. Son roman commence où s'achève celui de la romancière, en s'édifiant à travers la reconstitution de tous les éléments de l'intrigue. L'auteur, «autodésigné», revendique un «crime théâtral» en offrant, avec son texte, une véritable ouverture de pièce de théâtre (avertissement, liste des personnages).

Voici, l'histoire originale: dix personnes ne se connaissant pas sont invitées par un hôte anonyme sur une île qu'une tempête va bientôt isoler complètement. Elles y seront assassinées les unes après les autres et la police se révélera incapable de trouver une explication à ce crime puissance dix. Il faudra une lettre du coupable pour faire éclater la vérité. Toutefois, cette vérité paraît trop invraisemblable à l'auteur qui trouve un moyen créatif pour la démontrer, en soulignant le fait que, selon lui, l'assassin du roman ne pouvait pas être le véritable assassin – et bien là il dirige le discours sur un plan psychologique.

Toute l'astuce du propos repose sur le fait qu'ici celui qui s'exprime n'est pas un critique qui joue son rôle, mais plutôt l'un des personnages «éloigné» du roman. Alors selon Bayard, ce qui émerge en premier ressort c'est la voix de l'assassin qui est l'un des dix hôtes de l'île, même si pas celui désigné

par la romancière. Un des protagonistes, fort dépité d'avoir été éclipsé, revient sur les faits, s'opposant à la thèse revendiquée et sollicitant un espace adéquat à l'intérieur de la double histoire qui concerne la littérature et le crime.

En bref, tout l'enjeu du texte n'est qu'une réjouissante métalepse écrite par celui qui se présente comme le véritable meurtrier: «Puisque je suis responsable de la mort des dix personnes dont le cadavre a été retrouvé sur l'île du Nègre, j'estime disposer d'une certaine légitimité pour expliquer comment les choses se sont effectivement passées» (p. 21).

La contexture présente des incursions historiques, philosophiques et psychologiques ayant une fonctionnalité structurelle et psychologique. L'œuvre est structurée en cinq parties qui visent à conduire le lecteur jusqu'à la véritable solution. De ce fait, Pierre Bayard se déguise pour sa démonstration, en rédigeant son essai autodiégétique à la première personne du singulier; dans sa brève présentation c'est le véritable assassin qui s'exprime en annonçant chaque chapitre. Au-delà de cette présentation, le texte est rédigé à la troisième personne par un narrateur omniscient, même si Ursula K. Le Guin préfère la formule de «auteur impliqué». En effet, cette approche est particulièrement utile dans les romans qui ont de nombreux personnages car il symbolise un outil fabuleux pour créer de la tension narrative. Ainsi, le lecteur de *La vérité sur «Dix petits nègres»* n'apprendra l'identité du coupable qu'à la fin du roman.

Épatante sa technique de ne pas fournir aucune indication sur le sexe du narrateur qui aurait pu réduire immédiatement la liste des suspect(e)s, en donnant toujours les deux versions grammaticales – féminine et masculine – de tous les noms et formes verbales qui seraient susceptibles de conduire le lecteur vers le/la meurtrier(e). L'auteur joue autrement sur l'ambiguïté, en alternant la place des deux versions possibles; de fait, l'écriture inclusive concède l'opportunité de celer l'identité du personnage, qui par ailleurs se dévoile inattendu pour clamer ses gestes.

Admirable la méthode de Bayard d'étaler les faits de la manière la plus objective possible afin que le lecteur puisse avoir sa propre opinion sur la façon dont ceux-ci sont produits.

Dans la première partie il résume les événements principaux tels qu'ils sont présentés par Agatha Christie sans rien n'ajouter ni retrancher; ensuite il mène une contre-enquête rigoureuse dans laquelle les personnages, face aux destins tragiques, s'évertuent à trouver l'épilogue de l'énigme dans une tentative anxiogène d'atteindre la vérité.

Cette mise en perspective constitue un préalable fondamental qui sert à orienter des possibles solutions à l'énigme du roman sans qu'il soit «forcé» et l'analyse composée de Bayard fournit une conclusion audacieuse à plusieurs niveaux. En se démontrant plutôt harmonieuse en ce qui concerne le

point de vue narratif, elle se développe de manière mystérieuse pour le lecteur jusqu'à la fin de l'essai à cause de l'ambiguïté entre le féminin et le masculin – il y a deux femmes et huit hommes sur l'île du Nègre. Là aussi, nous pouvons souligner un jeu dans l'écriture qui relève de l'élégance.

Finalement, il s'agit d'un roman policier sur un roman policier dans lequel Bayard réussit à démonter la logique du texte d'Agatha Christie, en créant ainsi une autre logique qui lui correspond.

Son livre est un vrai décryptage ou, en quelque sorte, une enquête, concernant le livre d'Agatha Christie, où il ne fait pas de différence entre les personnages de la fiction et ceux du réel; ainsi, il mélange la fiction et la réalité en esquissant plusieurs points de sa recherche sur une fantaisie comme s'il s'agissait de la réalité.

L'auteur se livre par la voix de son mystérieux personnage à un exercice de théorie littéraire, interrogeant le statut du personnage et l'univers de la fiction: «Je me contenterai ici de dire à quel point il m'a toujours semblé étonnant et scandaleux que les personnages de fiction, alors même que chacun leur reconnaît une forme d'existence, ne soient jamais appelés à donner leur sentiment sur les textes dont ils sont l'objet» (pp. 21-22). Après avoir ciblé toutes les invraisemblances de l'hypothèse édiflée par Agatha Christie, notre narrateur énigmatique, qui se délecte de son génie et se voit en tant que co-auteur du roman, nous dévoile que personne n'a su voir la vérité. De fait, comme relevé dans le chapitre titré «Les biais cognitifs», «notre vision du monde est en effet structurée par un certain nombre de connaissances, mais aussi de préjugés qui déforment cette rencontre avec la réalité [...]. La simple opération de voir implique de recouvrir ce qui nous entoure de tout un filet de convictions préliminaires dont nous n'avons pas une claire conscience» (p. 115). Et c'est ici que nous pouvons apercevoir la référence ponctuelle aux psychologues Daniel Kahneman et Amos Tversky qui ont introduit, dans les années 1970, la notion de biais cognitif.

En conclusion, l'essai se dévoile comme un véritable processus d'approfondissement du roman *Dix petits nègres*, un total démasquage, une approche par simulation; tout le discours étincelant que l'auteur développe vise à comprendre que, somme toute, les romans littéraires peuvent être ouverts et donner différentes opportunités aux lecteurs, même celle d'en réécrire la fin.

Actes de la XIV<sup>e</sup> Journée scientifique REALITER (2-3 juillet 2018)  
*Convergences et divergences dans la pratique terminologique.*  
*De la terminologie spontanée à la terminologie aménagée*, Lavour,  
Presses d'Art & Caractère, 2019, 180 pp.

par  
NICLA MERCURIO

Le volume *Convergences et divergences dans la pratique terminologique. De la terminologie spontanée à la terminologie aménagée* recueille les contributions des intervenants à la XIV<sup>e</sup> Journée scientifique du Réseau panlatin de terminologie (REALITER), qui s'est tenue à Paris les 2 et 3 juillet 2018.

L'objectif principal de la Journée a été d'explorer et d'examiner les relations de convergence et de divergence dans la pratique terminologique, notamment dans les cas de terminologie spontanée – celle forgée par les professionnels sur le terrain – et de terminologie aménagée – celle du contexte institutionnel, qui naît en dehors des lieux de travail –. Ces deux déclinaisons de la pratique terminologique se traduisent également par des besoins, des objectifs et des modes de diffusion différents, que les travaux de spécialistes et chercheurs publiés dans ce volume reflètent pleinement.

Les Actes de la Journée se composent de deux parties. La première est consacrée aux experts donnant leur apport à l'aménagement terminologique et leurs précieuses suggestions sur le sujet: Manuel Célio Conceição (Universidade do Algarve), Alain Gouyette (Professeur de cancérologie et contributeur du *Dictionnaire de l'Académie nationale de Pharmacie*), Sandrine Senaneuch (terminologue principale au Département linguistique de langue française et à la Direction générale de la traduction de la Commission européenne) et Manuel Nuñez Singala (Chef du Servizo de Normalización Lingüística de l'Universidade de Santiago de Compostela).

Suivent ensuite, dans la deuxième partie, les contributions de la Journée scientifique, qui, au sein de la terminologie et des langues romanes, embrassent les aspects les plus variés, de la méthodologie à la traduction, de la néologie à la normalisation, jusqu'aux nouvelles perspectives concernant les ressources terminologiques.

À ouvrir le recueil des interventions, l'intéressant texte de Jordi Bover sur les initiatives du Centre catalan TERMCAT visant à rendre la participation des experts à la définition et à la diffusion de la terminologie plus active et directe, à travers la constitution de comités et portails en ligne. Le lecteur pourra également approfondir des aspects très liés à l'actualité grâce à l'analyse minutieuse de la néologie spontanée des professions du web 2.0 – présentée par Emmanuel Cartier, Claudio Grimaldi et Maria Teresa Zanola, détectant dans ces innovations lexicales un phénomène commercial – et la comparaison entre la terminologie de la migration des textes officiels et celle spontanée des journaux et des politiciens, proposée par Rosa Maria Fréjaville, Raphaële Dumont et Andreia Silva.

Très intéressante l'approche adoptée par Fernando Funari analysant les comportements, et notamment le parcours métamorphique, de l'emprunt anglais *start-up*, désormais entré dans le langage courant. On reste dans le quotidien avec l'étude sur la nomenclature interuniversitaire et sur les actions mises en œuvre pour éviter la différence entre terminologie spontanée et aménagée de Francesc Galera Porta, Marta Estella Clota, Sílvia Llovera Duran et Montserrat Noró Castells.

Les spécialistes et tous ceux qui s'intéressent aux métiers et aux secteurs techniques apprécieront l'étude sur les phénomènes terminologiques du vocabulaire de la ganterie de Patrizia Guasco et l'analyse de la terminologie des vins *espumantes* au Brésil de Marièle Mancebo-Humbert, Laurent Gautier et Ieda Maria Alves. Encore, l'intervention de Sarah Pinto répertorie les dénominations des appareils des laboratoires de biologie moléculaire à l'issue d'entrevues sur le terrain et l'étude de Étienne Quillot, qui se focalise sur des termes du domaine des matériaux proposés par les experts et leurs modifications proposées par la Commission d'enrichissement de la langue française et l'Académie Française.

Concluent le volume deux contributions très intéressantes sur l'apport des non-spécialistes à la terminologie, notamment dans la spatologie – domaine observé par Adam Renwick – et sur les termes techniques de la terminologie médicale ne respectant pas les critères normatifs, analysés par Federica Vezani.

L'éventail des réflexions proposées dans ces textes, très enrichissants pour tout chercheur en terminologie, confirment à nouveau l'apport significatif de la terminologie à la diffusion des connaissances et sa corrélation non seulement avec les progrès technoscientifiques mais aussi avec la dimension culturelle.



LA BUONA STAMPA

Questo volume è stato impresso  
nel mese di dicembre dell'anno 2019  
per le Edizioni Scientifiche Italiane s.p.a., Napoli  
Stampato in Italia / Printed in Italy  
red.nignat - ftc.piefra

*Per informazioni ed acquisti*

Edizioni Scientifiche Italiane - via Chiatamone, 7 - 80121 Napoli

Tel. 0817645443 - Fax 0817646477

Internet: [www.edizioniesi.it](http://www.edizioniesi.it)